L'Espagne et la RAU à la TdH
— page 3

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Le point dans Bagot et N.-D.-G.
— page 33

ÉDITION DE MONTRÉAL • 10¢ Montréal, mardi 3 décembre 1968 / saint François-Xavier / 84e année / no 282 / 4 cahiers / 64 pages / Les prévisions météorologiques : le temps sera nuageux avec chutes de neige / Min. : 30° / Max. : 35°

Désordres graves en Italie

ROME. (PA, UPI, AFP) — Un incident au cours duquel la police a tué deux ouvriers agricoles en grève en Sicile a déclenché une vague de protestations dans toute l'Italie, qui est sans gouvernement depuis deux semaines.

Des grèves ont été déclenchées dans une douzaine de villes et des milliers d'étudiants ont manifesté à Rome, paralysant la circulation. Une bombe déposée par des "anarchistes" a endommagé un immeuble gouvernemental à Gênes. L'explosion a brisé des carreaux et blessé un homme légèrement. Les manifestants ont distribué des tracts proclamant "A bas l'autorité ! A bas la loi et l'Etat!"

De plus, des affiches ont été placardées sur les murs à Rome et dans plusieurs autres grandes villes italiennes. On y lit des slogans comme "A bas la police fasciste. A bas les assassins des travailleurs". Pour sa part, le parti communiste a réitéré sa demande pour que la police soit désarmée.

Les leaders syndicaux ont ordonné une grève générale de six heures dans toute la Sicile à compter de midi aujourd'hui et une grève de 24 heures de tous les travailleurs agricoles italiens, demain, dans un geste de solidarité avec les manifestants siciliens.

A la suite de l'incident survenu hier à Avola, dans la région de Syracuse, le ministère de l'Intérieur a suspendu le chef de police de cette province et a promis une enquête complète sur "ce très malheureux incident".

Cette affaire est survenue au moment où le premier ministre désigné, M. Mariano Rumor, tente de replâtrer le gouvernement de coalition de centre-gauche qui s'est disloqué il y a quelques semaines. On prévoit que le parti socialiste insistera encore davantage pour obtenir des réformes dans les domaines du travail et de l'enseignement avant d'accepter de participer à

Voir ITALIE en page 2

téléphoto PA

Vandalisme étudiant à New York

Les autorités scolaires de New York ont décidé de fermer un lycée de Brooklyn et de remplacer l'administrateur régional des écoles à la suite d'une journée de désordres et de vandalisme, hier. Des centaines d'étudiants en colère ont attaqué des enseignants, ont lancé des pierres et des bouteilles à la police et ont brisé les vitres de plusieurs écoles, magasins et stations de métro au cours d'une journée mouvementée. Les étudiants protestaient contre l'addition de 45 minutes par jour à leurs heures de cours en vertu du règlement de la grève des instituteurs. Cette grève a coûté 35 jours de classes à plus d'un million d'élèves des écoles publiques de la métropole américaine. Notre photo : les policiers dispersent un groupe de manifestants qui marchaient sur le lycée 271, dans le quartier Ocean Hill-Brownsville, dont la population est en majorité noire et porto-ricaine.

Violents combats à la frontière israélo-jordanienne

d'après AFP-UPI-PA-Reuter

Les bombardiers et l'artillerie d'Israël ont durement frappé la nuit dernière une série de villages jordaniens et de positions de troupes irakiennes en Jordanie après que des villages israéliens eurent subi un violent barrage d'artillerie.

Au dire des observateurs militaires, il s'agit des plus violents combats de frontière à survenir depuis la guerre de juin 1967. Dans le seul village de Kfar Assad, les autorités jordaniennes ont dénombré jusqu'à présent 13 morts et 17 blessés parmi la population civile. Au total, il y aurait 25 morts et 50 blessés.

Ce grave incident s'est déroulé au moment où Moscou lançait l'avertissement qu'il ne permettrait pas la reprise des hostilités au Moyen-Orient et affirmait qu'il favorisait un règlement pacifique du conflit.

De source israélienne, on déclare que l'artillerie située en territoire jordanien a pilonné les villages israéliens durant trois heures et demie, ne causant cependant que de légers dégâts.

Au cours de la canonnade, les Israéliens ont constaté que les unités irakiennes déployées en Jordanie participaient au raid en utilisant des canons de 122mm de provenance soviétique.

De l'avis des Israéliens, le violent bombardement d'artillerie des villages israéliens a été planifié par le haut commandement jordanien et exécuté uniquement par des forces régulières, et non par des commandos palestiniens. On croit généralement en Israël qu'il s'agit d'une action de représailles jordaniennes à la suite des sérieux dommages infligés la veille par l'artillerie et l'aviation israéliennes, et surtout par le raid de commandos israéliens

Voir COMBATS en page 2

• *Espionnage pro-israélien en RAU*
—page 49

Droits miniers sous-marins: Ottawa fait une proposition aux provinces

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Si les provinces côtières acceptent la proposition que vient de leur faire le premier ministre Trudeau, dans une lettre aux premiers ministres provinciaux, elles pourront administrer et exploiter les ressources minières d'environ 28 millions d'acres de territoire sous-marin, soit de 9 pour cent de tout le plateau continental canadien.

Mais ce faisant, elles reconnaîtront la juridiction fédérale sur ce territoire juridiction jusqu'ici contestée par un certain nombre de ces provinces.

Tel est le dilemme que vient de poser aux gouvernements des provinces côtières le gouvernement fédéral.

En chambre hier, M. Trudeau a précisé la façon dont les experts du gouvernement ont défini les limites en deçà desquelles les provinces se verront offrir le droit d'administrer et d'exploiter les ressources minières sous-marines. On a eu recours à cette fin à la formule du "quadrillage géodésique" déjà utilisée lorsqu'il s'agit de délivrer des permis d'exploration.

"A l'aide de ce système, nous avons tracé des lignes que nous avons appelées "lignes d'administration des ressources minières". Ces lignes ont été tracées dans les régions, lit-on dans le texte officiel, qui, en vertu de la décision rendue par la Cour suprême du Canada, en novembr dernier, au sujet d'un litige entre la C.-B. et le gouvernement fédéral, sont sous juridiction fédérale.

Cependant, ajoute le texte, le gouvernement canadien a l'intention d'administrer tous les droits miniers sous-marins situés au-delà de ces lignes.

"Il est à remarquer que les lignes d'administration des ressources minières ne doivent pas être confondues avec les "lignes de base" à partir desquelles les limites des eaux territoriales et des zones de pêche du Canada sont fixées conformément au droit international."

La proposition d'Ottawa

La proposition du gouvernement central se résume ainsi: "... mettre au point de concert avec chacune des provinces côtières une façon de permettre à ces dernières d'administrer en fait tous les droits miniers sous-marins qui sont sous juridiction fédérale, dans les zones comprises entre la terre et les lignes d'administration des ressources minières. En outre, le gouvernement fédéral est disposé à concéder aux provinces côtières tous les revenus provenant des ressources minières des terres submergées situées à l'intérieur de ces lignes."

Il importe, pour éviter tout malentendu, de préciser que les provinces côtières ont déjà juridiction sur le secteur appelé "laisse de basse mer" (low water mark area) et que la zone de juridiction fédérale offerte aux provinces part de l'extrémité de ce secteur et va vers le large à une distance variant d'un demi-mille à un mille et demi.

L'offre du gouvernement fédéral ne s'arrête toutefois pas là. Au delà de ces "lignes d'administration des ressources minières", Ottawa, tout en se réservant l'administration et l'exploitation des droits miniers sous-marins, "désire rechercher une formule raisonnable et équitable qui permettrait aux gouvernements de recevoir une partie des revenus qui pourraient provenir de ces ressources nationales qui se trouvent au large des côtes des provinces."

Une formule prise en considération, serait de créer une caisse commune (une sorte de "pool") dont la moitié pourrait être versée aux provinces. Le texte ne précise toutefois pas si toutes les provinces ou seulement les provinces côtières bénéficieraient de "cette largesse" d'Ottawa.

Voir OTTAWA en page 2

Délégation française à Québec

Rien ne ressort de la réunion sur les investissements

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Rien n'a transpiré de la première journée des délibérations qui réunissaient hier à Québec les experts français et québécois, membres de la Commission provisoire franco-québécoise des investissements.

Tout au plus, a-t-on appris, que demain soir à la fin de cette session, il serait peut-être possible aux journalistes d'interroger les membres de la Commission au cours d'une conférence de presse. La participation québécoise à cette commission est assurée par le ministère de l'Industrie et du Commerce, dont M. Jean-Paul Beaudry est le titulaire.

L'on croit savoir d'autre part que cette réunion d'experts peut revêtir une grande importance du fait qu'elle précède de peu la visite que doit rendre le premier ministre Jean-Jacques Bertrand à Paris, en janvier prochain.

A l'occasion de cette visite, certains échanges franco-québécois dans le domaine économique pourraient être dévoilés, notamment certains investissements dans le pétrole, les ordinateurs, les avions et les pneus. De sources bien informées, le correspondant de LA PRESSE à Paris révélait la semaine dernière que des projets précis dans ces divers domaines feraient l'objet de discussions à Québec au cours de cette réunion de la Commission franco-québécoise des investissements.

Réactions diverses des autres provinces

Québec accueillerait mal un tel partage des responsabilités

Il est peu probable que les propositions du gouvernement fédéral sur les droits miniers sous-marins satisfassent le gouvernement du Québec. Aucune déclaration officielle n'a encore été faite mais le premier ministre Bertrand, répondant à une question hier soir, a déclaré: "Nous n'accepterons jamais que le propriétaire ne reçoive que 10 pour cent de son territoire".

M. Bertrand a cependant souligné qu'il n'avait pas encore pris connaissance de la proposition fédérale.

On se rappelle que le gouvernement québécois a déjà accordé des permis de prospection dans le golfe Saint-Laurent (qui tomberait sous la juridiction exclusive d'Ottawa) et que tout récemment le ministre des Richesse naturelles, M. Paul Allard, faisait part de la volonté du Québec de ne pas céder sur ce point et d'assumer pleinement les droits qu'il considère être les siens.

Dans les autres provinces, l'offre du gouvernement central a été diversement accueillie.

A Saint-Jean, T.-N., le premier ministre, M. Joseph Smallwood, s'est déclaré satisfait de cette offre qu'il a qualifiée de "compromis raisonnable".

Selon cet accord, a souligné M. Smallwood, Terre-Neuve obtiendra plus de la moitié des profits découlant du développement sous-marin.

A Halifax, le premier ministre de Nouvelle-Ecosse, M. G. I. Smith, a déclaré: "A première vue, l'offre semble donner au gouvernement fédéral une juridiction sur les terrains sous-marins que nous croyons à nous".

Les cinq provinces touchant l'Atlantique, a souligné M. Smith, ont convenu de leurs frontières marines respectives et elles n'accepteront rien d'inférieur à ce partage.

A Charlottetown, M. Andrew Wells, adjoint exécutif du premier ministre Alex Campbell, a déclaré que le gouvernement de l'Ile-du-Prince-Edouard étudiait la proposition et qu'il ne ferait des commentaires qu'après la conclusion de cette étude.

Voir REACTIONS, page 2

Laval intervient auprès des Autobus Mille-Iles

par Pierre VENNAT

Les grévistes de la compagnie des Autobus des Mille-Iles ont réussi un coup de maître hier soir, en devenant le premier groupe dans l'histoire de Laval à être autorisé à présenter lui-même et non par le truchement d'un conseiller, un mémoire au conseil réuni en séance statutaire.

Qui plus est, le président du syndicat, M. Roger Borja, est devenu, grâce à la permission du maire Tétreault et du président de l'assemblée, M. Lucien Paiement, le premier citoyen à être autorisé à prendre la parole lors d'une assemblée du conseil. On sait que la charte de Laval ne prévoit pas d'interventions de la part du public durant les assemblées. Et, grâce à cette intervention, deux propositions, l'une du maire, l'autre du conseiller oppositionniste Jean Giosi, ont été adoptées par le conseil, à l'unanimité, à la grande satisfaction des quelque 200 grévistes qui avaient envahi l'hôtel de ville, après une manifestation pacifique.

Négociations immédiates

La première résolution, proposée par le maire Jacques Tétreault, prévoit qu'une demande soit adressée aux parties concernées dans la grève des Autobus Mille-Iles Inc., de reprendre les négociations et de les continuer sans arrêt jusqu'à entente finale.

La résolution souligne que les Autobus Mille-Iles Inc., sont en grève depuis le 26 octobre dernier, soit depuis plus de cinq semaines, que ladite grève cause de graves incon-

Voir AUTOBUS, page 2

M. René Cassin, Prix Nobel français, dans un moment de repos entre deux séances de la Conférence sur les droits de l'homme à Ottawa, hier. (nos informations en page 11)

• Vote de confiance à Imlach
— page 35

• Forcé de défendre un accusé
— page 7

L'exode des cerveaux et des compétences

Le Canada, victime et bénéficiaire

NATIONS-UNIES (PC) — Le Canada a la curieuse distinction d'être un des seuls pays qui soient à la fois bénéficiaires et victimes du "brain drain", l'émigration des cerveaux et des compétences.

Un récent rapport du secrétaire général de l'ONU, U Thant, affirme que les Etats-Unis et le Canada sont les principaux bénéficiaires de ce courant qui vide de leurs savants et de leurs experts les pays moins développés au profit des plus avancés.

Mais on souligne par contre qu'en 1965, si le Canada a accueilli 147,000 immigrants, il a "perdu" plus de 50,000 citoyens qui sont allés vivre aux Etats-Unis. Et dans la majorité des cas, il s'agissait de professionnels ou de techniciens spécialisés.

C'est du moins ce que soulève M. Bruce Rankin, ambassadeur canadien au Venezuela et membre du Comité de l'ONU sur l'économique et les finances où l'on étudie actuellement le rapport de M. Thant.

"Ces chiffres, dit-il, mettent en lumière le phénomène social qui fait que les gens plus instruits sont attirés intellectuellement par le milieu le plus développé auquel ils puissent avoir accès."

Pour contrecarrer cette tendance, il suggère que les pays évolués ne cherchent pas systématiquement à attirer chez eux les immigrants "ayant une bonne éducation ou un bon entraînement technique", et que leurs gouvernements fassent pression sur les entreprises industrielles et autres organismes privés pour qu'ils s'abstiennent de faire ce genre de recrutement.

M. Rankin émet cependant des doutes au sujet d'une recommandation du rapport d'U Thant qui propose la création d'un "réservoir" international de personnel entraîné aux techniques de développement dont le travail permettrait de compenser en partie le tort fait aux pays moins avancés par le "brain drain".

La même recommandation veut que les pays bénéficiaires de l'immigration des compétences participent directement au financement de ce réservoir de main-d'oeuvre spécialisée.

Le problème, d'après M. Rankin, c'est de savoir d'où doivent venir les travailleurs qui feront partie de ce "réservoir".

La solution que le Canada suggère au problème du "brain drain" est de rendre les conditions de travail et les possibilités d'avancement suffisamment intéressantes dans les pays en voie de développement pour permettre aux techniciens locaux de résister à l'attrait des grands pays industrialisés.

D'après le rapport de l'ONU, c'est actuellement le Canada qui attire le plus d'immigrants instruits en proportion de sa population, "et la tendance est que ces immigrants viennent de plus en plus des pays en voie de développement".

Traditionnellement, explique le rapport, les immigrants sont venus d'Europe dans notre pays. Mais maintenant qu'il est plus difficile d'attirer des travailleurs européens spécialisés, on se tourne vers les pays du Tiers-Monde. On note par exemple que, comme les Etats-Unis, le Canada a adopté une loi qui accorde la préférence à l'immigration des professionnels et des techniciens, et qui "laisse de moins en moins de place pour les immigrants non spécialisés".

SOMMAIRE

Annonces classées / 51 à 61
Arts et spectacles / 40 - 41
Bandes dessinées / 50
Courrier "Que faire ?" / 25
Décès, naissances, etc. / 62
Editorial / 4
Finance / 44 à 46
Horoscope / 23
Informations étrangères / 49
La bonne table / 17
Les secrets de polichinelle / 22
Loisirs et récréation / 50
Mots croisés / 55
"Mot-mystère" / 50
Nouvelles nationales / 33
Radio et télévision / 28 - 29
Sports / 34 à 38
Tribunaux / 7
Vie féminine / 20 à 25
Vie mondaine / 21
Votre médecin / 25

Droits réservés

COMBATS

SUITE DE LA PAGE 1

qui ont réussi à détruire deux ponts.

La riposte israélienne est survenue immédiatement après le barrage d'artillerie et c'est à la lueur de fusées éclairantes que le raid de 30 minutes s'est déroulé.

A partir de 2 h. 30 du matin (heure locale) le calme régnait de nouveau dans la vallée du Jourdain.

Dans son avertissement paru sous forme d'éditorial dans la "Pravda", Moscou signale que la "situation au Moyen-Orient est tendue" et qu'elle suscite une "sérieuse inquiétude". Le journal en rend responsables les milieux dirigeants d'Israël "dont l'appétit de conquêtes et la politique insensée et aventureuse sont ouvertement soutenus par les milieux impérialistes des Etats-Unis et d'autres pays occidentaux".

La "Pravda" ajoute : "Cette politique est grosse de graves conséquences et si elle était poursuivie, des complications très dangereuses pourraient surgir au Moyen-Orient".

Si l'action israélienne contre la zone nord de la Jordanie a été concentrée sur le village de Kfar Assad, d'autres villages, notamment ceux de Irbid, Qam et Samar, ont été durement touchés. On compte des dizaines de maisons détruites.

Sur le front diplomatique, M. Abba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères, est arrivé hier à Nicosie pour s'entretenir avec M. Gunnar Jarring, envoyé spécial des Nations unies au Moyen-Orient.

M. Jarrings doit partir demain pour Le Caire où il s'entretiendra avec le ministre égyptien des Affairse étrangères, M. Riad, puis se rendra samedi à Amman pour reprendre ses consultations avec les diplomates jordaniens. On s'attend que le secrétaire général de l'ONU, M. Thant, adresse cette semaine au Conseil de sécurité un rapport sur la mission de M. Jarring.

Tout ce programme diplomatique avait cependant été prévu avant les derniers incidents militaires.

ITALIE

SUITE DE LA PAGE 1

une coalition avec les chrétiens-démocrates de M. Rumor.

Les cinq commissions nommées par M. Rumor pour formuler un programme politique de base se réunissent aujourd'hui et le leader chrétien-démocrate espère terminer ses consultation d'ici la fin de la semaine.

L'incident d'Avola s'est produit au cours d'une manifestation des travailleurs agricoles. En plus des deux ouvriers tués par les balles de la police, 47 policiers et plusieurs dizaines d'agriculteurs ont été blessés.

Les manifestants, en grève depuis onze jours, avaient décidé d'établir des barrages sur les routes de la région de Syracuse pour faire aboutir leurs revendications qui portent sur le renouvellement du contrat collectif de travail et l'augmentation des salaires. Une centaine d'agents tentèrent de disperser un barrage établi par plusieurs centaines d'ouvriers agricoles à l'entrée d'Avola (27,000 habitants) à l'aide de grenades lacrymogènes. Mais comme le vent soufflait en faveur des manifestants, les policiers durent battre en retraite. Ils furent rapidement entourés par de nombreux ouvriers agricoles. Ces derniers incendièrent une camionnette et une voiture de la police.

Du bord de la route où ils s'étaient repliés, les policiers ouvrirent le feu avec leurs armes : un manifestant fut tué sur le coup, tandis qu'un autre a succombé à ses blessures dans la soirée à l'hôpital de Syracuse.

Si M. Rumor échoue dans sa tentative de former un nouveau gouvernement qui s'occuperait de calmer l'agitation sociale et estudiantine, on craint que de nouvelles élections ne deviennent inévitables. Les communistes pourraient en être les principaux bénéficiaires, dit-on.

De nouvelles grèves ont été déclenchées hier et l'agitation estudiantine se poursuit. Hier, c'était le tour des chauffeurs d'autobus à Palerme et des psychiatres à travers le pays de se mettre en grève.

On s'attend à ce que l'agitation sociale atteigne son point culminant jeudi prochain lorsqu'un million d'ouvriers environ de la région romaine se mettront en grève, paralysant ainsi plusieurs secteurs d'activité.

AUTOBUS

SUITE DE LA PAGE 1

vénients et préjudices aux résidants de Laval et qu'il est impératif que les parties concernées reprennent les négociations et les continuent sans arrêt jusqu'à entente finale.

Quant à la résolution de M. Jean Giosi, elle vise à confier au Comité municipal sur le transport en commun, formé de MM. Armand Cloutier, membre du comité exécutif; Gaston Philion, conseiller du parti au pouvoir; et Guy Brochu, oppositionniste, l'étude du mémoire des grévistes.

Le comité devra faire rapport au conseil le plus tôt possible et, s'il n'y a toujours pas règlement, sera alors mandaté pour inciter les deux parties à négocier.

Permis de construction, développement industriel et hôpital

Par ailleurs, le conseil a adopté à l'unanimité un règlement abaissant d'environ 40 p. cent le taux exigé pour les permis de construction dans la ville, ce pour refavoriser l'essor de cette industrie.

Ainsi, alors qu'il en coûtait autrefois $75 pour obtenir un permis pour construire une maison unifamiliale, il en coûtera maintenant $47, une réduction de $28.

Pour un duplex, le permis qui coûtait $120 coûtera $72, une réduction de $48.

Et ainsi de suite, dans une proportion variant de 37.5 à 41 p. cent, selon les cas.

En ce qui concerne le développement industriel, le conseil a autorisé pas moins de cinq ventes de terrains dans le parc industriel.

Ces cinq ventes, pour plus de $81,000 de terrains dans le parc industriel, laissent prévoir des investissements industriels d'importance d'ici peu dans ce secteur qui avait connu un certain ralentissement, ces derniers mois.

Les cinq compagnies concernées sont Aero Aluminium Inc., Marshall Steel Company Limited, Rodoc Inc., Pierre Beetz et Marcel Pilon et enfin Léo Beaulieu.

Pour ce qui est de l'hôpital, le Dr Lucien Paiement, qui s'est mérité les félicitations unanimes de ses collègues, a confirmé la primeur de LA PRESSE de vendredi dernier et ajouté que le ministre Cloutier viendra à Laval, soit le 14, soit le 16 décembre, donner des précisions sur le projet.

L'opposition a également réclamé, en vain, d'avoir une semaine pour étudier le budget.

Enfin, le conseil a adopté le rôle annuel 1969, incluant les décisions du Bureau de revision et préparé par M. Yves Lachapelle, estimateur permanent. Laval a des valeurs imposables pour $705,833,000.

La valeur totale atteint $801,962,310.

REACTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

Le premier ministre du **Nouveau-Brunswick**, M. Louis Robichaud, a déclaré qu'il était "pratiquement d'accord" avec l'offre d'Ottawa.

Il est "trop tôt pour faire une déclaration complète" à ce sujet, a toutefois ajouté M. Robichaud, mais le gouvernement fédéral a pris une position ferme sur cette question.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick étudiera également l'offre avant de la commenter à fond.

A Toronto, le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a déclaré que les intérêts miniers sous-marins de sa province touchaient surtout la baie d'Hudson où les lignes de démarcation n'ont pas encore été établies.

M. Robarts a ajouté qu'il avait reçu une copie de la déclaration de M. Trudeau et une lettre du premier ministre qui feront l'objet d'une étude dans les ministères provinciaux intéressés.

Le ministre provincial des Mines et des Ressources pétrolières de Colombie-Britannique, M. Frank Richter, a refusé de commenter l'offre fédérale avant que M. Bennett n'ait exposé ses politiques à cet égard.

A Edmonton, le ministre des Mines de l'Alberta, M. A. Russell Patrick, a déclaré qu'il avait attendu longtemps une mesure fédérale touchant les droits miniers sous-marins.

"J'hésite un peu à la commenter, parce que l'Alberta et la Saskatchewan sont les deux seules provinces qui n'ont pas de droits miniers sous-marins."

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

Ces revenus seraient versés aux provinces même si elles n'étaient pas appelées à participer à l'administration ou à l'exploitation de sol sous-marin situé au large des côtes.

Voilà donc une ébauche de solution du difficile problème des droits miniers sous-marins. Il est à prévoir que les provinces étudieront avec la plus grande attention et la plus grande prudence cette proposition du gouvernement fédéral.

C'est du moins l'espoir que nourrit le premier ministre Trudeau en déclarant:

Il est manifestement dans l'intérêt des gouvernements, tant fédéral que provinciaux, de pouvoir créer une situation de nature à faciliter la mise en valeur rapide des ressources minières au large du Canada. En ce qui nous concerne, nous tenons à faire l'impossible pour éviter tout conflit de compétence susceptible d'entraver ou de retarder le développement de ces ressources nationales. C'est dans cet esprit que nous offrons aux provinces la possibilité d'arriver conjointement aux termes d'une entente.

le TEMPS qu'il fera

Neige, pluie et verglas

Pour aujourd'hui Dorval prévoit un ciel généralement nuageux avec chutes de neige légères et des vents légers. Le maximum prévu est de 35 degrés.

Une tempête de neige avec rafales a débuté au nord du golfe du Mexique et doit atteindre les Grands Lacs et le Québec. Une forte tempête de neige se changeant en pluie et verglas doit s'abattre sur la province au cours de la nuit prochaine.

La précipitation de neige, selon Dorval, au mois de novembre a été de 16.8 pouces, soit deux fois la normale pour la même période. L'observatoire de l'université McGill, de son côté, déclare que 27.2 pouces de neige ont été enregistrés au cours du mois de novembre.

Régions de Montréal, d'Ottawa et des Cantons de l'Est : nuageux avec périodes ensoleillées et chutes de neige. Aperçu pour demain, neige se changeant en pluie avec verglas. Températures normales. Vents légers et de l'est de 20 milles. Maximum et minimum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke, 35 et 30.

Régions des Laurentides et Québec : généralement nuageux avec chutes de neige locales. Aperçu pour demain, pluie et verglas. Températures normales. Vents légers et de l'est de 20 milles mercredi. Maximum et minimum à Québec et Sainte-Agathe, 32 et 25.

Régions du Saint-Maurice, Lac-Saint-Jean, Rimouski et Gaspé : ciel variable avec chutes de neige locales. Aperçu pour demain, nuageux avec neige commençant dans la matinée ou dans l'après-midi. Températures normales. Vents légers de l'ouest et de l'est de 20 milles. Maximum et minimum à La Tuque, 32 et 25 ; Chicoutimi, 30 et 20 ; Mont-Joli, Rivière-du-Loup, 32 et 25 ; Gaspé, 35 et 25.

Régions de Sept-Iles et Baie-Comeau : nuageux avec périodes ensoleillées, chutes de neige. Vents du nord-ouest de 15 milles, légers et de l'est de 20 milles. Températures normales. Maximum et minimum à Sept-Iles et Baie-Comeau, 32 et 20.

Hausse du prix de l'or à Paris

PARIS (AFP) — L'or a atteint aujourd'hui à Paris son niveau le plus élevé depuis le déclenchement de la crise monétaire le mois dernier.

Sur un marché qui fonctionne en "vase clos" depuis le rétablissement en France du contrôle des changes, le lingot d'un kilo de métal fin a été coté à 6,870 francs contre 6,740 hier. Ce cours correspond à un prix de l'once d'or de 43,11 dollars contre 42,30 lundi.

Le mouvement de hausse s'est étendu aux pièces d'or dont les cours se sont tous inscrits en hausse, à l'exception toutefois de celui du Napoléon qui reste inchangé (66 francs).

Les transactions ont légèrement augmenté. Avec 9,7 millions de francs les échanges restent cependant voisins de la "normale".

La police sera aux aguets dans Bagot

Une dizaine de membres de la Sûreté de Québec vont exercer une surveillance générale dans le comté de Bagot, le 4 décembre, journée du scrutin. Cinq voitures-patrouille circuleront dans le comté et vérifieront à intervalles réguliers les bureaux de votation dans les campagnes.

A Acton Vale même, c'est le chef de police Gérard Clément, assisté de quatre agents, qui s'assureront de la surveillance des 14 bureaux de votation.

Les renforts de membres de la Sûreté ont été demandés, et par le président d'élections, M. Jean-Paul Gauthier, et par le chef de police d'Acton Vale, en raison de la lutte très serrée qui se déroule présentement dans le comté.

Hier soir, les bureaux provisoires de votation ont été fermés et 172 électeurs y ont exercé leur droit de vote, ce qui indiquerait une très forte participation du corps électoral.

En 1966, seulement quatre personnes s'étaient prévalues de leur droit de vote dans les bureaux provisoires. 13,362 électeurs sont inscrits sur la liste électorale du comté.

BAINS TURCS
COLONIAL
Tél. 842-0094
3963, av. Coloniale
Stationnement gratuit

MAINTENANT
UN PLAN BONI D'HIVER
ÉPARGNEZ DES CENTAINES DE $$
PREMIER PAIEMENT, MAI 1969!

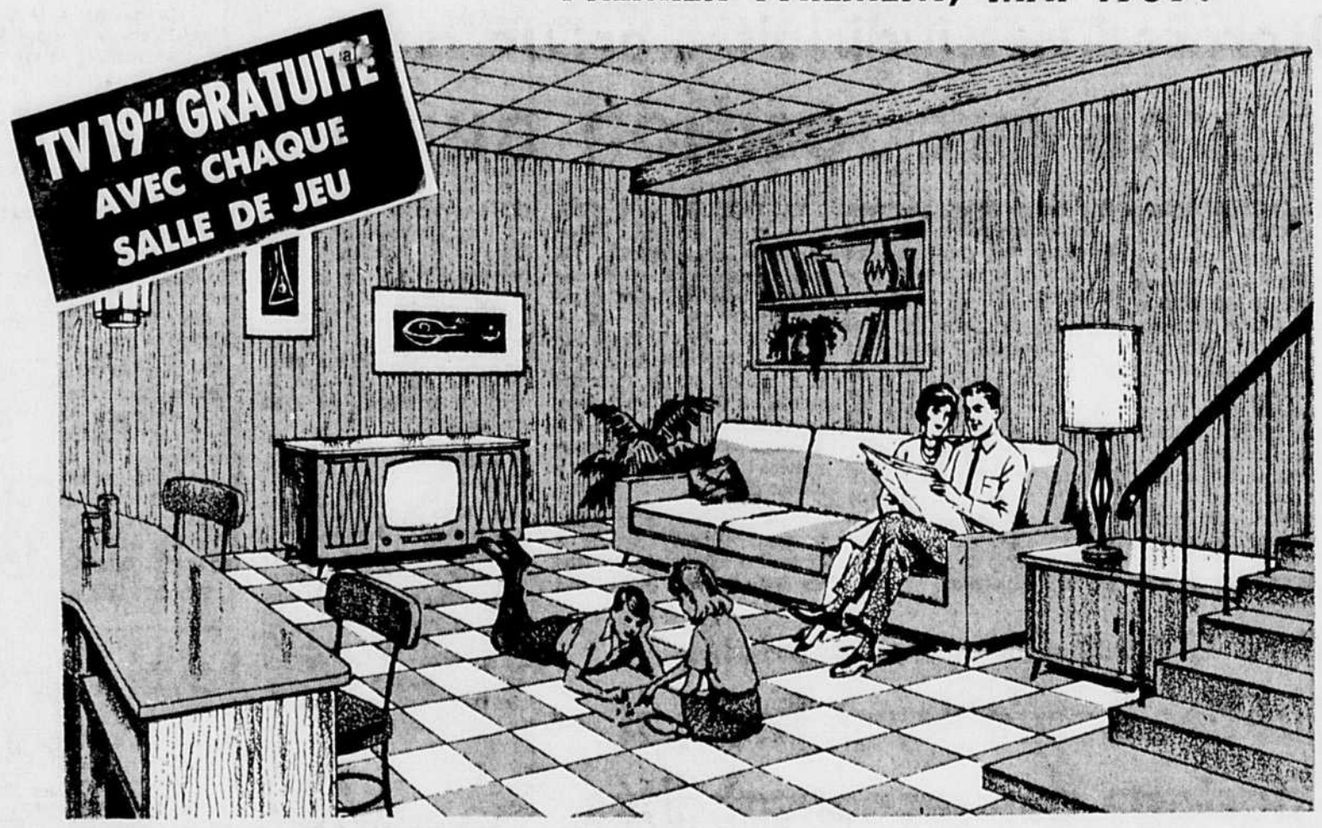

SALLE DE LOISIRS
DIMENSIONS 12' x 26'
Rég. $1,800
MOINS BONI 305
MAINTENANT $1,495
SEULEMENT $28.55/MOIS
Maintenant seulement $23.80 PAR MOIS

Metropolitan Home Services construira pour vous la plus jolie salle de loisirs, de première qualité. Elle n'utilisera que des matériaux de qualité, flambant neufs. Vous pourrez choisir vous-même tous les matériaux de finition. Votre salle de loisirs sera construite pour convenir à la personnalité de votre famille ... et, bien entendu, tout le travail sera entièrement garanti.

POURQUOI ACHETER chez MHS ?

1) Croquis gratuits
2) Estimés gratuits
3) Plans gratuits
4) Triple garantie exclusive
5) Seuls des matériaux neufs sont utilisés
6) Travail fait par des ouvriers compétents
7) Finance à taux bancaire
8) Travail fini à temps
9) Le grand volume de MHS signifie les prix les plus bas
10) MHS fait tout le travail — pas besoin d'avoir recours à plusieurs entrepreneurs

LISEZ CET IMPORTANT MESSAGE

Il existe environ 17 qualités de matériaux de construction. MHS n'utilise que les matériaux de la meilleure qualité dans tout projet d'améliorations domiciliaires. Nous sommes convaincus, que, grâce à notre gros volume d'affaires, aucune autre compagnie ne peut égaler nos qualité et prix. Des prix inférieurs signifient généralement une qualité inférieure.

METROPOLITAN HOME SERVICES
COMPOSEZ 482-0600 SANS OBLIGATION

CUISINES

MHS construira pour vous une MAGNIFIQUE CUISINE HORS SERIE
Choix formidable d'armoires en bois de qualité et dessus en Formica aux plus récents styles et couleurs ... faits pour agrémenter votre cuisine.
~~$23.80~~ MAINTENANT $15.87/mois

SALLES DE BAIN

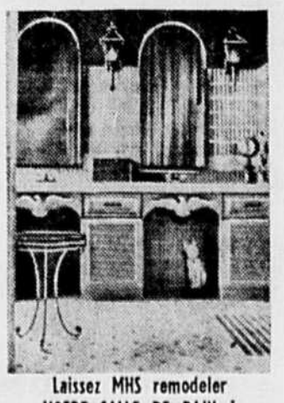

Laissez MHS remodeler VOTRE SALLE DE BAIN !
Installée par des maîtres plombiers. Magnifiques couleurs au choix. Tuiles murales, coiffeuse finie ébénisterie. Une salle de bain admirable.
~~$19.04~~ MAINTENANT $12.69/mois

POINTEZ VOS BESOINS
☐ SALLE DE JEU
☐ ADDITION
☐ CUISINE
☐ SALLE DE BAIN
☐ GARAGE
☐ PIECE AU GRENIER
☐ TRAVAUX DE BETON
☐ MENUISERIE
☐ REVETEMENT EN ALUMINIUM
☐ FENETRES EN ALUMINIUM
☐ PORCHES
et toutes autres améliorations domiciliaires

donnez cet air élégant

Peoples Credit Jewellers a le plus grand choix de bijoux-mode pour lui offrir à Noël.

A. Un élégant rang de perles de culture. Rang de perles uniformes ou graduées. Fermoir en argent Sterling. 29.95
B. Boucles d'oreilles assorties en perles de culture. A vis ou pour oreilles percées. 9.95
C. Pendants d'oreilles, en perles, pour oreilles percées. Fil en or 14 carats. 4.00
D. Pendants d'oreilles pour oreilles percées; Fil en or 14 carats. 3.00
E. Pendants d'oreilles pour oreilles percées; fil en or 14 carats. 4.00
F. Bracelets d'identité en argent Sterling pour dames et messieurs. 9.95

Utilisez le crédit amical de Peoples, le moyen le plus facile de faire vos emplettes de Noël.

Peoples Credit Jewellers
Centre-ville, 1015 ouest, rue Ste-Catherine (téléphone 849-7071)
St-Hubert et Beaubien • Centre commercial Fairview • Place Portobello
Alexis Nihon • Les Galeries d'Anjou • Place LaSalle
Centre Laval • Plaza Côte-des-Neiges
OUVERT TOUS LES SOIRS D'ICI NOEL
Samedi excepté

Mc Guinness
Rhum blanc
Le rhum doux
Distillé au Canada par McGuinness Distillers Ltd.

LA PRESSE

TAPIS
Les meilleures aubaines se trouvent à la maison
MONTREAL TAPIS ET TUILES
15 est Bernard Tél. 273-9983

MONTREAL, MARDI 3 DECEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 282

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6917 /3

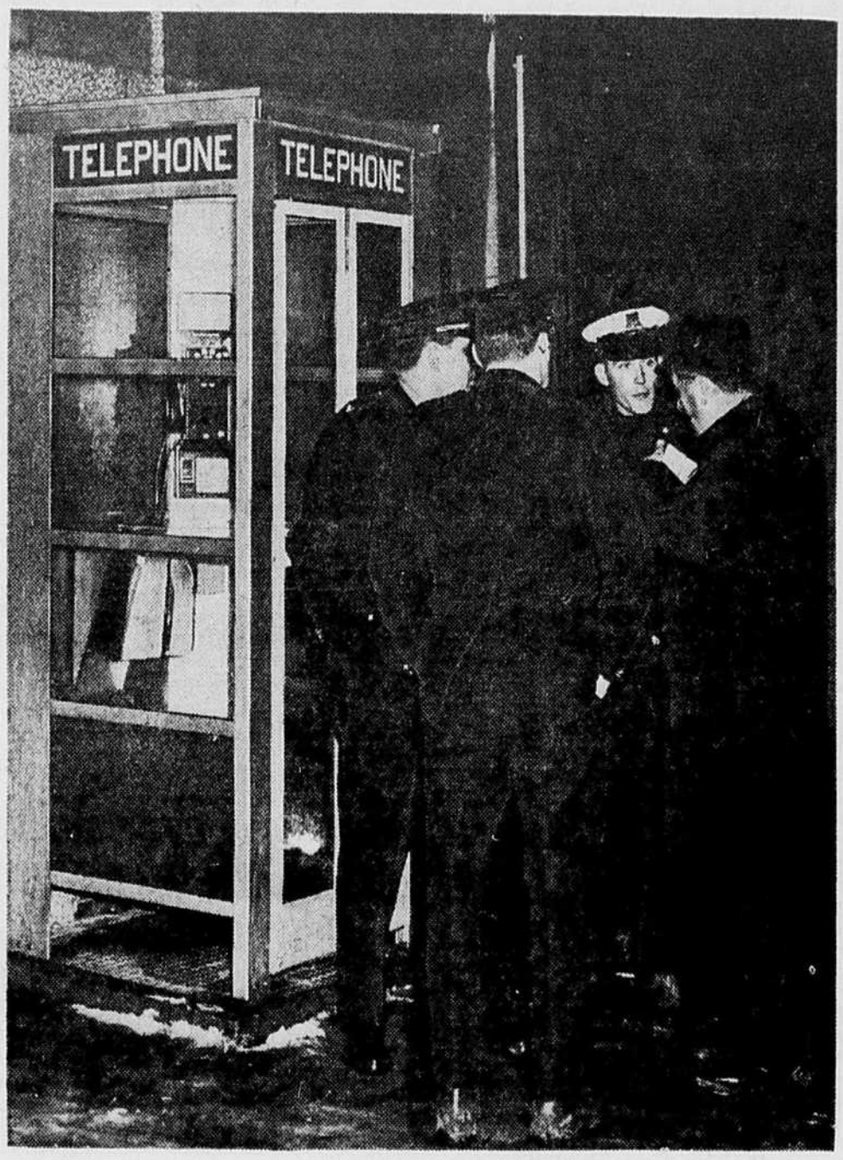

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Coup de feu dans une cabine téléphonique

Un garagiste de 45 ans s'est tiré une balle de fusil de calibre .30-30 à l'abdomen, vers 4 h 45 hier après-midi, à l'intérieur d'une cabine téléphonique située à l'angle des rues Atwater et Saint-Antoine. Une dizaine de personnes qui attendaient l'autobus à quelque trois pieds de la cabine téléphonique, et un policier de faction, l'agent Robert Audet, ont entendu le coup de feu et ont vu l'homme s'affaisser. L'agent Audet a vainement tenté de ranimer le garagiste — qui a succombé à sa blessure, à son arrivée à l'hôpital Général de Montréal.

L'élection de Saint-Michel-Nord

Une équipe de candidats demande l'ouverture des boîtes de scrutin

par Claude MASSON

L'élection municipale dans le nouveau quartier Saint-Michel-Nord est à peine terminée que déjà les différents groupes en présence consultent leurs avocats et leurs stratèges pour savoir quelle attitude ils adopteront lors de l'addition finale des votes, demain matin, à l'hôtel de ville de Montréal.

L'équipe dite des "Vrais résidants" et formée de MM. Roger Poirier, André Larue, Roland Handfield et Rocco Luccisano, a décidé de réclamer l'ouverture de toutes les boîtes de scrutin.

La raison majeure invoquée pour formuler cette demande est le nombre considérable de bulletins annulés ou rejetés. Au total, plus de 1,500 bulletins auraient été mis de côté.

Ces candidats, qui ont dû se contenter de la troisième position "au fil d'arrivée", sauf M. Roger Poirier qui s'est classé deuxième, ont formulé une demande officielle au président d'élection, Me Robert Bouchard, greffier de la ville de Montréal.

MM. Poirier, Larue, Handfield et Luccisano veulent aussi vérifier à la loupe les listes d'électeurs, car ils doutent de la qualification de certains électeurs. Selon eux, plusieurs immigrants non naturalisés canadiens auraient voté.

L'équipe des "Vrais résidants", à près de deux ans des prochaines élections municipales prévues pour 1970 à Montréal, a aussi annoncé que les mêmes candidats brigueront les suffrages à nouveau lors de ce scrutin général à travers la métropole.

De son côté, M. Léopold Lavoie, élu au siège no 4 par une majorité de seulement 89 voix, s'est déclaré prêt à collaborer avec l'administration montréalaise, même si le tandem Drapeau-Saulnier avait appuyé le candidat qui lui a donné le plus de fil à retordre, M. Pierre Bégin, président du Comité d'épuration et âme dirigeante du mouvement d'annexion de Saint-Michel à Montréal.

"Je ne suis contre personne, a précisé M. Lavoie. Je suis prêt à collaborer dans la mesure où les problèmes de transition seront réglés. J'ai confiance dans le dialogue, la compréhension et la négociation."

Recomptage ?

Pour sa part, l'un des candidats élus du Comité d'épuration, M. Nicola Ciamarra, le vainqueur principal de l'élection puisqu'il n'a pas cessé de conserver la tête du peloton, a déjà annoncé à l'issue du scrutin qu'un recomptage sera réclamé, dans l'espoir de faire élire M. Bégin.

C'est demain seulement que l'on connaîtra la décision officielle de l'organisme au sujet du recomptage possible.

Entre-temps, les candidats continuent de s'interroger à la fois sur le très grand nombre de bulletins annulés ou rejetés proportionnellement au faible pourcentage du vote ainsi que sur les trois sièges dont aucun résultat du vote n'a été donné.

C'est dans quelques heures que toute la lumière devrait être faite.

Les trois nouveaux élus siégeront comme indépendants au conseil

par Raymond MASSE

Interrogé hier, à l'hôtel de ville de Montréal, en l'absence du maire Jean Drapeau qui est actuellement en Europe, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, a nié la rumeur selon laquelle les trois candidats — il y en avait quatre — élus dimanche sous la bannière du Comité d'épuration de Saint-Michel comme conseillers du nouveau district de Saint-Michel-Nord aient été acceptés, le soir de l'élection partielle, au sein du Parti civique de Montréal.

Autrement dit, MM. Nicola Ciamarra (siège no 1), Aimé Sauvé (siège no 2) et Ernest Roussille (siège no 3) siégeront comme indépendants, tout comme M. Léopold Lavoie, ancien conseiller municipal de l'ancienne ville de Saint-Michel et ancien candidat à la mairie de cette même ancienne agglomération de banlieue.

M. Saulnier a ajouté que les quatre élus dans le nouveau district de Saint-Michel-Nord seront bien accueillis au conseil municipal de Montréal.

"Nous travaillerons ensemble au bien-être et à la prospérité des citoyens du nouveau district de Saint-Michel-Nord", a précisé M. Saulnier.

On comprend d'autre part que les trois conseillers élus dimanche avec l'appui de MM. Jean Drapeau et Lucien Saulnier, respectivement chef fondateur et "deuxième pilier" du PCM, ne seraient admis au sein de ce dernier groupement fondé en 1960 que lors des prochaines élections municipales qui doivent avoir normalement lieu en octobre 1970.

Le conseil municipal de Montréal est ainsi sur le point de compter 52 conseillers. Quarante-trois d'entre eux sont membres du PCM. Officiellement! Et il y aura neuf indépendants, soit: MM. Frank Hanley, Albert Colette et Gérard Loiselle (tous trois du district de Sainte-Anne), Fernand Alie (district de Saint-Louis), John Lynch-Staunton (district de Côte-des-Neiges) et, depuis dimanche, MM. Nicola Ciamarra, Aimé Sauvé, Ernest Roussile et Léopold Lavoie.

Dès hier ("lendemain du scrutin"), Me Robert Bouchard, président général de l'élection, a donné avis aux 21 candidats, par lettre recommandée, qu'il procédera, à compter de 11 h. demain matin, à "l'addition définitive des votes donnés à chaque candidat".

Me Bouchard procédera selon les stipulations de la charte.

Il constatera et additionnera le nombre de votes donnés à chaque candidat, en présence du secrétaire de l'élection, M. Vincent Chené, et d'un autre témoin ainsi que des candidats ou de leurs représentants autorisés.

Pour faire cette addition, le président de l'élection n'est pas obligé d'ouvrir les boîtes et il peut se fonder uniquement sur les doubles de rele-

Voir INDEPENDANTS, page 6

Contestation, disqualification, tutelle

40 procédures judiciaires en un an sur le seul cas de Pointe-aux-Trembles

par Claude MASSON

S'il est vrai que la justice doit suivre son cours, il est aussi vrai que les procédures judiciaires requises pour parvenir aux fins recherchées sont à la fois nombreuses, coûteuses et parfois exaspérantes pour les personnes en cause.

Un "petit jeu de compilation" révèle qu'en une seule année bien comptée, de 40 à 50 procédures judiciaires ont été prises dans le cas de Pointe-aux-Trembles.

Le relevé a été fait à compter du 9 novembre 1967, alors que les premières requêtes ont été produites pour demander un recomptage judiciaire à la suite des fameuses élections municipales qui avaient eu lieu trois jours plus tôt et avaient reporté au pouvoir le maire Louis-Philippe Saint-Pierre et quatre de ses coéquipiers. Les cinq élus ont par la suite été disqualifiés mais le jugement rendu en première instance a été porté en appel. Il est donc à prévoir encore quelques autres procédures au cours des prochains mois.

Des procédures ont été prises de la part de la Commission municipale du Québec pour faire placer la ville de Pointe-aux-Trembles sous sa tutelle. Il a donc fallu signifier la requête à ce sujet, la présenter au tribunal et recevoir le jugement qui a accordé la tutelle réclamée.

De la part du candidat défait à la mairie, M. Jean Langelier, qui a contesté le scrutin, les procédures ont été beaucoup plus nombreuses.

Voici un relevé de ces procédures:

LE RECOMPTAGE

9 novembre 1967 : production des requêtes pour recomptage judiciaire;

10 novembre: fixation de la date du recomptage judiciaire;

14-15 novembre: dépouillement du scrutin et recomptage judiciaire;

CONTESTATION

24 novembre 1967 : Emission des brefs d'assignation et déclaration;

27 novembre: Comparution des défendeurs;

30 novembre: Requête pour mode spécial de signification.

4 décembre: Requête des défendeurs pour obtention de détails; inscription en droit par le défendeur;

11 décembre: Remise au 13 décembre des requêtes pour détails et des inscriptions en droit;

13 décembre: Remise au 18 décembre;

18 décembre: Audition des requêtes et des inscriptions en droit;

18 janvier 1968: Audition des requêtes et des inscriptions en droit;

13 février: Jugements rejetant les requêtes pour détails et les inscriptions en droit totales;

14 février: Enregistrement d'un défaut de produire les défenses et signification d'inscriptions en partie;

19 février: Signification des défenses des défendeurs;

21 février: Rejet des inscriptions ex-parte, vu la production des défenses;

ENQUETE

22 février 1968 : Inscriptions pour enquête audition au mérite;

26 février: Motion pour fixer une date d'enquête et d'audition;

29 février: Audition sur requêtes des défendeurs pour mise en cause de André-Jean Letendre, le président des élections;

6 mars: Fixation de la date d'ouverture de l'enquête au 16 avril;

16 avril: Ouverture de l'enquête; motion pour réunion des cinq actions;

17 avril: Audition sur la motion pour réunion d'actions et sur les requêtes pour mise en cause de A.-J. Letendre; jugement accueillant la réunion d'actions et rejetant la demande de la mise en cause de A.-J. Letendre;

Voir PROCEDURES, page 6

Trouvé pendu dans sa cellule

René Gaudet, âgé de 30 ans, condamné, l'an dernier, à 15 ans de pénitencier pour vols à main armée, a été trouvé pendu, vers 6 h. 40 hier soir, dans sa cellule du pénitencier de Sant-Vincent-de-Paul. Gaudet avait été appréhendé, le 21 novembre 1967, quelques instants après avoir perpétré un hold-up dans une succursale du nord de la métropole de la Banque Canadienne Nationale. Au moment de son arrestation, Gaudet, qui venait à peine d'être libéré de prison après avoir purgé une peine de six ans pour vol à main armée et vol avec effraction, était accompagné d'un autre récidiviste évadé du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

Un autre greffé du coeur est mort

Le quatrième récipiendaire d'une greffe du coeur à Montréal, M. Edouard Desrivières, âgé de 51 ans, est mort tôt hier à l'Institut de cardiologie. Selon un porte-parole de l'hôpital, M. Desrivières a succombé à une infection causée par le zona (une maladie de peau) ainsi qu'à une infection rénale.

Le porte-parole a ajouté que la mort de M. Desrivières n'est en aucune façon due à un rejet de l'organe greffé.

La mort de M. Desrivières suit de deux jours celle du deuxième greffé de Montréal, M. Gaétan Paris, qui a succombé samedi dernier à la suite d'une indigestion.

M. Desrivières avait été opéré le 26 septembre et n'avait pas encore obtenu son congé de l'Institut de cardiologie. Il n'occupait plus cependant une chambre stérile.

Le décès de M. Desrivières porte à quatre le nombre des patients qui n'ont pas pu survivre à la greffe du coeur à Montréal, où l'on a pratiqué en tout 10 transplantations.

Depuis 1963, M. Desrivières avait subi trois thromboses sérieuses et au moment de l'intervention du Dr Pierre Grondin, deux de ses trois artères coronariennes étaient complètement obstruées, tandis que la troisième ne fournissait qu'un rendement de 20 pour cent.

Le patient avait reçu le coeur de M. Jacques Boudreault, 19 ans, du Cap-de-la-Madeleine, qui était mort à la suite d'un accident.

M. Desrivières était père de trois filles, âgées de 12, 16 et 20 ans.

Les quatre premiers greffés de l'Institut de cardiologie sont maintenant morts. Il s'agit de MM. Albert Murphy, Gaétan Paris, Elie Zaor et enfin M. Edouard Desrivières.

M. Rosario Brien, 58 ans, le cinquième greffé du coeur au Canada devient maintenant le récipiendaire qui a survécu le plus longtemps après l'opération. Il a été opéré le 30 septembre.

L'Espagne et la RAU participeront à Terre des hommes '69

Deux autres pays, l'Espagne et la République arabe unie, ont annoncé leur participation à Terre des hommes 1969.

A Madrid, c'est le ministre espagnol de l'Information et du Tourisme, M. Manuel Fraga Iribarne, qui a communiqué la décision, à la suite d'un entretien avec le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et le directeur de Terre des hommes, M. Guy Huot. Certaines circonstances avaient empêché l'Espagne de participer à l'Expo 67 de même qu'à Terre des hommes en 1968.

Un autre pays, la République arabe unie, vient de faire part de sa décision d'assurer sa participation renouvelée à l'exposition permanente Terre des hommes pour 1969. Une lettre en ce sens a été envoyée au maire par l'ambassadeur de la RAU à Ottawa, M. Mohamed Choucri.

D'autre part, à la suite des entretiens du maire de Montréal à Budapest au sujet de la participation possible de la Hongrie, une mission hongroise, déléguée par la Commission nationale des expositions de la Hongrie, est présentement à Montréal et a eu hier des entretiens avec le directeur adjoint de Terre des hommes, M. Jean-Guy Desjardins.

En rapport avec la participation espagnole, une mission semblable arrivera à Montréal mercredi de la semaine prochaine.

AVIS
Vente de près de 2,000 bandes 'OUVERTE 7 PCS' achetées d'un détaillant réputé de Montréal. — RABAIS VERITABLES.
PROFITEZ-EN
QUANTITE LIMITEE
7865, Saint-Hubert
276-2685
STATIONNEMENT GRATUIT
LUN., MAR., MER., JUSQU'A 18 HRES
JEU. ET VEN. JUSQU'A 21 H.
SAM. JUSQU'A MIDI
Tape-cité
(une division de André Radio Service Ltée)

DEPUIS 1908
Geo. Tanguay & Fils, Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
4489 PAPINEAU, MONTRÉAL, TÉL. 527-4161
Georges Tanguay, président — Maurice Tanguay, C. d'A.A.
Paul Tanguay, C. d'A.A. — Paul Galipeau, C. d'A.A.,F.I.I.C.
Ronald Lippé, C. d'A.A. — Jacques Berry, C. d'A.A.
Henri Chartrand, C. d'A.A. — Gérard Gaumont, C. d'A.A.
Alphonse LeBoeuf, C. d'A.A. — Marc Savard, C. d'A.A.
Maurice Hayman, C. d'A.A. — Jean Desroches, C. d'A.A.
Jacques Hébert, C. d'A.A. — Pierre Groulx, C. d'A.Ass.

CHECK

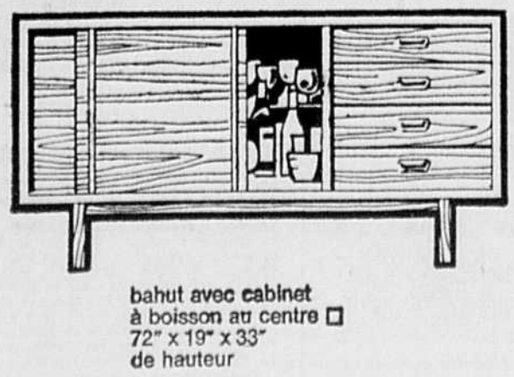

bahut avec cabinet à boisson au centre
72" x 19" x 33" de hauteur
A.FORGET INC
6725 boul. saint-laurent, tél.: 274-5568
ouvert les jeudi et vendredi soirs
stationnement gratuit à l'arrière du magasin

6741, rue ST-HUBERT
PAUL E. TALBOT O.D.
OPTOMETRISTE
HEURES de BUREAU
LUNDI au JEUDI: 9 à 6 h.
VENDREDI: 9 à 9 h.
SAMEDI: 9 à 1 h.
272-7611
272-7616

MACHINE à ADDITIONNER
UNDERWOOD — OLIVETTI PRIMA 20
Additionne, soustrait et multiplie au moyen d'un système simplifié d'additions répétées. Donne une preuve imprimée des calculs effectués, indiquant les totaux et totaux partiels en rouge. Les soldes sont effectués automatiquement et signalés sur un index spécial. Indicateur de colonnes (jusqu'à 10 chiffres à la composition) et levier de correction pour assurer la précision des chiffres composés. Les numéros de code peuvent être imprimés sans que les calculs ne soient affectés. Conception simplifiée du clavier à dix touches.
Prix ord. $109.50
SPECIAL PILON
$88.50

Modèle électrique QUANTA 20 Prix ord. $189.50 $151.50
PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU
• 750 BEA
• 8359 ST-L
• SIEGE SOCI
• 800 MONT-ROYAL E., 524-3081
• 851 DECARIE, 748-7961
ST-JACQUES, 842-4171
5830 AVENUE ANDOVER, 342-9400

EPARGNEZ DES DOLLARS • EPARGNEZ DES DOLLARS
NOUVEAUX BAS PRIX
VALEUR EXEMPLAIRE
POLARA 500, 1968
HARDTOP 2 PORTIERES

MAINTENANT SEULEMENT $2995
MUNIE DE :
• automatique
• V-8 de 318 po. cu.
• direction assistée
• freins assistés
• toit de vinyle
• pneus blancs
• couvre-roues
• radio à poussoirs
TRANS-ISLAND MOTORS LTD.
5400, boul. DECARIE — 488-9171
EPARGNEZ DES DOLLARS • EPARGNEZ DES DOLLARS

photo René Picard, LA PRESSE

Butin volé récupéré dans sa presque totalité

La presque totalité du butin volé dans un camion en stationnement à l'intersection du boulevard de Maisonneuve et de la rue Clark, comprenant des manteaux de fourrure pour dames d'une valeur de $12,000, a été retrouvé, vers 6 h. hier soir, par des détectives du poste no 4, dans un logement de Pointe-aux-Trembles. Le vol avait été perpétré le 15 novembre dernier et, deux jours plus tard, le camion, vidé de son contenu, devait être retrouvé sous le boulevard Métropolitain, près de la 24e Avenue, dans le nouveau quartier Saint-Michel. L'enquête était menée par le lieutenant-détective Adrien Larose, assisté des sergents-détectives Paul Lauzon, Philippe Poliquin et Maurice Jacques.

PROCEDURES

SUITE DE LA PAGE 3

18 avril: Signification d'une inscription en appel par le défendeur du jugement rejetant la requête pour mise en cause;

19 avril : Signification par le demandeur d'une requête pour continuation de l'enquête malgré l'inscription en appel; requête du défendeur pour augmentation des cautionnements fournis par les demandeurs;

16 mai: dernière journée d'audition;

JUGEMENT

14 juin 1968: Jugement annulant l'élection et disqualifiant les défendeurs;

17 juin: Inscription en appel dans chacune des cinq causes;

18 juin: Comparution des parties en appel;

10 juillet: Requêtes des appelants pour réunion de dossiers conjoints;

12 juillet : Jugement accordant en partie les requêtes;

19 août: Signification aux appelants d'une requête pour rejet d'appel, vu l'expiration des délais, présentable à l'ouverture du terme le 16 septembre;

16 septembre: Remise des requêtes pour rejet d'appel au 15 octobre.

19 septembre: Requête des appelants pour être dispensés de reproduire certains exhibits;

24 septembre : Jugement accueillant en partie ces requêtes;

15 octobre: Remise des requêtes pour rejet d'appel au 28 octobre;

28 octobre : Autre remise au 11 novembre ;

7 novembre : Signification par les intimés de nouvelles requêtes pour rejet d'appel, pour motifs additionnels, et subsidiairement pour fixation d'une date d'audition au cours du terme de novembre;

11 novembre: Remise de toutes les requêtes pour rejet d'appel au terme de janvier 1969 de la Cour d'appel.

En janvier 1969, la Cour d'appel aura à fixer une date pour l'audition des appels du maire et des quatre conseillers disqualifiés.

Hausse de la valeur des permis de construction en novembre

par Raymond MASSE

Hausse remarquable de la valeur des permis de construction, à Montréal même, en novembre, comparativement aux statistiques de novembre 1967 !

Au fait, la valeur totale des permis de construction approuvés à l'hôtel de ville de la métropole en novembre a atteint $11,362,075, cependant que la valeur totale des permis accordés durant le mois correspondant de 1967 avait été de $7,657,495.

D'où une augmentation de $3,704,580.

La valeur totale des permis de construction au cours des 11 premiers mois de l'année qui s'achève se chiffre par $145,426,415, soit une augmentation de $13,028,565, comparativement au grand total de $132,397,850 durant la période correspondante de 1967.

Quant à la valeur totale de $11,362,075 (novembre dernier), on y compte $9,202,650 concernant de "nouveaux bâtiments", puis $2,159,425 concernant des "réparations" et des "modifications".

Quant à la valeur totale de $7,657,495 enregistrée en novembre de l'an dernier, on y comptait $5,149,750 relativement à de "nouveaux bâtiments", puis $2,507,745 relativement aux "réparations" et aux "modifications".

C'est ce qui ressort particulièrement de statistiques obtenues hier de M. Paul-Emile Lespérance, directeur du Service des permis et inspections de la ville de Montréal.

On ne compte toutefois, en novembre 1968, que deux permis de $1,000,000 ou plus : soit le permis ($1 million) accordé à Lesnick, Schmerer Associates, 110 logements, 19 étages, rue Mackay, entre la rue Sherbrooke et le boul. de Maisonneuve, ainsi que le permis ($3 millions) accordé à F.D.L., 306 logements, aussi 19 étages, rue Sherbrooke, entre la rue Saint-Dominique et l'avenue Coloniale.

Il y a eu 375 permis le mois dernier, comparativement à 431 en novembre 1967, puis 3,796 permis durant les 11 premiers mois derniers, comparativement à 3,247 durant la période correspondante de l'an dernier.

Les permis émis au cours du mois de novembre doivent fournir 951 logements, dont 942 provenant de nouveaux bâtiments, et neuf de bâtiments modifiés.

Quant aux permis approuvés en novembre 1967, ils devaient permettre de fournir 495 nouvant provenir de nouveaux bâvant provenir de nouveaux bâtiments, puis 16 de bâtiments modifiés.

Enfin, les 3,796 permis approuvés depuis janvier doivent fournir 7,182 nouveaux logements. Et les 3,247 permis durant les 11 premiers mois de 1967 devaient en fournir 6,541.

La concrétisation d'un rêve de $1 million

Le chantier du tunnel Lacordaire sera inauguré à la fin de décembre

par Florian BERNARD

Après plus de trois ans de pourparlers et d'efforts communs, les municipalités de Montréal-Nord et de Saint-Léonard ont réussi à concrétiser un vieux rêve, celui de construire un tunnel qui permettra l'ouverture du boulevard Lacordaire, à la hauteur de la voie ferrée des Chemins de fer nationaux, aux limites des deux villes.

L'ingénieur de la municipalité de Saint-Léonard a déclaré hier, à LA PRESSE, que les travaux, dont le coût global est estimé à $1 million, débuteront à la fin de décembre ou au début de janvier. Les soumissions, faisant suite au récent appel d'offres, seront ouvertes jeudi dans les bureaux des Chemins de fer nationaux.

Saint-Léonard et Montréal-Nord assumeront conjointement le coût des travaux. Les contribuables de Montréal-Nord verseront 70 p. 100 des frais, tandis que ceux de Saint-Léonard verseront le reste, c'est-à-dire 30 p. 100.

Les deux municipalités poursuivent leurs pourparlers avec les autorités des Chemins de fer nationaux en vue de faire absorber une partie des coûts par cette compagnie. Toutefois, ces pourparlers ne retarderont en rien l'inauguration du chantier et la réalisation du projet.

La construction du tunnel Lacordaire représente un rare exemple de collaboration intermunicipale dans le domaine des travaux publics. C'est l'opinion exprimée à maintes reprises par les maires des deux municipalités.

Par la rectification des frontières, Montréal-Nord cède 2,500,000 pieds carrés de terrain à Saint-Léonard, soit tout l'espace situé au sud de la voie ferrée. En contrepartie, Saint-Léonard remet à la ville voisine quelque 61,000 pieds carrés dont elle est propriétaire au nord de la voie ferrée. Pour les deux municipalités, ces acquisitions sont à la fois utiles et importantes.

L'ouverture de la rue Pascal-Gagnon, au coût de $100,000, à la charge complète de Saint-Léonard, s'inscrit dans ce projet.

Ces travaux ont été faits l'hiver dernier et au printemps. La rue s'ouvre depuis le boulevard Henri-Bourassa, au nord, jusqu'à la rue Bombardier, à l'est.

Quant aux approches du tunnel Lacordaire, elles sont à la charge des municipalités concernées.

Les pourparlers qui ont abouti à la réalisation de ce projet remontent à plus de trois ans. C'est toutefois le 26 février dernier qu'une entente finale était intervenue. Les deux villes s'étaient alors entendues quant au coût des travaux et à leur financement. Elles avaient également donné l'assurance que les appels d'offres seraient lancés avant la fin de l'année.

Il n'est pas poli d'insister

L'ANCIENNE-LORETTE — Un individu qui convoitait la recette du Château Nancy, au 1551, Route nationale, à L'Ancienne-Lorette, dans la banlieue de Québec, a pris la poudre d'escampette les mains vides, vers 3 h. samedi matin.

Apparemment éméché, le bandit s'est approché du préposé à la réception en pointant sous son veston un semblant de révolver. Nullement impressionné, l'employé a actionné la sonnerie d'alarme tout en faisant mine de vouloir sauter sur l'individu, qui, n'en demandant pas davantage, s'est alors enfui, pensant sans doute qu'il n'est pas poli d'insister.

L'enquête a été confiée au caporal Adrien Drolet, de la Sûreté municipale de L'Ancienne-Lorette et, semble-t-il, l'arrestation du bandit ne saurait tarder, la police ayant son signalement.

INDEPENDANTS

SUITE DE LA PAGE 3

vés qui lui ont été fournis dimanche soir.

Me Bouchard sera toutefois tenu d'ouvrir les boîtes et de faire l'addition d'après les doubles de relevés qui s'y trouvent, si les candidats le lui demandent, par écrit, "avant le temps fixé pour l'addition des votes".

S'il arrive qu'un candidat n'est pas alors encore satisfait, il peut demander un recomptage judiciaire (devant la Cour provinciale).

Dans un tel cas, cette requête doit être signifiée, avant 5 h. vendredi soir, à celui qui semblera jusque-là être le vainqueur. Cette requête devra être entendue et décidée par la cour, samedi au plus tard. Puis, si le juge décide qu'il doit y avoir recomptage judiciaire, il doit en avertir le président de l'élection avant 7 h. samedi soir.

Pourriez-vous honorer vos versements mensuels si votre revenu venait à manquer?

Si un jour vous êtes privé de votre salaire à cause d'une maladie sérieuse ou d'un accident, que vous arrivera-t-il à vous et à votre famille? Aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes encouragés à acheter à crédit. À l'instar du Canadien moyen, vous faites peut-être des paiements à "termes faciles" sur votre maison, votre automobile et toutes sortes d'objets qui vous rendent la vie agréable.
Aussi longtemps que vous travaillez, vous pouvez facilement faire face à vos obligations, mais si votre revenu venait à manquer, que feriez-vous? Changeriez-vous vos habitudes de vie?
Rien ne vous garantit que vous pourrez toujours travailler. Toutefois, si vous êtes retenu à la maison par la maladie ou un accident, la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers peut vous garantir un revenu régulier mensuel... mois après mois... d'année en année.
Communiquez avec le représentant de la Manufacturers. Il vous aidera à préparer un plan conforme à vos besoins. Ce plan est garanti renouvelable jusqu'à l'âge de 65 ans et ne peut être ni modifié, ni annulé par la Compagnie, au cours des années, quel que soit votre état de santé. Le coût en est raisonnable. La sécurité financière de votre famille l'exige.

S. R. St-Jean
Représentant
MONTREAL
Tél: 381-9101

Roger P. Tartre
Représentant
MONTREAL
Tél: 875-5540

G. A. Adjemian
Représentant
MONTRÉAL
Tél: 875-5540

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
MANUFACTURERS

301F-68

MAINTENANT, PIED COMPLET!

des bas élastiques qui ont l'apparence des bas de nylon véritables

Les bas élastiques avec pied complet de Bauer & Black sont si diaphanes que vous pouvez les porter sans avoir à les recouvrir.

Les talons et les bouts extensibles ne se replient pas et ne serrent pas le pied. Très légers, frais, nylon extensible de 2 façons.

$13.95 à $21.95

PHARMACIES
SARRAZIN & CHOQUETTE
921 EST, STE-CATHERINE, 842-9622
6511, ST-HUBERT, 272-8233
CHEZ DUPUIS, 842-5151
ST-DENIS ET MONT-ROYAL, 844-1711

TOUT SAVOIR SUR LE COGNAC

Reportage réalisé par Rémy Martin, chapitre 1

LE DOMAINE DE RÉMY MARTIN

Le cognac : du vin, du chêne et de la patience

Le cognac provient de la distillation d'un vin. Mais sa saveur ne vient pas du vin seul : elle est complétée par le goût du **chêne**, au contact duquel se trouve le cognac qui vieillit en fûts. Vins et chênes proviennent de régions bien précises : nous ne parlerons aujourd'hui que des premiers.

La carte de France, ci-contre, montre d'où doivent provenir les vins pour que leur distillat soit appelé **cognac :** la loi française a été large, et la zone est grande !

Mais ce qui intéresse Rémy Martin, ce sont, au coeur de cette zone, deux plus petites régions appelées les **Champagnes** — terme très répandu en France — et dont l'ensemble constitue la "Champagne" de Cognac.

La seconde carte situe ces deux Champagnes; la Petite et la Grande... qui est contenue dans la première. Car **petit** ou **grand** ne se réfère pas ici aux kilomètres carrés, mais à la hiérarchie des qualités de vins produites, les meilleures du cognac.

Rémy Martin 40 kilomètres carrés

Rémy Martin exerce les deux activités fondamentales du cognac : à l'origine producteur, il ajoute à ses vignes celles d'autres producteurs liés à lui par contrat et qui lui fournissent leur récolte. Mariant ainsi de nombreux terroirs différents, qu'il élève durant de nombreuses années, il s'est fait négociant pour les offrir aux consommateurs amateurs de qualité. L'ensemble de ces vignes, toutes situées en Grande et en Petite Champagnes, représente 4000 hectares, ou 40 kilomètres carrés : la même surface qu'une bande d'un kilomètre de large, qui irait de Québec à Ste-Anne-de-Beaupré.

La fine champagne : un subtil mélange

A proximité immédiate de la ville de Cognac, qui donna son nom à l'eau-de-vie de toute la région, et au coeur de celle-ci, la **Grande Champagne,** qui se traverse à pied, dans sa largeur, en quelques heures, produit les cognacs les plus puissants et les plus bouquetés. Mais ces cognacs ont besoin qu'on ajoute à leur puissance une certaine légèreté. C'est pourquoi, mariés à ceux de la Petite Champagne — dont les points extrêmes sont éloignés de quelque 45 kilomètres — une grande journée de marche — ils donnent le meilleur cognac : la **Fine Champagne.** Cette appellation strictement codifiée par la loi ne s'applique qu'au cognac provenant de la "Champagne" de Cognac, c'est-à-dire de ses deux crus, avec un minimum de 50% de Grande Champagne.

Pour obtenir le bouquet qui caractérise sa marque, Rémy Martin sélectionne et mélange plusieurs types de cognacs choisis à l'intérieur même des "Champagnes".

Des marques et non des crus

C'est d'ailleurs une caractéristique du cognac : aucun vin de Charente n'est parfait ; et son eau-de-vie non plus. Aussi, pour être équilibré, un cognac doit provenir d'une association de plusieurs eaux-de-vie, de provenances différentes au sein des régions délimitées.

C'est pourquoi il ne se vend pas sous l'égide d'un **cru** — comme les vins de Bordeaux, par exemple — mais sous le drapeau d'une **marque.** Cela explique aussi pourquoi l'image d'Epinal du "petit producteur qui fait tout lui-même" est fausse : au départ d'une seule vigne, on ne fait pas le meilleur des cognacs; pas même au départ d'un très grand domaine...

C'est aussi pourquoi il existe, dans la région, deux professions différentes : le **producteur,** vigneron qui distille souvent son vin lui-même ; et le **négociant,** achetant et assemblant les crus, pour réaliser, malgré les différences entre récoltes, un goût constant, celui de sa marque.

De l'argent qui dort... et qui coûte

Au sortir de l'alambic, le cognac est limpide comme de l'eau. Son alcool, trop jeune, est agressif. Pour ajouter à son titre de **Fine Champagne** celui de **VSOP** — qualifiant non plus la provenance, mais la lente maturation du produit — Rémy Martin loge ses eaux-de-vie dans des fûts de chêne. La Fine Champagne y vieillit, y acquiert son moelleux et y trouve sa couleur.

Nous reparlerons dans d'autres reportages de ces chênes, choisis sur pied, et du lent processus de la maturation. Pour l'heure, nous ne citerons que la conséquence du vieillissement sur le domaine de Rémy Martin : ses nombreux "chais", immenses bâtiments en pleine campagne, où le cognac dort dans d'innombrables fûts de 350 litres.

Pour produire un cognac vieux, appelé V.S.O.P. — et Rémy Martin n'élève que cette qualité — la **législation française** impose un vieillissement des eaux-de-vie en fûts pendant des **années.** On imagine alors les stocks nécessaires. Pour l'analyste économique, détenir et entretenir un stock équivalant à plusieurs années de chiffre d'affaires est une aberration. Et pourtant...

Rémy Martin détient dans ses "chais" de quoi remplir **30 millions** de bouteilles normales. On imagine les problèmes de financement que cela représente. Et on comprend mieux le prix de la marchandise, constitué non seulement par la matière première, mais encore par l'évaporation... et les intérêts ! (à suivre)

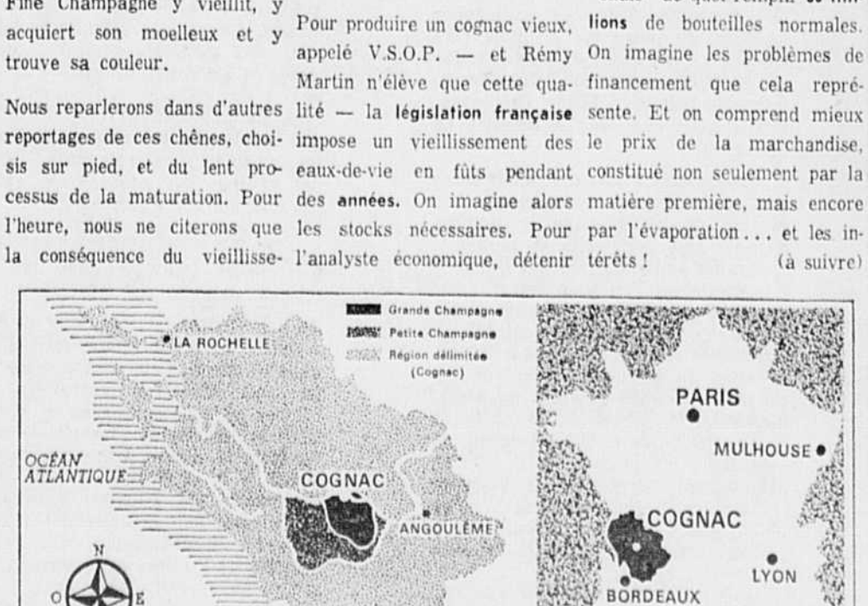

Paris: Laflamme lance un appel assorti d'un avertissement

par Pierre Saint-Germain
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Selon un communiqué officiel, tout va bien à la deuxième réunion de l'Association interparlementaire France-Canada qui s'est ouverte à huis clos hier matin à Paris.

Mais ce document ne fait pas état de l'appel, assorti d'un avertissement, lancé à la France par M. Ovide Laflammeè député libéral de Montmorency, chef de la délégation canadienne.

Prenant la parole au début de la réunion, M) Laflamme a en effet déclaré en substance: le Canada souhaite vivement que la France aide au développement de la culture française chez nous, mais il veut s'assurer que cette aide bénéficie à tous les francophones et ne contribue pas à semer la division, comme l'a souligné le premier ministre, M. Trudeau.

Le communiqué, rendu public hier soir, précise qu'"un large débat a montré l'intérêt qui s'attachait au développement des relations de tous ordres, entre la République française et toutes les provinces canadiennes à travers le gouvernement fédéral". Le document ajoute qu'une large unanimité s'est faite sur la nécessité d'une revalorisation du fait français et du nécessaire renforcement de la francophonie à travers le monde".

Le communiqué souligne par ailleurs : "C'est en se réjouissant de l'établissement des liens particuliers avec le Québec pour un meilleur service des idées définies que les parlementaires fédéraux canadiens et français ont conclu cette première partie de leurs travaux." A la fin du texte officiel, il est dit que les parlementaires des deux pays ont émis le voeu que tous les habitants des provinces canadiennes puissent bénéficier de ces efforts en faveur du biculturalisme et du bilinguisme mis en oeuvre au Canada.

Même si le communiqué fait abstraction des graves divergences qui existent entre Ottawa et Paris au sujet du Québec, les parlementaires canadiens et français estiment que les travaux d'hier ont été francs et fructueux. Cependant, tout indique que ces échanges de vues ne modifieront en rien les rapports privilégiés que le gouvernement français entretient avec celui du Québec.

Le gouvernement d'Ottawa, a rappelé en privé un membre (libéral) de la délégation canadienne, ne reconnait pas au Québec la souveraineté internationale même en matière de culture et d'éducation. Il s'oppose par conséquent à ce qu'un Etat étranger, quel qu'il soit, considère le Québec comme un interlocuteur valable sans l'accord des autorités fédérales.

Aujourd'hui, la question des satellites de télécommunications figure à l'ordre du jour de la séance de l'Association interparlementaire France-Canada, à l'Assemblée nationale. Selon les observateurs, il se peut que des dissensions se manifestent à ce sujet. Paris, souligne-t-on, n'entend pas abandonner le projet de satellite culturel franco-québécois, sauf bien entendu si le Québec décidait d'y renoncer. La France serait toutefois disposée, apprend-on de bonne source, à examiner avec Ottawa un projet de coopération touchant les satellites scientifiques.

Du côté canadien, on se contente de dire qu'un satellite bilingue sera au service du pays avant l'éventuel satellite franco-québécois et qu'il se posera, pour ce dernier, des problèmes d'attribution de fréquence, si jamais le projet est réalisé.

Avant d'exposer son point de vue sur les satellites, la délégation canadienne visite, ce matin, le centre national d'études spatiales, à Bretigny-sur-Orge, non loin de Paris. Les autres points à l'ordre du jour de mardi portent sur les échanges commerciaux et les investissements au Canada.

Hier soir, le secrétaire général de la section française de l'association, M. Lucien Neuwirth, questeur de l'Assemblée nationale, a offert une réception en l'honneur des parlementaires des deux pays. La délégation canadienne a ensuite assisté, à l'Opéra, à un spectacle de ballet dont la vedette était le célèbre Noureyev.

M. Laflamme

Prenant la parole devant ses collègues canadiens et français, dans une des salles de l'Assemblée nationale, le chef de la délégation parlementaire fédérale a déclaré au début de son intervention: "Nous avons accepté de venir vous rencontrer parce que nous attachons la plus haute importance à ces rencontres de parlementaires."

Le député de Montmorency a fait état des "transformations profondes amorcées au Canada il y a quelques années et accentuées aujourd'hui".

Il a aussitôt ajouté: "Le Canada, dans la recherche de son identité propre, est profondément uni. L'unité nationale, dans la diversité de nos deux groupements culturels, français et anglais, demeure le souci majeur de tous nos parlementaires canadiens parce que nous savons que d'une part un Québec fort ne peut que travailler en ce sens et d'autre part assurer l'épanouissement culturel du Canada français. Il n'y a pas plus d'extrémistes chez nous qu'ailleurs."

M. Laflamme a fait remarquer "qu'il n'y a peut-être pas de pays au monde qui fait présentement, à l'intérieur de ses frontières, plus d'efforts que le Canada pour l'avancement du bilinguisme et de la francophonie". Il a bien précisé que "l'instrument majeur de progrès dans ce domaine veut être le gouvernement canadien".

Après avoir déclaré qu'il existe plus qu'en tout autre temps une volonté et un désir certains de plusieurs provinces à majorité anglophone de coopérer et d'assurer l'avancement du français chez elles, le chef de la délégation canadienne a poursuivi: "Le gouvernement canadien sous la direction de notre premier ministre actuel, travaille ardemment à la mise en oeuvre des recommandations du rapport de l'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme au Canada."

Ces recommandations vont sans doute, dans leur mise en application, créer chez certains esprits de la réticence, a signalé M. Laflamme, "mais nous avons la certitude qu'elles sont comprises, acceptées et souhaitées par la très grande majorité de tous les Canadiens".

"Nous croyons fermement que l'avenir du Québec est et doit être canadien", a assuré l'orateur, qui a enchaîné: "La préservation de l'entité canadienne est aussi précieuse au gouvernement canadien que l'identité française en France même."

La dualité culturelle française et anglaise est une garantie de notre identité propre et distincte des Américains, en même temps qu'une richesse unique qui nous permet des contacts précieux avec tous les pays du monde, a dit M. Laflamme.

En conclusion, il a estimé que les sujets d'étude de la réunion s'insèrent dans le cadre d'une coopération France-Canada. Rappelant que l'aide canadienne à la francophonie de par le monde s'est multipliée ces dernières années, il a souhaité la coordination des efforts des deux pays dans ce domaine.

Les travaux de la réunion de l'Association interparlementaire Canada-France se poursuivront jusqu'à jeudi à Paris.

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 10 HEURES
70 MAGASINS
SIMPSON
EATON
GALERIE INTÉRIEURE
STATIONNEMENT GRATUIT POUR 4000 AUTOMOBILES
CENTRE Fairview
POINTE-CLAIRE
ROUTE TRANSCANADIENNE SORTIE 15

Air Canada achète 10 aérobus

Air Canada projette de dépenser $175 millions pour l'achat de 10 réactés géants pour ses vols nord-américains, portant à $1,192,500,000 la valeur totale de réactés qu'elle a commandés.

La compagnie a annoncé hier qu'elle avait signé une proposition d'achat de 10 tri-réactés L-1011 d'une capacité de 270 passagers de la Lockheed Aircraft Corp.

Les six premiers appareils seront livrés en 1972 et seront suivis de quatre autres l'année suivante et du dernier en 1974.

Le plus gros appareil d'Air Canada est actuellement le DC-8 qui peut transporter 196 passagers. Le L-1011, conçu pour les trajets courts et moyens, a une vitesse de croisière de 565 mph, 15 milles de plus que les DC-8 et DC-9.

La compagnie possédera six types de réactés : le Douglas DC-8 et DC-9, le Boeing 747, le Lockheed L-1011 et deux nouveaux supersoniques, le Concorde et le Boeing 2707.

AVIS
LIQUIDATION
PEINTURES SIGNEES PAR DES PEINTRES EUROPEENS DE RENOMMEE.
ENCAN PUBLIC
VOIR VEZINA ENCANTEUR ENG.
PAGE 61

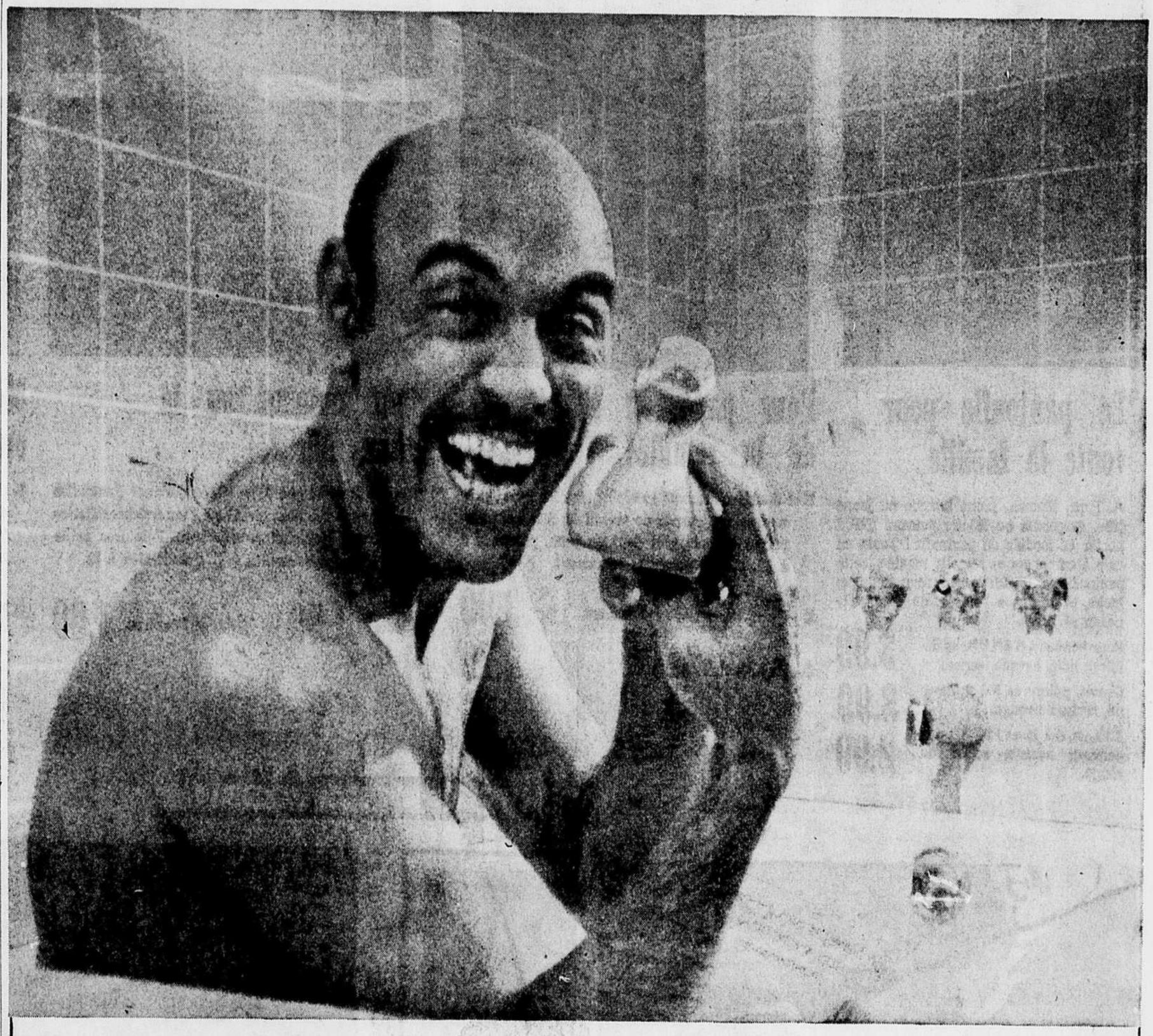

L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE
DANS LE DOMAINE DU MEUBLE
Voyez notre annonce dans "La Presse" de mercredi
BRAULT & MARTINEAU
DEMENAGE SES ENTREPOTS

Université de Montréal
"COMMISSION CONJOINTE DU CONSEIL ET DE L'ASSEMBLEE"

L'Université de Montréal vient de créer une Commission et lui a confié entre autres mandats ceux
a) d'étudier le rôle et la place de l'Université dans notre société;
b) 1) d'étudier le rôle et la place des professeurs, des étudiants prégradués et gradués, des organismes de direction, des services administratifs et techniques à l'intérieur de l'Université;
2) d'étudier les relations qui doivent exister entre ces différentes composantes de l'Université tant sur le plan académique qu'administratif et qui leur permettront de participer activement et entièrement à son développement.

La Commission invite tous les groupes ou individus qui le désirent à présenter un mémoire écrit à la Commission d'ici le 1er février 1969.

Ces mémoires a) doivent être dactylographiés et adressés comme suit :
Le Secrétaire de la Commission conjointe
Le Secrétariat général
L'Université de Montréal
C.P. 6128
Montréal (101)
b) doivent être soumis avant le 1er février 1969.

La Commission donnera en temps utile avis des séances publiques qu'elle tiendra.

Le président de la Commission conjointe,
Jules Deschênes

$2.99 (MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN) par mois... et vous avez de l'eau chaude à demande... même pour une armée

Appelez Esso: 935-5491–jour et nuit. Louez le chauffe-eau Aquathermic rapide...2 mois GRATIS!

Lorsque vous louez le chauffe-eau Aquathermic Esso, vous ne risquez plus d'être à court d'eau chaude. 8½ fois plus rapide que les chauffe-eau ordinaires, il fournit 30 gallons d'eau très chaude en 16 minutes.

Le maximum d'eau chaude à un prix minimum. Grâce au coût minime de l'huile, vous économisez tout en obtenant suffisamment d'eau chaude pour toute la famille. Le chauffe-eau Aquathermic Esso a été spécialement conçu pour utiliser avec le plus d'efficacité possible ce carburant bien de son temps qu'est l'huile légère. Comparez votre compte d'huile avec celui des autres sources de chaleur:

HUILE	GAZ	ÉLECTRICITÉ
$54.10 par an	$113.00 par an	$106.00 par an

Cette comparaison est basée sur le coût de chauffage de 100 gallons d'eau par jour, pendant un an, dans la région de Montréal. Source: Data Rates, 1er janvier 1968.

En louant maintenant—gratis 2 mois d'eau chaude! Il ne vous coûte que $2.99 par mois pour louer un chauffe-eau Aquathermic Esso raccordé à votre réservoir d'huile actuel. En le faisant installer maintenant, vous bénéficierez gratuitement de deux mois de location.

Appelez Esso dès maintenant—c'est ouvert 24 heures par jour: 935-5491

C'est vous qui décidez de la quantité d'eau chaude désirée... le chauffe-eau Aquathermic Esso exécute tous vos ordres sans fléchir. Voilà encore une bonne raison de dire: Qui s'y connaît exige Imperial, source des meilleurs produits pour le Confort au foyer.

Le chauffe-eau Aquathermic Esso 8½ FOIS PLUS RAPIDE

Pour un foyer de tout repos...
CONFORT AU FOYER
Esso

Ouverts tous les soirs jusqu'à 10 h.

MANUFACTURES LTÉE.
LaSalle
FACTORIES LTD.

SPÉCIAL TAILLES FORTES

2.27

DE CHAUDS VÊTEMENTS À BAS PRIX

2.66

CHAUDEMENT RECOMMANDÉS

Ces confortables vêtements de nuit vous tiendront bien au chaud durant tout l'hiver. Votre choix du modèle grand'mère, de la robe de nuit courte ou du pyjama deux pièces, à manches longues et pantalon long. Bonne confection, garniture dentelle et choix de motifs variés.

2.66

Obtenez tous vos cadeaux à meilleur compte chez LaSalle!

RÉDUCTIONS RADICALES

SUR MANTEAUX D'HIVER, FILLETTES

VALEURS JUSQU'À $29.95

Des valeurs-choc à ne pas manquer!

Un choix considérable de nos meilleurs modèles aux fins tissus laine, laine laminée, Simili-cuir Vistram. Certains manteaux garnis de collets agneau espagnol, chat sauvage ou peluche sosie de fourrure. Tous ont de chaudes doublures. Vaste choix de couleurs-mode. Tailles: 2-3x, 4-6x, 7-14.

$10. | $12.
$15. | $19.

CITÉ DE LASALLE 1277 BLVD SHEVCHENKO · PTE AUX TREMBLES 11950 SHERBROOKE E. · CENTRE-VILLE PALAIS DU COMMERCE · CREMAZIE 8965 ST. LAWRENCE · VILLERAY 7755 ST.-LAURENT · ROSEMOUNT 5680 IBERVILLE · ST-HENRI 3735 NOTRE-DAME O. · AHUNTSIC ANGLE FLEURY ET LAJEUNESSE

Heures d'affaires de décembre, région de Montréal - 9h. a.m. à 10h. p.m.

LONGUEUIL: 210 ST.JEAN Lundi au samedi 9 a.m. 10 p.m. · DORVAL S.-E. du Rond-Point · LACHINE 45 45th Avenue · PIERREFONDS 9006 Blvd Lalande · ST. VINCENT DE PAUL 4615 blvd Levesque · BOUCHERVILLE Centre d'Achats La Seigneurie

Demandes de permis pour de nouveaux postes de TV

OTTAWA (PC) — Des demandes de permis d'exploitation de nouveaux postes de télévision à Montréal ont été présentées à Toronto et à Montréal. Il s'agirait des premiers postes de très haute fréquence (UHF). La date limite pour ces demandes de permis avait été fixée à vendredi. Des audiences seront tenues à Ottawa, le 4 février, pour déterminer à qui on accordera ces permis. Quatre demandes ont été reçues par la CRTC, pour un permis de fréquence ultra-élevée, à Montréal.

M. Jack Tietolman, propriétaire du poste en langue française CKVL, de Verdun, a fait une nouvelle demande pour le poste 29, et également présenté antérieurement une demande pour le poste 14.

Niagara Television a présenté vendredi une demande pour les postes 23, en anglais, et 17, en français, à Montréal. NTV désire mettre sur pied un troisième réseau national de télévsion, pou rfaire concurrence à Radio-Canada et au réseau privé CTV.

Il existe actuellement quatre postes de télévision, à Montréal. Ce sont : les postes privés CFCF-TV, en anglais, et CFTM-TV, en français, ainsi que la télévision d'Etat de Radio-Canada, CBMT en anglais et CBFT en français.

Nouvelle installation

Tous les postes de télévision canadiens fonctionnent actuellement sur très haute fréquence, et comprennent des postes identifiés de 2 à 13.

La nouvelle fréquence ultra-élevée comprend les postes 14 à 82. Après le 1er juin, tous les nouveaux appareils récepteurs de télévision devront être équipés pour capter ces postes. Les appareils déjà existants pourront être ajustés au coût d'environ $50 pour capter les postes de fréquence ultra-élevée.

Une demande de permis a également été présentée par le ministère de l'Education de l'Ontario, en vue d'un poste 19 de télévision éducationnelle. Les audiences concernant la télévision éducationnelle se tiendront après le mois de février.

Du chauvinisme chez les décorateurs américains

Droits réservés : le Washington Post et LA PRESSE

Certains artistes en décoration intérieure les mieux connus aux Etats-Unis, espèrent sans l'avouer que l'ambassadeur de ce pays en France, R. Sargent Shriver, sera le premier diplomate du règne Johnson, à être congédié.

La raison de cette antipathie est que M. Shriver et son épouse, qui est une Kennedy incidemment, ont choisi un décorateur anglais pour rénover leur demeure résidentielle à Paris. Le sophistiqué décorateur anglais à être consulté est David Hicks dont la brillante carrière n'a pas du tout souffert de son mariage avec lady Pamela, la fille de lord Mountbatten.

L'une de ses caractéristiques principales est de placer dans un décor ancien, des meubles modernes. Il a même écrit plusieurs ouvrages pour expliquer sa théorie. Les concurrents de Hicks sont furieux parce que selon eux le couple de diplomates aurait dû dépenser l'argent de l'Oncle Sam chez des compatriotes.

Sterling choisi pour manchettes et cravates

En cercle

Forme ovale

$8.95 l'ensemble

Motif rectangulaire

Bouclier à motif de gerbe en diagonale

Pour plus de sûreté (aussi bien que pour son élégance) offrez-lui un ensemble de pince à cravate et boutons de manchettes... fabriqués avec goût et d'un style de distinction, ces cadeaux ont une longue vie. En argent Sterling à motifs d'arabesques, ils peuvent être gravés main pour leur donner une touche plus personnelle.

Mappin's

Commandez par poste ou par téléphone 866-7431 1000 ouest, Sainte-Catherine et Place Ville-Marie

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9 HEURES — (SAMEDI EXCEPTE)

UN COGNAC REMY MARTIN c'est la France dans votre verre

REMY MARTIN

FINE FLEUR DU COGNAC DE FRANCE

une seule qualité, la qualité SUPÉRIEURE

V.S.O.P. Fine Champagne

Apprenez le langage des connaisseurs

COGNAC produit obtenu par double distillation des vins sélectionnés de la région délimitée de cognac

FINE CHAMPAGNE cognac provenant uniquement de la "Champagne charentaise" cœur du pays de Cognac

V.S.O.P. un cognac n'a le droit à cette désignation que s'il est vieilli de longues années en fûts de chêne du limousin.

ced 1168

Prix Nobel de la paix 1968

Affamer des populations est justiciable de génocide

— le professeur René Cassin

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — "Il n'y a pas que l'agression comme crime international; le fait d'affamer des populations me paraît tout à fait digne d'être justiciable de génocide. Je ne prendrai que l'exemple du Biafra".

En prononçant cette sentence au cours d'une allocution très articulée sur les droits de l'homme, où les intonations rappelaient parfois les envolées à la de Gaulle, le professeur René Cassin, prix Nobel de la Paix en 1968, a peut-être donné au problème du Biafra une sensibilité renouvelée dans l'opinion publique canadienne.

C'est d'ailleurs en présence du premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, au cours d'un banquet donné dans le cadre de la Conférence canadienne des droits de l'homme, que le conférencier a proclamé que "sur le plan humanitaire, le problème doit être posé comme test". Pendant que M. Trudeau, qui n'a jamais voulu admettre qu'il y a génocide au Biafra, baissait la tête, son voisin de gauche, le leader néo-démocrate, M. David Lewis, laissait paraître le plus éclatant sourire. On sait que la députation NPD a mené une dure campagne aux Communes pour que le gouvernement canadien ne recule devant aucun moyen pour acheminer des vivres au Biafra.

Dans cette envolée sur le Biafra, M. Cassin, qui dans le contexte actuel paraît être le pacifiste le plus en vue dans le monde (c'était, hier soir, sa première allocution depuis l'annonce concernant le prix Nobel), a déclaré: "Quand vous voyez la Croix-Rouge obligée de reculer parce que ses agents sont menacés ou assassinés ou parce que les médicaments et les secours qu'elle envoie ne parviennent pas, eh bien, je dois dire que ce n'est pas à l'éloge de l'humanité".

Conférence des droits de l'homme

"Même si pour des raisons politiques d'opportunité, le problème du Biafra n'est pas venu jusqu'ici à l'ordre du jour des Nations unies, malgré l'initiative que le Canada a prise d'une manière très courageuse, eh bien, je dis que sur le plan humanitaire, le problème doit être posé comme test. Il n'est pas possible que la Société des Nations unies ne garantisse pas la vie de ceux qui apportent secours aux autres", a-t-il ajouté.

Cette envolée relativement courte, mais extrêmement vigoureuse, a semblé prendre l'auditoire d'environ 500 personnes par surprise, qui n'a pas eu de réaction, sauf dans le cas de M. Lewis. Mais, à partir de ce moment, le premier ministre et son collègue, le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, ont paru songeurs.

Auparavant, le premier ministre avait pris la parole pendant quelques minutes et n'avait pas caché toute son admiration pour le professeur en mentionnant: "Je suis venu entendre le professeur Cassin, qui, depuis 50 ans, nous parle et parle pour nous".

Une primeur mondiale

Par ailleurs, le professeur Cassin a annoncé, en primeur mondiale, qu'il entend consacrer une partie de la somme de $66,000 qu'il recevra avec le prix Nobel à la création d'un Institut international des droits de l'homme, à Strasbourg.

"Je suis le représentant de tous ceux qui se sont battus pour les droits de l'homme depuis 25 ans. Par conséquent, je ne suis pas le maître de ce prix", a-t-il expliqué.

Il a indiqué que cet institut international ne serait pas un lieu où l'on donne un enseignement concurrent à celui des universités, mais que ce serait un centre de documentation, de liaison et de recherche".

Présenté par le président de la Commission canadienne des droits de l'homme, M. John Humphrey, comme "celui qui a le plus contribué à la conception de la déclaration universelle des droits de l'homme", M. Cassin a répondu que "c'est le monde entier qui a inventé la charte en guise de protestation contre la barbarie et comme expression de ses aspirations profondes".

Selon M. Cassin, la première conséquence de cette charte aura été "une certaine tendance à l'unification vers un droit commun minimum où la reconnaissance d'une vocation égale à la dignité, sinon une égalité de fait entre les hommes".

Il a fait valoir que le monde est à la recherche d'un équilibre. Parlant plus expressément du Canada, il a dit que "cet équilibre n'est pas difficile à atteindre ici, entre frères, mais que cela est beaucoup plus difficile sur le plan mondial".

Enfin, il a soutenu que le premier devoir des hommes d'Etat est "de donner vie à la charte".

"La charte est faite, mais elle ne vit pas encore. Il faut lui donner la vie, alors on pourra juger de ce qu'elle vaut".

Les Indiens volent la vedette pendant que d'autres parlent de questions académiques

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les Indiens ont volé la vedette au cours de la première journée de la Conférence canadienne des droits de l'homme.

Pendant que dans les neuf autres ateliers de travail les participants ont calmement débattu des questions académiques et des principes, à l'atelier "Des droits des aborigènes", les discussions ont été extrêmement vives et à un certain moment, on en est venu à des échanges d'une élégance douteuse.

Le premier coup de canon a d'ailleurs été lancé par un jeune Indien de 24 ans, Harold Cardinal, président de l'Association des Indiens de l'Alberta, qui a menacé de porter le problème indien à l'attention internationale si le gouvernement et la société canadienne ne décident pas, une fois pour toutes, "de se sortir la tête du sable et de voir la situation en face".

"On remarque des inquiétudes au sujet du Biafra, des Etats-Unis et de l'Afrique du Sud, mais on ne parle pas des Indiens canadiens", a-t-il soutenu.

Il a même dit, sur le ton le plus calme qui puisse être: "Notre peuple vit sous la dictature et la tyrannie et il est sur la voie du génocide".

M. Cardinal, qui présentait un distingué conférencier, M. Hernan Santa Cruz, de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, a souligné que les Indiens n'ont pas d'autre mère patrie que le Canada.

Selon lui, "si aucune décision n'est prise et si l'on ne sort pas des platitudes habituelles, les Indiens devront alors faire appel à la communauté internationale pour voir ce qui se passe au Canada".

"Voilà un pays où les Nations unies devraient jeter un coup d'oeil sur le sort fait aux aborigènes dans le passé et le présent", a-t-il conclu.

"Nous voulons un changement radical"

En atelier, les Indiens, qui sont du reste nombreux à cette Conférence des droits de l'homme, ont fait porter leur offensive sur tous les fronts. Jeunes, âgés, filles et garçons ont accusé sans la moindre hésitation les Blancs, français et anglais, de vouloir poursuivre leur domination sur les Indiens et les Esquimaux.

"Nous voulons un changement radical. N'eut été des Indiens, tous les Blancs seraient morts. Ils se sont battus pour protéger le Canada. Vous n'avez rien à nous donner. C'est nous qui vous donnons quelque chose. Alors, ne nous parlez pas du haut de votre grandeur", a lancé un jeune Indien de Caughnawaga.

Puis, une jeune Blanche, blonde en l'occurrence, n'en pouvant plus lorsqu'une Indienne de Yellowknife a demandé "Comment pouvez-vous nous appeler Canadiens quand vous nous avez enlevé nos biens?", a éclaté en ces termes: "Nous vous donnons de l'argent et tout ce que vous savez en faire est de le dépenser à boire, à vous saoûler. Comment pouvez-vous faire quelque chose par vous-mêmes?"

Cette accusation, fort disgracieuse, a immédiatement été rejetée par un autre Blanc aux cheveux gris, qui a simplement qualifié cete intervention d'idiotie.

Les échanges plus ou moins acerbes ont continué tout l'après-midi, et les discussions se sont poursuivies longtemps après que tous les autres ateliers eurent ajourné.

On a parlé de la loi des Indiens, du ministère des Affaires indiennes et plusieurs ont parlé de la "nation" iroquoise, alors que d'autres ont signalé que des traités ne peuvent être conclus qu'entre sociétés souveraines. Or, comme il y a eu traité entre les Indiens et le gouvernement, on en a conclu pratiquement à la souveraineté des Indiens.

René Cassin

Avant de parler de partage de pouvoirs, les gouvernements devraient s'entendre sur une charte des Droits de l'homme

— Trudeau

OTTAWA — (PC) — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a réaffirmé hier la position constitutionnelle de son gouvernement selon laquelle les gouvernements, fédéral et provinciaux, devraient d'abord s'entendre sur une charte des Droits de l'homme avant d'engager le débat sur le partage des pouvoirs.

"Il importe d'abord et avant tout, a affirmé M. Trudeau, de définir les valeurs qui nous unissent et c'est pourquoi en tête de liste de la révision constitutionnelle nous avons placé une charte des droits susceptibles d'unir les Canadiens avant qu'ils ne puissent se diviser par le truchement de leurs gouvernements."

Le premier ministre a insisté par ailleurs que la question du partage des pouvoirs entre les deux ordres de gouvernement devra donner lieu à "des décisions fonctionnelles, ce qui est l'affaire des experts constitutionnels de chaque gouvernement."

"Tandis qu'à l'égard des droits humains fondamentaux, les experts sont tous les individus qui composent notre société," a ajouté M. Trudeau.

Le premier ministre prononçait hier une courte allocution à un dîner qu'offrait le gouvernement canadien aux délégués à la conférence canadienne des Droits de l'homme.

J&B*
Un Scotch pâle et léger
la marque
la plus appréciée
dans le monde

*JUSTERINI & BROOKS LTD.

Vous croyez qu'ils sont les meilleurs gens au monde...

alors, offrez-leur ce monde!

Un billet CPA vers les endroits romantiques. Le cadeau le plus apprécié de tous. Toutes les occasions s'y prêtent: anniversaires de naissance ou de mariage, collation de diplômes ou retraite. Également idéal comme prix de concours de ventes. Chaque billet est présenté dans une enveloppe-cadeau pour chaque occasion.

P.S. CPA offre des tarifs spéciaux et des voyages organisés en Californie, au Mexique, à Hawaii, en Europe, en Orient et en Amérique du Sud. Vous pouvez aussi profiter d'un plan budgétaire. Demandez tous détails à CPA ou à votre agent de voyage.

LES LIGNES AÉRIENNES
CANADIEN
PACIFIQUE

Bancardchek®
un vrai passe-partout
pour les courses de Noël.
On l'accepte avec plaisir: il est garanti.

Les Bancardcheks de la Banque de Montréal m'éliminent tous les ennuis des courses de Noël. Je n'ai plus à sortir avec un tas d'argent. Je n'ai pas à attendre non plus qu'on vérifie mes chèques. Enfin, je ne risque jamais d'émettre des chèques sans provisions.

Avec vos Bancardcheks vous achetez ce qui vous plaît, où vous voulez; depuis la petite boutique jusqu'au super-grand magasin.

Les Bancardcheks, c'est comme des chèques de voyage, seulement on ne paie rien à l'avance. On s'en sert pour magasiner, diner en ville, voyager, et même pour régler des réparations automobiles à l'extérieur.

Les Bancardcheks sont des chèques garantis et la carte d'identité que vous recevez de la Banque de Montréal prouve que votre nom est bon. Vous en apprendrez plus long sur le service Bancardchek à la succursale B de M la plus proche. Pas besoin d'être client pour en profiter. Ne tardez pas, les courses de Noël vont commencer et les soldes de janvier suivront.

P.S. Aussi disponible en dollars américains.

Banque de Montréal
La Première Banque au Canada
La B de M est présente à tous vos besoins avec plus de 100 succursales à Montréal.

L'ex-leader du CCF célèbre son 80e anniversaire

L'ex-leader du CCF, M. J. Coldwell, reçoit les voeux de Mme David Lewis, la femme de l'actuel chef du NPD, M. Lewis (au centre), en présence également d'un autre vétéran du socialisme canadien, M. Stanley Knowles.

OTTAWA (PC) — L'un des parrains du socialisme canadien, M. J. Coldwell, a célébré hier son 80ème anniversaire en évoquant avec nostalgie le siège sénatorial qu'il a autrefois refusé.

Au cours d'une entrevue, M. Coldwell a expliqué qu'il avait été approché à maintes reprises pour occuper un siège au Sénat, mais qu'il avait toujours refusé à cause de la position de son parti à la Chambre haute. Cette proposition a été faite à M. Coldwell avant l'établissement de la limite d'âge de 75 ans pour les nouveaux sénateurs.

Le Nouveau parti démocratique, dont M. Coldwell est président honoraire, a souvent préconisé l'abolition du Sénat. M. Coldwell a été chef national du CCF, ancêtre du NPD, de 1940 à 1958. Il s'est retiré en 1960.

Bien qu'il ait refusé un siège sénatorial, l'ancien chef de parti a toujours été actif sur la scène fédérale en tant que membre du comité parlementaire sur les dépenses d'élection et, l'an dernier, en tant que membre de la commission d'enquête sur la sécurité nationale.

Dimanche soir, l'ex-leader CCF assistait à un dîner d'anniversaire que lui offrait sa fille et devait être l'invité d'honneur à une réception donnée hier soir par le chef parlementaire du NPD, M. Davis Lewis.

Evoquant la personnalité du premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, M. Coldwell s'est étonné de voir un politique de ce genre dans le parti libéral.

Peut-être M. Trudeau a-t-il décidé de quitter le NPD pour le parti libéral afin de gagner le pouvoir, a supposé M. Coldwell, ajoutant qu'il ne connaissait pas personnellement le premier ministre et qu'il ne pouvait le juger avec précision.

D'autre part, le politicien NPD a apprécié vivement les qualités de gentilhomme et de courtoisie du chef de l'opposition conservatrice, M. Robert Stanfield.

Selon M. Coldwell, l'ex-premier ministre, M. Lester Pearson se serait probablement mieux entendu avec M. Stanfield qu'avec M. John Diefenbaker.

M. Coldwell a exprimé son admiration envers le chef actuel du NPD, M. T. C. Douglas. "Je crois qu'il est non seulement un des hommes les mieux informés que j'aie rencontrés, mais le plus sincère que je connaisse."

Hier aux Communes, M. Stanley Knowles, NPD-Winnipeg Nord-Centre, a souligné l'anniversaire de M. Coldwell. M. Trudeau a également rendu hommage à l'ancien leader du CCF.

C'est M. Pearson, a rappelé M. Trudeau, qui avait recommandé la nomination de M. Coldwell au Conseil privé. Cette suggestion prouve bien combien les libéraux "sont toujours prêts à reconnaître" les grands hommes politiques et les grandes idées.

ANNONCE

Nouvelle substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la demangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente." On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
Le magasin tout à la Joie des Fêtes

Boutique des cartes **de Noël au troisième**

Venez faire votre choix pendant que la collection est complète! Vous y trouverez des cartes de Joyeux Noël et de Bonne Année aux motifs de bon goût, des rubans, des papiers, des étiquettes, des noeuds pour emballer vos cadeaux... et même des calendriers de "l'Avent".

Lorsque sonnera minuit..., offrez un appareil musical portatif G.E.

CADEAU DISQUE
Pour tout achat de cet appareil Wilcat, vous recevrez à titre gracieux un microsillon d'airs de Noël chantés par Dean Martin

Electrophone stéréophonique GE d'une qualité parfaite de reproduction

Modèle tout transistorisé "Wilcat", interprète fidèle des disques préférés... des adolescents. Belle présentation aux lignes effilées. Double haut-parleur 6" Dynacoustic, tonalité variée, équilibre parfait du son stéréophonique. Change-disques toutes vitesses, joue automatiquement 6 disques, avec répétition du dernier et arrêt. Coffret en épais polystyrene. Le cadeau rêvé de tous les jeunes. Modèle RS210.

Prix spécial
89.95
12 mensualités de 8.20

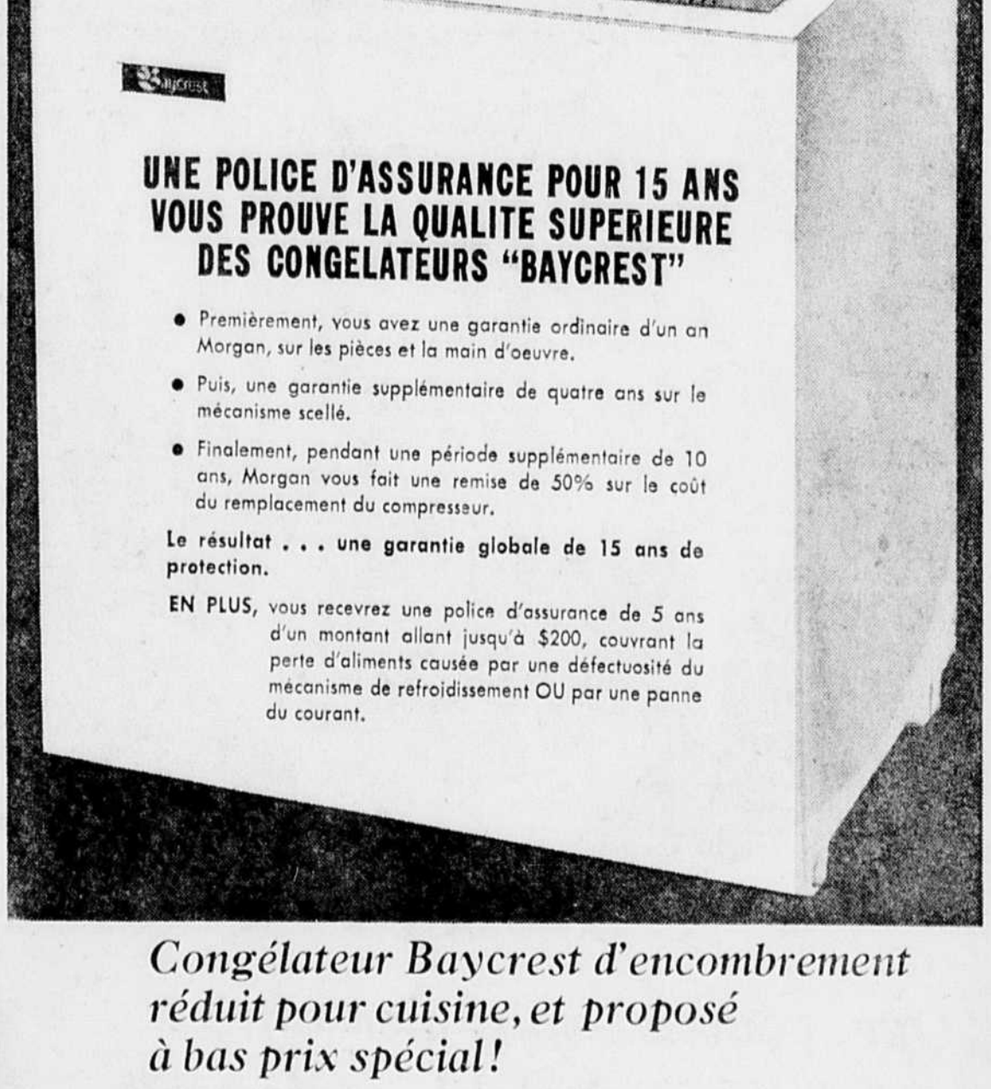

UNE POLICE D'ASSURANCE POUR 15 ANS VOUS PROUVE LA QUALITE SUPERIEURE DES CONGELATEURS "BAYCREST"

- Premièrement, vous avez une garantie ordinaire d'un an Morgan, sur les pièces et la main d'oeuvre.
- Puis, une garantie supplémentaire de quatre ans sur le mécanisme scellé.
- Finalement, pendant une période supplémentaire de 10 ans, Morgan vous fait une remise de 50% sur le coût du remplacement du compresseur.

Le résultat . . . une garantie globale de 15 ans de protection.

EN PLUS, vous recevrez une police d'assurance de 5 ans d'un montant allant jusqu'à $200, couvrant la perte d'aliments causée par une défectuosité du mécanisme de refroidissement OU par une panne du courant.

Electrophone portatif "Partymate" GE. Haut-parleur 6" Dynacoustic monté en façade, tonalité et puissance réglables. Tourne-disque 4 vitesses et adaptateur pour disques 45 tours. Cartouche mono-stéréo. Coffret en polyestyrene beige, poignée moulée. Le cadeau qui fait plaisir à offrir et à recevoir. Modèle RM120 **39.95** Aubaine !

Téléphoner à 842-6261
ELECTROPHONES — RAYON 96
AU SEPTIEME
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

En deux temps... électrophone-radio GE

Un appareil mini-géant ! Modèle de qualité supérieure tout transistorisé comportant un tourne-disque trois vitesses à cartouche mono-stéréo et un radio AM à 8 transistors. Fonctionnement 2 façons : ... avec 4 piles "D" ou sur courant électrique avec cordon intégré. Coffret robuste en épais plastique à l'épreuve des égratignures. Couleur aqua et blanc. Excellent cadeau à offrir aux jeunes. Modèle RP3060

Prix spécial !
39.95

CADEAU DISQUE
Pour tout achat de ce combiné électrophone-radio vous recevrez à titre gracieux le disque: "Burl Ive's Favourites" qu'il vous plaira d'entendre ou d'offrir.

Congélateur Baycrest d'encombrement réduit pour cuisine, et proposé à bas prix spécial!

Prix spécial
$149
18 mensualités de 9.30

Le voici le mini-congélateur pratique et indispensable dans les appartements exigus, pour jeunes ménages et petites familles. Modèle 7.5 pi. cu. qui, par sa conception est un appareil complet et met à la disposition de la maîtresse de maison tous les modes de conservation alimentaire. Il épargne les courses chez l'épicier, et par conséquent est très économique, puisqu'il permet d'acheter des produits en abondance et dans d'excellentes conditions. Contenance 275 lb. Carrosserie de forme amincie, panier à l'intérieur. 24" sur 33" sur 36" de hauteur. Modèle DS80. Venez le voir aujourd'hui.

Congélateur coffret moyen, 15 pi. cu. Baycrest

Peut tenir jusqu'à 550 lb d'aliments congelés. Eclairage à l'intérieur. 28" sur 47" sur 36" de hauteur. Modèle DS16. Aubaine **$179**
18 mensualités de 11.10

Congélateur coffret 20 pi. cu. Baycrest

Pour jusqu'à 750 lb d'aliments congelés. Serpentins de refroidissement rapide. Couvercle avec loquet de sécurité. 28" sur 60" sur 36" de hauteur. Modèle DS21. Aubaine **$199**
18 mensualités de 12.40

Téléphoner à 842-6261
CONGELATEURS — RAYON 73 — AU CINQUIEME
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Les cinq magasins SERONT OUVERTS TOUS LES SOIRS jusqu'à Noël (sauf le samedi)

● Centre-ville et Snowdon : de 9 h. 30 à 9 h. p.m. ● Dorval, Rockland et Boulevard : de 9 h. 30 à 10 h. p.m.

La transplantation cédera le pas aux coeurs artificiels

— Le Dr Kolff

Malgré les succès spectaculaires enregistrés en chirurgie cardiaque, le Dr J. W. Kolff des Etats-Unis, est d'avis qu'il faudra songer avant longtemps à remplacer les coeurs défaillants par des coeurs artificiels, plutôt que de procéder à une transplantation.

Et la raison en est bien simple, de dire le Dr Kolff, c'est qu'on n'arrivera jamais à trouver suffisamment de donneurs pour traiter les quelque 500,000 personnes qui meurent chaque année de maladies coronariennes, aux Etats-Unis.

Le Dr Kolff, qui dirige la division des organes artificiels à l'Institut Frank E. Bunts, de Cleveland, Ohio, s'est acquis une renommée mondiale en inventant le rein artificiel, il y a plus de vingt ans.

Et il travaille activement aujourd'hui à la mise au point d'un coeur artificiel en matière plastique (le silastic) qui remplacera éventuellement le myocarde.

A la question de savoir quand ces organes artificiels feront leur apparition en chirurgie cardiaque, le réputé médecin a dit qu'il faudrait selon lui compter environ trois années encore, précisant cependant qu'il avait fait la même prédiction il y a environ trois ans.

De passage à Montréal, le Dr Kolff prononçait hier une conférence à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, sous les auspices de la section de médecine et chirurgie expérimentales de la Faculté. Il traita des organes artificiels, versus la transplantation.

Dans le cas du rein artificiel qu'il a mis au point en 1947, on sait qu'il ne peut être question de transplantation, puisqu'il s'agit d'une machine considérable à laquelle le patient doit être assujetti à intervalles réguliers (tous les quatre jours environ).

A l'aide de tableaux statistiques, le Dr Kolff a démontré que la transplantation du rein représentait un plus grand risque (un décès sur six transplantations) mais que dans les cas de réussite, elle représentait un traitement beaucoup plus efficace que la dialyse au rein artificiel.

En effet, les personnes ayant subi la transplantation, n'ont pas à se soumettre à une diète extrêmement sévère, comme c'est le cas des patients soumis au rein artificiel. Mais en dépit de ses inconvénients, le rein artificiel demeure une solution valable pour les patients qui ne sauraient être de bons candidats à la transplantation.

Ainsi, le Dr Kolff estime à environ 2,000 le nombre de personnes qui mènent une vie relativement normale aux Etats-Unis, grâce à la dialyse hebdomadaire.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
Le magasin tout à la Joie des Fêtes

Descendez à l'Hôtel Reine-Elizabeth quand vous viendrez faire vos achats de Noël

Pour **$7** vous avez :

- Une chambre pour la journée de : 10 h. a.m. à 10 h. p.m.
- Transport aller et retour au magasin Morgan
- Stationnement gratuit jusqu'à 10 h. p.m.

Pour réservation, téléphoner à 861-3511

Moitié prix!

Que pourriez-vous bien offrir?

...un appui-dos gai, confortable

au rabais!

Le confort s'impose pour lire au lit, se détendre ou regarder la T.V. C'est un cadeau convenant aux personnes de tous âges qui aiment faire la grasse matinée sans avoir à rester allongées. Cet appuie-dos à dossier ferme mais souple, possède aussi des accoudoirs pratiques. Des pochettes placées dans ces accoudoirs permettent d'avoir à votre portée cigarettes, mouchoirs et bonbons. Ce superbe modèle est recouvert de velours à larges côtes de tons gais : or, vert mousse ou turquoise, ou recouvert de shantung Rajab soyeux de nuances vert mousse, or, turquoise, bleu ou bronze. Voici la solution à votre problème de cadeaux de Noël ... et à quel prix d'aubaine!

Ord. 12.95

9.99 ch.

Téléphoner à 842-6261

TENTURES — RAYON 46 — AU CINQUIEME

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Une nouvelle géométrie au rabais!

Les dessus de lit "Chalet" Morgan-Jones

C'est la toute dernière mode et l'effet est extraordinaire ! Essayez vous-même ! Ajoutez dans une chambre à coucher de style classique un élégant dessus de lit "Chalet" aux dessins géométriques riches en couleurs, regardez l'ensemble et vous verrez la chambre classique aussitôt transformée en chambre moderne et la chambre moderne transformée en chambre ultra-moderne. Vous pouvez faire cette transformation à prix de rabais.

Morgan vous donne la qualité d'autrefois à un rabais d'autrefois sur des dessus de lit ultra-modernes en tissu épais pré-rétréci composé de 52% de coton et 43% de rayonne lavable à la machine, essorage et repassage inutiles. Modèles aux coins arrondis afin qu'ils tombent mieux. Modèle distingué rehaussé par une bordure de franges.

Coloris les plus modernes : avocat, bleuet, vieil or, blanc de neige, citrouille, sable ou jade. Vous aimerez cette nouvelle géométrie qui ajoutera à moitié prix de la couleur dans votre chambre à coucher !

Téléphonez, écrivez ou venez vous même !

Dimensions : lits jumeaux 79 sur 110 ; lits à deux places 94 sur 110.

Ord. 29.95

14.97

Téléphoner à 842-6261

(Veuillez indiquer une deuxième couleur)

TENTURES — RAYON 46 — AU CINQUIEME

CENTRE-VILLE DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Les cinq magasins SERONT OUVERTS TOUS LES SOIRS jusqu'à Noël (sauf le samedi)

● Centre-ville et Snowdon de : 9 h. 30 à 9 h. p.m. ● Dorval, Rockland et Boulevard de : 9 h. 30 à 10 h. p.m.

Villages, paroisses et cantons

Rétribution minimum de $100 par année pour le maire et de $33 pour les conseillers

par Claude MASSON

Si la Loi des cités et villes qui régit les municipalités urbaines comporte un grand nombre d'amendements (175) qui sont étudiés aujourd'hui même par les députés en "Assemblée nationale", plusieurs amendements au Code municipal sont également soumis aux membres de la législature.

Le Code municipal régit les municipalités rurales, (villages, paroisses et cantons) qui sont encore les plus nombreuses au Québec. En effet, les municipalités urbaines, qui groupent pourtant la majeure partie de la population, forment la minorité.

Comme c'est le cas pour la Loi des cités et villes, le Code municipal prévoit pour l'avenir une rémunération de base pour les maires et conseillers municipaux des villages, des municipalités de paroisse et des cantons.

La rétribution minimum est fixée à $100 pour le maire et le tiers, soit $33, pour les conseillers. L'amendement prévoit un dédommagement calculé selon la population de la municipalité, à raison de 30 cents par habitant.

Or, comme la majeure partie des villages du Québec ont une population de moins de 4,000 habitants, c'est dire que les émoluments annuels du maire ne peuvent dépasser $1,200 et ceux des conseillers $400. Il faut dire cependant que, contrairement aux villes, les maires des campagnes peuvent consacrer moins de temps aux affaires de leur municipalité mais, d'autre part, ils sont souvent les seuls responsables ou presque de l'administration.

S'ils veulent obtenir plus que les tarifs fixés par l'amendement au Code municipal, les maires des villages, municipalités de paroisses et de cantons devront faire adopter un règlement par le conseil et le soumettre à l'approbation de toutes les personnes qui ont droit de vote aux élections.

Droit aux locataires

Un des 34 amendements apportés au Code municipal prévoit aussi, comme pour les villes, le droit de vote des locataires à la condition qu'ils soient domiciliés dans la municipalité depuis un an, et le droit de se présenter s'ils résident dans la municipalité depuis deux ans.

Plusieurs des amendements qui touchent le Code municipal sont identiques ou semblables à ceux soumis pour modifier la Loi des cités et villes. Il en est ainsi, entre autres, pour l'obligation de disposer par enchères ou par soumissions publiques des propriétés dont la municipalité n'a plus besoin ; le droit de vote supplémentaire au maire ; le coût des copies de documents publics ; la démission d'un membre du conseil.

Un autre amendement substitue la Régie des eaux à la Régie des services publics pour les fins d'approbations de règlements modifiant le taux de la compensation pour l'eau et pour le service d'égout.

Dorénavant aussi, les établissements qui vendent des boissons alcooliques pourront demeurer ouverts lors d'un référendum pour l'approbation de règlements par les électeurs. Jusqu'à maintenant, ces établissements devaient fermer leurs portes un jour de référendum.

A Montréal

Quand vos amis ou vos connaissances viennent à Montréal, rappelez-leur que le Sheraton Mt-Royal est le meilleur endroit de détente. Stationnement gratuit et plan familial. Une cuisine splendide au restaurant Kon-Tiki et au Café Normandie; une véritable détente au Métro ou au Rendez-vous. Venez vous y détendre vous-même prochainement. Locations à prix garantis par téléphone à 842-7777.

Les administrateurs tendus se détendent à

l'Hôtel Sheraton Mt-Royal

Montréal, 1455, rue Peel — Service international ITT

Jean-Noël Lavoie se porte à la défense des jardiniers-maraîchers

par Pierre VENNAT

Les jardiniers-maraîchers de la région de Montréal viennent de se trouver un défenseur en la personne du député de Laval à l'Assemblée législative, M. Jean-Noël Lavoie, qui tente un retour à la mairie de Laval et qui vient de préconiser un marché public central, bien conçu, en plein centre de la ville de Laval.

M. Lavoie, à la suite de la journée d'étude tenue par l'Association des jardiniers-maraîchers de la région de Montréal, à Laval, a déclaré aux quelque 700 participants que l'île Jésus possédait un sol qui convient parfaitement à la culture maraîchère et qu'il importe de créer au plus vite un marché public dans Laval afin que les maraîchers puissent y écouler leurs produits.

"Les demandes formulées par les jardiniers-maraîchers de la région montréalaise en général, et de Laval en particulier, sont pleinement justifiées. Je partage leur inquiétude devant l'inertie des autorités concernées, et j'ai l'intention de tout mettre en oeuvre à Québec afin que les produits de notre sol aient droit aux débouchés qu'ils méritent".

Le jardin de Montréal

M. Lavoie, dont les ancêtres sont établis, a-t-on appris lors d'une récente causerie, sur l'île Jésus depuis 1748, a déclaré que celle-ci est le véritable jardin de la région montréalaise.

"Il est reconnu, a-t-il déclaré, que l'île Jésus possède le meilleur sol du Québec pour les primeurs. Etant donné que l'urbanisation complète de l'île ne sera pas réalisée avant 50 ans, il importe de préserver ces terres et de faire en sorte qu'elles ne restent pas en friche, ce qui est souvent le cas dans le moment.

"Les autorités provinciales et municipales devraient donc conjuguer leurs efforts afin que les terres maraîchères de l'île soient non seulement utilisées, mais également conservées."

Le député de Laval préconise l'établissement immédiat de zones maraîchères, qui pourraient devenir éventuellement, lorsque le besoin s'en fera sentir, des zones vertes pour les loisirs.

M. Lavoie a déclaré qu'il y a de nombreux emplacements disponibles à Laval le long des artères les plus actives, qui conviendraient parfaitement à la construction d'un édifice moderne et fonctionnel.

"Un marché public central, bien conçu, permettrait vraiment aux maraîchers de Laval de vendre leurs légumes, leurs fleurs et leurs fruits, ce qui leur est bien souvent impossible avec le système actuel de mise en marché de ces produits."

D'autre part, un tel marché permettrait aux 225,000 Lavallois de se procurer sur place et à bon compte des produits frais de notre sol."

Avion heurté par un camion : pilote indemne

BARTONSVILLE, Vermont (PAf) — Après avoir atterri hier d'une façon presque parfaite sur une route très achalandée un avion qui manquait d'essence et perdait de l'altitude a été heurté par un tracteur-remorque chargé d'arbres de Noël.

Le pilote, James M. Heideman, 22 ans, de Wentsville, Mo., et le conducteur du camion, Claude Dussault, 48 ans, de Notre-Dame-de-Stanbridge, au Québec, n'ont pas été blessés, a déclaré la police. M. Heideman était seul à bord de l'avion.

L'avion a été considérablement endommagé dans la collision.

Fini le régime sec !

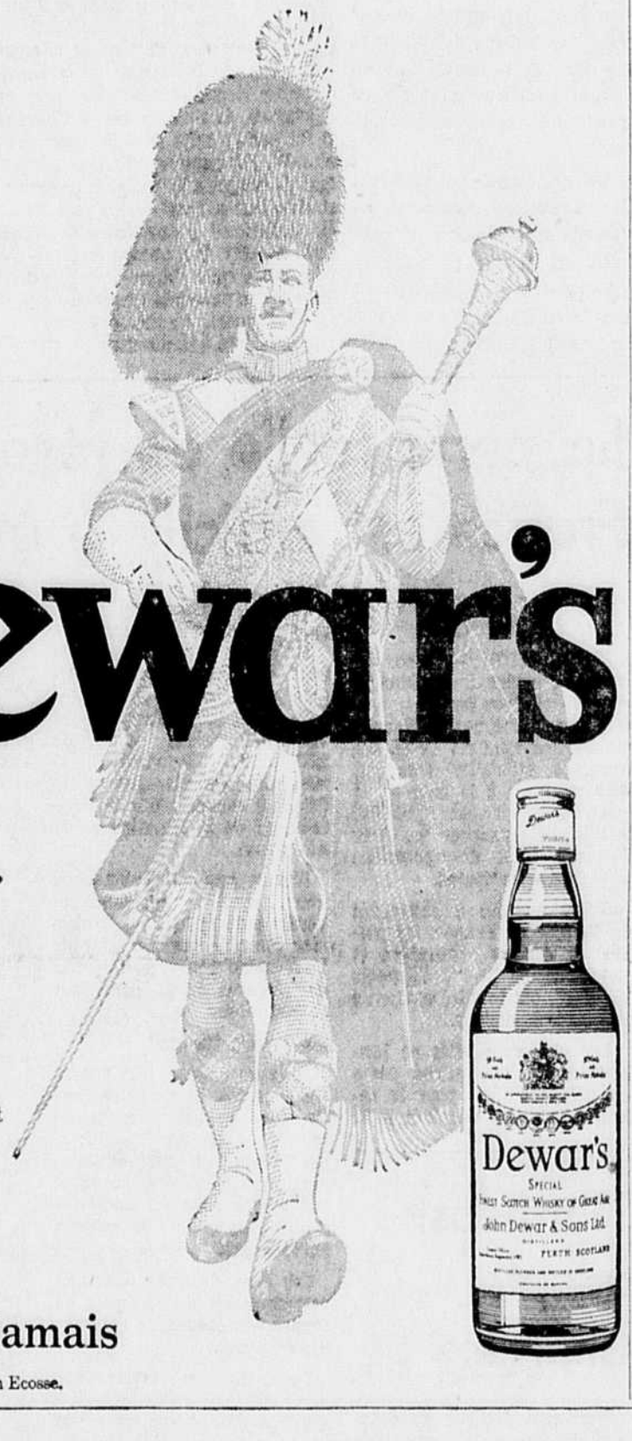

Dewar's

Vous revient... en quantité !

Savourez la superbe saveur du Dewar's sans avoir à le ménager, puisque vous êtes maintenant assuré de provisions constantes.

Le Scotch qui ne varie jamais

Distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse.

VIC TANNY'S

La plus grande chaîne de clubs de santé au monde

NE MANQUEZ PAS VOTRE

DERNIÈRE CHANCE

de vous inscrire et d'économiser sur le

TARIFS SPÉCIAUX DE LA

PHASE 4

DATE LIMITE: 24 DÉC.

ou avant si le nombre requis est atteint

CARTE MEMBRE GRATUITE pour un mois

pouvant être donnée à un ami ou un parent. Pour tous ceux qui s'inscrivent avant le 24 déc.

CENTRE COMMERCIAL ROCKLAND 342-5550

CENTRE-VILLE PLACE BONAVENTURE 866-7907 (Présentement en construction)

CENTRE D'ACHATS COTE ST-LUC 489-1234 CENTRE D'INFORMATIONS

CLUBS DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

OMER DeSERRES

CADEAUX Sunbeam DE CHOIX...

BOUILLOIRE CONTEMPORAINE — ELECTRIQUE

Sunbeam (KESP)

En acier inoxydable — Capacité 2 pintes — avec corde

SPECIAL $9.95

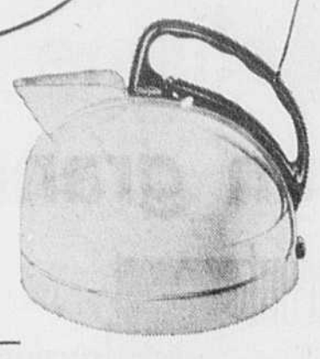

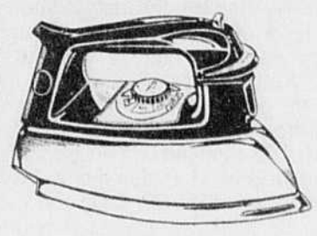

FER A VAPEUR OU A SEC Sunbeam

(SD7) bouton indicateur pour les tissus et cordon permutable pour repasser main droite ou gauche.. Semelle de 9 trous. Réservoir en acier inoxydable.

SPECIAL $12.95

GRILLE-PAIN modèle familial Sunbeam

(T75H) automatique, 4 rôties Choix de réglage — Double ramasse-miettes, fini chromé

$36.95

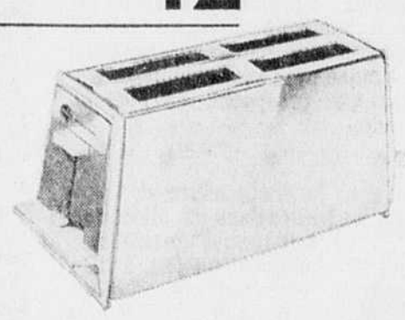

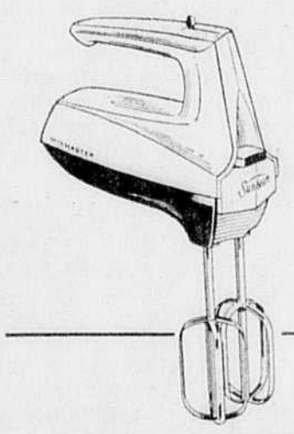

MIXETTE ELECTRIQUE SUNBEAM (H)

Moteur puissant — deux batteurs Guide de malaxage indiquant les vitesses Talon de support — Couleur blanc

$15.95

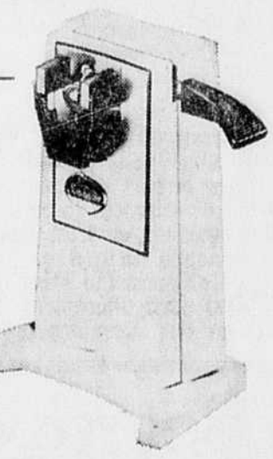

OUVRE-BOITES

Automatique — Rapide — Sunbeam

(LCO) sur simple pression du doigt Fonctionne aussitôt vite et bien Fini émail blanc

$19.95

SUGGESTIONS POUR L'ARTISTE

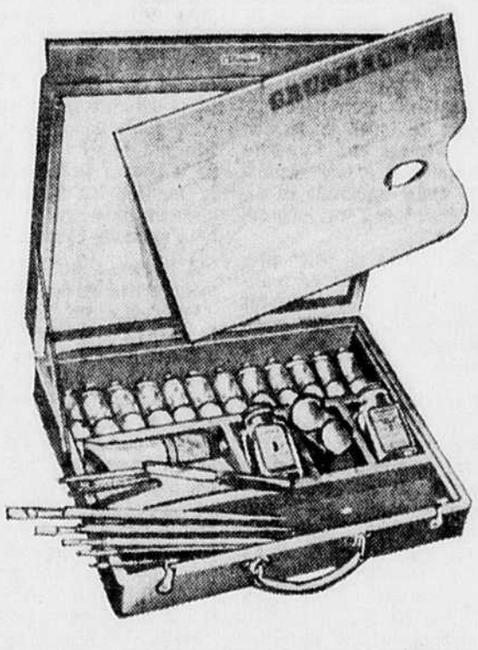

ENSEMBLE DE PEINTURE A L'HUILE 'GRUMBACHER'

No (282) comprenant : • 13 tubes • 1 bte d'huile • 1 bte térébenthine • 1 godet • 1 bte de fusain et palette de bois dans coffret de bois de 12" x 16".

l'ensemble $38

ENSEMBLE DE PEINTURE ACRYLIQUE "HYPLAR"

(No 621) comprenant : • 9 tubes de peinture • 1 gros tube Blanc • 1 gros tube Noir • 3 pinceaux • 1 spatule • 1 vernis mat • 1 vernis luisant • 1 palette.

l'ensemble $21.00

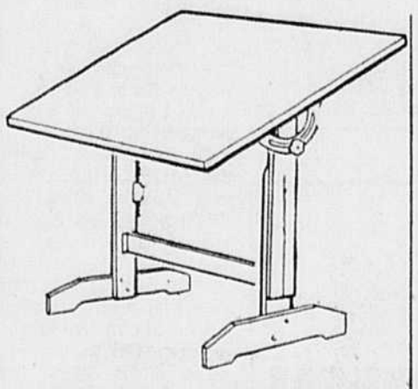

TABLE A DESSIN

en bois — de construction solide Dessus inclinable — 32" x 48" Pratique et de grandeur régulière

$35.95

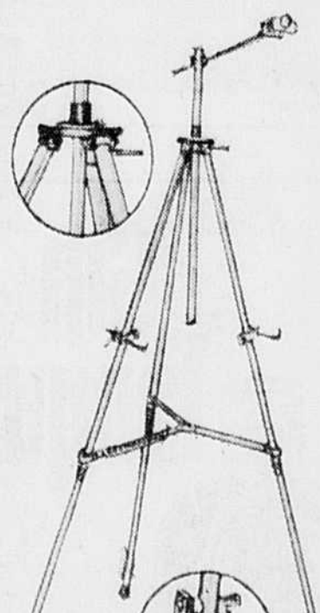

CHEVALET EN ALUMINIUM "GRUMBACHER"

(No 255) MODELE AJUSTABLE avec pattes à pointes et bout caoutchoutés. Pour travail intérieur et extérieur.

$22.50

Aussi autres modèles

Pour l'étudiant...

SELECTEUR RAPIDOGRAPHE PIVOTANT "KOH-I-NOOR"

Variant de 6 à 8 pointes avec humidificateur et attachements. Spécial pour table à dessin.

Ensemble 6 pointes $20

Ensemble 7 pointes $23

Ensemble 8 pointes $27

OMER DeSERRES

1406 ST-DENIS — 6955 ST-HUBERT Centre d'achats WILDERTON et ROCKLAND

Facilités de paiement Tél. 288-0251

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. 30

OMER DeSERRES

CAHIER No 4 / PAGES 49-64 LA PRESSE

LOISIRS / BANDES DESSINEES
ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MARDI 3 DECEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 282

TROUVEZ
L'emploi qui vous convient
dans les annonces classées de
LA PRESSE

Le premier membre de la délégation de Saigon arrive dans la capitale française

d'après AFP, UPI, PA

Le premier personnage officiel de la délégation sud-vietnamienne est arrivé à Paris, aujourd'hui, en vue de la reprise, la semaine prochaine semble-t-il, des rencontres officielles en vue de trouver une solution de paix au conflit vietnamien.

Ce premier personnage officiel est M. Nguyen Thieu Nhon, assistant spécial du vice-président Cao Ky. En descendant d'avion, M. Nhon a annoncé qu'un autre membre officiel de la délégation, M. Dang Du Khoi, églament assistant spécial de Cao Ky, arrivera mercredi.

De sources vietnamiennes, on apprend par ailleurs, que l'ambassadeur Phan Dang Lam agira comme chef négociateur pour le gouvernement de Saigon. L'ambassadeur arrivera à Paris jeudi ou vendredi, probablement en même temps que le vice-président Cao Ky lui-même. Toutefois, d'après AFP, le vice-président et sa suite n'arriveront que dimanche dans la capitale française.

Contrairement à certaines informations publiées par la presse saigonnaise, le vice-président ne s'arrêtera pas à Rome pour y être reçu par le pape. Une entrevue avec le pontife n'est toutefois pas exclue à une date ultérieure.

Les fonctionnaires américains et nord-vietnamiens chargés de l'organisation matérielle de la conférence élargie se sont réunis, hier, dans une villa de la banlieue parisienne, et, selon des porte-parole américains, "ont marqué des progrès" en ce qui concerne l'établissement d'une procédure. Les porte-parole d'Hanoï se sont contentés de dire que la réunion avait marché. Il a surtout été question de la disposition des délégués autour de la table, et surtout de la question de savoir qui aura droit de parole. Il se peut que les séances de la Conférence élargie se tiennent encore au Majestic, mais dans une salle autre que celle utilisée jusqu'ici.

Cessez-le-feu de Noël

Les Etats-Unis ont décidé "une pause dans les opérations offensives militaires" de 24 heures le jour de Noël, a confirmé, hier, un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis à Saigon.

Contrairement à ce qu'ont rapporté les agences, les Etats-Unis, dit le porte-parole, ont été consultés par le gouvernement du Sud-Vietnam et ont accepté la décision du président Thieu d'observer une trêve à l'occasion de la Noël.

Sur le plan des opérations, on note qu'en plus de bombardements dans la zone démilitarisée, le cuirassé "New Jersey", revenu croiser au large des côtes vietnamiennes, après un premier retour à la base de Subic Bay aux Philippines, a fait feu dans le nord du Sud-Vietnam contre des installations "ennemies". Les obus, qui coûtent chacun le prix d'une Cadillac, ont détruit trois positions fortifiées de terre battue et un bunker de terre battue et de branchages.

Incapable d'atterrir, un voleur d'avion tombe dans l'Atlantique

LAKEWOOD, New Jersey (UPI, Reuter) — Un jeune pilote inexpérimenté s'est emparé aujourd'hui d'un monomoteur privé stationné à Lakewood, a volé jusqu'à l'aéroport Kennedy où il a tenté en vain d'atterrir puis s'est ensuite dirigé vers l'océan Atlantique, poursuivi par quatre appareils de la garde-côte, pour terminer son odyssée dans les eaux froides de l'océan à 50 milles de Norfolk.

Les appareils de la garde-côte ont survolé la région où le petit avion a plongé et lancé des fusées éclaireuses avant de pouvoir le localiser, trois heures plus tard, et secourir le pilote.

Le jeune homme a été cueilli à l'aide d'une échelle de corde descendue de l'un des hélicoptères de secours. Le pilote de l'hélicoptère a dit que le jeune homme était "découragé et nerveux" mais qu'il était en "assez bonne condition". Il a été identifié comme étant Danny Hemphill.

Le drame a été découvert peu de temps après que Hemphill eut volé l'avion à l'aéroport de Lakewood. Les nerfs lui craquèrent lorsqu'il réalisa qu'il ne connaissait pas les manoeuvres d'atterrissage. Il fit quatre tentatives sur la piste de l'aéroport Kennedy puis dirigea son appareil vers l'Atlantique.

Les deux hélicoptères amphibies le prirent en chasse et tentèrent de maintenir contact par radio avec le jeune pilote mais celui-ci refusa. Son appareil a apparemment épuisé tout le carburant dont il disposait avant de s'écraser dans l'océan.

La police de New Jersey a déclaré que le jeune homme avait des problèmes domestiques et qu'il avait été sous les soins d'un psychiatre dernièrement.

Une brume intense a empêché les appareils de secours de localiser plus rapidement le jeune homme. Même les radars dont sont équipés les hélicoptères ne purent réussir à suivre l'appareil.

Reader's Digest travaillera 4 jours par semaine en mai

NEW YORK (PC) — Les 2,800 employés de Reader's Digest bénéficieront d'une semaine de travail de quatre jours durant le mois de mai parce que "c'est une période favorable aux longs weekends".

En annonçant la nouvelle, le président du magazine, M. DeWitt Wallace, s'est dit convaincu que cette décision "progressiste" aidera au moral des employés. "Nous devrons tous travailler plus fort, a-t-il ajouté, mais je crois que nous pouvons fournir l'effort additionnel qui apportera des loisirs supplémentaires substantiels."

A la lumière de l'expérience, la compagnie verra s'il y a lieu d'étendre cette initiative à d'autres périodes.

Les deux installations du magazine, l'atelier principal de Pleasantville, N.Y., et les bureaux de Manhattan, sont habituellement fermés le samedi et le dimanche. Durant le mois de mai, tous les employés auront congé le vendredi à l'exception de quelques employés de bureau.

Ceux qui travailleront ce jour-là seront rémunérés à temps supplémentaire. Il s'agit principalement de ceux qui s'occupent des 13 ordinateurs électroniques.

La semaine régulière de travail au magazine est actuellement de 35 heures.

San Francisco: le recteur affronte les étudiants et rouvre le collège

SAN FRANCISCO, Cal. (UPI) — Le président intérimaire S.I. Hayakawa a été hué, bousculé et même atteint à la figure par un colis de tracts de grève hier, alors qu'il a courageusement procédé à la ré-ouverture du "San Francisco State College", en y imposant des règlements aussi nouveaux que sévères.

Deux manifestants ont été arrêtés, dont un n'était pas un étudiant, quand leur camionnette munie de haut-parleurs a été saisie par la police.

Soixante policiers en uniforme ont monté la garde sur le campus quand ont repris les cours pour la première fois depuis près de trois semaines.

Quand M. Hayakawa, Canadien d'origine japonaise, spécialiste en sémantique, est arrivé à l'entrée principale du campus, il a été immédiatement entouré par quelque 50 bruyants manifestants qui criaient : "C'est la grève, fermez la maison". Les manifestants ont voulu se servir d'un haut-parleur installé à l'arrière de la camionnette, mais malgré sa petite taille (5 pieds 2 pouces) M. Hayakawa a sauté dans la camionnette et a arraché les fils du haut-parleur.

Peu après, M. Hayakawa a été atteint à la figure par un colis de tracts de grève, alors que les manifestants criaient des obscénités, le traitant de "cochon, Eichmann et fasciste". Faisant face aux plus endurcis, M. Hayakawa leur a dit : "Ne prenez pas le risque de me toucher".

Quelque dix minutes après, la manifestation était finie, et les quelque 18,000 étudiants, dont un grand nombre portaient des brassards bleus appuyant M. Hayakawa, ont pris le chemin des classes.

Une bannière longue de 15 pieds, sur laquelle on pouvait lire "bienvenue au président Hayakawa" avait été installée sur un mur de l'immeuble central, mais elle a été arrachée plus tard par un manifestant.

Par ailleurs, un partisan noir des "Black Panthers", George Mason Murray, professeur à temps partiel, qui avait été suspendu pour avoir recommandé aux étudiants de s'armer, a été réinstallé, et on lui a confié la tâche de préparer un cours d'anglais pour les étudiants défavorisés.

Dans ses remarques aux étudiants, le président Hayakawa a déclaré : "Le désordre a assez duré; il est temps de rouvrir la maison".

L'Egypte a découvert un réseau d'espionnage en faveur d'Israël

LE CAIRE (AFP) — Un réseau d'espionnage comprenant un certain nombre d'Egyptiens qui travaillaient pour Israël a été découvert la semaine dernière, a annoncé aujourd'hui le président Nasser à la reprise des travaux du congrès extraordinaire de l'Union socialiste arabe. Des membres de ce réseau, a-t-il dit, ont été arrêtés en flagrant délit. L'un d'eux, a-t-il ajouté, a été intercepté par la police égyptienne avant son départ du Caire. Il emportait des films et des informations.

Cette affaire, a-t-il indiqué en substance, est différente de celle de l'agent arrêté à Alexandrie pendant les incidents. Israël, a dit encore le président Nasser, a essayé en juin 1967 d'enrôler un certain nombre de prisonniers de guerre. Tous ces gens nous l'on dit à leur libération. Certains de ces soldats, a poursuivi le président Nasser, ont été suspectés comme l'agitateur arrêté à Alexandrie et mis à la retraite de l'armée.

Le président Nasser a dit encore : "Il pourrait exister un certain nombre de citoyens égyptiens engagés avec Israël et qui agissent sous la pression ou l'intimidation. C'est là en fait un des moyens des services de renseignements : la pression, l'intimidation ou le chantage."

On croit savoir de source privée que certains des membres de ce réseau d'espionnage étaient des journalistes égyptiens dont un collaborateur égyptien du bureau au Caire d'une agence étrangère arrêté jeudi dernier.

Apropos des affaires d'espionnage, le président Nasser a déclaré devant le congrès du parti égyptien de l'Union socialiste arabe: "Nous sommes prêts à pardonner. Chaque personne qui s'est compromise avec Israël et qui s'est trouvée obligée de travailler contre son pays, nous lui disons de se faire connaître et de dire les opérations qu'elle a effectuées. Nous lui donnons un mois. Nous ne demanderons pas de comptes sur des actes commis dans le passé. Mais nous ne laisserons personne continuer dans la voie de la trahison.

"Il est évident que ce que je viens de dire ne s'applique pas aux personnes arrêtées la semaine dernière, ni à l'agent arrêté à Alexandrie, qui ont été surpris en flagrant délit".

Les milieux politiques israéliens pour leur part, qualifient de "ridicule" l'accusation formulée hier par le président Nasser et son ministre de la Justice rejetant sur un "agent israélien" la responsabilité des violentes manifestations estudiantines à Alexandrie.

Une fois de plus, ajoute-t-on, à Tel Aviv, le régime nassérien se refuse à regarder la réalité en face et cherche à blâmer des "agents étrangers" pour expliquer des crises internes et justifier une politique qui n'a abouti qu'à des échecs.

Faible avance de Caldera

CARACAS (UPI-AFP) — Le dépouillement d'un peu plus d'un tiers des votes enregistrés aux élections présidentielles vénézuéliennes donne présentement une faible avance à M. Rafael Caldera, candidat du parti démocrate-chrétien, sur M. Gonzalo Barrios du parti gouvernemental d'action démocratique. Cette élection est la plus contestée de toutes celles des 147 ans d'histoire du Vénézuéla.

La CGT avertit de Gaulle qu'elle ne sacrifiera pas les avantages acquis au nom de l'austérité

PARIS — (AFP) — Après l'annonce, hier, d'une grève symbolique des 33,000 employés des usines Renault-Billancourt, voici que la puissante centrale syndicale CGT (Confédération générale du travail) durcit ses positions et annonce, peu avant d'être reçue chez le premier ministre, qu'il n'est pas question de sacrifier, au nom de l'austérité, les avantages acquis par les salariés à la suite des grèves de juin dernier.

"Non seulement nous rejetons toute idée de sacrifice pour les salaires, mais encore nous allons intensifier notre action pour sauvegarder les conquêtes de mai et juin et garantir le pouvoir d'achat des salaires par un système d'échelle mobile", déclare notamment le secrétaire général de la Confédération, M. Georges Seguy, dans un article que publie ce matin "L'Humanité", organe du parti communiste. Après avoir précisé : "Nous continuerons à revendiquer une augmentation de salaire proportionnelle au taux d'augmentation des prix", M. Seguy critique la politique du gouvernement et conclut : "Il va sans dire qu'on ne saurait attendre de la principale centrale nationale la moindre concession à cette singulière conception de la participation des travailleurs à la régression sociale".

Cette mise en garde vient après l'ordre de grève lancé pour jeudi par les trois centrales syndicales C.G.T., C.F.D.T. (d'inspiration chrétienne) et F.O. (d'inspiration socialiste) dans la plus grande usine française d'automobiles, celle de Renault à Billancourt, l'un des bastions des grévistes de mai. La grève durera une demi-journée. Ce sera le second mouvement revendicatif notable depuis les événements de mai, après les arrêts de travail des "roulants" de la S.N.C.F., fin octobre. Les syndicats veulent protester contre la décision de la direction de n'apporter aucun avantage nouveau dans le contrat d'entreprise renouvelable avant la fin de l'année.

La décision des syndicats de Renault est d'autant plus significative qu'elle est intervenue au moment où le premier ministre, M. Couve de Murville, ouvrait ses entretiens avec les dirigeants des centrales syndicales pour leur expliquer — ainsi qu'aux représentants des organisations patronales — la portée des mesures de redressement économique prises par le gouvernement.

La Suisse interdit les exportations d'armes d'une grande firme

BERNE (PA, AFP) — Les autorités fédérales de la Suisse ont imposé hier un embargo sur toutes les exportations d'armes de la plus importante firme du pays, "Oerlikon, Buehrle et Cie".

Des sources proches de l'industrie de l'armement en Suisse ont exprimé l'opinion que cette mesure pourrait créer quelques problèmes d'approvisionnement pour l'OTAN.

La défense d'exporter des armes décrétée contre la maison "Oerlikon" touche également les commandes pour lesquelles des permis d'exportation avaient été délivrés.

Me Hans Walder, procureur fédéral, a déclaré que certains dirigeants de cette maison avaient reconnu qu'ils ont violé l'embargo s'appliquant aux expéditions d'armes vers les régions où existent des tensions, telles que le Nigeria, l'Afrique du Sud, et le Moyen-Orient. Des expéditions d'armes, dont les fusées air-air, des canons et des munitions, furent acheminées vers ces régions. Ce commerce illégal portait sur quelque $2,300,000.

Par ailleurs, Me Walder a confirmé les informations selon lesquelles la maison "Oerlikon" avait fourni au Nigeria des instructeurs de tir, en même temps que des canons et des fusées.

Le directeur des ventes d'armes de cette société, et son adjoint, furent arrêtés la semaine dernière pour avoir falsifié des demandes de permis d'exportation. La maison "Oerlikon" a vendu en 1967 des armes pour un montant de $46,000,000, dont plus de la moitié étaient destinées à l'exportation. Les dirigeants de la firme ont déclaré que le trafic illégal était l'oeuvre d'employés isolés qui furent d'ailleurs suspendus de leurs fonctions dès leur arrestation.

Chute d'un avion en Alaska: 39 morts

ANCHORAGE, Alaska, (PA) — Un bimoteur turbopropulseur F-27 de la société Wien Consolidated Airlines s'est abîmé hier, par un froid sibérien sur les bords d'un lac, à la suite d'une explosion en plein vol, à 150 milles au sud-ouest d'Anchorage. Il n'y a aucun survivant, les 39 personnes à bord ayant perdu la vie.

L'administration fédérale américaine de l'aéronautique mande qu'un hélicoptère qui a survolé le lieu de la tragédie, signale qu'il n'y a aucun survivant chez les 34 adultes, deux enfants et les trois membres d'équipage.

Deux témoins oculaires ont précisé avoir vu l'appareil en difficulté, laissant échapper une épaisse fumée, peu avant la chute hier matin.

L'appareil est tombé dans le lac Spotsy, à environ 30 milles du village d'Illiamna, première escale qu'il devait faire. L'épave est à demi-submergée dans une région entourée de montagnes. Une tempête de neige sévissait, accompagnée de brouillard, au moment de la tragédie et le thermomètre indiquait onze degrés sous zéro.

Un quadrimoteur Hercule C-130 a été dépêché sur le lieu de l'accident, tansportant des médecins et une équipe de secours ainsi que des photographes.

Le bureau de la société Wien Consolidated a déclaré que l'appareil accidenté devait faire escale à Illiamna, Bigi Mountain, King Salmon et Dillingham.

L'avion avait reçu la permission d'atterrir à la piste d'Illiamna au terme du vol d'une heure depuis Anchorage. Selon les autorités le pilote n'a donné aucune indication qu'il était en difficulté.

Une équipe d'enquêteurs a été dépêchée de Washington pour établir les causes de la tragédie.

Les huit paires du trousseau

Le trousseau de l'homme qui sait s'habiller a pour base le classique brodequin—pour le bureau. Deux paires (voir Nos 5 et 7) de façon à laisser chacune se reposer 24 heures à tour de rôle. Venons-en à notre photo. Voici en commençant en haut et de gauche à droite:

1. Mocassins habillés (après 6 heures). Souliers élégants aux lignes sobres, pour "sortir".
2. Souliers de golf avec rabat façon "kilt". Des rondelles de métal enchassent les pointes qui facilitent l'équilibre. Des semelles intérieures limitent la fatigue. Semelle tous-temps.
3. Bottines sahariennes—pour flâner en chemise et pantalon "sport". Daim anglais et semelle de crêpe naturel sont extrêmement robustes.
4. Souliers fins et légers, cousus main, bien accordés au style ajusté des vêtements à la mode.
5. Brodequins noirs, 6 paires d'oeillets, bouts renforcés. La chaussure o-bli-ga-toire!
6. Cuir de buffle d'eau, brun ou noir. Pour les sorties un peu moins habillées. Note juste avec les nouveaux complets si masculins.
7. Brodequins noirs ou bruns à trois paires d'oeillets; en veau—cuir particulièrement léger; bout carré.
8. "Brogue" classique, pour la ville ou la campagne. Semelles doubles complètes et trépointes "tempête" le rendent indifférent au temps qu'il fait.

Les 8 paires de chaussures du trousseau Dack's sont en étalage dans nos magasins. Elles valent la peine d'être vues de près. Et de toute façon, nous avons 150 autres modèles pour vous aider à compléter votre présent trousseau.

Dack's

Chausse les mieux habillés des Canadiens

3 MAGASINS A MONTREAL
1025 ouest, rue Ste-Catherine à Peel
5125, boulevard Décarie à Queen Mary
1235, Carré Phillips

OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR JUSQU'A 9 HEURES

L'Espagne et la RAU à la TdH

— page 3

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Le point dans Bagot et N.-D.-G.

— page 33

ÉDITION DE MONTRÉAL * * 10¢ mardi 3 décembre 1968 / saint François-Xavier / 84e année / no 282 / 4 cahiers / 64 pages / Les prévisions météorologiques : le temps sera nuageux avec chutes de neige / Min. : 30° / Max. : 35°

Arbitrage: ultimatum des enseignants au gouvernement

Les trois associations qui représentent les 70,000 enseignants syndiqués du Québec ont fait parvenir au ministre délégué à la Fonction Publique, M. Marcel Masse, un ultimatum lui enjoignant de dire avant minuit ce soir si oui ou non il accepte de recourir à l'arbitrage pour régler le différend scolaire.

Les présidents de la Corporation des enseignants du Québec, de l'Association provinciale des enseignants protestants, de l'Association provinciale des enseignants catholiques ont demandé une réponse dans les 24 heures dans leur télégramme envoyé hier. Ils soulignent trouver "étonnant et équivoque qu'une foule de personnes prétendent connaitre déjà la décision prise par le gouvernement et que les premiers intéressés n'en sachent encore rien.

"Les multiples rumeurs qui courent actuellement font croître la tension chez les enseignants et dans le public et ceci a pour effet d'aggraver la situation.

"La décision prise par le gouvernement constituerait-elle une si mauvaise nouvelle qu'il faille en retenir la publication jusqu'au 4 décembre pour éviter qu'elle n'ait un effet néfaste sur les élections partielles", déclarent les présidents.

Le président de la CEQ, M. Raymond Laliberté, a déclaré ce matin que le comité de stratégie de sa centrale, connue sous le nom de "Stratex" se réunira demain matin, à Québec. "Nous verrons comment nous allons procéder", a-t-il dit, sans vouloir donner plus de précisions.

Le "Stratex" a déjà préparé toute sa stratégie devant un refus possible de l'arbitrage par le gouvernement. De toute façon, il ne pourrait y avoir aucune grève ni partielle ni globale avant huit jours puisqu'aucun avis n'a encore été envoyé au ministre du Travail.

En vertu du Code du travail, les syndicats représentant des employés du secteur public doivent faire parvenir au ministre du Travail un avis l'informant qu'il entend faire la grève dans les huit jours.

Tout laisse croire que 97 avis seront envoyés incessamment. Selon l'interprétation des conseillers juridiques de la CEQ, il ne sera pas nécessaire de renouveler ces avis pour faire des grèves tournantes ou autres, et les arrêts de travail, s'il doit y en avoir, pourront être déclenchés en tout temps après ces huit jours.

Plusieurs personnages "haut placés" de l'administration provinciale ont déjà déclaré que les points litigieux entre les enseignants, et le gouvernement et les commissions scolaires, même si les salaires sont considérés comme réglés, ont des incidences pécuniaires et qu'on ne saurait laisser à un tiers de décider des sommes d'argent que le gouvernement doit verser à un poste ou l'autre de son administration. L'arbitrage serait donc refusé.

téléphoto PA

Vandalisme étudiant à New York

Les autorités scolaires de New York ont décidé de fermer un lycée de Brooklyn et de remplacer l'administrateur régional des écoles à la suite d'une journée de désordres et de vandalisme, hier. Des centaines d'étudiants en colère ont attaqué des enseignants, ont lancé des pierres et des bouteilles à la police et ont brisé les vitres de plusieurs écoles, magasins et stations de métro au cours d'une journée mouvementée. Les étudiants protestaient contre l'addition de 45 minutes par jour à leurs heures de cours en vertu du règlement de la grève des instituteurs. Cette grève a coûté 35 jours de classes à plus d'un million d'élèves des écoles publiques de la métropole américaine. Notre photo : les policiers dispersent un groupe de manifestants qui marchaient sur le lycée 271, dans le quartier Ocean Hill-Brownsville, dont la population est en majorité noire et porto-ricaine.

Désordres graves en Italie

ROME. (PA, UPI, AFP) — Un incident au cours duquel la police a tué deux ouvriers agricoles en grève en Sicile a déclenché une vague de protestations dans toute l'Italie, qui est sans gouvernement depuis deux semaines.

Des grèves ont été déclenchées dans une douzaine de villes et des milliers d'étudiants ont manifesté à Rome, paralysant la circulation. Une bombe déposée par des "anarchistes" a endommagé un immeuble gouvernemental à Gênes. L'explosion a brisé des carreaux et blessé un homme légèrement. Les manifestants ont distribué des tracts proclamant "A bas l'autorité ! A bas la loi et l'Etat!"

De plus, des affiches ont été placardées sur les murs à Rome et dans plusieurs autres grandes villes italiennes. On y lit des slogans comme "A bas la police fasciste. A bas les assassins des travailleurs". Pour sa part, le parti communiste a réitéré sa demande pour que la police soit désarmée.

Les leaders syndicaux ont ordonné une grève générale de six heures dans toute la Sicile à compter de midi aujourd'hui et une grève de 24 heures de tous les travailleurs agricoles italiens, demain, dans un geste de solidarité avec les manifestants siciliens.

A la suite de l'incident survenu hier à Avola, dans la région de Syracuse, le ministère de l'Intérieur a suspendu le chef de police de cette province et a promis une enquête complète sur "ce très malheureux incident".

Cette affaire est survenue au moment où le premier ministre désigné, M. Mariano Rumor, tente de replâtrer le gouvernement de coalition de centre-gauche qui s'est disloqué il y a quelques semaines. On prévoit que le parti socialiste insistera encore davantage pour obtenir des réformes dans les domaines du travail et de l'enseignement avant d'accepter de participer à une coalition avec les chrétiens-démocrates de M. Rumor.

Les cinq commissions nommées par M. Rumor pour formuler un programme politique de base se réunissent aujourd'hui et le leader chrétien-démocrate espère terminer ses consultation d'ici la fin de la semaine.

L'incident d'Avola s'est pro-

Voir ITALIE en page 2

• *En France, les syndicats durcissent leurs positions* —page 49

Le Canada resterait dans l'OTAN au moins jusqu'en 1970

OTTAWA (PC) — Le Canada a fait savoir à l'OTAN qu'il n'a pas l'intention de se retirer de l'Alliance atlantique quand sa participation devra être renouvelée l'an prochain.

C'est ce qu'affirment des informateurs bien renseignés qui soulignent que, même si le premier ministre Trudeau a déclaré aux Communes il y a deux semaines que "nous pouvons nous retirer de l'OTAN en 1969 si nous le voulons", le gouvernement s'est engagé à maintenir son contingent actuel en Europe au moins jusqu'en janvier 1970.

On s'attend à ce que le ministre de la Défense M. Léo Cadieux donne un caractère officiel à cette décision à la réunion du Comité de planification de la défense de l'OTAN à Bruxelles le 15 janvier prochain.

On croit d'ailleurs qu'avant la fin de la journée aujourd'hui, le ministre aura pris fermement position en faveur du maintien des forces canadien-

Voir CANADA en page 2

Violents combats à la frontière israélo-jordanienne

d'après AFP-UPI-PA-Reuter

Les bombardiers et l'artillerie d'Israël ont durement frappé la nuit dernière une série de villages jordaniens et de positions de troupes irakiennes en Jordanie après que des villages israéliens eurent subi un violent barrage d'artillerie.

Au dire des observateurs militaires, il s'agit des plus violents combats de frontière à survenir depuis la guerre de juin 1967. Dans le seul village de Kfar Assad, les autorités jordaniennes ont dénombré jusqu'à présent 13 morts et 17 blessés parmi la population civile. Au total, il y aurait 25 morts et 50 blessés.

Ce grave incident s'est déroulé au moment où Moscou lançait l'avertissement qu'il ne permettrait pas la reprise des hostilités au Moyen-Orient et affirmait qu'il favorisait un ré-

Voir COMBATS en page 2

• *Espionnage pro-israélien en RAU* — page 11

Droits miniers sous-marins: Ottawa fait une proposition aux provinces

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Si les provinces côtières acceptent la proposition que vient de leur faire le premier ministre Trudeau, dans une lettre aux premiers ministres provinciaux, elles pourront administrer et exploiter les ressources minières d'environ 28 millions d'acres de territoire sous-marin, soit de 9 pour cent de tout le plateau continental canadien.

Mais ce faisant, elles reconnaitront la juridiction fédérale sur ce territoire juridiction jusqu'ici contestée par un certain nombre de ces provinces.

Tel est le dilemme que vient de poser aux gouvernements des provinces côtières le gouvernement fédéral.

En chambre hier, M. Trudeau a précisé la façon dont les experts du gouvernement ont défini les limites en deçà desquelles les provinces se verront offrir le droit d'administrer et d'exploiter les ressources minières sous-marines. On a eu recours à cette fin à la formule du "quadrillage géodésique" déjà utilisée lorsqu'il s'agit de délivrer des permis d'exploration.

"A l'aide de ce système, nous avons tracé des lignes que nous avons appelées "lignes d'administration des ressources minières". Ces lignes ont été tracées dans les régions, lit-on dans le texte officiel, qui, en vertu de la décision rendue par la Cour suprême du Canada, en novembr dernier, au sujet d'un litige entre la C.-B. et le gouvernement fédéral, sont sous juridiction fédérale.

Cependant, ajoute le texte, le gouvernement canadien a l'intention d'administrer tous les droits miniers sous-marins situés au-delà de ces lignes.

"Il est à remarquer que les lignes d'administration des ressources minières ne doivent pas être confondues avec les "lignes de base" à partir desquelles les limites des eaux territoriales et des zones de pêche du Canada sont fixées conformément au droit international."

La proposition d'Ottawa

La proposition du gouvernement central se résume ainsi: "... mettre au point de concert avec chacune des provinces côtières une façon de permettre à ces dernières d'administrer en fait tous les droits miniers sous-marins qui sont sous juridiction fédérale, dans les zones comprises entre la terre et les lignes d'administration des ressources minières. En outre, le gouvernement fédéral est disposé à concéder aux provinces côtières tous les revenus provenant des ressources minières des terres submergées situées à l'intérieur de ces lignes."

Il importe, pour éviter tout malentendu, de préciser que les provinces côtières ont déjà juridiction sur le secteur appelé "laisse de basse mer"

Voir OTTAWA en page 2

Québec n'est pas du tout satisfait

Il est peu probable que les propositions du gouvernement fédéral sur les droits miniers sous-marins satisfassent le gouvernement du Québec. Aucune déclaration officielle n'a encore été faite mais le premier ministre Bertrand, répondant à une question hier soir, a déclaré: "Nous n'accepterons jamais que le propriétaire ne reçoive que 10 pour cent de son territoire".

M. Bertrand a cependant souligné qu'il n'avait pas encore pris connaissance de la proposition fédérale.

On se rappelle que le gouvernement québécois a déjà accordé des permis de prospection dans le golfe Saint-Laurent (qui tomberait sous la juridiction exclusive d'Ottawa) et que tout récemment le ministre des Richesse naturelles, M. Paul Allard, faisait part de la volonté du Québec de ne pas céder sur ce point et d'assumer pleinement les droits qu'il considère être les siens.

Dans les autres provinces, l'offre du gouvernement central a été diversement accueillie.

A Saint-Jean, T.-N., le premier ministre, M. Joseph Smallwood, s'est déclaré satisfait de cette offre qu'il a qualifiée de "compromis raisonnable".

Selon cet accord, a souligné M. Smallwood, Terre-Neuve obtiendra plus de la moitié des profits découlant du déve-

Voir QUEBEC en page 2

L'exode des cerveaux et des compétences

Le Canada, victime et bénéficiaire

NATIONS-UNIES (PC) — Le Canada a la curieuse distinction d'être un des seuls pays qui soient à la fois bénéficiaires et victimes du "brain drain", l'émigration des cerveaux et des compétences.

Un récent rapport du secrétaire général de l'ONU, U Thant, affirme que les Etats-Unis et le Canada sont les principaux bénéficiaires de ce courant qui vide de leurs savants et de leurs experts les pays moins développés au profit des plus avancés.

Mais on souligne par contre qu'en 1965, si le Canada a accueilli 147,000 immigrants, il a "perdu" plus de 50,000 citoyens qui sont allés vivre aux Etats-Unis. Et dans la majorité des cas, il s'agissait de professionnels ou de techniciens spécialisés.

C'est du moins ce que soulève M. Bruce Rankin, ambassadeur canadien au Venezuela et membre du Comité de l'ONU sur l'économique et les finances où l'on étudie actuellement le rapport de M. Thant.

"Ces chiffres, dit-il, mettent en lumière le phénomène social qui fait que les gens plus instruits sont attirés intellectuellement par le milieu le plus développé auquel ils puissent avoir accès."

Pour contrecarrer cette tendance, il suggère que les pays évolués ne cherchent pas systématiquement à attirer chez eux les immigrants "ayant une bonne éducation ou un bon entraînement technique", et que leurs gouvernements fassent pression sur les entreprises industrielles et autres organismes privés pour qu'ils s'abstiennent de faire ce genre de recrutement.

M. Rankin émet cependant des doutes au sujet d'une recommandation du rapport d'U Thant qui propose la création d'un "réservoir" international de personnel entraîné aux techniques de développement dont le travail permettrait de compenser en partie le tort fait aux pays moins avancés par le "brain drain".

La même recommandation veut que les pays bénéficiaires de l'immigration des compétences participent directement au financement de ce réservoir de main-d'oeuvre spécialisée.

Le problème, d'après M. Rankin, c'est de savoir d'où doivent venir les travailleurs qui feront partie de ce "réservoir".

La solution que le Canada suggère au problème du "brain drain" est de rendre les conditions de travail et les possibilités d'avancement suffisamment intéressantes dans les pays en voie de développement pour permettre aux techniciens locaux de résister à l'attrait des grands pays industrialisés.

D'après le rapport de l'ONU, c'est actuellement le Canada qui attire le plus d'immigrants instruits en proportion de sa population, "et la tendance est que ces immigrants viennent de plus en plus des pays en voie de développement".

Traditionnellement, explique le rapport, les immigrants sont venus d'Europe dans notre pays. Mais maintenant qu'il est plus difficile d'attirer des travailleurs européens spécialisés, on se tourne vers les pays du Tiers-Monde. On note par exemple que, comme les Etats-Unis, le Canada a adopté une loi qui accorde la préférence à l'immigration des professionnels et des techniciens, et qui "laisse de moins en moins de place pour les immigrants non spécialisés".

AUJOURD'HUI

• Vote de confiance à Imlach

— page 35

• Forcé de défendre un accusé

— page 7

M. René Cassin, Prix Nobel français, dans un moment de repos entre deux séances de la Conférence sur les droits de l'homme à Ottawa, hier.
(nos informations en page 11)

SOMMAIRE

Annonces classées / 51 à 61
Arts et spectacles / 40 - 41
Bandes dessinées / 50
Courrier "Que faire ?" / 25
Décès, naissances, etc. / 62
Editorial / 4
Finance / 44 à 46
Horoscope / 23
Informations étrangères / 49
La bonne table / 17
Les secrets de polichinelle / 22
Loisirs et récréation / 50
Mots croisés / 55
"Mot-mystère" / 50
Nouvelles nationales / 33
Radio et télévision / 28 - 29
Sports / 34 à 38
Tribunaux / 7
Vie féminine / 20 à 25
Vie mondaine / 21
Votre médecin / 25

CKAC 730

Délégation française à Québec

Rien ne ressort de la réunion sur les investissements

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Rien n'a transpiré de la première journée des délibérations qui réunissaient hier à Québec les experts français et québécois, membres de la Commission provisoire franco-québécoise des investissements.

Tout au plus, a-t-on appris, que demain soir à la fin de cette session, il serait peut-être possible aux journalistes d'interroger les membres de la Commission au cours d'une conférence de presse. La participation québécoise à cette commission est assurée par le ministère de l'Industrie et du Commerce, dont M. Jean-Paul Beaudry est le titulaire.

L'on croit savoir d'autre part que cette réunion d'experts peut revêtir une grande importance du fait qu'elle précède de peu la visite que doit rendre le premier ministre Jean-Jacques Bertrand à Paris, en janvier prochain.

A l'occasion de cette visite, certains échanges franco-québécois dans le domaine économique pourraient être dévoilés, notamment certains investissements dans le pétrole, les ordinateurs, les avions et les pneus. De sources bien informées, le correspondant de LA PRESSE à Paris révélait la semaine dernière que des projets précis dans ces divers domaines feraient l'objet de discussions à Québec au cours de cette réunion de la Commission franco-québécoise des investissements.

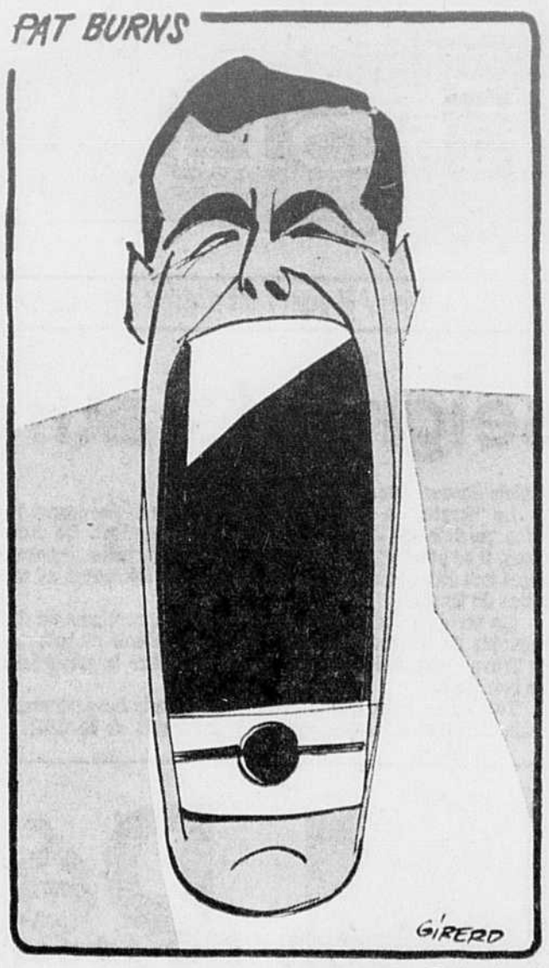

Droits réservés

COMBATS

SUITE DE LA PAGE 1

glement pacifique du conflit.

De source israélienne, on déclare que l'artillerie située en territoire jordanien a pilonné les villages israéliens durant trois heures et demie, ne causant cependant que de légers dégâts.

Au cours de la canonnade, les Israéliens ont constaté que les unités irakiennes déployées en Jordanie participaient au raid en utilisant des canons de 122mm de provenance soviétique.

De l'avis des Israéliens, le violent bombardement d'artillerie des villages israéliens a été planifié par le haut commandement jordanien et exécuté uniquement par des forces régulières, et non par des commandos palestiniens. On croit généralement en Israël qu'il s'agit d'une action de représailles jordaniennes à la suite des sérieux dommages infligés la veille par l'artillerie et l'aviation israéliennes, et surtout par le raid de commandos israéliens qui ont réussi à détruire deux ponts.

La riposte israélienne est survenue immédiatement après le barrage d'artillerie et c'est à la lueur de fusées éclairantes que le raid de 30 minutes s'est déroulé.

A partir de 2 h. 30 du matin (heure locale) le calme régnait de nouveau dans la vallée du Jourdain.

Dans son avertissement paru sous forme d'éditorial dans la "Pravda", Moscou signale que la "situation au Moyen-Orient est tendue" et qu'elle suscite une "sérieuse inquiétude". Le journal en rend responsables les milieux dirigeants d'Israël "dont l'appétit de conquêtes et la politique insensée et aventureuse sont ouvertement soutenus par les milieux impérialistes des Etats-Unis et d'autres pays occidentaux".

La "Pravda" ajoute : "Cette politique est grosse de graves conséquences et si elle était poursuivie, des complications très dangereuses pourraient surgir au Moyen-Orient".

Si l'action israélienne contre la zone nord de la Jordanie a été concentrée sur le village de Kfar Assad, d'autres villages, notamment ceux de Irbid, Qam et Samar, ont été durement touchés. On compte des dizaines de maisons détruites.

Sur le front diplomatique, M. Abba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères, est arrivé hier à Nicosie pour s'entretenir avec M. Gunnar Jarring, envoyé spécial des Nations unies au Moyen-Orient.

ITALIE

SUITE DE LA PAGE 1

duit au cours d'une manifestation des travailleurs agricoles. En plus des deux ouvriers tués par les balles de la police, 47 policiers et plusieurs dizaines d'agriculteurs ont été blessés.

Les manifestants, en grève depuis onze jours, avaient décidé d'établir des barrages sur les routes de la région de Syracuse pour faire aboutir leurs revendications qui portent sur le renouvellement du contrat collectif de travail et l'augmentation des salaires. Une centaine d'agents tentèrent de disperser un barrage établi par plusieurs centaines d'ouvriers agricoles à l'entrée d'Avola (27,000 habitants) à l'aide de grenades lacrymogènes. Mais comme le vent soufflait en faveur des manifestants, les policiers durent battre en retraite. Ils furent rapidement entourés par de nombreux ouvriers agricoles. Ces derniers incendièrent une camionnette et une voiture de la police.

Du bord de la route où ils s'étaient repliés, les policiers ouvrirent le feu avec leurs armes : un manifestant fut tué sur le coup, tandis qu'un autre a succombé à ses blessures dans la soirée à l'hôpital de Syracuse.

Si M. Rumor échoue dans sa tentative de former un nouveau gouvernement qui s'occuperait de calmer l'agitation sociale et estudiantine, on craint que de nouvelles élections ne deviennent inévitables. Les communistes pourraient en être les principaux bénéficiaires, dit-on.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

(low water mark area) et que la zone de juridiction fédérale offerte aux provinces part de l'extrémité de ce secteur et va vers le large à une distance variant d'un demi-mille à un mille et demi.

L'offre du gouvernement fédéral ne s'arrête toutefois pas là. Au delà de ces "lignes d'administration des ressources minières", Ottawa, tout en se réservant l'administration et l'exploitation des droits miniers sous-marins, "désire rechercher une formule raisonnable et équitable qui permettrait aux gouvernements de recevoir une partie des revenus qui pourraient provenir de ces ressources nationales qui se trouvent au large des côtes des provinces."

Une formule prise en considération, serait de créer une caisse commune (une sorte de "pool") dont la moitié pourrait être versée aux provinces. Le texte ne précise toutefois pas si toutes les provinces ou seulement les provinces côtières bénéficieraient de "cette largesse" d'Ottawa.

Ces revenus seraient versés aux provinces même si elles n'étaient pas appelées à participer à l'administration ou à l'exploitation de sol sous-marin situé au large des côtes.

CANADA

SUITE DE LA PAGE 1

nes en Europe, au cours de son témoignage au Comité des Communes sur la Défense.

Dans une entrevue récente, il avait déclaré qu'il était stupide pour les Canadiens de se montrer gênés de "la contribution valable et efficace qu'ils ont apportée à l'Alliance depuis 20 ans."

Par contre, le ministre des Postes, M. Kierans, a critiqué publiquement la politique de Défense du gouvernement à trois reprises depuis quelques semaines. A l'une de ces occasions il a déclaré que le Canada devrait se retirer de l'OTAN et de NORAD. Il a ensuite précisé aux Communes qu'il ne démissionnerait pas du gouvernement même si Ottawa maintenait sa participation à ces deux alliances.

Le Comité de la Défense du cabinet fédéral s'est réuni ce matin avant que MM. Cadieux et Sharp soient appelés à témoigner devant le Comité des Communes. Il semble que les témoignages des deux ministres aient l'approbation du premier ministre.

La séance du Comité ne porte en principe que sur le problème précis des promesses faites par le Canada à la dernière assemblée de l'OTAN à Bruxelles le mois dernier.

Le Canada avait annulé à la dernière minute un projet de réduction de 20 p. 100 de son contingent aérien en Europe.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

loppement sous-marin.

A Halifax, le premier ministre de Nouvelle-Ecosse, M. G. I. Smith, a déclaré: "A première vue, l'offre semble donner au gouvernement fédéral une juridiction sur les terrains sous-marins que nous croyons à nous".

Les cinq provinces touchant l'Atlantique, a souligné M. Smith, ont convenu de leurs frontières marines respectives et elles n'accepteront rien d'inférieur à ce partage.

A Charlottetown, M. Andrew Wells, adjoint exécutif du premier ministre Alex Campbell, a déclaré que le gouvernement de l'Ile-du-Prince-Edouard étudiait la proposition et qu'il ne ferait des commentaires qu'après la conclusion de cette étude.

Le premier ministre du **Nouveau-Brunswick,** M. Louis Robichaud, a déclaré qu'il était "pratiquement d'accord" avec l'offre d'Ottawa.

Il est "trop tôt pour faire une déclaration complète" à ce sujet, a toutefois ajouté M. Robichaud, mais le gouvernement fédéral a pris une position ferme sur cette question.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick étudiera également l'offre avant de la commenter à fond.

A Toronto, le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a déclaré que les intérêts miniers sous-marins de sa province touchaient surtout la baie d'Hudson où les lignes de démarcation n'ont pas encore été établies.

M. Robarts a ajouté qu'il avait reçu une copie de la déclaration de M. Trudeau et une lettre du premier ministre qui feront l'objet d'une étude dans les ministères provinciaux intéressés.

Le ministre provincial des Mines et des Ressources pétrolières de Colombie-Britannique, M. Frank Richter, a refusé de commenter l'offre fédérale avant que M. Bennett n'ait exposé ses politiques à cet égard.

A Edmonton, le ministre des Mines de l'Alberta, M. A. Russell Patrick, a déclaré qu'il avait attendu longtemps une mesure fédérale touchant les droits miniers sous-marins.

"J'hésite un peu à la commenter, parce que l'Alberta et la Saskatchewan sont les deux seules provinces qui n'ont pas de droits miniers sous-marins."

le TEMPS qu'il fera

Neige, pluie et verglas

Pour aujourd'hui Dorval prévoit un ciel généralement nuageux avec chutes de neige légères et des vents légers. Le maximum prévu est de 35 degrés.

Une tempête de neige avec rafales a débuté au nord du golfe du Mexique et doit atteindre les Grands Lacs et le Québec. Une forte tempête de neige se changeant en pluie et verglas doit s'abattre sur la province au cours de la nuit prochaine.

La précipitation de neige, selon Dorval, au mois de novembre a été de 16.8 pouces, soit deux fois la normale pour la même période. L'observatoire de l'université McGill, de son côté, déclare que 27.2 pouces de neige ont été enregistrés au cours du mois de novembre.

La police sera aux aguets dans Bagot

Une dizaine de membres de la Sûreté de Québec vont exercer une surveillance générale dans le comté de Bagot, le 4 décembre, journée du scrutin. Cinq voitures-patrouille circuleront dans le comté et vérifieront à intervalles réguliers les bureaux de votation dans les campagnes.

A Acton Vale même, c'est le chef de police Gérard Clément, assisté de quatre agents, qui s'assureront de la surveillance des 14 bureaux de votation.

Les renforts de membres de la Sûreté ont été demandés, et par le président d'élections, M. Jean-Paul Gauthier, et par le chef de police d'Acton Vale, en raison de la lutte très serrée qui se déroule présentement dans le comté.

Immigration : Gabias prête serment

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le député de Trois-Rivières, M. Yves Gabias, a prêté serment comme titulaire du ministère de l'Immigration, ce matin, en présence du lieutenant-gouverneur, M. Hugues Lapointe.

M. Gabias, qui est également ministre des Institutions financières, devient le premier titulaire du ministère de l'Immigration dont la création remonte à la fin d'octobre dernier.

D'autre part, le premier ministre, M. Bertrand, a annoncé que M. André Patry, ancien chef du protocole, a été nommé sous-ministre de l'Immigration, et que M. Camille Martellani, député de Montréal-Saint-Henri, devient député délégué au nouveau ministère.

BAINS TURCS
COLONIAL
Tél. 842-0094
3963, av. Coloniale
Stationnement gratuit

donnez cet air élégant

Peoples Credit Jewellers a le plus grand choix de bijoux-mode pour lui offrir à Noël.

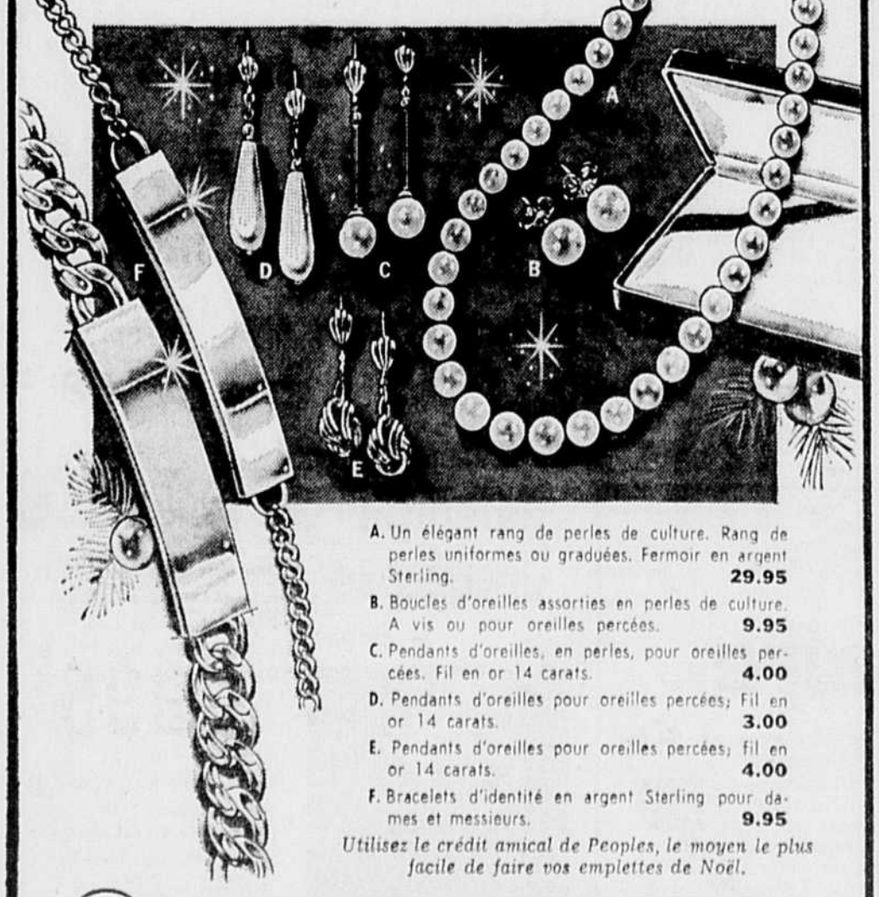

A. Un élégant rang de perles de culture. Rang de perles uniformes ou graduées. Fermoir en argent Sterling. 29.95
B. Boucles d'oreilles assorties en perles de culture. A vis ou pour oreilles percées. 9.95
C. Pendants d'oreilles, en perles, pour oreilles percées. Fil en or 14 carats. 4.00
D. Pendants d'oreilles pour oreilles percées; Fil en or 14 carats. 3.00
E. Pendants d'oreilles pour oreilles percées; fil en or 14 carats. 4.00
F. Bracelets d'identité en argent Sterling pour dames et messieurs. 9.95

Utilisez le crédit amical de Peoples, le moyen le plus facile de faire vos emplettes de Noël.

Peoples Credit Jewellers

Centre-ville, 1015 ouest, rue Ste-Catherine (téléphone 849-7071)
St-Hubert et Beaubien • Centre commercial Fairview • Place Portobello
Alexis Nihon • Les Galeries d'Anjou • Place LaSalle
Centre Laval • Plaza Côte-des-Neiges

OUVERT TOUS LES SOIRS D'ICI NOEL
Samedi excepté

MAINTENANT
UN PLAN BONI D'HIVER
ÉPARGNEZ DES CENTAINES DE $$
PREMIER PAIEMENT, MAI 1969!

TV 19" GRATUITE AVEC CHAQUE SALLE DE JEU

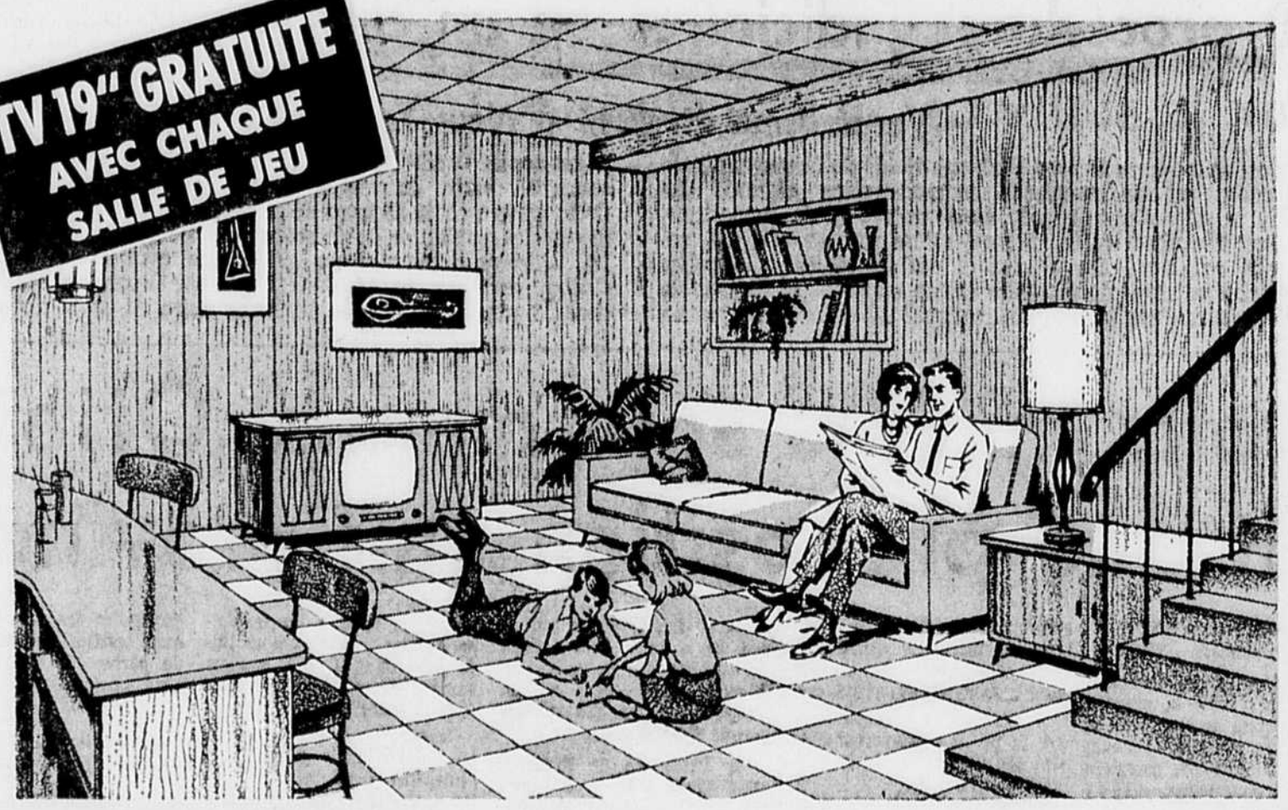

SALLE DE LOISIRS
DIMENSIONS 12' x 26'
Rég. $1,800
MOINS BONI 305
MAINTENANT $1,495
~~SEULEMENT $28.55/MOIS~~
Maintenant seulement $23.80 PAR MOIS

Metropolitan Home Services construira pour vous la plus jolie salle de loisirs, de première qualité. Elle n'utilisera que des matériaux de qualité, flambant neufs. Vous pourrez choisir vous-même tous les matériaux de finition. Votre salle de loisirs sera construite pour convenir à la personnalité de votre famille... et, bien entendu, tout le travail sera entièrement garanti.

POURQUOI ACHETER chez MHS ?

1) Croquis gratuits
2) Estimés gratuits
3) Plans gratuits
4) Triple garantie exclusive
5) Seuls des matériaux neufs sont utilisés
6) Travail fait par des ouvriers compétents
7) Finance à taux bancaire
8) Travail fini à temps
9) Le grand volume de MHS signifie les prix les plus bas
10) MHS fait tout le travail — pas besoin d'avoir recours à plusieurs entrepreneurs

LISEZ CET IMPORTANT MESSAGE

Il existe environ 17 qualités de matériaux de construction. MHS n'utilise que les matériaux de la meilleure qualité dans tout projet d'améliorations domiciliaires. Nous sommes convaincus, que, grâce à notre gros volume d'affaires, aucune autre compagnie ne peut égaler nos qualité et prix. Des prix inférieurs signifient généralement une qualité inférieure.

METROPOLITAN HOME SERVICES

COMPOSEZ 482-0600 SANS OBLIGATION

CUISINES

MHS construira pour vous une MAGNIFIQUE CUISINE HORS SERIE
Choix formidable d'armoires en bois de qualité et dessus en Formica aux plus récents styles et couleurs... faits pour agrémenter votre cuisine.
~~$23.80~~ MAINTENANT $15.87/mois

SALLES DE BAIN

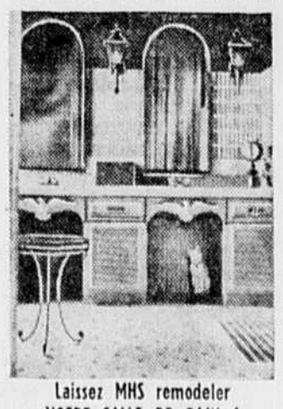

Laissez MHS remodeler VOTRE SALLE DE BAIN !
Installée par des maîtres plombiers. Magnifiques couleurs au choix. Tuiles murales, coiffeuse finie ébénisterie. Une salle de bain admirable.
~~$19.04~~ MAINTENANT $12.69/mois

POINTEZ VOS BESOINS
☐ SALLE DE JEU
☐ ADDITION
☐ CUISINE
☐ SALLE DE BAIN
☐ GARAGE
☐ PIECE AU GRENIER
☐ TRAVAUX DE BETON
☐ MENUISERIE
☐ REVETEMENT EN ALUMINIUM
☐ FENETRES EN ALUMINIUM
☐ PORCHES
et toutes autres améliorations domiciliaires

Mc Guinness
Rhum blanc
Le rhum doux
Distillé au Canada par McGuinness Distillers Ltd.

LA PRESSE

TAPIS
Les meilleures aubaines se trouvent à la maison
MONTREAL TAPIS ET TUILES
15 est Bernard Tél. 273-9983

MONTREAL, MARDI 3 DECEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 282

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 /3

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Coup de feu dans une cabine téléphonique

Un garagiste de 45 ans s'est tiré une balle de fusil de calibre .30-30 à l'abdomen, vers 4 h 45 hier après-midi, à l'intérieur d'une cabine téléphonique située à l'angle des rues Atwater et Saint-Antoine. Une dizaine de personnes qui attendaient l'autobus à quelque trois pieds de la cabine téléphonique, et un policier de faction, l'agent Robert Audet, ont entendu le coup de feu et ont vu l'homme s'affaisser. L'agent Audet a vainement tenté de ranimer le garagiste — qui a succombé à sa blessure, à son arrivée à l'hôpital Général de Montréal.

L'élection de Saint-Michel-Nord

Une équipe de candidats demande l'ouverture des boîtes de scrutin

par Claude MASSON

L'élection municipale dans le nouveau quartier Saint-Michel-Nord est à peine terminée que déjà les différents groupes en présence consultent leurs avocats et leurs stratèges pour savoir quelle attitude ils adopteront lors de l'addition finale des votes, demain matin, à l'hôtel de ville de Montréal.

L'équipe dite des "Vrais résidants" et formée de MM. Roger Poirier, André Larue, Roland Handfield et Rocco Luccisano, a décidé de réclamer l'ouverture de toutes les boîtes de scrutin.

La raison majeure invoquée pour formuler cette demande est le nombre considérable de bulletins annulés ou rejetés. Au total, plus de 1,500 bulletins auraient été mis de côté.

Ces candidats, qui ont dû se contenter de la troisième position "au fil d'arrivée", sauf M. Roger Poirier qui s'est classé deuxième, ont formulé une demande officielle au président d'élection, Me Robert Bouchard, greffier de la ville de Montréal.

MM. Poirier, Larue, Handfield et Luccisano veulent aussi vérifier à la loupe les listes d'électeurs, car ils doutent de la qualification de certains électeurs. Selon eux, plusieurs immigrants non naturalisés canadiens auraient voté.

L'équipe des "Vrais résidants", à près de deux ans des prochaines élections municipales prévues pour 1970 à Montréal, a aussi annoncé que les mêmes candidats brigueront les suffrages à nouveau lors de ce scrutin général à travers la métropole.

De son côté, M. Léopold Lavoie, élu au siège no 4 par une majorité de seulement 89 voix, s'est déclaré prêt à collaborer avec l'administration montréalaise, même si le tandem Drapeau-Saulnier avait appuyé le candidat qui lui a donné le plus de fil à retordre, M. Pierre Bégin, président du Comité d'épuration et âme dirigeante du mouvement d'annexion de Saint-Michel à Montréal.

"Je ne suis contre personne, a précisé M. Lavoie. Je suis prêt à collaborer dans la mesure où les problèmes de transition seront réglés. J'ai confiance dans le dialogue, la compréhension et la négociation."

Recomptage ?

Pour sa part, l'un des candidats élus du Comité d'épuration, M. Nicola Ciamarra, le vainqueur principal de l'élection puisqu'il n'a pas cessé de conserver la tête du peloton, a déjà annoncé à l'issue du scrutin qu'un recomptage sera réclamé, dans l'espoir de faire élire M. Bégin.

C'est demain seulement que l'on connaîtra la décision officielle de l'organisme au sujet du recomptage possible.

Entre-temps, les candidats continuent de s'interroger à la fois sur le très grand nombre de bulletins annulés ou rejetés proportionnellement au faible pourcentage du vote ainsi que sur les trois sièges dont aucun résultat du vote n'a été donné.

C'est dans quelques heures que toute la lumière devrait être faite.

Les trois nouveaux élus siégeront comme indépendants au conseil

par Raymond MASSE

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, a nié la rumeur selon laquelle les trois candidats — il y en avait quatre — élus dimanche sous la bannière du Comité d'épuration de Saint-Michel comme conseillers du nouveau district de Saint-Michel-Nord aient été acceptés, le soir de l'élection partielle, au sein du Parti civique de Montréal.

Autrement dit, MM. Nicola Ciamarra (siège no 1), Aimé Sauvé (siège no 2) et Ernest Roussille (siège no 3) siégeront comme indépendants, tout comme M. Léopold Lavoie, ancien conseiller municipal de l'ancienne ville de Saint-Michel et ancien candidat à la mairie de cette même ancienne agglomération de banlieue.

On comprend d'autre part que les trois conseillers élus dimanche avec l'appui de MM. Jean Drapeau et Lucien Saulnier, respectivement chef fondateur et "deuxième pilier" du PCM, ne seraient admis au sein de ce dernier groupement fondé en 1960 que lors des prochaines élections municipales qui doivent avoir normalement lieu en octobre 1970.

Le conseil municipal de Montréal est ainsi sur le point de compter 52 conseillers. Quarante-trois d'entre eux sont membres du PCM. Officiellement! Et il y aura neuf indépendants, soit: MM. Frank Hanley, Albert Colette et Gérard Loiselle (tous trois du district de Sainte-Anne), Fernand Alie (district de Saint-Louis), John Lynch-Staunton (district de Côte-des-Neiges) et, depuis dimanche, MM. Nicola Ciamarra, Aimé Sauvé, Ernest Roussile et Léopold Lavoie.

Dès hier ("lendemain du scrutin"), Me Robert Bouchard, président général de l'élection, a donné avis aux 21 candidats, par lettre recommandée, qu'il procédera, à compter de 11 h. demain matin, à "l'addition définitive des votes donnés à chaque candidat".

Il procédera en présence du secrétaire de l'élection, M. Vincent Chené, et d'un autre témoin ainsi que des candidats ou de leurs représentants autorisés.

Pour faire cette addition, le président de l'élection n'est pas obligé d'ouvrir les boites et il peut se fonder uniquement sur les doubles de relevés qui lui ont été fournis dimanche soir.

Me Bouchard sera toutefois tenu d'ouvrir les boîtes et de faire l'addition d'après les doubles de relevés qui s'y trouvent, si les candidats le lui demandent, par écrit, "avant le temps fixé pour l'addition des votes".

S'il arrive qu'un candidat n'est pas alors encore satisfait, il peut demander un recomptage judiciaire (devant la Cour provinciale).

Dans un tel cas, cette requête doit être signifiée, avant 5 h. vendredi soir, à celui qui semblera jusque-là être le vainqueur. Cette requête devra être entendue et décidée par la cour, samedi au plus tard. Puis, si le juge décide qu'il doit y avoir recomptage judiciaire, il doit en avertir le président de l'élection avant 7 h. samedi soir.

Laval intervient auprès des Autobus Mille-Iles

par Pierre VENNAT

Les grévistes de la compagnie des Autobus des Mille-Iles ont réussi un coup de maitre hier soir, en devenant le premier groupe dans l'histoire de Laval à être autorisé à présenter lui-même et non par le truchement d'un conseiller, un mémoire au conseil réuni en séance statutaire.

Qui plus est, le président du syndicat, M. Roger Borja, est devenu, grâce à la permission du maire Tétreault et du président de l'assemblée, M. Lucien Paiement, le premier citoyen à être autorisé à prendre la parole lors d'une assemblée du conseil. On sait que la charte de Laval ne prévoit pas d'interventions de la part du public durant les assemblées. Et, grâce à cette intervention, deux propositions, l'une du maire, l'autre du conseiller oppositionniste Jean Giosi, ont été adoptées par le conseil, à l'unanimité, à la grande satisfaction des quelque 200 grévistes qui avaient envahi l'hôtel de ville, après une manifestation pacifique.

La première résolution proposée par le maire Jacques Tétreault prévoit qu'une demande soit adressée aux parties concernées dans la grève des Autobus Mille-Iles Inc. de reprendre les négociations et de les continuer sans arrêt jusqu'à entente finale.

La résolution souligne que les Autobus Mille-Iles Inc. sont en grève depuis le 26 octobre dernier, soit depuis plus de cinq semaines, que ladite grève cause de graves inconvénients et préjudices aux résidants de Laval et qu'il est impératif que les parties concernées reprennent les négociations et les continuent sans arrêt jusqu'à entente finale.

Quant à la résolution de M. Jean Giosi, elle vise à confier au Comité municipal sur le transport en commun, formé de MM. Armand Cloutier, membre du comité exécutif; Gaston Philion, conseiller du parti au pouvoir; et Guy Brochu, oppositionniste, l'étude du mémoire des grévistes.

Contestation, disqualification, tutelle

40 procédures judiciaires en un an sur le seul cas de Pointe-aux-Trembles

par Claude MASSON

S'il est vrai que la justice doit suivre son cours, il est aussi vrai que les procédures judiciaires requises pour parvenir aux fins recherchées sont à la fois nombreuses, coûteuses et parfois exaspérantes pour les personnes en cause.

Un "petit jeu de compilation" révèle qu'en une seule année bien comptée, de 40 à 50 procédures judiciaires ont été prises dans le cas de Pointe-aux-Trembles.

Le relevé a été fait à compter du 9 novembre 1967, alors que les premières requêtes ont été produites pour demander un recomptage judiciaire à la suite des fameuses élections municipales qui avaient eu lieu trois jours plus tôt et avaient reporté au pouvoir le maire Louis-Philippe Saint-Pierre et quatre de ses coéquipiers. Les cinq élus ont par la suite été disqualifiés mais le jugement rendu en première instance a été porté en appel. Il est donc à prévoir encore quelques autres procédures au cours des prochains mois.

Des procédures ont été prises de la part de la Commission municipale du Québec pour faire placer la ville de Pointe-aux-Trembles sous sa tutelle. Il a donc fallu signifier la requête à ce sujet, la présenter au tribunal et recevoir le jugement qui a accordé la tutelle réclamée.

De la part du candidat défait à la mairie, M. Jean Langelier, qui a contesté le scrutin, les procédures ont été beaucoup plus nombreuses.

Voici un relevé de ces procédures:

LE RECOMPTAGE

9 novembre 1967 : production des requêtes pour recomptage judiciaire;

10 novembre: fixation de la date du recomptage judiciaire;

14-15 novembre: dépouillement du scrutin et recomptage judiciaire;

CONTESTATION

24 novembre 1967 : Emission des brefs d'assignation et déclaration;

27 novembre: Comparution des défendeurs;

30 novembre: Requête pour mode spécial de signification.

4 décembre: Requête des défendeurs pour obtention de détails; inscription en droit par le défendeur;

11 décembre: Remise au 13 décembre des requêtes pour détails et des inscriptions en droit;

13 décembre: Remise au 18 décembre;

18 décembre: Audition des requêtes et des inscriptions en droit;

18 janvier 1968: Audition des requêtes et des inscriptions en droit;

13 février: Jugements rejetant les requêtes pour détails et les inscriptions en droit totales;

14 février: Enregistrement d'un défaut de produire les défenses et signification d'inscriptions en partie;

19 février: Signification des défenses des défendeurs;

21 février: Rejet des inscriptions ex-parte, vu la production des défenses;

ENQUETE

22 février 1968 : Inscriptions pour enquête audition au mérite;

26 février: Motion pour fixer une date d'enquête et d'audition;

29 février: Audition sur requêtes des défendeurs pour mise en cause de André-Jean Letendre, le président des élections;

6 mars: Fixation de la date d'ouverture de l'enquête au 16 avril;

16 avril: Ouverture de l'enquête; motion pour réunion des cinq actions;

17 avril: Audition sur la motion pour réunion d'actions et sur les requêtes pour mise en cause de A.-J. Letendre; jugement accueillant la réunion d'actions et rejetant la demande de la mise en cause de A.-J. Letendre;

Voir PROCEDURES, page 6

Trouvé pendu dans sa cellule

René Gaudet, âgé de 30 ans, condamné, l'an dernier, à 15 ans de pénitencier pour vols à main armée, a été trouvé pendu, vers 6 h. 40 hier soir, dans sa cellule du pénitencier de Sant-Vincent-de-Paul. Gaudet avait été appréhendé, le 21 novembre 1967, quelques instants après avoir perpétré un hold-up dans une succursale du nord de la métropole de la Banque Canadienne Nationale. Au moment de son arrestation, Gaudet, qui venait à peine d'être libéré de prison après avoir purgé une peine de six ans pour vol à main armée et vol avec effraction, était accompagné d'un autre récidiviste évadé du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

L'Espagne et la RAU participeront à Terre des hommes '69

Deux autres pays, l'Espagne et la République arabe unie, ont annoncé leur participation à Terre des hommes 1969.

A Madrid, c'est le ministre espagnol de l'Information et du Tourisme, M. Manuel Fraga Iribarne, qui a communiqué la décision, à la suite d'un entretien avec le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et le directeur de Terre des hommes, M. Guy Huot. Certaines circonstances avaient empêché l'Espagne de participer à l'Expo 67 de même qu'à Terre des hommes en 1968.

Un autre pays, la République arabe unie, vient de faire part de sa décision d'assurer sa participation renouvelée à l'exposition permanente Terre des hommes pour 1969. Une lettre en ce sens a été envoyée au maire par l'ambassadeur de la RAU à Ottawa, M. Mohamed Choucri.

D'autre part, à la suite des entretiens du maire de Montréal à Budapest au sujet de la participation possible de la Hongrie, une mission hongroise, déléguée par la Commission nationale des expositions de la Hongrie, est présentement à Montréal et a eu hier des entretiens avec le directeur adjoint de Terre des hommes, M. Jean-Guy Desjardins.

En rapport avec la participation espagnole, une mission semblable arrivera à Montréal mercredi de la semaine prochaine.

AVIS
Vente de près de 2,000 bandes 'OUVERTE 7 PCS' achetées d'un détaillant réputé de Montréal. — RABAIS VERITABLES.
Tape-cité
(une division de André Radio Service Ltée)
PROFITEZ-EN
QUANTITE LIMITEE
7865, Saint-Hubert
276-2685
STATIONNEMENT GRATUIT
LUN., MAR., MER., JUSQU'A 18 HRES
JEU. ET VEN. JUSQU'A 21 H.
SAM. JUSQU'A MIDI

TECK
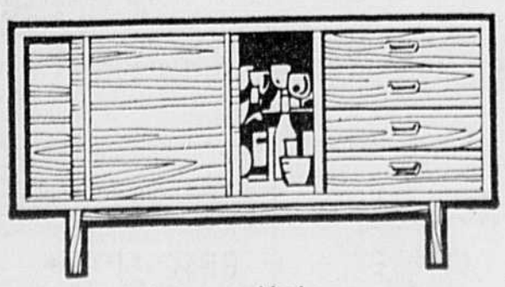
bahut avec cabinet à boisson au centre □
72" x 19" x 33"
de hauteur
A.FORGET INC
6725 boul. saint-laurent, tél.: 274-5568
ouvert les jeudi et vendredi soirs
stationnement gratuit à l'arrière du magasin

6741, rue ST-HUBERT
PAUL E. TALBOT O.D.
OPTOMETRISTE
HEURES de BUREAU
LUNDI au JEUDI: 9 à 6 h.
VENDREDI: 9 à 9 h.
SAMEDI: 9 à 1 h.
272-7611
272-7616

MACHINE à ADDITIONNER
UNDERWOOD — OLIVETTI PRIMA 20
Additionne, soustrait et multiplie au moyen d'un système simplifié d'additions répétées. Donne une preuve imprimée des calculs effectués, indiquant les totaux et totaux partiels en rouge. Les soldes sont effectués automatiquement et signalés sur un index spécial. Indicateur de colonnes (jusqu'à 10 chiffres à la composition) et levier de correction pour assurer la précision des chiffres composés. Les numéros de code peuvent être imprimés sans que les calculs ne soient affectés. Conception simplifiée du clavier à dix touches.
Prix ord. $109.50
SPEC PILON
$88.50

Modèle électrique QUANTA 20
Prix ord. $189.50
$151.50
PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU
• 750 BEAUBIEN, 273-9501 • 800 MONT-ROYAL E., 524-3081
• 8559 ST-LAURENT, 381-6261 • 851 DECARIE, 748-7961
• 280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171
• SIEGE SOCIAL ET ENTREPOT: 5830 AVENUE ANDOVER, 342-9400

DEPUIS 1908
Geo. Tanguay & Fils, Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
4489 PAPINEAU, MONTRÉAL, TÉL. 527-4161
Georges Tanguay, président C. d'A.A.
Paul Tanguay, C. d'A.A.
Ronald Lippé, C. d'A.A.
Henri Chartrand, C. d'A.A.
Alphonse LeBouc, C. d'A.A.
Maurice Hayman, C. d'A.A.
Jacques Hébert, C. d'A.A.
Maurice Tanguay, C. d'A.A.
Paul Gallipeau, C.d'A.A.F.I.I.C.
Jacques Barry, C. d'A.A.
Gérard Gaumont, C. d'A.A.
Marc Savard, C. d'A.A.
Jean Desroches, C. d'A.A.
Pierre Groulx, C. d'A.Ass.

■ EPARGNEZ DES DOLLARS • EPARGNEZ DES DOLLARS ■
NOUVEAUX BAS PRIX
VALEUR EXEMPLAIRE
POLARA 500, 1968
HARDTOP 2 PORTIERES
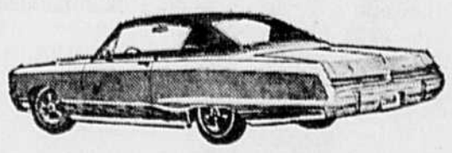
MAINTENANT SEULEMENT $2995
MUNIE DE:
• automatique
• V-8 de 318 po. cu.
• direction assistée
• freins assistés
• toit de vinyle
• pneus blancs
• couvre-roues
• radio à poussoirs
TRANS-ISLAND MOTORS LTD.
5400, boul. DECARIE — 488-9171
EPARGNEZ DES DOLLARS • EPARGNEZ DES DOLLARS ■

photo René Picard, LA PRESSE

Butin volé récupéré dans sa presque totalité

La presque totalité du butin volé dans un camion en stationnement à l'intersection du boulevard de Maisonneuve et de la rue Clark, comprenant des manteaux de fourrure pour dames d'une valeur de $12,000, a été retrouvé, vers 6 h. hier soir, par des détectives du poste no 4, dans un logement de Pointe-aux-Trembles. Le vol avait été perpétré le 15 novembre dernier et, deux jours plus tard, le camion, vidé de son contenu, devait être retrouvé sous le boulevard Métropolitain, près de la 24e Avenue, dans le nouveau quartier Saint-Michel. L'enquête était menée par le lieutenant-détective Adrien Larose, assisté des sergents-détectives Paul Lauzon, Philippe Poliquin et Maurice Jacques.

La concrétisation d'un rêve de $1 million

Le chantier du tunnel Lacordaire sera inauguré à la fin de décembre

par Florian BERNARD

Après plus de trois ans de pourparlers et d'efforts communs, les municipalités de Montréal-Nord et de Saint-Léonard ont réussi à concrétiser un vieux rêve, celui de construire un tunnel qui permettra l'ouverture du boulevard Lacordaire, à la hauteur de la voie ferrée des Chemins de fer nationaux, aux limites des deux villes.

L'ingénieur de la municipalité de Saint-Léonard a déclaré hier, à LA PRESSE, que les travaux, dont le coût global est estimé à $1 million, débuteront à la fin de décembre ou au début de janvier. Les soumissions, faisant suite au récent appel d'offres, seront ouvertes jeudi dans les bureaux des Chemins de fer nationaux.

Saint-Léonard et Montréal-Nord assumeront conjointement le coût des travaux. Les contribuables de Montréal-Nord verseront 70 p. 100 des frais, tandis que ceux de Saint-Léonard verseront le reste, c'est-à-dire 30 p. 100.

Les deux municipalités poursuivent leurs pourparlers avec les autorités des Chemins de fer nationaux en vue de faire absorber une partie des coûts par cette compagnie. Toutefois, ces pourparlers ne retarderont en rien l'inauguration du chantier et la réalisation du projet.

La construction du tunnel Lacordaire représente un rare exemple de collaboration intermunicipale dans le domaine des travaux publics. C'est l'opinion exprimée à maintes reprises par les maires des deux municipalités.

Par la rectification des frontières, Montréal-Nord cède 2,500,000 pieds carrés de terrain à Saint-Léonard, soit tout l'espace situé au sud de la voie ferrée. En contrepartie, Saint-Léonard remet à la ville voisine quelque 61,000 pieds carrés dont elle est propriétaire au nord de la voie ferrée. Pour les deux municipalités, ces acquisitions sont à la fois utiles et importantes.

L'ouverture de la rue Pascal-Gagnon, au coût de $100,000, à la charge complète de Saint-Léonard, s'inscrit dans ce projet.

Ces travaux ont été faits l'hiver dernier et au printemps. La rue s'ouvre depuis le boulevard Henri-Bourassa, au nord, jusqu'à la rue Bombardier, à l'est.

Quant aux approches du tunnel Lacordaire, elles sont à la charge des municipalités concernées.

Les pourparlers qui ont abouti à la réalisation de ce projet remontent à plus de trois ans. C'est toutefois le 26 février dernier qu'une entente finale était intervenue. Les deux villes s'étaient alors entendues quant au coût des travaux et à leur financement. Elles avaient également donné l'assurance que les appels d'offres seraient lancés avant la fin de l'année.

3 enfants se noient dans la piscine d'un voisin

BRAMPTON, Ont. (PCf) — Un père de famille a suivi hier dans la neige les empreintes laissées par ses enfants, et les a retrouvés noyés dans la piscine d'un voisin, à Caledon, Ontario, à 18 milles de Brampton.

Les victimes sont Catherine Misurka, 2 ans, et ses frères David, 3½ ans, et Christopher, 4½ ans.

Leur père, Frank Misurka, originaire de Winnipeg et pilote à l'emploi d'Air Canada, a découvert les corps de deux de ses enfants tandis qu'un pompier des environs a retiré le troisième d'une eau de 28 degrés.

M. Misurka avait suivi les traces de pas de ses trois enfants et de leur chien, jusqu'à une maison voisine.

James Wilson et Kurt Ohis, du service ambulancier de Guelph, ont plongé dans la piscine dans l'espoir d'en retirer le troisième cadavre, mais ils ont dû abandonner. M. Wilson, un homme-grenouille, a déclaré que la température de l'eau était d'environ 28 degrés, et il a ajouté que même un adulte ne pouvait survivre plus de 10 à 15 minutes dans la piscine.

Il a tenté de pratiquer sur Catherine la respiration bouche-à-bouche, pendant près d'une heure, mais ses efforts ont été vains.

M. Misurka a dit qu'il avait déjà, auparavant, défendu à ses enfants de se rendre jusqu'à cette piscine.

La police a déclaré que cette maison servait surtout de résidence d'été et de chalet de fin de semaine.

PROCEDURES

SUITE DE LA PAGE 3

18 avril: Signification d'une inscription en appel par le défendeur du jugement rejetant la requête pour mise en cause;

19 avril: Signification par le demandeur d'une requête pour continuation de l'enquête malgré l'inscription en appel; requête du défendeur pour augmentation des cautionnements fournis par les demandeurs;

16 mai: dernière journée d'audition;

JUGEMENT

14 juin 1968: Jugement annulant l'élection et disqualifiant les défendeurs

17 juin: Inscription en appel dans chacune des cinq causes;

18 juin: Comparution des parties en appel;

10 juillet: Requêtes des appelants pour réunion de dossiers conjoints;

12 juillet: Jugement accordant en partie les requêtes;

19 août: Signification aux appelants d'une requête pour rejet d'appel, vu l'expiration des délais, présentable à l'ouverture du terme le 16 septembre;

16 septembre: Remise des requêtes pour rejet d'appel au 15 octobre.

19 septembre: Requête des appelants pour être dispensés de reproduire certains exhibits;

24 septembre: Jugement accueillant en partie ces requêtes;

15 octobre: Remise des requêtes pour rejet d'appel au 28 octobre;

28 octobre: Autre remise au 11 novembre;

7 novembre: Signification par les intimés de nouvelles requêtes pour rejet d'appel, pour motifs additionnels, et subsidiairement pour fixation d'une date d'audition au cours du terme de novembre;

11 novembre: Remise de toutes les requêtes pour rejet d'appel au terme de janvier 1969 de la Cour d'appel.

En janvier 1969, la Cour d'appel aura à fixer une date pour l'audition des appels du maire et des quatre conseillers disqualifiés.

Hausse de la valeur des permis de construction en novembre

par Raymond MASSE

Hausse remarquable de la valeur des permis de construction, à Montréal même, en novembre, comparativement aux statistiques de novembre 1967!

Au fait, la valeur totale des permis de construction approuvés à l'hôtel de ville de la métropole en novembre a atteint $11,362,075, cependant que la valeur totale des permis accordés durant le mois correspondant de 1967 avait été de $7,657,495.

D'où une augmentation de $3,704,580.

La valeur totale des permis de construction au cours des 11 premiers mois de l'année qui s'achève se chiffre par $145,426,415, soit une augmentation de $13,028,565, comparativement au grand total de $132,397,850 durant la période correspondante de 1967.

Quant à la valeur totale de $11,362,075 (novembre dernier), on y compte $9,202,650 concernant de "nouveaux bâtiments", puis $2,159,425 concernant des "réparations" et des "modifications".

Quant à la valeur totale de $7,657,495 enregistrée en novembre de l'an dernier, on y comptait $5,149,750 relativement à de "nouveaux bâtiments", puis $2,507,745 relativement aux "réparations" et aux "modifications".

C'est ce qui ressort particulièrement de statistiques obtenues hier de M. Paul-Emile Lespérance, directeur du Service des permis et inspections de la ville de Montréal.

On ne compte toutefois, en novembre 1968, que deux permis de $1,000,000 ou plus : soit le permis ($1 million) accordé à Lesnick, Schmerer Associates, 110 logements, 19 étages, rue Mackay, entre la rue Sherbrooke et le boul. de Maisonneuve, ainsi que le permis ($3 millions) accordé à F.D.L., 306 logements, aussi 19 étages, rue Sherbrooke, entre la rue Saint-Dominique et l'avenue Coloniale.

Il y a eu 375 permis le mois dernier, comparativement à 431 en novembre 1967, puis 3,796 permis durant les 11 premiers mois derniers, comparativement à 3,247 durant la période correspondante de l'an dernier.

Les permis émis au cours du mois de novembre doivent fournir 951 logements, dont 942 provenant de nouveaux bâtiments, et neuf de bâtiments modifiés.

Quant aux permis approuvés en novembre 1967, ils devaient permettre de fournir 495 nouvant provenir de nouveaux bâtiments, puis 16 de bâtiments modifiés.

Enfin, les 3,796 permis approuvés depuis janvier doivent fournir 7,182 nouveaux logements. Et les 3,247 permis durant les 11 premiers mois de 1967 devaient en fournir 6,541.

Pourriez-vous honorer vos versements mensuels si votre revenu venait à manquer?

Si un jour vous êtes privé de votre salaire à cause d'une maladie sérieuse ou d'un accident, que vous arrivera-t-il à vous et à votre famille? Aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes encouragés à acheter à crédit. À l'instar du Canadien moyen, vous faites peut-être des paiements à "termes faciles" sur votre maison, votre automobile et toutes sortes d'objets qui vous rendent la vie agréable.

Aussi longtemps que vous travaillez, vous pouvez facilement faire face à vos obligations, mais si votre revenu venait à manquer, que feriez-vous? Changeriez-vous vos habitudes de vie?

Rien ne vous garantit que vous pourrez toujours travailler. Toutefois, si vous êtes retenu à la maison par la maladie ou un accident, la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers peut vous garantir un revenu régulier mensuel... mois après mois... d'année en année.

Communiquez avec le représentant de la Manufacturers. Il vous aidera à préparer un plan conforme à vos besoins. Ce plan est garanti renouvelable jusqu'à l'âge de 65 ans et ne peut être ni modifié, ni annulé par la Compagnie, au cours des années, quel que soit votre état de santé. Le coût en est raisonnable. La sécurité financière de votre famille l'exige.

S. R. St-Jean
Représentant
MONTREAL
Tél: 381-9101

Roger P. Tartre
Représentant
MONTREAL
Tél: 875-5540

G. A. Adjemian
Représentant
MONTREAL
Tél: 875-5540

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
MANUFACTURERS

301F-68

MAINTENANT, PIED COMPLET!

des bas élastiques qui ont l'apparence des bas de nylon véritables

Les bas élastiques avec pied complet de Bauer & Black sont si diaphanes que vous pouvez les porter sans avoir à les recouvrir.

Les talons et les bouts extensibles ne se replient pas et ne serrent pas le pied. Très légers, frais, nylon extensible de 2 façons.

$13.95 à $21.95

PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE

921 EST, STE-CATHERINE, 842-9622
6511, ST-HUBERT, 272-8233
CHEZ DUPUIS, 842-5151
ST-DENIS ET MONT-ROYAL, 844-1711

TOUT SAVOIR SUR LE COGNAC

Reportage réalisé par Rémy Martin, chapitre 1

LE DOMAINE DE RÉMY MARTIN

Le cognac : du vin, du chêne et de la patience

Le cognac provient de la distillation d'un **vin**. Mais sa saveur ne vient pas du vin seul : elle est complétée par le goût du **chêne**, au contact duquel se trouve le cognac qui vieillit en fûts. Vins et chênes proviennent de régions bien précises : nous ne parlerons aujourd'hui que des premiers.

La carte de France, ci-contre, montre d'où doivent provenir les vins pour que leur distillat soit appelé **cognac** : la loi française a été large, et la zone est grande !

Mais ce qui intéresse Rémy Martin, ce sont, au coeur de cette zone, deux plus petites régions appelées les **Champagnes** — terme très répandu en France — et dont l'ensemble constitue la "Champagne" de Cognac.

La seconde carte situe ces deux Champagnes; la Petite et la Grande... qui est contenue dans la première. Car **petit** ou **grand** ne se réfère pas ici aux kilomètres carrés, mais à la hiérarchie des qualités de vins produites, les meilleures du cognac.

Rémy Martin 40 kilomètres carrés

Rémy Martin exerce les deux activités fondamentales du cognac : à l'origine producteur, il ajoute à ses vignes celles d'autres producteurs liés à lui par contrat et qui lui fournissent leur récolte. Mariant ainsi de nombreux terroirs différents, qu'il élève durant de nombreuses années, il s'est fait négociant pour les offrir aux consommateurs amateurs de qualité. L'ensemble de ces vignes, toutes situées en Grande et en Petite Champagnes, représente 4000 hectares, ou 40 kilomètres carrés : la même surface qu'une bande d'un kilomètre de large, qui irait de Québec à Ste-Anne-de-Beaupré.

La fine champagne : un subtil mélange

A proximité immédiate de la ville de Cognac, qui donna son nom à l'eau-de-vie de toute la région, et au coeur de celle-ci, la **Grande Champagne**, qui se traverse à pied, dans sa largeur, en quelques heures, produit les cognacs les plus puissants et les plus bouquetés. Mais ces cognacs ont besoin qu'on ajoute à leur puissance une certaine légèreté. C'est pourquoi, mariés à ceux de la Petite Champagne — dont les points extrêmes sont éloignés de quelque 45 kilomètres — une grande journée de marche — ils donnent le meilleur cognac : la **Fine Champagne.** Cette appellation strictement codifiée par la loi ne s'applique qu'au cognac provenant de la "Champagne" de Cognac, c'est-à-dire de ses deux crus, avec un minimum de 50% de Grande Champagne.

Pour obtenir le bouquet qui caractérise sa marque, Rémy Martin sélectionne et mélange plusieurs types de cognacs choisis à l'intérieur même des "Champagnes".

Des marques et non des crus

C'est d'ailleurs une caractéristique du cognac : aucun vin de Charente n'est parfait ; et son eau-de-vie non plus. Aussi, pour être équilibré, un cognac doit provenir d'une association de plusieurs eaux-de-vie, de provenances différentes au sein des régions délimitées.

C'est pourquoi il ne se vend pas sous l'égide d'un **cru** — comme les vins de Bordeaux, par exemple — mais sous le drapeau d'une **marque.** Cela explique aussi pourquoi l'image d'Epinal du "petit producteur qui fait tout lui-même" est fausse : au départ d'une seule vigne, on ne fait pas le meilleur des cognacs; pas même au départ d'un très grand domaine...

C'est aussi pourquoi il existe, dans la région, deux professions différentes : le **producteur,** vigneron qui distille souvent son vin lui-même ; et le **négociant,** achetant et assemblant les crus, pour réaliser, malgré les différences entre récoltes, un goût constant, celui de sa marque.

De l'argent qui dort... et qui coûte

Au sortir de l'alambic, le cognac est limpide comme de l'eau. Son alcool, trop jeune, est agressif. Pour ajouter à son titre de **Fine Champagne** celui de **VSOP** — qualifiant non plus la provenance, mais la lente maturation du produit — Rémy Martin loge ses eaux-de-vie dans des fûts de chêne. La Fine Champagne y vieillit, y acquiert son moelleux et y trouve sa couleur.

Nous reparlerons dans d'autres reportages de ces chênes, choisis sur pied, et du lent processus de la maturation. Pour l'heure, nous ne citerons que la conséquence du vieillissement sur le domaine de Rémy et entretenir un stock équivalant à plusieurs années de chiffre d'affaires est une aberration. Et pourtant...

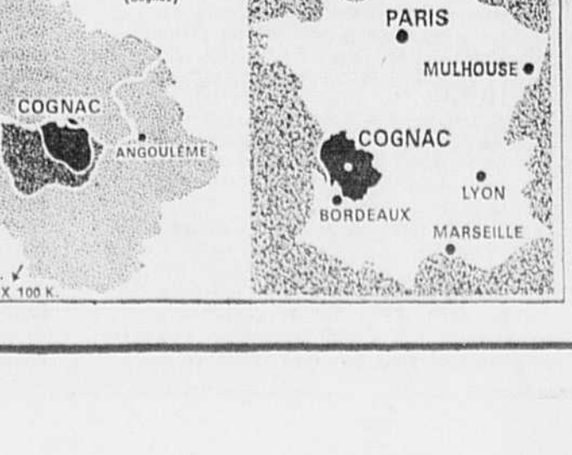

Rémy Martin : ses nombreux "chais", immenses bâtiments en pleine campagne, où le cognac dort dans d'innombrables fûts de 350 litres.

Pour produire un cognac vieux, appelé V.S.O.P. — et Rémy Martin n'élève que cette qualité — la **législation française** impose un vieillissement des eaux-de-vie en fûts pendant des **années.** On imagine alors les stocks nécessaires. Pour l'analyste économique, détenir

Rémy Martin détient dans ses "chais" de quoi remplir **30 millions** de bouteilles normales. On imagine les problèmes de financement que cela représente. Et on comprend mieux le prix de la marchandise, constitué non seulement par la matière première, mais encore par l'évaporation... et les intérêts !

(à suivre)

Pour la 1ère fois, l'ONU étudie les problèmes de la pollution

NATIONS-UNIES (PC) — L'Assemblée générale des Nations Unies, laissant de côté un moment les problèmes de la guerre conventionnelle, s'est penchée aujourd'hui sur ceux que soulève la guerre à la pollution des eaux et du sol qui constitue une manace pour la survie du genre humain.

C'est en fait la première fois que l'Assemblée générale en séance plénière est saisie de cette importante question de la pollution de l'air et du mauvais usage des sols.

La résolution en faveur d'une conférence internationale sur la pollution a été présentée par la Suède appuyée de 9 pays dont le Canada.

"Le Canada est depuis le début l'un des plus ardents supporteurs de cette résolution" a déclaré l'ambassadeur suédois Sverker Astrom.

Au cours d'une conférence de presse qu'il tenait hier, M. Astrom a dit que son gouvernement estime qu'il est urgent et essentiel que 126 pays membres de l'ONU prennent les mesures nécessaires pour que l'environnement de l'homme soit plus harmonieux.

La délégation suédoise souhaite une déclaration universelle sur la protection et l'amélioration des éléments essentiels à l'homme. "La survie de l'homme repose sur un système complexe de relation et d'équilibre entre les êtres vivants qui peuplent le sol et ceux qui vivent immédiatement au-dessus de la mince couche terrestre" de dire M. Astrom.

Sanctions obligatoires contre l'Afrique-Sud

NATIONS UNIES, N.Y. (PC, AFP) — Dans une tentative de forcer l'Afrique du Sud à cesser sa politique raciale discriminatoire, l'Assemblée générale a demandé au Conseil de sécurité hier, d'appliquer des sanctions obligatoires contre l'Afrique du Sud.

Les 126 pays membres de l'ONU ont approuvé la résolution afro-asiatique appuyée par 85 votes. L'Afrique du Sud et le Portugal ont voté contre. Le Canada, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne étaient parmi les 14 pays qui se sont abstenus de voter.

En vertu du chapitre 7 de la charte qui a été invoqué par la résolution, le Conseil de sécurité peut décider d'employer la force pour restaurer la paix internationale si les autres mesures n'y parviennent pas.

La résolution précise que la politique d'apartheid en Afrique du Sud constitue "une grave menace à la paix internationale et à la sécurité".

Quand la question sud-africaine a été débattue au comité spécial de l'Assemblée générale, M. Gordon Cox, parlant au nom du Canada, a dit que son pays est opposé à l'apartheid, mais ne peut appuyer la résolution, c'est pourquoi il s'est abstenu de voter.

Pendant ce temps, aucun changement n'est intervenu dans la décision de la Grande-Bretagne de ne pas livrer d'armes à l'Afrique du Sud, a-t-on déclaré hier à Londres de source autorisée.

On dément de même source, les affirmations du "Daily Express" (nationaliste) selon lesquelles des sociétés anglaises auraient été informées "de manière confidentielle" par la section des ventes d'armes du ministère de la Défense, que le gouvernement était en train de reconsidérer sa décision de refuser toute livraison d'armes à la République sud-africaine. Cette décision, prise par le gouvernement travailliste en novembre 1964 aux termes d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU de la même année, a été réaffirmée en décembre 1967 à la suite d'une vive controverse au sein du cabinet et du parlement.

NASSER: Israël a un réseau d'espions en Egypte

LE CAIRE (AFP) — Un réseau d'espionnage comprenant un certain nombre d'Egyptiens qui travaillaient pour Israël a été découvert la semaine dernière, a annoncé aujourd'hui le président Nasser à la reprise des travaux du congrès extraordinaire de l'Union socialiste arabe. Des membres de ce réseau, a-t-il dit, ont été arrêtés en flagrant délit. L'un d'eux, a-t-il ajouté, a été intercepté par la police égyptienne avant son départ du Caire. Il emportait des films et des informations.

Cette affaire, a-t-il indiqué en substance, est différente de celle de l'agent arrêté à Alexandrie pendant les incidents. Israël, a dit encore le président Nasser, a essayé en juin 1967 d'enrôler un certain nombre de prisonniers de guerre. Tous ces gens nous l'on dit à leur libération. Certains de ces soldats, a poursuivi le président Nasser, ont été suspectés comme l'agitateur arrêté à Alexandrie et mis à la retraite de l'armée.

Le président Nasser a dit encore : "Il pourrait exister un certain nombre de citoyens égyptiens engagés avec Israël et qui agissent sous la pression ou l'intimidation. C'est là en fait un des moyens des services de renseignements : la pression, l'intimidation ou le chantage."

On croit savoir de source privée que certains des membres de ce réseau d'espionnage étaient des journalistes égyptiens dont un collaborateur égyptien du bureau au Caire d'une agence étrangère arrêté jeudi dernier.

Apropos des affaires d'espionnage, le président Nasser a déclaré devant le congrès du parti égyptien de l'Union socialiste arabe: "Nous sommes prêts à pardonner. Chaque personne qui s'est compromise avec Israël et qui s'est trouvée obligée de travailler contre son pays, nous lui disons de se faire connaitre et de dire les opérations qu'elle a effectuées. Nous lui donnons un mois. Nous ne demanderons pas de comptes sur des actes commis dans le passé. Mais nous ne laisserons personne continuer dans la voie de la trahison.

" Il est évident que ce que je viens de dire ne s'applique pas aux personnes arrêtées la semaine dernière, ni à l'agent arrêté à Alexandrie, qui ont été surpris en flagrant délit".

Les milieux politiques israéliens pour leur part, qualifient de "ridicule" l'accusation formulée hier par le président Nasser et son ministre de la Justice rejetant sur un "agent israélien" la responsabilité des violentes manifestations estudiantines à Alexandrie.

Une fois de plus, ajoute-t-on, à Tel Aviv, le régime nassérien se refuse à regarder la réalité en face et cherche à blâmer des "agents étrangers" pour expliquer des crises internes et justifier une politique qui n'a abouti qu'à des échecs.

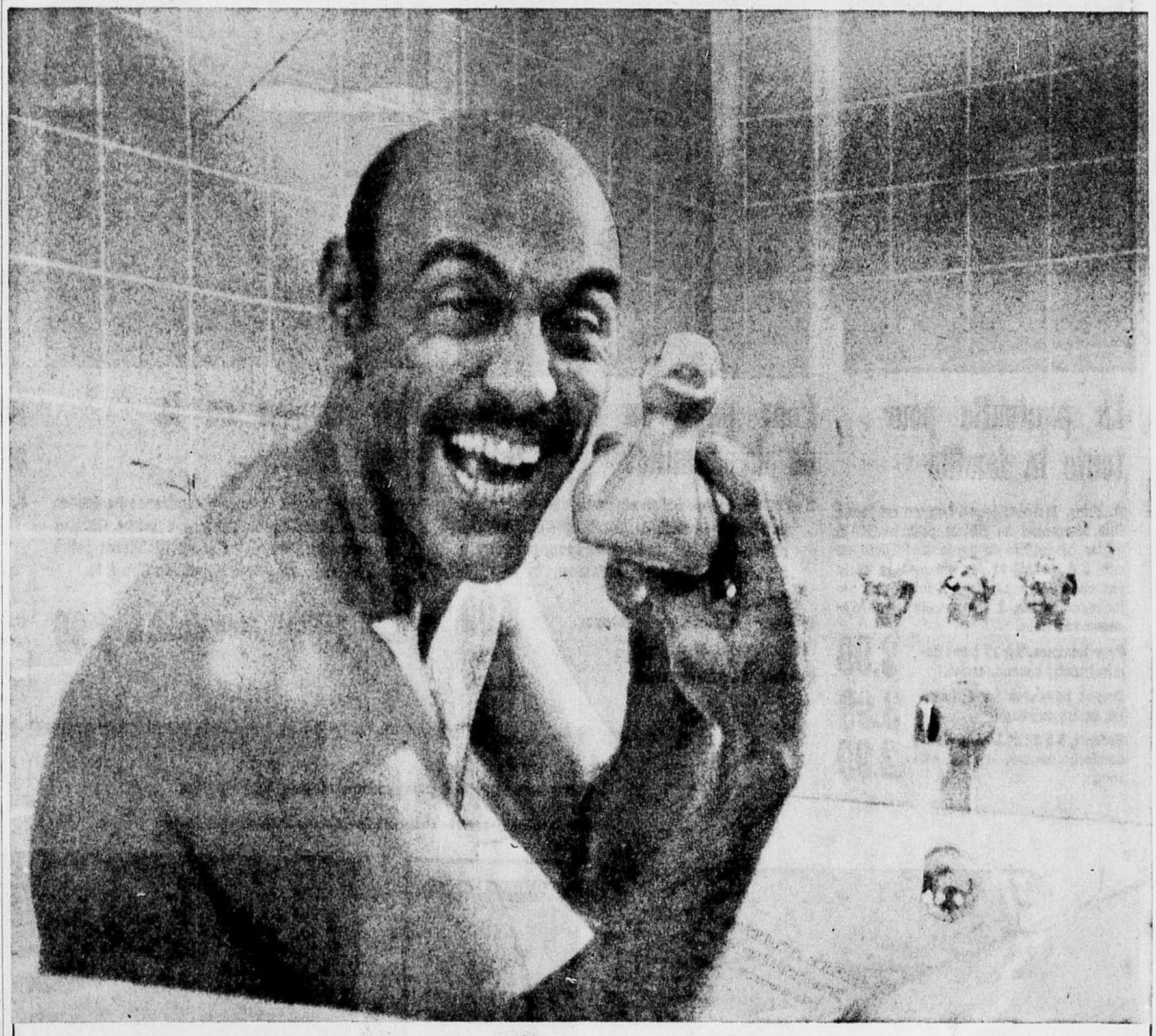

Reader's Digest travaillera 4 jours par semaine en mai

NEW YORK (PC) — Les 2,800 employés de Reader's Digest bénéficieront d'une semaine de travail de quatre jours durant le mois de mai parce que "c'est une période favorable aux longs weekends".

En annonçant la nouvelle, le président du magazine, M. DeWitt Wallace, s'est dit convaincu que cette décision "progressiste" aidera au moral des employés. "Nous devrons tous travailler plus fort, a-t-il ajouté, mais je crois que nous pouvons fournir l'effort additionnel qui apportera des loisirs supplémentaires substantiels."

A la lumière de l'expérience, la compagnie verra s'il y a lieu d'étendre cette initiative à d'autres périodes.

Les deux installations du magazine, l'atelier principal de Pleasantville, N.Y., et les bureaux de Manhattan, sont habituellement fermés le samedi et le dimanche. Durant le mois de mai, tous les employés auront congé le vendredi à l'exception de quelques employés de bureau.

Ceux qui travailleront ce jour-là seront rémunérés à temps supplémentaire. Il s'agit principalement de ceux qui s'occupent des 13 ordinateurs électroniques.

La semaine régulière de travail au magazine est actuellement de 35 heures.

AVIS
LIQUIDATION
PEINTURES SIGNEES PAR DES PEINTRES EUROPEENS DE RENOMMEE.
ENCAN PUBLIC
VOIR VEZINA ENCANTEUR ENG.
PAGE 61

L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE
DANS LE DOMAINE DU MEUBLE

Voyez notre annonce dans "La Presse" de mercredi

BRAULT & MARTINEAU
DEMENAGE SES ENTREPOTS

Université de Montréal

"COMMISSION CONJOINTE DU CONSEIL ET DE L'ASSEMBLEE"

L'Université de Montréal vient de créer une Commission et lui a confié entre autres mandats ceux

a) d'étudier le rôle et la place de l'Université dans notre société;

b) 1) d'étudier le rôle et la place des professeurs, des étudiants prégradués et gradués, des organismes de direction, des services administratifs et techniques à l'intérieur de l'Université;

2) d'étudier les relations qui doivent exister entre ces différentes composantes de l'Université tant sur le plan académique qu'administratif et qui leur permettront de participer activement et entièrement à son développement.

La Commission invite tous les groupes ou individus qui le désirent à présenter un mémoire écrit à la Commission d'ici le 1er février 1969.

Ces mémoires a) doivent être dactylographiés et adressés comme suit :
Le Secrétaire de la Commission conjointe
Le Secrétariat général
L'Université de Montréal
C.P. 6128
Montréal (101)

b) doivent être soumis avant le 1er février 1969.

La Commission donnera en temps utile avis des séances publiques qu'elle tiendra.

Le président de la Commission conjointe,
Jules Deschênes

$2.99 (MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN) par mois... et vous avez de l'eau chaude à demande... même pour une armée

Appelez Esso: 935-5491–jour et nuit. Louez le chauffe-eau Aquathermic rapide...2 mois GRATIS!

Lorsque vous louez le chauffe-eau Aquathermic Esso, vous ne risquez plus d'être à court d'eau chaude. 8½ fois plus rapide que les chauffe-eau ordinaires, il fournit 30 gallons d'eau très chaude en 16 minutes.

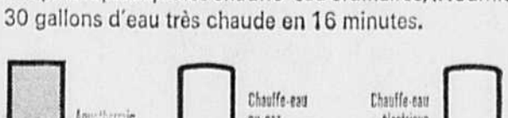

Le maximum d'eau chaude à un prix minimum. Grâce au coût minime de l'huile, vous économisez tout en obtenant suffisamment d'eau chaude pour toute la famille. Le chauffe-eau Aquathermic Esso a été spécialement conçu pour utiliser avec le plus d'efficacité possible ce carburant bien de son temps qu'est l'huile légère. Comparez votre compte d'huile avec celui des autres sources de chaleur:

HUILE	GAZ	ÉLECTRICITÉ
$54.10 par an	$113.00 par an	$106.00 par an

Cette comparaison est basée sur le coût de chauffage de 100 gallons d'eau par jour, pendant un an, dans la région de Montréal. Source: Data Rates, 1er janvier 1968.

En louant maintenant—gratis 2 mois d'eau chaude! Il ne vous coûte que $2.99 par mois pour louer un chauffe-eau Aquathermic Esso raccordé à votre réservoir d'huile actuel. En le faisant installer maintenant, vous bénéficierez gratuitement de deux mois de location.

Appelez Esso dès maintenant—c'est ouvert 24 heures par jour: **935-5491**

C'est vous qui décidez de la quantité d'eau chaude désirée... le chauffe-eau Aquathermic Esso exécute tous vos ordres sans fléchir. Voilà encore une bonne raison de dire: Qui s'y connaît exige Imperial, source des meilleurs produits pour le Confort au foyer.

Le chauffe-eau Aquathermic Esso 8½ FOIS PLUS RAPIDE

Pour un foyer de tout repos...
CONFORT AU FOYER Esso

Ouverts tous les soirs jusqu'à 10 h.

MANUFACTURES LTÉE.
LaSalle
FACTORIES LTD.

SPÉCIAL TAILLES FORTES

2.27

2.66

DE CHAUDS VÊTEMENTS À BAS PRIX

CHAUDEMENT RECOMMANDÉS

Ces confortables vêtements de nuit vous tiendront bien au chaud durant tout l'hiver. Votre choix du modèle grand'mère, de la robe de nuit courte ou du pyjama deux pièces, à manches longues et pantalon long. Bonne confection, garniture dentelle et choix de motifs variés.

2.66

Obtenez tous vos cadeaux à meilleur compte chez LaSalle!

RÉDUCTIONS RADICALES

SUR MANTEAUX D'HIVER, FILLETTES

Des valeurs-choc à ne pas manquer!

Un choix considérable de nos meilleurs modèles aux fins tissus laine, laine laminée, Simili-cuir Vistram. Certains manteaux garnis de collets agneau espagnol, chat sauvage ou peluche sosie de fourrure. Tous ont de chaudes doublures. Vaste choix de couleurs-mode. Tailles: 2-3x, 4-6x, 7-14.

VALEURS JUSQU'À $29.95

$10. | $12.

$15. | $19.

CITÉ DE LASALLE 1277 BLVD SHEVCHENKO | PTE AUX TREMBLES 11650 SHERBROOKE E. | CENTRE-VILLE PALAIS DU COMMERCE | CREMAZIE 8965 ST. LAWRENCE | VILLERAY 7755 ST-LAURENT | ROSEMOUNT 5680 IBERVILLE | ST-HENRI 3735 NOTRE-DAME O. | AHUNTSIC ANGLE FLEURY ET LAJEUNESSE

Heures d'affaires de décembre, région de Montréal - 9h. a.m. à 10h. p.m.

LONGUEUIL: 210 ST.JEAN Lundi au samedi 9 a.m. 10 p.m. | DORVAL S.-E. du Rond-Point | LACHINE 45, 45th Avenue | PIERREFONDS 9006 Blvd Lalonde | ST. VINCENT DE PAUL 4615 blvd Levesque | BOUCHERVILLE Centre d'Achats La Seigneurie

Demandes de permis pour de nouveaux postes de TV

OTTAWA (PC) — Des demandes de permis d'exploitation de nouveaux postes de télévision à Montréal ont été présentées à Toronto et à Montréal. Il s'agirait des premiers postes de très haute fréquence (UHF). La date limite pour ces demandes de permis avait été fixée à vendredi. Des audiences seront tenues à Ottawa, le 4 février, pour déterminer à qui on accordera ces permis. Quatre demandes ont été reçues par la CRTC, pour un permis de fréquence ultra-élevée, à Montréal.

M. Jack Tietolman, propriétaire du poste en langue française CKVL, de Verdun, a fait une nouvelle demande pour le poste 29, et également présenté antérieurement une demande pour le poste 14.

Niagara Television a présenté vendredi une demande pour les postes 23, en anglais, et 17, en français, à Montréal. NTV désire mettre sur pied un troisième réseau national de télévsion, pou rfaire concurrence à Radio-Canada et au réseau privé CTV.

Il existe actuellement quatre postes de télévision, à Montréal. Ce sont : les postes privés CFCF-TV, en anglais, et CFTM-TV, en français, ainsi que la télévision d'Etat de Radio-Canada, CBMT en anglais et CBFT en français.

Nouvelle installation

Tous les postes de télévision canadiens fonctionnent actuellement sur très haute fréquence, et comprennent des postes identifiés de 2 à 13.

La nouvelle fréquence ultra-élevée comprend les postes 14 à 82. Après le 1er juin, tous les nouveaux appareils récepteurs de télévision devront être équipés pour capter ces postes. Les appareils déjà existants pourront être ajustés au coût d'environ $50 pour capter les postes de fréquence ultra-élevée.

Une demande de permis a également été présentée par le ministère de l'Education de l'Ontario, en vue d'un poste 19 de télévision éducationnelle. Les audiences concernant la télévision éducationnelle se tiendront après le mois de février.

Du chauvinisme chez les décorateurs américains

Droits réservés : le Washington Post et LA PRESSE

Certains artistes en décoration intérieure les mieux connus aux Etats-Unis, espèrent sans l'avouer que l'ambassadeur de ce pays en France, R. Sargent Shriver, sera le premier diplomate du règne Johnson, à être congédié.

La raison de cette antipathie est que M. Shriver et son épouse, qui est une Kennedy incidemment, ont choisi un décorateur anglais pour rénover leur demeure résidentielle à Paris. Le sophistiqué décorateur anglais à être consulté est David Hicks dont la brillante carrière n'a pas du tout souffert de son mariage avec lady Pamela, la fille de lord Mountbatten.

L'une de ses caractéristiques principales est de placer dans un décor ancien, des meubles modernes. Il a même écrit plusieurs ouvrages pour expliquer sa théorie. Les concurrents de Hicks sont furieux parce que selon eux le couple de diplomates aurait dû dépenser l'argent de l'Oncle Sam chez des compatriotes.

Sterling choisi pour manchettes et cravates

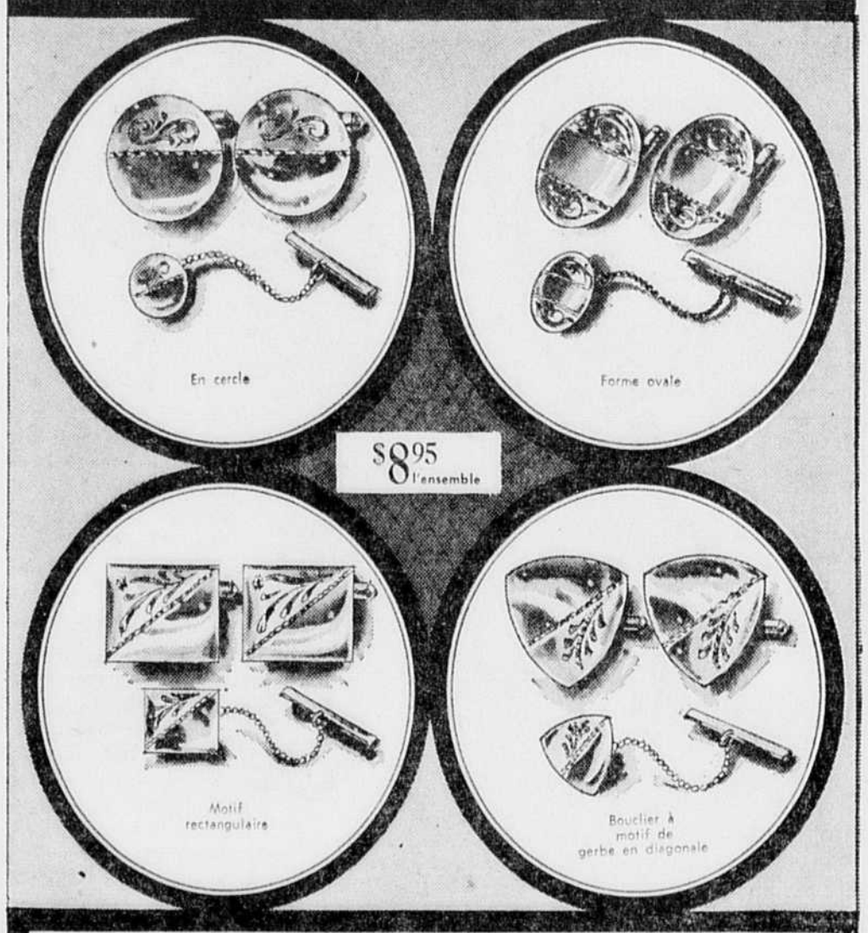

Pour plus de sûreté (aussi bien que pour son élégance) offrez-lui un ensemble de pince à cravate et boutons de manchettes... fabriqués avec goût et d'un style de distinction, ces cadeaux ont une longue vie. En argent Sterling à motifs d'arabesques. Ils peuvent être gravés-main pour leur donner une touche plus personnelle.

Mappin's

CHARGEX Compte courant ou budgétaire

Commandez par poste ou par téléphone 866-7431
1000 ouest, Sainte-Catherine et Place Ville-Marie

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9 HEURES — (SAMEDI EXCEPTE)

UN COGNAC REMY MARTIN c'est la France dans votre verre

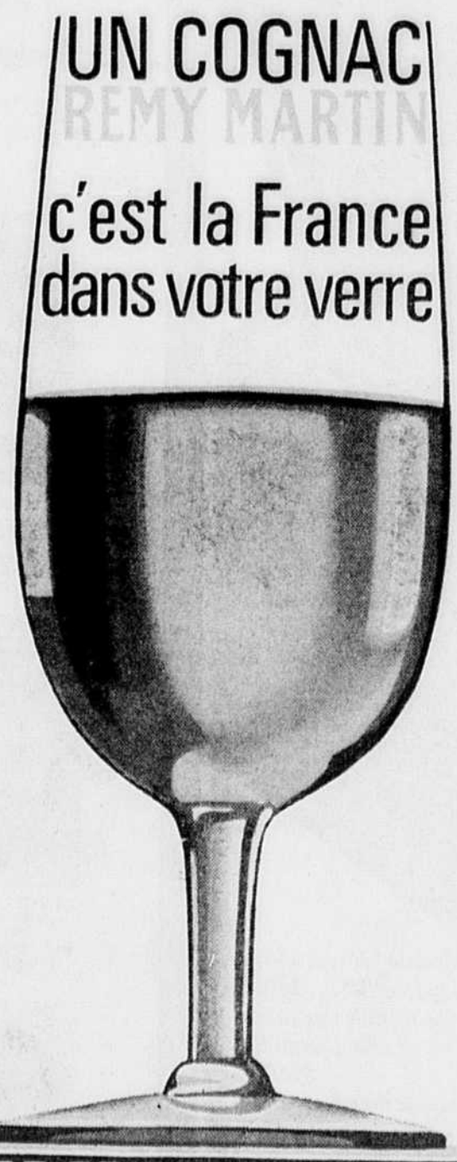

REMY MARTIN

FINE FLEUR DU COGNAC DE FRANCE

une seule qualité, la qualité SUPÉRIEURE

V.S.O.P. Fine Champagne

Apprenez le langage des connaisseurs

COGNAC produit obtenu par double distillation des vins sélectionnés de la région délimitée de cognac

FINE CHAMPAGNE cognac provenant uniquement de la "Champagne charentaise" cœur du pays de Cognac

V.S.O.P. un cognac n'a le droit à cette désignation que s'il est vieilli de longues années en fûts de chêne du limousin.

Séance d'information sur les métiers masculins

Le Service de l'Education des adultes de la CECM annonce dans un communiqué qu'il offrira une séance d'information gratuite sur les métiers masculins, le jeudi 5 décembre à 8:00 p.m. à l'auditorium de l'Ecole d'Arcy McGee, 220 ouest, avenue des Pins.

Des spécialistes formant un panel discuteront des possibilités d'avenir dans les métiers masculins, des conditions de travail, des échelles de salaires.

M. Bernard Lajeunesse (métiers de la construction), M. Claude Beaulne (métiers commerciaux: barbier, tailleur, coiffeur), M. Guy Michaud (métiers industriels), M. Léonard Gagnon (industrie du tourisme et de l'hôtellerie), et M. Jean-Paul Cadieux, directeur de la formation professionnelle au Service de l'Education des adultes, prendront tor à tour la parole sur les métiers qu'ils connaissent.

Les petits en haut, les gros en bas

Pour la décoration de votre arbre à l'aide de boules de couleur et des objets de Noël, placez des objets de petite dimension en haut de l'arbre et les objets plus importants en bas. Votre arbre donnera ainsi une plus grande impression d'équilibre.

LIMONADE
ASEPTA
PRÉFÉRÉE DES ENFANTS
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Courrier "Que Faire ?"
LA PRESSE
750, boul. Saint-Laurent,
Montréal 126, Qué.

Messe de minuit

Avec les difficultés qui existent pour assister à des messes de minuit, à la ville, la nuit de Noël, devons-nous tenir à tout prix à y emmener nos enfants, chacun devant se débattre pour y arriver? Nous pensons à demander à nos prêtres, en faisant le nécessaire pour préparer à cette fin une salle d'école, de multiplier les célébrations plutôt que d'en être aux enchères des billets d'entrée, dans les temples officiels. Est-ce trop audacieux ? Hors de propos ? Ou quoi ? Nous voulons bien, mais pouvons-nous? Jean-Paul P.

Une idée merveilleuse à multiplier à la grandeur de chaque zone et à developper à fond! Et qui doit concurrencer toutes les bedaines de flanellette rouge de chaque petit trône improvisé. A l'école, l'enfant Jésus appelant tous les enfants de tous les âges! Nouvelle agréable! Et youm, youm, youm, zim, zim, zim, "en cette nuit, le Christ est né". Il se fait assez de brassage de sandwiches, de caisses de ceci et de cela, à propos de tout et de rien, que, pour la fête, commencement du commencement par un Enfant, il vaut bien même de penser au réveillon d'après, sur place, non par un mouvement de "traiteur" bien organisé, mais par une organisation familiale agrandie au service des familles. Pourquoi des "fidèles" n'auraient-ils pas autant d'ardeur, d'adresse, d'idées pour le bien commun que les maitres des clubs soutenant ou créant un mal particulier? Dépêchez-vous. Et que ce soit bien, bien ! A tout prix de dévouement et de corvée.

Service

Nous discutons à savoir s'il faut encore tenir aux lumières de centre, plafonniers de petit, de grand ou de moyen rayonnement, ou s'il est mieux de multiplier les sources éclairantes aux endroits de travail précis. Eteins, allume, ici et là. Avec des enfants, il faut bien tout prévoir, aussi bien les possibilités de discussion que celles d'entente. Où sont la vraie clarté et la lumière? Basile.

Il y a des permanences qui sont beaucoup plus valables que des intermittences. Eteins, allume, ce n'est pas si bon, paraît-il. Il n'y a pas plus de gaspillage ni de combustible, ni de matériel à assurer des "veilleuses" de toutes forces au besoin, qu'à jouer avec, allume, éteins. C'est ce que chaque consommateur doit élémentairement savoir en déterminant l'usage de son matériel. "Dis-moi pas que t'as laissé le fer allumé" et rebranche au bout de cinq minutes dans le déclic d'un nouveau départ de chauffage plus "forçant" que tout. L'éclairage de centre, dans les pièces et dans les couloirs, doit être décidé selon le "trafic" de la maison. Ensuite, l'usage en est établi au jour le jour, selon le déroulement des saisons et leur éclairage naturel. Il faut toujours tenir au bon sens. Et profiter de l'établissement du rendement pour apprendre aux petits ce qu'est le contrôle approprié de telles ou telles formes de bienfait, aussi bien que les dangers de mauvaise utilisation.

Soins

J'ai reçu des boutures de géraniums qui développent des bourgeons. J'ai une plante verte qui a l'air assez vivante, des glaces et différents bouquets auxquels je suis en train de m'attacher. C'est toujours la question de l'arrosage qui m'embarrasse. Trop? Assez? Quand? Faut-il mettre beaucoup d'eau? Et le reste. Je suivrai à la lettre. Béatrice.

Travailler sur du vivant — et quoi de plus vivant qu'une plante se développant suivant sa nature à elle, bien avant de s'accorder à nos goûts — est la meilleure manière de se garder en vie soi-même, attentive à ce qui est un besoin spécifique. Regarder, juger, agir, c'est le temps; s'accorder aux jours qui sont plus humides et "trempent" tout, comme aux matins de sécheresse où tout casserait si on n'y ajoutait le moelleux de la source vive. Jamais une plante près d'une source de chaleur. Du soleil, bien sûr, mais pas à cette fenêtre qui ferme mal et par où entre, à la fissure de fermeture, le courant d'air qui glace les pattes du pot. Il est très important de voir à ce que la terre demeure mobile, aérée; l'agiter à sec, pour qu'elle soit vitalisante, souple et non paquet de ciment.

Derrière le comptoir du magasin de mon père, je faisais semblant parfois, à sept huit ans, de "faire mes devoirs" d'écolière, mais j'écoutais... et j'ai souvenance, un grand soir de verglas où personne ne se risquait à partir, ce qui allongeait le parlement, de la confidence du "pédleur": "Avant d'entrer dans une maison, par les fleurs du "gérémiaume" (comprenez géranium) je sais que la femme a de l'allure. Une femme qui réussit ses bouquets, qui a le tour de la verdure, a ordinairement le tour du bonhomme et de toute la tribu". Vrai ou faux? Que chez vous le vert soit vert et vivant ! Vous serez la première à y gagner parce que cela exige de vous.

Convenance

J'ai treize ans et demi et je voudrais cette année, à Noël, faire comme toutes les filles de ma classe : fêter Noël dans un club. Je suis grosse et grande, j'aime le plaisir en groupe, et je déserterai s'il le faut pour faire à mon goût. Je ne veux pas savoir votre idée si j'ai raison ou tort, mais je veux un conseil pour une robe de lamé, c'est-à-dire, du brillant. Cela est-il spécial pour les robes du soir à traîne, ou bien si cela peut s'employer pour une robe droite, mini-jupe ? Le tricot est-il convenable pour aller danser ? le tricot lamé, bien entendu ? — CAROLE

Ma vieille Carole, tu es très sérieuse et très grande fille. Tu n'auras de satisfaction dans ton choix que si tu vas te renseigner aux étalages, et que tu cherches ce qui convient à ce que tu es, et à ce que tu désires être, à treize ans et huit mois. Choisis bien.

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

La vérité aux cancéreux? (2)

par le Dr Wilfrid LeBlond

Un cancéreux doit-il être informé, et sitôt le diagnostic médical définitivement posé, de la nature et de la gravité de sa maladie? En Europe francophone, dans le public en général, on craint le diagnostic; on dit "NON". Au Canada et aux Etats-Unis, pays aussi pluralistes, on répond "OUI".

Voyons ce que dit, à ce sujet, l'abbé Mauris, aumônier d'un hôpital de Genève : "Bien des malades (atteints du cancer) ne sont pas dupes des histoires qu'on leur raconte. Je pense ici à un malade qui s'était rendu compte par lui-même de son état. Grâce à une forte personnalité et avec l'aide de son entourage, il avait pu se préparer à l'inévitable."

Même si l'individu meurt sans faire de testament, et en laissant des affaires et sa famille en désarroi, il ne faudrait pas lui dire qu'il est atteint de cancer, au risque de le faire mourir même trois jours avant le délai fatal?

Pourquoi recommande-t-on aux jeunes médecins (d'Europe francophone) de ne pas dire la vérité aux cancéreux?

A cela, le professeur Mach répond: "Ce problème de vérité aux cancéreux doit continuer d'être, pour le médecin responsable, un problème douloureux. Il n'y a pas de solution facile. Il n'existe pas de recette, chaque cas doit trouver sa solution, être étudié individuellement." Très bien ! disons-nous. Aux malades qui ne posent pas de questions, il est peut-être utile de ne pas dire la vérité tout de suite après le diagnostic posé; et surtout si cela ne "presse" pas, ou que cela n'est pas d'un intérêt immédiat pour la famille ou pour les affaires du cancéreux.

Il ne faut pas trop se presser non plus, dans le pronostic de mort prochaine d'un père, d'un oncle-à-héritage, d'un "cher parent" déclaré cancéreux. Il y a, en effet, de ces cas de cancer qui survivent à bon nombre de leurs héritiers présomptifs.

Le fait qu'ils savent qu'ils sont atteints du cancer ne les engage souvent qu'à vivre plus longtemps ! Et nous aurions une couple d'observations médicales, à rapporter sur ce sujet de cancéreux qui ont survécu bien au-delà du pronostic de leur médecin !

On en arrive même à se demander si la peur du cancer, chez les gens qui en sont atteints, ne les tue pas plus rapidement que le cancer lui-même?

Et cela ne fait que compliquer la question de la "vérité aux cancéreux".

Une suggestion Hemsley pour cadeau de Noël

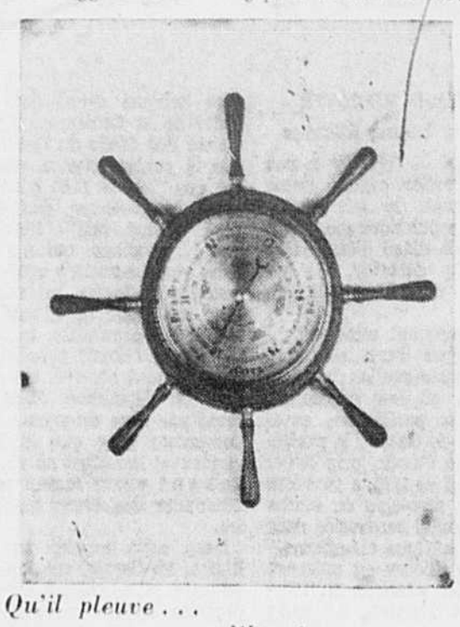

Qu'il pleuve . . .
ou qu'il neige

"Il" sera l'expert en pronostics du temps avec "son" baromètre de précision. Vous aurez l'embarras du choix parmi l'assortiment le plus complet de baromètres chez Hemsley. Modèles combinant thermomètre, baromètre et hygromètre. De magnifiques cadeaux toujours appréciés, même comme cadeau d'une compagnie à ses employés préférés. Modèle illustré $45

Grand choix de modèles de $6.50 à $95

HEMSLEY'S
Le plus ancien diamantaire de Montréal
664 ouest, Ste-Catherine — 394 ouest, St-Jacques
CADEAUX DES QUATRE COINS DU GLOBE

un cadeau original

Une oeuvre exclusive d'un artisan du Québec

Choisissez parmi les milliers d'articles en montre dans les boutiques de la Centrale d'Artisanat. Prix variés.

Poterie par Jean Cartier, céramiste

Une organisation sans but lucratif

la centrale d'artisanat du Québec
À MONTRÉAL:
• 1450 rue St-Denis
• Hôtel Reine Elizabeth
• 403 est, rue Ste-Catherine
• 302 est, rue Craig
Ouvert de 9.30 a.m. à 5.30 p.m., samedi inclus. Jeudi et vendredi, jusqu'à 9.00 p.m.

visitez ces EXPOSITIONS ARTISANALES et rencontrez les artisans du 21 novembre au 4 décembre
JEAN CARTIER, céramiste
PIERRETTE LECLAIRE, émailleur
LA CENTRALE D'ARTISANAT DU QUEBEC
1450, RUE ST-DENIS

OGILVY
Une vedette de nos 12 jours de Ventes-Noël

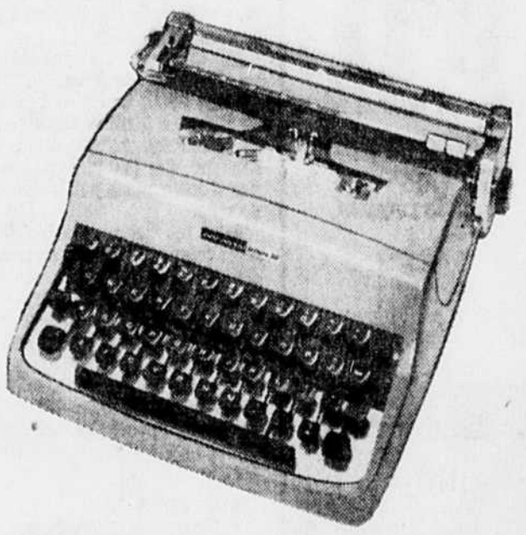

La Portative 'Lettera 32'
d'Olivetti-Underwood
Rég. 94.50 $79.
• Clavier bilingue à 86 caractères
• Lettres Pica ou Elite • Ruban bi-colore
• Ajuste-tabulateur • Jolie mallette bleue
Ecrivez ou téléphonez chez Ogilvy : 842-7711
OGILVY — Machines à écrire, au rez-de-chaussée
OGILVY

"Quel coup de maître ! A mon tour d'ouvrir un compte chez Ogilvy"
Prenez 12 mois pour payer.
Adoptez un Compte-Budget Permanent.
Bureau du Crédit, au quatrième
OGILVY

LE VIEUX MONTREAL
Buvez des yeux toutes ses beautés !

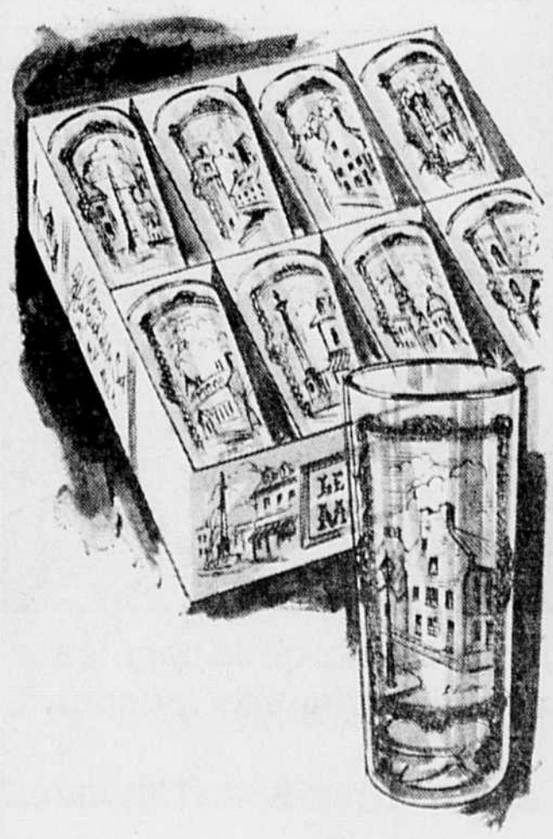

Ens. 8 verres : 7.95
Sur chaque verre à Collins (13 onces), il y a reproduction en blanc et noir d'un croquis signé Walter Pranke, encadré d'une dentelle dorée. Voici donc les 8 dessins originaux : Place Royale (1603), Séminaire Saint-Sulpice (1685), Château de Ramezay (1705), Maison du Calvet (1731)... propriété d'Ogilvy ! La Petite Rue Saint-Jacques (1800), Le Monument Nelson (1809), Place d'Armes (1829) et Chapelle du Marché Bonsecours. En faire cadeau de Noël, c'est faire de l'histoire.
Ecrivez ou téléphonez chez Ogilvy : 842-7711
OGILVY — Cadeaux, au quatrième, ainsi qu'à Fairview et Anjou
OGILVY

Reitman's
Le magasin des femmes élégantes

Dream-lift par WonderBra

Toute femme peut porter avec assurance, le plus osé des décolletés, avec ce bandeau légèrement coussiné et broché, pour une séparation superbe et créé pour soulever. A ceci viennent s'ajouter des bretelles écartées aussi ajustables pour décolletés "Halter" et un dos plongeant qui s'ajuste à la taille. Blanc. Grandeurs, A, B, C 32-36. Aussi disponible dans le noir, dans la plupart de nos magasins.

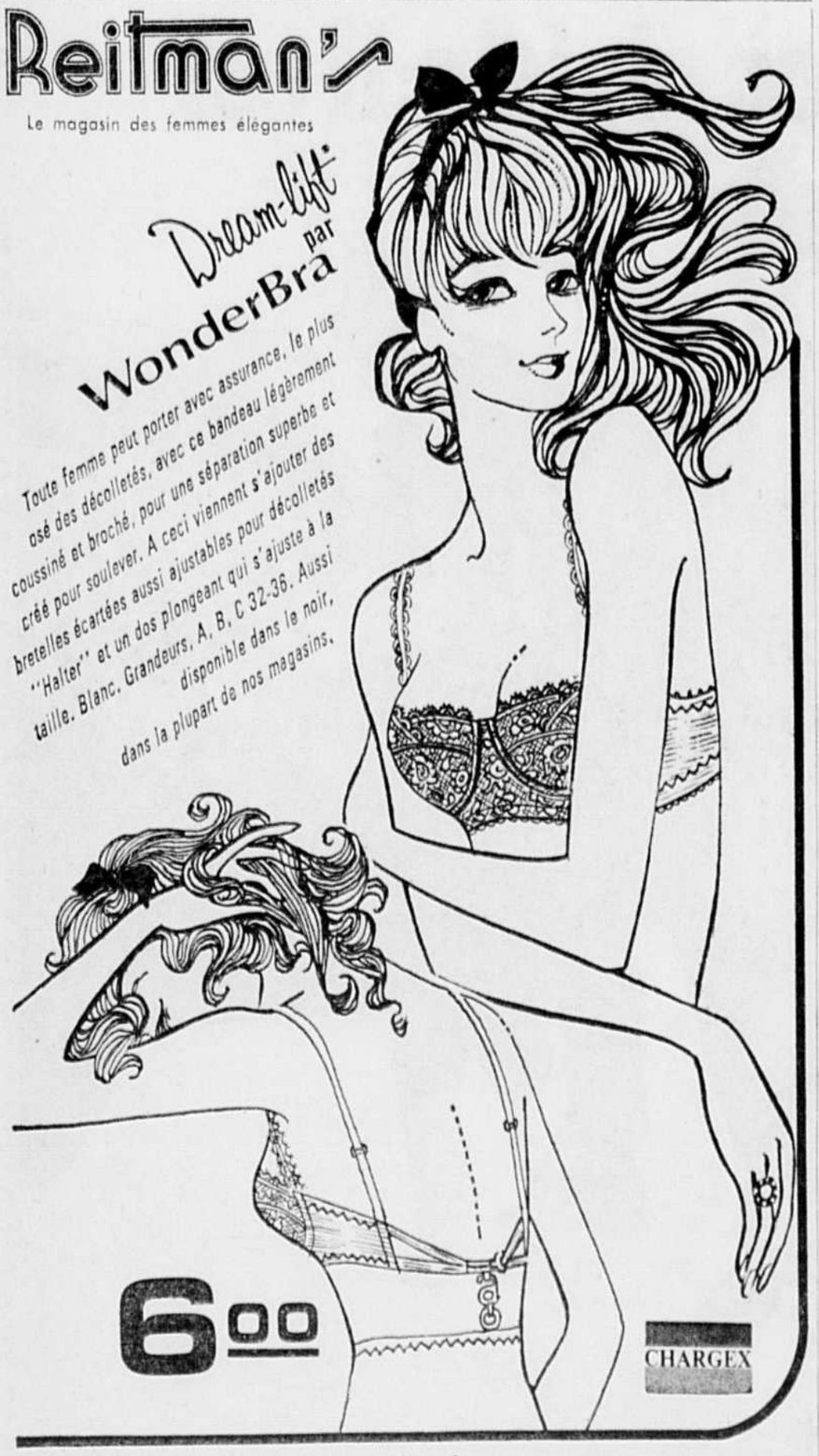

6.00
CHARGEX

PLUS DE 220 MAGASINS D'UN OCÉAN À L'AUTRE POUR VOUS SERVIR
Bureau-chef 384-1140 — 51 magasins à Montréal — Un dans votre voisinage

LES CERTIFICATS CADEAUX
résolvent vos problèmes des Fêtes.
Disponibles en valeurs de $2.50, $5, $10 et $25 à tous les magasins Reitman's.
VISITEZ NOTRE NOUVEAU MAGASIN, PLACE BONAVENTURE

8e JOUR
12 JOURS DE VENTES-NOËL CHEZ OGILVY
GAGNEZ
Un week-end pour 2 à New York. Nouveau gagnant chaque jour.
Achat de plus, chance de plus chez Ogilvy durant la Vente-Noël. Consultez nos vendeurs.
OGILVY

radio télévision

Noëlla Desjardins

À LA TV

2 | CBFT Montréal
3 | WCAX Burlington
4 | CFCM Québec
5 | WPTZ Plattsburg
6 | CBMT Montréal
7 | CHLT Sherbrooke
8 | CJON
13 | Ottawa
10 | CFTM Montréal
12 | CFCF Montréal
13 | CKTM Trois-Rivières

★—COULEUR

CE SOIR

4:00
★ 2,7,13—Bobino
★ 3—Houseparty
4—M. Jet
★ 5—Match Game
★ 6—The Weaker (?) Sex.
★ 8,13—The Big Spenders
★10—La cabane à Midas
12—Littlest Hobo

4:30
★ 2,7,13—Sol et Gobelet
3—Perry Mason
★ 5—Mike Douglas Show
6—Swing-around
★ 8,13—Uncle Willy ans Floyd
★10—L'Araignée
12—Family Theatre. "Man Who Never Was"

4:40
4—Super Car

5:00
★ 2,13—Linus
★ 6—Moby Dick
★ 7—Walt Disney
★10—Le 5 à 6.

5:10
★ 4—Le 5 à 6

5:30
★ 2—La vie qui bat
3—Marshall Dillon
★ 6—Abbott and Costello
★ 8,13—The Pierre Berton Show
13—Popeye

5:40
4—Le Père Noël

6:00
2—Tour à tour
3—World of Sports
★ 4—Le 5 à 6
5—News
★ 6—Julia
7—Troisième édition
★ 8,13—Newsline
★10—Télé-Métro
★12—The Pierre Berton show
13—Bloc des nouvelles

6:15
2—Téléjournal
3—Weatherwise
7—La météo.

6:25
2—Nouvelles du sport

6:30
2—24 Heures
3—Newstime
4—Panoramonde
★ 5—Huntley-Brinkley-Report
6—Hour Glass
★ 7—Avec André Guy
★ 8,13—Merv Griffin Show
★12—Pulse
13—Jeunesse d'aujourd'hui

6:45
2—Anjourd'hui
★10—Sports-images

7:00
★ 3—CBS News
4—St-Georges et ses amateurs
★ 5—Truth or Consequences
7—Ciné-Primeur : "Un soir sur la plage"
★ 8,12,13—The Flying Nun
★10—Dernière heure

7:15
★10—Télé-Métro

7:30
2—Cinéma du mardi: "La verte moisson"
★ 3—National Geography Special
★ 4,13—Les champions
★ 5—Jerry Lewis
6—Occurence at Owl Bridge Creek
★ 8,12,13—Jerry Lewis Show
★10—Les Champions

8:00
★ 6—The Red Skelton Hour

8:30
★ 3—Red Skelton
★ 4,13—Cré-Basile
★ 5—Julia
★ 8,12,13—Bewitched
★10—Cré Basile : "Les disques"

9:00
★ 2,7,13—Rue des Pignons
★ 4,10—Bonanza
★ 5—Elvis Presley Special
★ 6—Elvis Presly
★ 8,12,13—The Beautiful Phyllis Diller Show

9:30
★ 2,7,13—Moi et l'autre:
★ 3—Doris Day

10:00
★ 2 7,13—Tous pour un
★ 3—CBS News Hour
★ 4,10—Claude Blanchard
★ 5—Brigitte Bardot Special
6—CBC News Magazine
★ 8,12,13—The Avengers

10:30
2,7.13—Caméra 68
4—Parti Québécois
★ 6—20 Million Questions
★10—Toute la ville en parle

10:45
4—Panoramonde
★10—Dernière heure

11:00
2,7,13—Téléjournal
3—Channel 3 Night Beat
5—News
6—CBC National News
★ 8,12,13—CTV National News
★10—La ronde des sports

11:15
2—Nouvelles du sport
4—Heure exquise : "Gypsy"
6—Viewpoint
★ 7—Dernière édition
★ 8,13—News-cap and Sports Final
10—Cinéma: "L'homme invisible"
★12—Pulse
13—Bloc des nouvelles

11:30
2—Ciné-Club : "Le lâche"
3—Late Show : "Woman Eater"
★ 5—Tonight Show
6—Night Overall
7—Cinéma 7: "La véirté n'a pas de frontière"
★ 8,13—The Merv Griffin Show
13—Ciné-Soir: "Les démons de tnuit"

"Du pays de France..."

Il y avait une sorte de complicité entre nos ondes et les ondes françaises, en ce premier dimanche de décembre. Tant à la radio qu'à la télévision. Les assoiffés de culture française ont eu de quoi s'abreuver, à la source de leur choix.

A compter de 2 h., à CBF, "Du pays de France" nous vint un programme aussi varié que substantiel. D'abord, "En vedette à Paris" nous fit entendre Catherine Sauvage, interprétant avec tout l'art qu'on lui connait, deux chansons de compositeurs québécois : "La Manikouté", de Gilles Vigneault, et "Le pharmacien", de Félix Leclerc. Je dois avouer que ces deux chansons prenaient une dimension nouvelle et subissaient, sans trop d'ombrage, la comparaison avec les deux chansons de Léo Ferré, qui suivaient.

Trenet a chanté "Les enfants s'ennuient le dimanche". Et les parents?... S'ils synthonisent Radio-Canada, entre 2 et 5 h., ils oublieront l'après-midi qui se traine en longueur. Après la chanson, ils se laisseront bercer tout doucement par quelques pièces de musique de chambre, dont les exécutants sont généralement des prix de conservatoire. Et rien n'empêche de lire tout en écoutant de la musique. Heureux alliage de l'art et de la pensée...

Puis, on passe aux "Variétés de Paris". Dans une ronde, qui tourne et recommence, les vedettes passées, présentes et futures de la chanson nous réservent de bons moments. Pour ma part, j'ai toujours plaisir à entendre, par exemple, Jacqueline François. Elle était de l'émission de dimanche, en compagnie de François Deguelt, d'André Verchuren et son accordéon, de Jean-Claude Darnal, de Françoise Hardy, de Gilbert Bécaud, et de quelques nouveaux venus sur la scène des variétés. Les générations se succèdent et ne se ressemblent pas...

Des variétés, nous revenons à la musique dite sérieuse. "Première audition", suivie de "Divertissement musical", pour finir au théâtre, avec une courte pièce humoristique de Courteline : "La peur des coups". Déjà 5 heures ? Comme le temps a filé !...

Le Jeu de l'amour et du hasard

A 8 h. 30, la radio cède le pas à la télévision, sans perdre le contact avec la France. En fait, "Les Beaux dimanches" nous conviaient au "Jeu de l'amour et du hasard", de Marivaux. Une production française, réalisation de Marcel Bluwal.

Les amateurs de théâtre, s'il en reste, auront été étonnés de partir à la recherche de leurs héros, non seulement dans le cadre d'un vieux château du 12e siècle, mais encore en folles escapades à travers le parc verdoyant et ombragé. L'amour, au XVIIIe siècle, parle un langage suranné mais combien gracieux. Les seigneurs en jabot de dentelle et les valets en livrée brodée sont de nos jours dépassés par les cosmonautes, et les amoureux n'utilisent plus ce procédé puéril du travesti. Doit-on dire, hélas ! C'était une époque frivole, insouciante mais non point dépourvue de charme.

Quant à la pièce elle-même, elle empruntait davantage à l'action cinématographique qu'à l'action scénique. Ce qui, à mon sens, nuit légèrement à la langue de Marivaux. Plusieurs phrases du dialogue s'étant perdues dans les échappées à travers le parc, ou dans les passages d'une pièce à l'autre du château. Il n'en reste pas moins que c'était frais, romantique à souhait, et beau à regarder. Dommage que l'on ait cru bon de faire présenter l'émission par Guy Hoffmann, qui est sûrement plus à l'aise dans la peau d'un personnage que lorsqu'il veut improviser, ou bafouiller des mots de présentation.

Je voudrais terminer en esquissant un mot sur une autre émission dominicale de fin de soirée, celle du professeur Guillemin.

Ce diable d'homme possède un don rare, qui relève presque de la sorcellerie, celui de nous envoûter en démystifiant les grands hommes. Sa curiosité, qui frise parfois l'impudeur, le pousse à fouiller dans les coins les plus obscurs de la petite histoire. Et de sa verve étincelante, mordante, piquante, il soulève ce voile épais qui masquait si bien quelques-unes de nos idoles. Il va même jusqu'à percer les profondeurs d'où émanent parfois certaines odeurs nauséabondes, "Des ragots de concierge", a-t-on dit au sujet de ses propos, mais trouvez-moi un professeur aussi brillant, dont la finesse n'a d'égale que la malice...

choix d'émissions

12.00 (10) LES RECITS DU CAPITAINE. Avec Michel Noël.

7.30 (12) JERRY LEWIS SHOW. En couleur. Invités : Peter Lawford et Jo Anne Worley.

7.30 (2) CINEMA DU MARDI. "La Verte moisson". Drame de la Résistance, de François Villier, avec Claude Brasseur, Francis Lemonnier, Jacques Perrin et Dany Saval. Film français tourné en 1959.

9.30 (2) MOI ET L'AUTRE. Avec Denise Filiatrault et Dominique Michel. M. Lavigueur fait sa demande pour obtenir ses papiers de citoyenneté canadienne. Avec Roger Joubert et Réal Béland. Comédie de Gilles Richer.

10.00 (2) TOUS POUR UN. Animateur : Jacques Fauteux. Sujet : "Alexandre le Grand". (1ère émission).

10.30 (2) CAMERA 68. Le point sur l'espionnage en Allemagne de l'Ouest. Comme suite à la série de suicides dans les hautes sphères dirigeantes, et des fuites spectaculaires (fusées) en faveur de l'Est. Reporter, correspondant spécial de Radio-Canada à Bonn, M. Pierre Roelants.

11.30 (2) CINE-CLUB". "Le Lâche". Film Indien de Satyajit Ray. Prix spécial du jury au Festival de Venise. Présentation : Jacques Fauteux.

11:40
6—One of a Kind: "Legend"
12—Pajama Playhouse : "Montana"

12:30
8,13—University of the Air

DEMAIN MATIN

7:30
7—Les Lève-tôt
8,13—University of the Air
10—Les P'tits Bonshommes

7:45
★10—Métro-Matin

8:00
★ 3—Captain Kangaroo
7—Première édition
★ 8,13—Morning Newsline

8:30
4—Musique Marc Legrand
★ 5—Today
6—That Morning Show
★ 7—Sentinelles de l'air
★ 8,13—Romper Room
12—Noranda Lecture

8:45
4—Ye Ye Quelle Heure?
★10—36-24-36

9:00
3—Merv Griffin
5—News of Women
★ 6—Quebec School Telecast
★ 7—Cousins-cousines
★ 8,13—Something to think about
★10—Toast et café avec Dominique Michel, Paolo Noel, Lucien Jarraud, Rod Tremblay
13—A la bonne heure

9:15
★ 4—Toast et café
★ 6—Quebec School Telecast
8,13—School Telecasts

9:30
2—L'inspecteur Leclerc: "Knock Out"
5—Country Corner
6—Quebec School elecast
★12—Romper Room
13—Caméra 13

10:00
2,7,13—Le roman de la science : "Chardonnet et la soie artificielle"
★ 3—Lucy Show
★ 5—Snap Judgement
6—Quebec School Telecast
★10—Voie de femmes
★12—Magic Tom

10:15
4—En forme

10:30
2,7,13—En mouvement
★ 3—Beverly Hillbillies
4—Bien à vous: St-Georges
★ 5—Concentration
6—Friendly Giant
8,13—Bewitched
★10—Leçons de beauté.
★12—Ed Allen

10:45
★ 2,7,13—Monsieur Surprise Présente
6—Chez Hélène
★10—L'école du bonheur

11:00
2,7,13—La souris verte
3—Andy of Mayberry
★ 4—L'école du bonheur
★ 5—Personality
6—Mr. Dress-up
★ 8,13—What's New
★10—Voie de femmes
12—Bewitched

11:15
★ 2—Cinéma: "L'or et l'amour"
4—La reine du volant
7—Théâtre des petits
13—L'école du bonheur

11:30
3—Dick Van Dyke
★ 5—Hollywood Squares
6—Pick of the Week
7—Les joyeux naufragés
★ 8,13—The Women
10—Eternel Amour : "Méfiez-vous, Mesdames"
12—Marriage Confidential
13—Tante Ficelle

11:45
4—Palmarès

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00
★ 3—Love of life
★ 5—Jeopardy
6—Andy Griffith
7—Midi 7
★ 8,13—Community Notes
★10—Les récits du capitaine
★12—In Town
13—Bloc des nouvelles

12:05
8,13—Picture Page

12:10
10—Les manchettes

12:15
4—Actualité
8,13—Dodo et Hercules
10—Ciné-Roman : "Nouveaux aristocrates"
13—Les petites annonces

12:30
★ 3,6—Search for tomorrow
4—De tout de tous
★ 5—Eye Guess
7—Deuxième édition
8,13—Movie Matinée: "Tiger in the Smoke"
10—Ciné-mercredi : "La maison sur la colline"
★12—The Big Spenders

12:45
7—La météo. Edition sportive
13—Tèle-matinée

1:00
2—Cinéma: "Une mère"
3—One O'clock Weather Across the fence
4—Scopiquizz
5—I Love Lucy
6—Luncheon Date
★ 7—Pêle-mêle
★12—The Mike Douglas Show

RADIO FM

CBM/FM 100.7 MC. • CFCF/FM 106.2 MC. CKVL/FM 96.9 MC.

CE SOIR

4:30
CBF: **Les chefs-d'oeuvre de la musique:** "Daphnis et Chloé" (Ravel): Orch. New Philharmonia et les Chanteurs d'Ambroise. — Sérénade en mi majeur pour cordes, op. 22 (Dvorak): Orch. philharmonique d'Israël, dir. Raphael Kubelik.
CBM: **Divermento.**

5:00
CHRC: **Chansons en liberté.**

6:00
CHRC: **Musique de diner.**

6:30
CBM: **Keyboard music of Bach.**

6:45
CHRC: **Orgue populaire.**

7:00
CKVL: **Concert:** Extraits d'oeuvres de Schubert, Delibes, Débussy et Massenet.

7:30
CKVL: **Virtuosités:** Extraits d'oeuvres de Mozart, Paganini, Schubert, Brahms, et Debussy.
CHRC: **La stéréo à son meilleur.**

8:00
CBF: **Intégrale:** Oeuvres de François Couperin le Grand. "Portraits de femmes au XVIIIe siècle": Marcelle de Lacour. — "Charmes et galanteries", livre IV, 26e Ordre: Claude Helffer, pianiste. — "Passacaille" pour orgue: Jean ver Hasselt. — IIe "Concert royal"; Sisele Kuhn, flûtiste; Herbert Krim, violoncelliste et Klaus Preis, claveciniste.
CBM: **Orchestral concert.**
CKVL : **Concerto :** Concerto en do majeur, pour flûte et harpe, K. 299, Rose Stein, harpiste. — Concerto no 2 en ré majeur pour flûte et orchestre, K. 314. Aurele Nicole, flûte. Orchestre 'The Munich Bach', dir. Karl Richter.
CJMS: **Jean-Paul Jeannotte présente:** Rameau: "Les Indes Galantes". Orch. Lamoureux, dir. Marcel Couraud. Mozart: Concerto no 27 en si bémol pour piano. Robert Casadesus. Orch. Symphonique Columbia, dir. George Szell. Haydn: "La création" Elly Ameling, Werner Krenn, Tom Krause, Erna Spoorenberg, Robin Fairhurst. Choeurs de l'Opéra de Vienne. Orch. Philharmonique de Vienne, dir. Karl Munchinger.
CHRC: **La boite à chansons:** Annie Flore.

8:30
CKVL: **Ouvertures.**
CHRC: **Les grands concerts du mardi:** Sérénade et Nocturne (Mozart). Orchestre symphonique de Londres. Folklore russe, par le State Academic Chorus of the USSR.

9:00
CBF: **Carrefour des arts.**
CKVL: **Opéra.**

9:30
CBM: **CBC Showcase.**

10:00
CJFM: **An adventure in music.**
CHRC: **Aux portes de la nuit.**

11:30
CBM: **Playback.**
CKVL: **Oeuvres de Chopin.**
CHRC : **Concert minature.**

Minuit
CBM: **The swinging scene.**
CKVL: **Concert nocturne:** Oeuvres de Verdi, Beethoven, Chausson, Offenbach, Liszt, Mozart, Stravinsky, Ravel et Bach.

DEMAIN

Midi
CBF: **Concert populaire.**

1:00
CBF: **Musique de tous les temps.**

RADIO AM

CKAC 730 • CBF 690 • CBM 940 • CFCF 600 • CJAD 800 • CKVL 850 • CKGM 980 CJMS 1250 • CFMB 1410 • CKLM 1570 CKGM 980 • CHRS 1090 • CFOX 1470

4:00
CKAC—Nouv., Rendez-vous
CBF—Le livre de la semaine
CBM—News, Tempo
CFCF—Ken Dobson
CKVL—La ligne est occupée
CJMS—Nouv., Normand Fréchette, circulation
CFMB—Nouv.,—Vol 1410
CKLM—Gardez la droite, Nouv., Où aller ce soir
CKGM—News, Pat Burns
CHRS—Québec 109

4:10
CBF—Nouv.

4:15
CBF—Les visages de l'amour
CJMS—Humour en boîte, Palmarès
CHRS—Sports

4:30
CKAC—Feu vert
CBF—L'avant-présent
CJMS—Nouv., Normand Fréchette
CFMB—News
CKLM—Flash LM
CHRS—Nouv.

4:55
CBM—Assignment
CJAD—Stock Quotations
CKVL—Première édition
CJMS—Circulation
CKLM—Le monde des courses
CHRS—Nouv.

5:00
CKAC—Nouvelles, Feu vert
CBF—Radio-journal — Présent
CBM—News, Tempo
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv., Normand Fréchette
CKLM—Nouv, Gardez la droite, Billet

5:15
CJAD—Weather
CJMS—Humour en boîte
CFMB—Sports

5:20
CKAC—Profitez de votre soirée

5:25
CKAC—Feu vert
CKVL—Sportorama
CJMS—Envers de la médaille

5:30
CBF—Présent
CJAD—News, Sports, Race Report
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouvelles Commentaires sportifs,
CFMB—Rapport de 5.30
CKLM—Flash LM
CHRS—Sport

5:40
CKAC—Revue de presse
CJAD—What's the Score on Sports

5:45
CKAC—Feu vert
CJMS—Normand Fréchette, Humour en boîte
CKLM—Le Canadien à l'oeuvre
CHRS—Sports, Chronique stock-cars

5:55
CBM—Assignment
CKVL—Nouv.
CJMS—Circulation
CFMB—News
CKLM—Où aller ce soir
CHRS—Nouv.

6:00
CKAC—Nouv.
CBF—Radiojournal
CBM—The World at Six
CFCF—News and Sports
CJAD—The world today
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv., Sports
CFMB—Italian Programm
CKLM—Nouv.
CKGM—World News
CHRS—Spécial-copains
CFOX—Charles P. Rodney Chandler show

6:10
CJAD—Leslie Roberts

6:15
CKAC—Commentaires : La Bourse et le monde des affaires
CJAD—Stock Market
CJMS—Editorial

6:20
CBF—Nouv. sportives
CJAD—Sports, Race Report
CJMS—Sport amateur

6:25
CKAC—Revue des courses
CBF—Carnet des Arts
CKVL—Sports

6:30
CKAC—Le monde du sport
CBM—Province in print
CFCF—Jim Kidd
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv., Les jeunes loups
CKLM—Gardez la droite, Flash LM
CKGM—Pat Burns
CHRS—Nouv.

6:35
CBF—Un instant...
CJAD—Paul Reid show
CHRS—Chronique artistes français

6:40
CBF—Radio-transistor

6:45
CKAC—La santé dans votre assiette
CBM—Scouts-Guide Radio magazine
CJMS—Palmarès
CHRS—Nouv.

6:55
CKAC—Nouv.
CKVL—Nouv.

7:00
CKAC—Le chapelet
CBF—Eureka
CBM — CBC News, Sights & Sounds
CJAD—Rod Blaker Editorial
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv.
CKLM—Nouv., Les 13-70
CHRS—Spécial-Copains

7:15
CKAC—Les événements sociaux
CBF—Musiglobe
CJMS—Communiqué

7:25
CKVL—La vie sociale

7:30
CBF—Mon oeil
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv., Les jeunes loups
CKGM—Mr "X" & Mike MacNeil
CHRS—Nouv.

7:45
CKAC—Musicale
CJMS—Palmarès
CKLM—Pari-double

7:50
CKAC—Témoignages
CBF—Astérix
CKVL—Radio Gazette
CHRS—Nouv.

8:00
CKAC—Nouv. Avec les chouettes
CBF—Au bord du soir
CBM—Tuesday night in song
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv., Les jeunes loups
CKLM—Nouvelles
CHRS—Spécial copains

8:10
CBM—Conversation with John Coulter

8:15
CBF—Un homme vous écoute
CKLM—Pari double

8:25
CKVL—Nouv.

8:30
CBF—Nouv., Les lamentations de Jérémie
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv., Les jeunes loups
CFMB—German Programme
CHRS—Nouv.

8:46
CJMS—Palmarès

8:59
CKVL—Nouv.
CHRS—Fin des émissions

9:00
CKAC—Nouv. Courses, Avec les chouettes
CBF—Orchestre symphonique de Montréal
CBM—Glenn Gould concert
CFCF—Ed Stock
CJAD—Race results
CKVL—Pour ou contre
CJMS—Nouv., Editorial
CFMB—Greek Programme
CKLM—Résultat des courses
CKGM—News, Lowell Thomas
CFOX—Bill Lowell show

9:10
CJMS—Horizon 2,000
CKGM—Pat Burns

9:30
CJMS—Nouv., Horizon 2,000

9:55
CKVL—Nouvelles
CKLM—Capsule d'optimisme

10:00
CKAC—Nouvelles courses, Avec les chouettes
CBF—Des livres et des hommes
CBM—News, From the capitals
CJAD—Portals of Prayer
Race results
CKVL—Télé-confidence
CKLM—Résultat des courses

10:15
CBM—Five nights a week at this time

10:30
CBF—Nouv.
CBM—Theatre
CJMS—Nouv., Horizon 2,000
CFMB—The World Tomorrow

10:45
CKAC—Nouvelles

10:59
CKAC—Exacta
CBF—Commentaires, nouv. sportives
CKVL—Sports
CJMS—Sport

11:00
CKAC—Nouvelles : Avec les chouettes
CBF—Le chef-d'oeuvre de la musique
CBM—News, Distinguished artists
CJAD—The World Today
CKVL—Prière du soir Télé-confidence
CJMS—Nouv., Dame de coeur
CFMB—Leçon de français
CKLM—Bulletin sportif
CKGM—News

11:10
CJAD—Leslie Roberts
CKVL—Télé-confidence

11:15
CFCF—Big Bands

11:22
CJAD—Sports
CJMS—Bridge

11:30
CBM—Around Town
CJAD—Dave Patrick Show
CJMS—Nouv., Sports, dame de coeur
CKGM—Night Line

11:55
CKVL—Nouv.

12:00 — MINUIT
CKAC—Nouv., Du soir au matin
CBF—Nouv., Au fil de la nuit
CBM—News, The swinging scene
CFCF—Reg Gale
CJAD—Race results
CKVL—Pour adultes seulement,
CJMS—Nouvelles ; Jusqu'à l'aube
CFMB—Vol de nuit
CKLM—Sous les étoiles

12:55
CJMS—Nouvelles ; Jusqu'à l'aube

1:00
CKAC—Nouv. Du soir au matin
CBF—Nouv.
CBM—News, It is written
CJAD—The Rod Charlebois show
CKVL—Montréal la nuit
CKLM—Nouvelles

DEMAIN MATIN

6:00
CKAC—Nouvelles, ce matin
CBF—Radio-Journal ; A la bonne heure
CBM—Concert Time, News
CFCF—Al Boliska Show
CKVL—Radio Pyjama
CJMS—Nouv., Ducharme au réveil
CFMB—News ; Continental Breakfast Time
CKLM—Réveil LM ; Nouvelles
CHRS—Réveil salut
CFOX—The Dean Hagopian show

6:10
CKAC—Vie quotidienne
CJMS—Sport éclair
CKLM—Capsule d'optimisme

6:15
CKAC—Ce matin
CJAD—Sports
CJMS—Insolence d'un téléphone

6:25
CJMS—Envers de la médaille

6:30
CKAC—Nouv., Ce matin
CBF—Radio-Journal ; A la bonne heure
CBM—News, Concert time, Plain talk
CJMS—Nouv., Ducharme au réveil
CKLM—Flash LM
CHRS—Nouv.

6:40
CFMB—The World Tomorrow

6:45
CJAD—Sports
CKVL—Journal du matin
CJMS—Editorial
CKLM—Editorial, Où aller ce soir
CHRS—Nouv.

6:52
CBF—Prière
CJAD—Rod Blaker Editorial
CKVL—Journal du matin
CJMS—Circulation
CKLM—Billet

7:00
CKAC—Nouv., Ce matin
CBF—Nouv., A la bonne heure
CBM—News, Assignment Concert Time
CKVL—Défi
CJMS—Nouv., Circulation, Sports
CFMB—News
CKLM—Nouv., Réveil LM

7:15
CJAD—Sports
CJMS—Insolences d'un téléphone
CKLM—Nouvelles sportives
CHRS—Une once d'amour

7:25
CKAC—Matin-Sport
CBM—Weather forecast
CKVL—Les sports
CJMS—Circulation

7:30
CKAC—Nouv., Ce matin
CBF—Radio-Journal, A la bonne heure
CBM—News, Gordon Atkinson
CJAD—Weather
CKVL—Défi

7:40
CKAC—Moments de réflexion
CJAD—Sports, Race Report
CKLM—Météo

7:45
CKAC—Météo, Ce matin
CBM—Town Talk
CJMS—Editorial
CKLM—Nouv. sportives
CHRS—Sport

7:58
CKAC—Résultats sportifs
CBF—Nouv. sportives
CBM—Time out with Gordon Atkinson
CKVL—Nouvelles
CJMS—Circulation
CKLM—Billet
CHRS—Nouv.

8:00
CKAC—Nouvelles ; Rapports sur la circulation
CBF—Radio-Journal
CBM—The world at eight
CFCF—Report
CJAD—The World Today
CKVL—Défi
CJMS—Nouv., Propos et commentaires sportifs
CKLM—Le monde ce matin
CKGM—News

8:10
CKAC—Météo ce matin
CBF—Commentaires
CJAD—Leslie Roberts

8:15
CBF—Chez Miville
CBM—Preview Commentary
CFCF—Al Boliska
CJMS—Insolences d'un téléphone
CKLM—Opinions de J.-L. Gagnon, Réveil LM
CHRS—Auto-guide

8:20
CBM—Time out with Gordon Atkinson
CJMS—Ducharme au réveil

8:27
CBM—Town Talk
CKVL—Nouv.
CJMS—Circulation

8:30
CKAC—Nouv., Ce matin
CBM—Max Ferguson show
CJAD—Sports
CKVL—Défi
CJMS—Nouvelles, Yvan Ducharme
CFMB—News and Weather
CKLM—Flash LM
CKGM—Bill Roberts
CHRS—Sport

8:45
CJAD—Weather discussion
CJMS—Editorial
CFMB—Calendrier social
CKLM—ditorial, Où aller ce soir

8:59
CJAD—Rod Blaker éditorial
CKVL—Nouv.
CJMS—Circulation

9:00
CKAC—Nouv, Féminin masculin
CBF—Nouv., Présent
CBM—News
CJAD—Rod Dewar Show
CKVL—Québec chante
CJMS—Nouv., Marcel Giguère
CFMB—La Boîte à musique
CKLM—Nouv., Magazine LM
CKGM—News, Pat Burns
CHRS—Emission Réjeanne Desrameaux

9:10
CJMS—Humour en boîte

9:15
CBM—Gerussi
CJAD—Weather
CJMS—Marcel Giguère
CKLM—Opinion de J.-L. Gagnon

9:30
CBF—Enfin seule
CKVL—Madame X
CJMS—Nouv., Marcel Giguère
CFMB—News
CKLM—Magazine LM
CHRS—Nouv, Musique détente

9:55
CKAC—Coupons de caisse
CBM—Assignment
CKVL—Nouv
CJMS—Tableau social
CKLM—Billet
CHRS—Nouv.

10:00
CKAC—Nouv. Les beaux jours
CBF—Nouv., Place aux femmes
CBM—News, CBM Magazine
CFCF—News, The Joe Van Show
CKVL—Madame X
CJMS—Nouv., Marcel Giguère
CFMB—Nouv.

CJMS—Nouvelles, Yvan Ducharme
CFMB—News and Weather
CKLM—Flash LM
CHRS—Rive sud matin

7:40
CKAC—Moments de réflexion
CJAD—Sports, Race Report
CKLM—Météo

7:45
CKAC—Météo, Ce matin
CBM—Town Talk
CJMS—Editorial
CKLM—Nouv. sportives
CHRS—Sport

7:58
CKAC—Résultats sportifs
CBF—Nouv. sportives
CBM—Time out with Gordon Atkinson
CKVL—Nouvelles
CJMS—Circulation
CKLM—Billet
CHRS—Nouv.

8:00
CKAC—Nouvelles ; Rapports sur la circulation
CBF—Radio-Journal
CBM—The world at eight
CFCF—Report
CJAD—The World Today
CKVL—Défi
CJMS—Nouv., Propos et commentaires sportifs
CKLM—Le monde ce matin
CKGM—News

8:10
CKAC—Météo ce matin
CBF—Commentaires
CJAD—Leslie Roberts

8:15
CBF—Chez Miville
CBM—Preview Commentary
CFCF—Al Boliska
CJMS—Insolences d'un téléphone
CKLM—Opinions de J.-L. Gagnon, Réveil LM
CHRS—Auto-guide

8:20
CBM—Time out with Gordon Atkinson
CJMS—Ducharme au réveil

8:27
CBM—Town Talk
CKVL—Nouv.
CJMS—Circulation

8:30
CKAC—Nouv., Ce matin
CBM—Max Ferguson show
CJAD—Sports
CKVL—Défi
CJMS—Nouvelles, Yvan Ducharme
CFMB—News and Weather
CKLM—Flash LM
CKGM—Bill Roberts
CHRS—Sport

8:45
CJAD—Weather discussion
CJMS—Editorial
CFMB—Calendrier social
CKLM—ditorial, Où aller ce soir

8:59
CJAD—Rod Blaker éditorial
CKVL—Nouv.
CJMS—Circulation

9:00
CKAC—Nouv, Féminin masculin
CBF—Nouv., Présent
CBM—News
CJAD—Rod Dewar Show
CKVL—Québec chante
CJMS—Nouv., Marcel Giguère
CFMB—La Boîte à musique
CKLM—Nouv., Magazine LM
CKGM—News, Pat Burns
CHRS—Emission Réjeanne Desrameaux

9:10
CJMS—Humour en boîte

9:15
CBM—Gerussi
CJAD—Weather
CJMS—Marcel Giguère
CKLM—Opinion de J.-L. Gagnon

9:30
CBF—Enfin seule
CKVL—Madame X
CJMS—Nouv., Marcel Giguère
CFMB—News
CKLM—Magazine LM
CHRS—Nouv, Musique détente

9:55
CKAC—Coupons de caisse
CBM—Assignment
CKVL—Nouv
CJMS—Tableau social
CKLM—Billet
CHRS—Nouv.

10:00
CKAC—Nouv. Les beaux jours
CBF—Nouv., Place aux femmes
CBM—News, CBM Magazine
CFCF—News, The Joe Van Show
CKVL—Madame X
CJMS—Nouv., Marcel Giguère
CFMB—Nouv.

CKLM—Nouv.
CHRS—Emission Pierre Delisle
CFOX—The Bob Ancell show

10:15
CJMS—Humour en boîte
CKLM—Capsule d'optimisme

10:30
CKVL—Club du disque
CKLM—Un point c'est tout
CJMS—Nouv., Marcel Giguère
CFMB—Le coin du classique
CHRS—Nouv.

10:40
CKAC—La santé dans votre assiette
CKLM—Hors-piste

10:54
CBM—Assignment
CKVL—Nouv
CJMS—Echos vedettes
CHRS—Nouv.

11:00
CKAC—Nouv. Mon mari et nous
CBF—Nouv., Le Père Legault
CBM—News, Matinée
CJAD—A and P Calling
CKVL—Club du disque
CJMS—Nouv., Marcel Giguère
CFMB—News weather
CKLM—Nouv.
CHRS—Emission Pierre Delisle

11:15
CJMS—Humour en boîte
CHRS—Une once d'amour

11:25
CJMS—Envers de la médaille

11:30
CBF—Les Joyeux Troubadours
CJMS—Nouv., Marcel Giguère, Humour en boîte
CFMB—News
CJMS—Normand Fréchette
CHRS—Nouv.

11:45
CBM—Canadian Short Stories

11:55
CBM—Assignment
CKVL—Nouv.
CJMS—Marcel Giguère
CKLM—Reportages — Magazine LM
CHRS—Nouv.

12:00
CKAC—Nouv., Midi-Montréal
CBF—Nouv., Coquelicot
CBM—News
CJAD—Len Rowcliffe Show
CKVL—La ligne est occupée
CJMS—Nouv., Michel Trahan
CFMB—Le meilleur de deux monde en musique
CKLM—Nouv. L'univers LM
CKGM—News
CHRS—Au soleil de l'amour. Nouv.

12:10
CBM—Radio noon
CKGM—Pat Burns

12:15
CKAC—Sports, Midi Montréal
CJAD—Weather Discussion
CJMS—Palmarès
CKGM—Bill Roberts
CHRS—Editorial

12:20
CKVL—Edition spéciale

12:30
CKAC, Nouv. Commentaires sur l'actualité
CBF—Le pain quotidien
CFCF—Report
CJAD—News & Sports
CKVL—La ligne est occupée
CKLM—Flash LM — Nouv.
CJMS—Nouv., Michel Trahan, Tableau social
CFMB—Rapport de 12.30
CHRS—Sport

12:40
CJAD—Rod Blaker Editorial, stock report
CKLM—Magazine LM

12:45
CKAC—Bourse, Midi-Montréal
CJAD—News, Quiz
CJMS—Michel Trahan

12:55
CBM—Assignment
CKVL—Nouv.
CBF—Radiojournal

1:00
CKAC—Point du jour
CBF—Le monde maintenant
CBM—News and weather
CFCF—Joe Van show
CJAD—Dick Varney show
CKVL—La bourse, Club du disque canadien
CJMS—Editorial, Michel Trahan
CFMB—News weather
CKLM—Magazine LM
CHRS—Une once d'amour

1:15
CBM—After noon
CJMS—Editorial

MARDI, 3 décembre, CBC-TV — en COULEUR — 9 P.M.

SURVEILLEZ SINGER PRESENTE ELVIS

DANS SA PREMIERE GRANDE PRODUCTION TV !

"C'est facile de recruter un équipage : je dis qu'on a du Captain Morgan Black Label à bord !"

C'est infaillible. Pas un marin ne résiste à la douceur, à la chaleur, à la saveur de ce rhum qui a vraiment du corps ! Le Captain Morgan Black Label est composé avec les crûs les plus riches au monde... c'est un vrai rhum de connaisseur.

Captain Morgan Rum Distillers Limited • fournisseurs de la Marine Royale Canadienne

les films à la télévision

NOTE: Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

11.15 a.m. — Canal 2: "El Kebir, fils de Cléopâtre" (Italien, 1965). Aventures avec Mark Damon, Scilla Gabel, Arnoldo Foa et Livio Lorenzon. — Un valeureux chevalier qui lutte contre un tyran se révèle être le fils de Cléopâtre.

12.30 p.m. — Canal 10: "Enlevez-moi, Monsieur" (Américain, 1951). Comédie avec Clifton Webb et Anne Francis. — Deux jeunes gens décident de fuir pour se marier secrètement.

1.00 p.m. — Canal 2: "La tête à l'envers" (Américain, 1960). Comédie avec Anthony Perkins et Jane Fonda. — Une jeune fille s'inscrit dans un collège avec l'intention d'y dénicher un mari.

2.00 p.m. — Canal 10: "Les Forbans de la nuit" (Américain, 1950). Drame avec Richard Widmark et Gene Tierney. — Un aventurier rêve d'organiser des combats de boxe alors qu'un autre homme en a le monopole.

4.30 p.m. — Canal 12: "The man who never was" (Grande-Bretagne, 1956). Film d'espionnage avec Clifton Webb et Gloria Grahame. — Pour déjouer les Allemands, les Anglais placent de faux documents sur le cadavre d'un noyé.

7.00 p.m. — Canal 7: "Un soir sur la plage" (Français, 1961). Drame policier avec Martine Carol, Jean Desailly, Geneviève Grad et Dahlia Lavi. — Miche, écrivain, est en vacances à une villa au bord de la mer. Georgina tombe amoureuse de lui. Marie devient enceinte de lui. Marie devient enceinte et est trouvée morte. Qui est l'auteur de ce crime?

7.30 p.m. — Canal 2: "La verte moisson" (Français, 1959). Drame de guerre avec Claude Brasseur et Francis Lemonnier. — L'action de lycéens devenus résistants dans la France occupée.

11.15 p.m. — Canal 10: "L'homme invisible" (Mexicain, 1961). Science-fiction avec Arturo de Cordova et Ana Luisa Peluffo. — Un condamné croit pouvoir prouver son innocence en devenant invisible grâce à une découverte de son frère.

11.30 p.m. — Canal 2: "Le lâche" (Indien, 1965). Drame psychologique avec Soumitra Cheterjee et Madhabi Mukherjee. — Un scénariste retrouve mariée à un planteur de thé une jeune femme qu'il avait aimée.

11.30 p.m. — Canal 7: "La vérité n'a pas de frontières" (Polonais, 1948). Drame de guerre avec T. Fijenski et S. Slotnicki. — La résistance des Juifs de Varsovie à la persécution nazie.

11.43 p.m. — Canal 12: "Montana" (Américain, 1949). Western avec Errol Flynn et Alexis Smith. — Opposition entre éleveurs de bétail et éleveurs de moutons.

MERCREDI

11.15 a.m. — Canal 2: "L'or et l'amour" (Américain, 1955). Western avec Virginia Mayo et Robert Stack. — Un aventurier sudiste, attaqué par des Indiens, est sauvé par trois Nordistes.

12.30 p.m. — Canal 10: "La maison sur la colline" (Américain, 1951). Drame avec Richard Basehart et Valentina Cortese. — Une Polonaise se substitue à une amie décédée et découvre qu'on cherche à supprimer le fils de la morte.

2.00 p.m. — Canal 10: "Le musicien errant" (Allemand, 1941). Biographie avec Gustav Grudgens et Eugen Klopfer. — L'histoire de Frideman Bach qui sera écrasé toute sa vie par la gloire de son père.

4.30 p.m. — Canal 12: "Raw wind in Eden" (Américain, 1958). Drame d'aventures avec Esther Williams, Rossana Podesta et Jeff Chandler. — Sur une île quasi déserte, deux hommes s'éprennent de la même femme.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Le magasin tout à la Fête des Fêtes

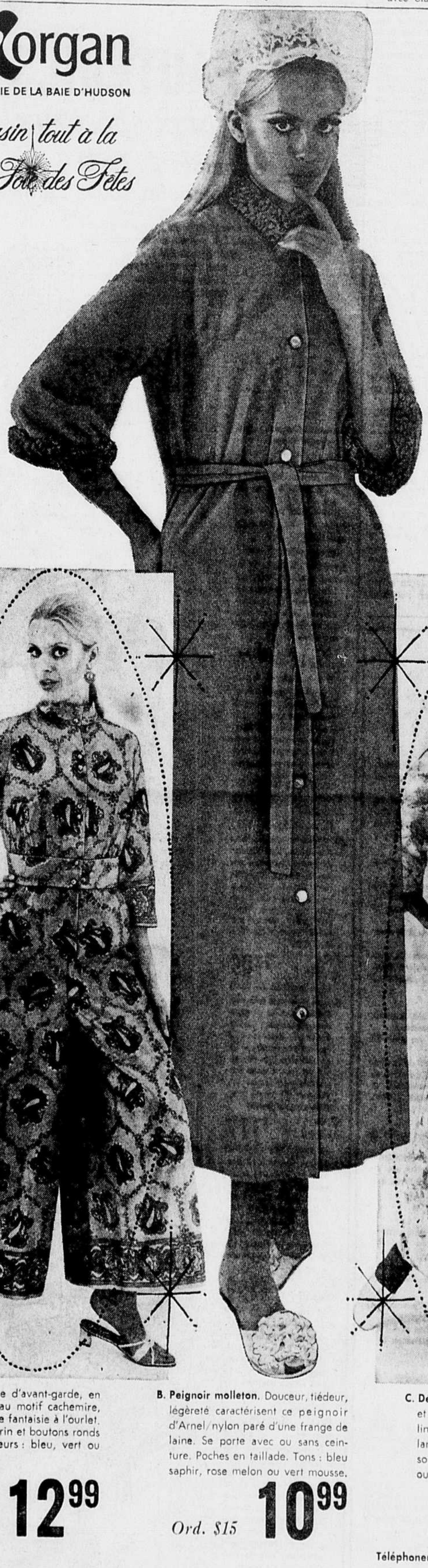

Rabais de 25% à 35%

Les merveilleux cadeaux de Minuit...
Vêtements douillets, parés, enrubannés.

Dans la tiédeur du Nid... des vêtements adorables pour rendre heureux le plus grand nombre de coeurs possible. Tous sont proposés à bas prix irrésistibles, tous sont lavables à la main. Distingués à souhait, offrez-vous et à vos amies des vêtements de détente pour Noël. Tailles : P (10-12); M (14-16) ou G (18).

A. Culotte — Tenue d'avant-garde, en surah imprimé au motif cachemire, large bordure de fantaisie à l'ourlet. Encolure mandarin et boutons ronds en laiton. Couleurs : bleu, vert ou rose.

Ord. $18 **12.99**

B. Peignoir molleton. Douceur, tiédeur, légèreté caractérisent ce peignoir d'Arnel/nylon paré d'une frange de laine. Se porte avec ou sans ceinture. Poches en taillade. Tons : bleu saphir, rose melon ou vert mousse.

Ord. $15 **10.99**

C. Déshabillé de mousseline. Vaporeux et féminin, le déshabillé en mousseline ouatinée de nylon, manches raglan, col liséré et grandes poches. Assortiment d'imprimés en rose, bleu ou maïs sur blanc.

Ord. $20 **12.99**

D. Robe de chambre matelassée. Robe de chambre longue en coton guingan, volant devant, col chinois et poches plaquées. Tons populaires : marine, rouge ou noir.

AUSSI A SNOWDON

Ord. $17 **12.99**

E. Peignoir d'entretien facile. En acétate et nylon molleton, long boutonnage devant, col chinois et poches en taillade. Parure de dentelle de coton. Bleu saphir ou vert mousse.

Ord. $11 **7.99**

Téléphoner à 842-6261 à moins d'avis contraire

VETEMENTS D'INTERIEUR, RAYON 368, AU TROISIEME
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD à moins d'avis contraire.

50% de rabais

Peignoirs et robes de chambre. Collection d'échantillons

Aubaines intéressantes pour celles qui font leurs achats sur place. Collection de robes de chambre et de peignoirs. La plupart de tissus imprimés d'Arnel* en tailles petite et moyenne.
(pas de commandes postales ni téléphoniques)
Centre-ville seulement.
*Marque déposée

Ord. $25 à $40
12.50 à $20

Les cinq magasins SERONT OUVERTS TOUS LES SOIRS jusqu'à Noël (sauf le samedi)

● Centre-ville et Snowdon de : 9 h. 30 à 9 h. p.m. ● Dorval, Rockland et Boulevard de : 9 h. 30 à 10 h. p.m.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

RIVARD (Adeline) — A Jacques-Cartier, le 2 décembre 1968, à l'âge de 74 ans, est décédée Adeline Larocque, épouse de Joseph Rivard, demeurant à 874 St-Georges. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Ed. Darche et Fils,
527, rue Ste-Hélène, Longueuil,

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Georges où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RONDEAU (Pierrette) — A Verdun, le 2 décembre 1968, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lionel Rondeau, née Pierrette Letendre; demeurant à 4 Lafleur, Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
3565, boul. LaSalle

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Georgette) — A St-Jean-Baptiste-de-Rouville, le 1er décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédée Mlle Georgette Roy, fille de feu L. A. Roy, et de Marie-Louise Barré. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Yvon Desnoyers
à St-Jean-Baptiste

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

ROUSSY (Alice) — A Montréal, le 30 novembre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Léandre Roussy née Alice Duguay, demeurant à 4747 Des Erables. Elle laisse dans le deuil 1 fille Denise (Mme Antoine Dinardo), 2 petits-fils Mario et Jacques. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 décembre. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SULLIVAN (Cécile-Anne) — A Valleyfield, le 1er décembre 1968, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Arthur W. Sullivan, née Cécile-Anne Bédard, demeurant à 244 Salaberry. Elle laisse pour pleurer sa perte, son fils Louis-Arthur, sa belle-fille Mme Louis-Arthur Sullivan née Renée Racicot, 4 petits-enfants, Robert, Louis, Katherine et Isabelle, ses belles-soeurs Adrienne, Cécile, M. et Mme Louis O'Sullivan, Marguerite des Soeurs du St-Nom de Jésus et Marie, Mme veuve John H. Sullivan, ainsi que 2 nièces Cécile et Suzanne Valin. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Larin et Fils
317, rue Victoria

pour se rendre à la cathédrale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THEORET (Zoël) — A St-Joseph-du-Lac, le 1er décembre 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Zoël Théoret, époux de feu Diane Viau, demeurant à 1085 Chemin Oka, St-Joseph-du-Lac. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Donat Martin et Fils
à St-Joseph-du-Lac

à 1 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S. V. P. pas de fleurs.

VINET (Alexandre) — A Dorion, le 2 décembre 1968 à l'âge de 73 ans est décédé M. Alexandre Vinet, époux d'Alice Bourguardez demeurant 171 rue Brodeur, Dorion, père de Lucile, Gaétan, Marcel, Germain et Gérald. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Aubry et Trudeau,
12, rue St-Charles, Dorion,

à 9 h 40, pour se rendre à l'église Très-Ste-Trinité, Dorion, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VOLON (Nelly) — A Montréal, le 2 décembre 1968 à l'âge de 70 ans est décédée Mme Hubert Volon, née Nelly Despringer; demeurant à 7211 Roi-René, Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,

à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Conrad, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Hawthorndale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ex-leader du CCF célèbre son 80e anniversaire

OTTAWA (PC) — L'un des parrains du socialisme canadien, M. J. Coldwell, a célébré hier son 80ème anniversaire en évoquant avec nostalgie le siège sénatorial qu'il a autrefois refusé.

Au cours d'une entrevue, M. Coldwell a expliqué qu'il avait été approché à maintes reprises pour occuper un siège au Sénat, mais qu'il avait toujours refusé à cause de la position de son parti à la Chambre haute. Cette proposition a été faite à M. Coldwell avant l'établissement de la limite d'âge de 75 ans pour les nouveaux sénateurs.

Le Nouveau parti démocratique, dont M. Coldwell est président honoraire, a souvent préconisé l'abolition du Sénat. M. Coldwell a été chef national du CCF, ancêtre du NPD, de 1940 à 1958. Il s'est retiré en 1960.

Bien qu'il ait refusé un siège sénatorial, l'ancien chef de parti a toujours été actif sur la scène fédérale en tant que membre du comité parlementaire sur les dépenses d'élection et, l'an dernier, en tant que membre de la commission d'enquête sur la sécurité nationale.

Dimanche soir, l'ex-leader CCF assistait à un dîner d'anniversaire que lui offrait sa fille et devait être l'invité d'honneur à une réception donnée hier soir par le chef parlementaire du NPD, M. Davis Lewis.

Evoquant la personnalité du premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, M. Coldwell s'est étonné de voir un politique de ce genre dans le parti libéral.

Peut-être M. Trudeau a-t-il décidé de quitter le NPD pour le parti libéral afin de gagner le pouvoir, a supposé M. Coldwell, ajoutant qu'il ne connaissait pas personnellement le premier ministre et qu'il ne pouvait le juger avec précision.

D'autre part, le politicien NPD a apprécié vivement les qualités de gentilhomme et de courtoisie du chef de l'opposition conservatrice, M. Robert Stanfield.

Selon M. Coldwell, l'ex-premier ministre, M. Lester Pearson se serait probablement mieux entendu avec M. Stanfield qu'avec M. John Diefenbaker.

M. Coldwell a exprimé son admiration envers le chef actuel du NPD, M. T. C. Douglas. "Je crois qu'il est non seulement un des hommes les mieux informés que j'aie rencontrés, mais le plus sincère que je connaisse."

Hier aux Communes, M. Stanley Knowles, NPD-Winnipeg Nord-Centre, a souligné l'anniversaire de M. Coldwell. M. Trudeau a également rendu hommage à l'ancien leader du CCF.

C'est M. Pearson, a rappelé M. Trudeau, qui avait recommandé la nomination de M. Coldwell au Conseil privé. Cette suggestion prouve bien combien les libéraux "sont toujours prêts à reconnaître" les grands hommes politiques et les grandes idées.

ANNONCE

Nouvelle substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente." On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
Le magasin tout à la Joie des Fêtes

Boutique des cartes **de Noël au troisième**

Venez faire votre choix pendant que la collection est complète! Vous y trouverez des cartes de Joyeux Noël et de Bonne Année aux motifs de bon goût, des rubans, des papiers, des étiquettes, des noeuds pour emballer vos cadeaux... et même des calendriers de "l'Avent".

Lorsque sonnera minuit..., offrez un appareil musical portatif G.E.

CADEAU DISQUE
Pour tout achat de cet appareil Wilcat, vous recevrez à titre gracieux un microsillon d'airs de Noël chantés par Dean Martin

Electrophone stéréophonique GE d'une qualité parfaite de reproduction

Modèle tout transistorisé "Wilcat", interprète fidèle des disques préférés... des adolescents. Belle présentation aux lignes effilées. Double haut-parleur 6" Dynacoustic, tonalité variée, équilibre parfait du son stéréophonique. Change-disques toutes vitesses, joue automatiquement 6 disques, avec répétition du dernier et arrêt. Coffret en épais polystyrene. Le cadeau rêvé de tous les jeunes. Modèle RS210.

Prix spécial
89.95
12 mensualités de 8.20

Electrophone portatif "Partymate" GE. Haut-parleur 6" Dynacoustic monté en façade, tonalité et puissance réglables. Tourne-disque 4 vitesses et adaptateur pour disques 45 tours. Cartouche mono-stéréo. Coffret en polystyrene beige, poignée moulée. Le cadeau qui fait plaisir à offrir et à recevoir. Modèle RM120 **39.95**
Aubaine !

Téléphoner à 842-6261
ELECTROPHONES — RAYON 96
AU SEPTIEME
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND
et BOULEVARD

En deux temps... électrophone-radio GE

Un appareil mini-géant ! Modèle de qualité supérieure tout transistorisé comportant un tourne-disque trois vitesses à cartouche mono-stéréo et un radio AM à 8 transistors. Fonctionnement 2 façons : ...avec 4 piles "D" ou sur courant électrique avec cordon intégré. Coffret robuste en épais plastique à l'épreuve des égratignures. Couleur aqua et blanc. Excellent cadeau à offrir aux jeunes. Modèle RP3060

Prix spécial !
39.95

CADEAU DISQUE
Pour tout achat de ce combiné électrophone-radio vous recevrez à titre gracieux le disque: "Burl Ive's Favourites" qu'il vous plaira d'entendre ou d'offrir.

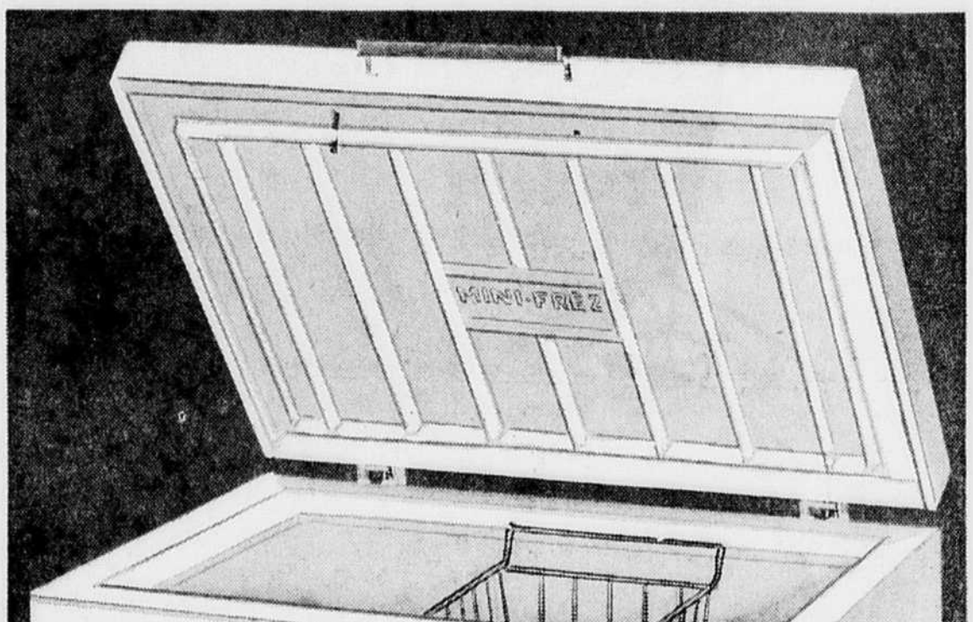

Baycrest

UNE POLICE D'ASSURANCE POUR 15 ANS VOUS PROUVE LA QUALITE SUPERIEURE DES CONGELATEURS "BAYCREST"

- Premièrement, vous avez une garantie ordinaire d'un an Morgan, sur les pièces et la main d'oeuvre.
- Puis, une garantie supplémentaire de quatre ans sur le mécanisme scellé.
- Finalement, pendant une période supplémentaire de 10 ans, Morgan vous fait une remise de 50% sur le coût du remplacement du compresseur.

Le résultat . . . une garantie globale de 15 ans de protection.

EN PLUS, vous recevrez une police d'assurance de 5 ans d'un montant allant jusqu'à $200, couvrant la perte d'aliments causée par une défectuosité du mécanisme de refroidissement OU par une panne du courant.

Congélateur Baycrest d'encombrement réduit pour cuisine, et proposé à bas prix spécial!

Prix spécial
$149
18 mensualités de 9.30

Le voici le mini-congélateur pratique et indispensable dans les appartements exigus, pour jeunes ménages et petites familles. Modèle 7.5 pi. cu. qui, par sa conception est un appareil complet et met à la disposition de la maîtresse de maison tous les modes de conservation alimentaire. Il épargne les courses chez l'épicier, et par conséquent est très économique, puisqu'il permet d'acheter des produits en abondance et dans d'excellentes conditions. Contenance 275 lb. Carrosserie de forme amincie, panier à l'intérieur. 24" sur 33" sur 36" de hauteur. Modèle DS80. Venez le voir aujourd'hui.

Congélateur coffret moyen, 15 pi. cu. Baycrest

Peut tenir jusqu'à 550 lb d'aliments congelés. Eclairage à l'intérieur. 28" sur 47" sur 36" de hauteur. Modèle DS16. Aubaine $179
18 mensualités de 11.10

Congélateur coffret 20 pi. cu. Baycrest

Pour jusqu'à 750 lb d'aliments congelés. Serpentins de refroidissement rapide. Couvercle avec loquet de sécurité. 28" sur 60" sur 36" de hauteur. Modèle DS21. Aubaine $199
18 mensualités de 12.40

Téléphoner à 842-6261
CONGELATEURS — RAYON 73 — AU CINQUIEME
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Les cinq magasins SERONT OUVERTS TOUS LES SOIRS jusqu'à Noël (sauf le samedi)

● Centre-ville et Snowdon : de 9 h. 30 à 9 h. p.m. ● Dorval, Rockland et Boulevard : de 9 h. 30 à 10 h. p.m.

La transplantation cédera le pas aux coeurs artificiels

— Le Dr Kolff

Malgré les succès spectaculaires enregistrés en chirurgie cardiaque, le Dr J. W. Kolff des Etats-Unis, est d'avis qu'il faudra songer avant longtemps à remplacer les coeurs défaillants par des coeurs artificiels, plutôt que de procéder à une transplantation.

Et la raison en est bien simple, de dire le Dr Kolff, c'est qu'on n'arrivera jamais à trouver suffisamment de donneurs pour traiter les quelque 500,000 personnes qui meurent chaque année de maladies coronariennes, aux Etats-Unis.

Le Dr Kolff, qui dirige la division des organes artificiels à l'Institut Frank E. Bunts, de Cleveland, Ohio, s'est acquis une renommée mondiale en inventant le rein artificiel, il y a plus de vingt ans.

Et il travaille activement aujourd'hui à la mise au point d'un coeur artificiel en matière plastique (le silastic) qui remplacera éventuellement le myocarde.

A la question de savoir quand ces organes artificiels feront leur apparition en chirurgie cardiaque, le réputé médecin a dit qu'il faudrait selon lui compter environ trois années encore, précisant cependant qu'il avait fait la même prédiction il y a environ trois ans.

De passage à Montréal, le Dr Kolff prononçait hier une conférence à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, sous les auspices de la section de médecine et chirurgie expérimentales de la Faculté. Il traita des organes artificiels, versus la transplantation.

Dans le cas du rein artificiel qu'il a mis au point en 1947, on sait qu'il ne peut être question de transplantation, puisqu'il s'agit d'une machine considérable à laquelle le patient doit être assujetti à intervalles réguliers (tous les quatre jours environ).

A l'aide de tableaux statistiques, le Dr Kolff a démontré que la transplantation du rein représentait un plus grand risque (un décès sur six transplantations) mais que dans les cas de réussite, elle représentait un traitement beaucoup plus efficace que la dialyse au rein artificiel.

En effet, les personnes ayant subi la transplantation, n'ont pas à se soumettre à une diète extrêmement sévère, comme c'est le cas des patients soumis au rein artificiel. Mais en dépit de ses inconvénients, le rein artificiel demeure une solution valable pour les patients qui ne sauraient être de bons candidats à la transplantation.

Ainsi, le Dr Kolff estime à environ 2,000 le nombre de personnes qui mènent une vie relativement normale aux Etats-Unis, grâce à la dialyse hebdomadaire.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
Le magasin tout à la Joie des Fêtes

Descendez à l'Hôtel Reine-Elizabeth quand vous viendrez faire vos achats de Noël

Pour **$7** vous avez :

- Une chambre pour la journée de : 10 h. a.m. à 10 h. p.m.
- Transport aller et retour au magasin Morgan
- Stationnement gratuit jusqu'à 10 h. p.m.

Pour réservation, téléphoner à 861-3511

Que pourriez-vous bien offrir?

...un appui-dos gai, confortable

au rabais!

Le confort s'impose pour lire au lit, se détendre ou regarder la T.V. C'est un cadeau convenant aux personnes de tous âges qui aiment faire la grasse matinée sans avoir à rester allongées. Cet appuie-dos à dossier ferme mais souple, possède aussi des accoudoirs pratiques. Des pochettes placées dans ces accoudoirs permettent d'avoir à votre portée cigarettes, mouchoirs et bonbons. Ce superbe modèle est recouvert de velours à larges côtes de tons gais : or, vert mousse ou turquoise, ou recouvert de shantung Rajah soyeux de nuances vert mousse, or, turquoise, bleu ou bronze. Voici la solution à votre problème de cadeaux de Noël ... et à quel prix d'aubaine !

Ord. 12.95

9.99 ch.

Téléphoner à 842-6261

TENTURES — RAYON 46 — AU CINQUIEME

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Moitié prix!

Une nouvelle géométrie au rabais!

Les dessus de lit "Chalet" Morgan-Jones

C'est la toute dernière mode et l'effet est extraordinaire ! Essayez vous-même ! Ajoutez dans une chambre à coucher de style classique un élégant dessus de lit "Chalet" aux dessins géométriques riches en couleurs, regardez l'ensemble et vous verrez la chambre classique aussitôt transformée en chambre moderne et la chambre moderne transformée en chambre ultra-moderne. Vous pouvez faire cette transformation à prix de rabais.

Morgan vous donne la qualité d'autrefois à un rabais d'autrefois sur des dessus de lit ultra-modernes en tissu épais pré-rétréci composé de 52% de coton et 43% de rayonne, lavable à la machine, essorage et repassage inutiles. Modèles aux coins arrondis afin qu'ils tombent mieux. Modèle distingué rehaussé par une bordure de franges.

Coloris les plus modernes : avocat, bleuet, vieil or, blanc de neige, citrouille, sable ou jade. Vous aimerez cette nouvelle géométrie qui ajoutera à moitié prix de la couleur dans votre chambre à coucher !

Téléphonez, écrivez ou venez vous même !

Dimensions : lits jumeaux 79 sur 110 ; lits à deux places 94 sur 110.

Ord. 29.95

14.97

Téléphoner à 842-6261

(Veuillez indiquer une deuxième couleur)

LITERIE — RAYON 46 — AU QUATRIEME

CENTRE-VILLE DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Les cinq magasins SERONT OUVERTS TOUS LES SOIRS jusqu'à Noël (sauf le samedi)

● Centre-ville et Snowdon de : 9 h. 30 à 9 h. p.m. ● Dorval, Rockland et Boulevard de : 9 h. 30 à 10 h. p.m.

Villages, paroisses et cantons

Rétribution minimum de $100 par année pour le maire et de $33 pour les conseillers

par Claude MASSON

Si la Loi des cités et villes qui régit les municipalités urbaines comporte un grand nombre d'amendements (175) qui sont étudiés aujourd'hui même par les députés en "Assemblée nationale", plusieurs amendements au Code municipal sont également soumis aux membres de la législature.

Le Code municipal régit les municipalités rurales, (villages, paroisses et cantons) qui sont encore les plus nombreuses au Québec. En effet, les municipalités urbaines, qui groupent pourtant la majeure partie de la population, forment la minorité.

Comme c'est le cas pour la Loi des cités et villes, le Code municipal prévoit pour l'avenir une rémunération de base pour les maires et conseillers municipaux des villages, des municipalités de paroisse et des cantons.

La rétribution minimum est fixée à $100 pour le maire et le tiers, soit $33, pour les conseillers. L'amendement prévoit un dédommagement calculé selon la population de la municipalité, à raison de 30 cents par habitant.

Or, comme la majeure partie des villages du Québec ont une population de moins de 4,000 habitants, c'est dire que les émoluments annuels du maire ne peuvent dépasser $1,200 et ceux des conseillers $400. Il faut dire cependant que, contrairement aux villes, les maires des campagnes peuvent consacrer moins de temps aux affaires de leur municipalité mais, d'autre part, ils sont souvent les seuls responsables ou presque de l'administration.

S'ils veulent obtenir plus que les tarifs fixés par l'amendement au Code municipal, les maires des villages, municipalités de paroisses et de cantons devront faire adopter un règlement par le conseil et le soumettre à l'approbation de toutes les personnes qui ont droit de vote aux élections.

Droit aux locataires

Un des 34 amendements apportés au Code municipal prévoit aussi, comme pour les villes, le droit de vote des locataires à la condition qu'ils soient domiciliés dans la municipalité depuis un an, et le droit de se présenter s'ils résident dans la municipalité depuis deux ans.

Plusieurs des amendements qui touchent le Code municipal sont identiques ou semblables à ceux soumis pour modifier la Loi des cités et villes. Il en est ainsi, entre autres, pour l'obligation de disposer par enchères ou par soumissions publiques des propriétés dont la municipalité n'a plus besoin ; le droit de vote supplémentaire au maire ; le coût des copies de documents publics ; la démission d'un membre du conseil.

Un autre amendement substitue la Régie des eaux à la Régie des services publics pour les fins d'approbations de règlements modifiant le taux de la compensation pour l'eau et pour le service d'égout.

Dorénavant aussi, les établissements qui vendent des boissons alcooliques pourront demeurer ouverts lors d'un référendum pour l'approbation de règlements par les électeurs. Jusqu'à maintenant, ces établissements devaient fermer leurs portes un jour de référendum.

A Montréal

Quand vos amis ou vos connaissances viennent à Montréal, rappelez-leur que le Sheraton Mt-Royal est le meilleur endroit de détente. Stationnement gratuit et plan familial. Une cuisine splendide au restaurant Kon-Tiki et au Café Normandie; une véritable détente au Métro ou au Rendez-vous. Venez vous y détendre vous-même prochainement. Locations à prix garantis par téléphone à 842-7777.

Les administrateurs tendus se détendent à

l'Hôtel Sheraton Mt-Royal

Montréal, 1455, rue Peel — Service international ITT

Le premier CEGEP anglophone met au point son programme d'enseignement pour septembre

Le collège Dawson, futur CEGEP de langue anglaise de Montréal, travaille présentement à la mise au point de son programme d'enseignement pour la première année de ses cours qui doivent débuter, si tout va bien, en septembre prochain.

Il a, à cette fin, une étroite collaboration de l'Association des manufacturiers du Canada et du Board of Trade de Montréal, notamment en ce qui concerne les secteurs de disciplines techniques où il y a beaucoup d'ouvertures pour les étudiants, que ce soit dans l'industrie ou le commerce. Leurs relevés servent à établir une priorité dans le choix de certaines matières à spécialisation, du moins pour les premières années. Il s'agit en somme de répondre à la demande tout en offrant à l'élève des options qui lui conviennent.

Le président du conseil du collège Dawson, M. Charles Southmayd, a donné hier un compte rendu des progrès du collège dans ses préparatifs pour septembre.

"Nous faisons tous les efforts, a-t-il dit, pour former un CEGEP dans le plein sens du mot, c'est-à-dire celui recommandé par la Commission Parent : humanités, beaux-arts, sciences sociales, sciences physiques, disciplines techniques et commerciales."

Selon les projets exposés par M. Southmayd, le collège Dawson, qui n'a sa charte que depuis trois mois, sera en mesure de donner une éducation dont le niveau final équivaudra aux trois premiers semestres des cours actuellement donnés à l'Université McGill.

En étudiant au collège Dawson, l'élève pourra ainsi sauver la première année et demie d'étude à McGill.

Répondant à maintes questions, M. Southmayd a souligné que l'organisation des CEGEP est plus avancée du côté francophone qu'anglophone.

La raison ? Les Québécois de langue française avaient, au début de la réorganisation de l'éducation, un point de départ: le réseau des collèges classiques qu'il a suffi d'adapter à la formule nouvelle. Il fut, ainsi, possible de réunir trois, quatre ou cinq institutions déjà existantes en un CEGEP.

Arrestation de 8 présumés homosexuels

Huit présumés homosexuels, dont cinq étaient travestis en femmes portant perruque, ont été arrêtés, vers 2 h. ce matin, à une soirée au cours de laquelle on fêtait les 25 ans de vie artistique d'un "inconnu" au café Boulevard de Paris, au 893 ouest, rue Sainte-Catherine.

Le raid a été fait par les membres de la moralité du Quartier général, sous les ordres du sergent Laurin Audy. Les individus devaient comparaître ce matin en Cour municipale, sous l'accusation de s'être livrés à des actes indécents dans un endroit public.

Parmi les "hommes" arrêtés, dont l'âge varie entre 20 et 25 ans, plusieurs auraient été impliqués dans le réseau de prostitution mâle mis au jour, il y a environ un mois.

Un trio de bandits s'empare de $340 dans une pharmacie

Trois individus, dont l'un était armé d'un revolver, ont perpétré un vol à main armée, vers 8 h. hier soir, à la pharmacie DeLanaudière, au 1355, rue Everett, dans le nord de la métropole.

Après avoir vidé le tiroir-caisse de son contenu, soit $340, les voleurs ont pris la fuite à pied.

Fini le régime sec !

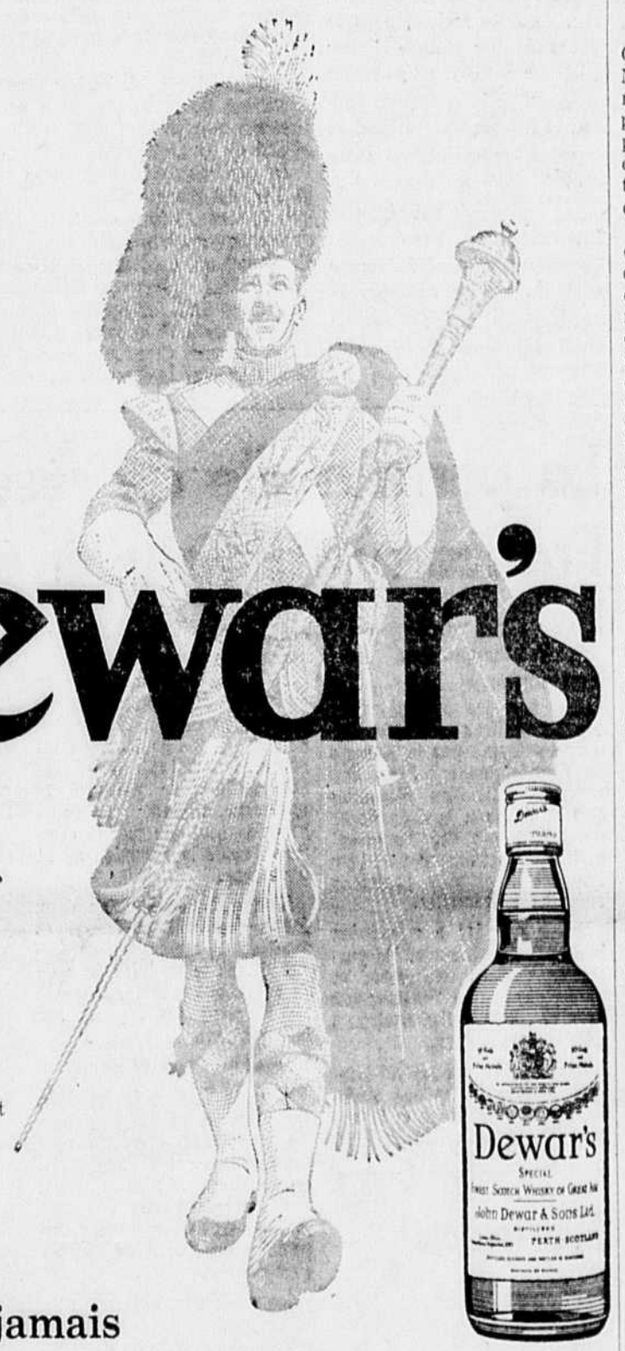

Dewar's

Vous revient... en quantité !

Savourez la superbe saveur du Dewar's sans avoir à le ménager, puisque vous êtes maintenant assuré de provisions constantes.

Le Scotch qui ne varie jamais

Distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse.

Omer DeSerres

CADEAUX Sunbeam DE CHOIX...

BOUILLOIRE
CONTEMPORAINE — ELECTRIQUE
Sunbeam
(KESP)
En acier inoxydable — Capacité 2 pintes — avec corde
SPECIAL $9.95

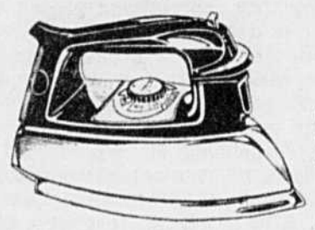

FER A VAPEUR OU A SEC
Sunbeam
(SD7) bouton indicateur pour les tissus et cordon permutable pour repasser main droite ou gauche.. Semelle de 9 trous. Réservoir en acier inoxydable.
SPECIAL $12.95

GRILLE-PAIN
modèle familial
Sunbeam
(T75H) automatique, 4 rôties
Choix de réglage — Double ramasse-miettes, fini chromé
$36.95

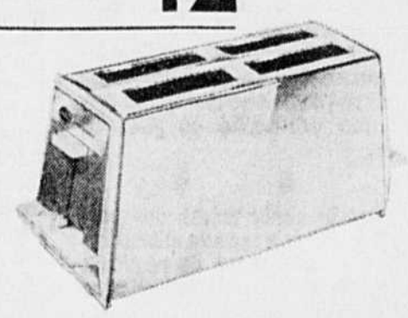

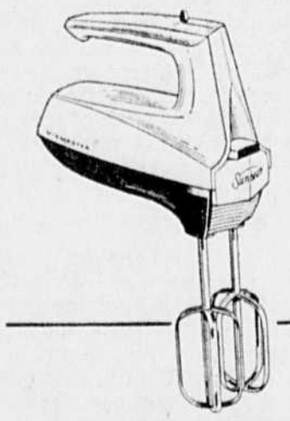

MIXETTE
ELECTRIQUE SUNBEAM (H)
Moteur puissant — deux batteurs
Guide de malaxage indiquant les vitesses
Talon de support — Couleur blanc
$15.95

OUVRE-BOITES
Automatique — Rapide — Sunbeam
(LCO) sur simple pression du doigt
Fonctionne aussitôt vite et bien
Fini émail blanc
$19.95

SUGGESTIONS POUR L'ARTISTE

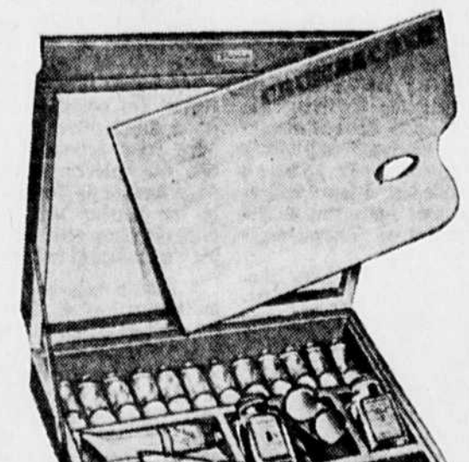

ENSEMBLE DE PEINTURE A L'HUILE 'GRUMBACHER'
No (282) comprenant :
• 13 tubes • 1 bte d'huile • 1 bte térébenthine • 1 godet • 1 bte de fusain et palette de bois dans coffret de bois de 12" x 16".
l'ensemble
$38

ENSEMBLE DE PEINTURE ACRYLIQUE "HYPLAR"
(No 621) comprenant :
• 9 tubes de peinture • 1 gros tube Blanc • 1 gros tube Noir • 3 pinceaux • 1 spatule • 1 vernis mat • 1 vernis luisant • 1 palette.
l'ensemble
$21.00

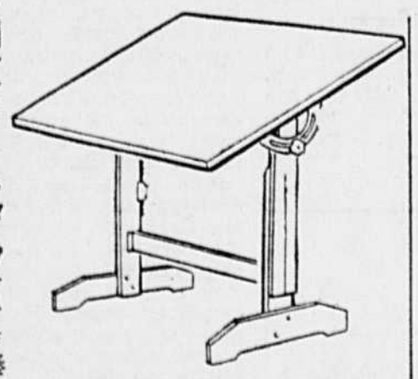

TABLE A DESSIN
en bois — de construction solide
Dessus inclinable — 32" x 48"
Pratique et de grandeur régulière
$35.95

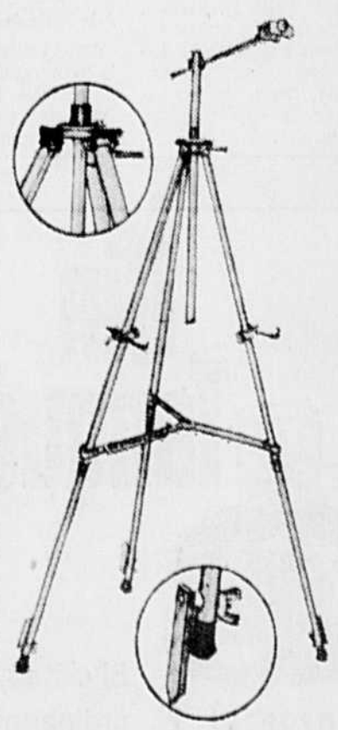

CHEVALET EN ALUMINIUM "GRUMBACHER"
(No 255) MODELE AJUSTABLE
avec pattes à pointes et bout caoutchoutés. Pour travail intérieur et extérieur.
$22.50
Aussi autres modèles

Pour l'étudiant...

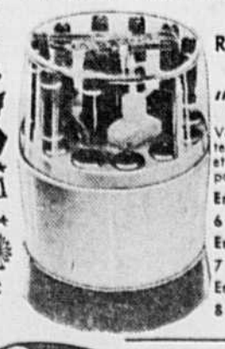

SELECTEUR RAPIDOGRAPHE PIVOTANT "KOH-I-NOOR"
Variant de 6 à 8 pointes avec humidificateur et attachements. Spécial pour table à dessin.
Ensemble 6 pointes $20
Ensemble 7 pointes $23
Ensemble 8 pointes $27

1406 ST-DENIS — 6955 ST-HUBERT Centre d'achats WILDERTON et ROCKLAND
Facilités de paiement — Tél. 288-0251
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. 30

VIC TANNY'S
La plus grande chaîne de clubs de santé au monde

NE MANQUEZ PAS VOTRE
DERNIÈRE CHANCE
de vous inscrire et d'économiser sur le
TARIFS SPÉCIAUX DE LA
PHASE 4
DATE LIMITE: 24 DÉC.
ou avant si le nombre requis est atteint

CARTE MEMBRE GRATUITE
pour un mois
pouvant être donnée à un ami ou un parent.
Pour tous ceux qui s'inscrivent avant le 24 déc.

CENTRE COMMERCIAL ROCKLAND
342-5550

CENTRE-VILLE PLACE BONAVENTURE
866-7907
(Présentement en construction)

CENTRE D'ACHATS COTE ST-LUC
489-1234
CENTRE D'INFORMATIONS

CLUBS DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

économie & finance — LA PRESSE

Réalisme et sagesse d'un grand banquier

Laurent Lauzier

Le président du Conseil d'administration de la Banque de Montréal, M. Arnold Hart, a donné hier à la population canadienne un exemple de réalisme sur lequel nous croyons nécessaire d'insister. Prenant la parole à l'assemblée annuelle des actionnaires, l'éminent banquier a dressé un bilan de l'économie canadienne dont les conclusions apparaissent d'un exceptionnelle valeur si notre pays veut maintenir son élan vers une prospérité de plus en plus grande.

• • •

C'est dans le choix même des problèmes qu'il a traités dans son allocution que M. Hart a fait preuve de réalisme et surtout de prudence. Au fait, à titre de banquier qui est constamment informé de l'évolution de la crise monétaire à travers l'Europe le chef de la direction de la Banque de Montréal aurait pu formuler ses conclusions sur les causes de cette crise qui a conduit à la bataille du franc pour terminer par l'analyse de ses conséquences sur le système monétaire international. Il ne fait pas de doute que M. Hart aurait été en mesure de produire une analyse excessivement valable des derniers événements mais il a jugé qu'il était beaucoup plus utile pour notre pays de faire l'examen de notre propre situation économique afin de savoir si l'économie canadienne, qui a marqué des records successifs de progrès, est toujours dans la voie d'une expansion véritable.

On pourrait difficilement contester la sagesse d'une telle attitude qui sait si bien faire la part des questions qui intéressent directement le peuple canadien. Il est évident, en effet, que la santé de l'économie canadienne passe avant les problèmes qui secouent l'Europe et plus particulièrement la France, de sorte que dans nos préoccupations actuelles, c'est d'abord à nos propres problèmes qu'il faut attacher le plus d'importance.

• • •

Nous ne reprendrons pas en détail l'analyse des conclusions formulées par M. Hart dont nous avons donné dans notre édition d'hier le contenu essentiel. Nous désirons cependant insister sur un point de son exposé qui éclaire considérablement sur les raisons profondes du mouvement inflationniste qui se manifeste si fortement à travers le pays. A ce sujet, M. Hart est catégorique. Ce sont les gouvernements, aux trois niveaux d'autorité où ils évoluent, qui sont les principaux responsables de l'inflation parce qu'ils sont simplement incapables d'amener leurs dépenses sous contrôle. Ils sont incapables de le faire parce qu'ils visent à des objectifs sociaux qui sont simplement d'une réalisation pratiquement impossible. L'inflation, a remarqué le président du Conseil de la B de M, affaiblit constamment le pouvoir d'achat de la monnaie; elle touche donc plus fortement les économiquement faibles, ceux dont la rémunération n'est pas protégée ni défendue par le syndicalisme. En voulant protéger cette catégorie de contribuables, le gouvernement, qui doit hausser les impôts pour se procurer de nouvelles sources de revenus, stimule simplement l'inflation de sorte que les économiquement faibles se retrouvent inévitablement dans une situation qui est de plus en plus difficile.

• • •

Nous sommes donc au pays sous l'influence directe d'un cercle vicieux dont l'existence constitue une grave menace à notre expansion économique. Il suffit pour s'en convaincre de constater jusqu'à quel point les grands objectifs sociaux mis de l'avant par les politiques gouvernementales au cours des dernières années ont donné de bien faibles résultats. Plus on a versé au peuple sous les formes les plus diverses moins ce dernier a été satisfait comme en témoigne la vague montante des réclamations qui émanent aujourd'hui de notre société.

Nomination chez Pitfield, Mackay, Ross

PAUL J. DESLAURIERS

M. Ward C. Pitfield, président de la Pitfield, Mackay, Ross & Company Limited, annonce la nomination de M. Paul J. DesLauriers au poste de directeur des ventes (institutions) de la province de Québec. M. DesLauriers a obtenu un baccalauréat ès arts ainsi qu'un baccalauréat en commerce à l'université Sir George Williams. Il a travaillé pendant plusieurs années en qualité d'analyste au Service de Recherches de la compagnie, et plus récemment, auprès du groupe chargé de la recherche pour les institutions à Toronto.

La B de M acquiert 10% du capital du Trust Royal

La Banque de Montréal a effectivement réalisé son projet d'acheter quelque 10 pour cent des actions en cours de la Compagnie Trust Royal.

La banque et cette société de fiducie ont toujours entretenu des relations étroites et ont même eu des administrateurs communs; mais, selon une déclaration de M. G. Arnold Hart, président du Conseil et directeur de l'exécutif de la banque de Montréal, à la 151e assemblée générale annuelle de cette institution tenue hier jusqu'à maintenant jamais la banque n'avait détenu de droit réel sur les actions de la société de fiducie.

Certaines dispositions de la nouvelle Loi des banques prévoient que les banques et les sociétés de fiducie devront mettre fin, avant le 31 décembre 1969, à leur régime d'administrateurs en commun.

Afin de s'assurer que les relations avec la Compagnie Trust Royal demeureront tout aussi étroites que par le passé, les administrateurs de la banque ont décidé, toujours selon M. Hart "de participer à l'offre récente et très avantageuse des droits de souscription de cette société, dans le but d'acquérir quelque 10 pour cent des actions actuellement en cours de la société de fiducie, et à toute fin pratique, ce projet fut effectivement réalisé."

Les règlements qui régissent les opérations bancaires au Canada restreignent à 10 pour cent des actions en cours la participation des banques à charte au capital d'autres établissements financiers.

Taux d'intérêt relevé aux USA

NEW YORK (PA) — Chase Manhattan Bank, qui avait déclenché le mouvement de baisse du taux d'intérêt de base accordé à la clientèle de choix, en septembre, mène encore maintenant le mouvement mais en sens inverse.

Elle a en effet annoncé hier que son taux de base pour les prêts était porté de 6¼ à 6½ pour cent, applicable immédiatement.

Chemical New York Trust et Irving Trust de New York ont également annoncé la même hausse à 6½ pour cent, peu après Chase Manhattan.

PRESIDENT BANQUE DE MONTREAL

M. J. Leonard Walker — M. R. D. Mulholland

L'élection de M. J. Leonard Walker comme président de la Banque de Montréal a été annoncée par M. G. Arnold Hart, président du Conseil et directeur de l'exécutif, à l'issue de la 151e assemblée générale annuelle de la banque.

M. Walker succède à M. R. D. Mulholland qui doit renoncer à ses fonctions à la banque ayant atteint l'âge de la retraite. M. Mulholland a été élu vice-président du Conseil d'administration et demeure membre du comité exécutif; il demeure également président du Conseil de la Bank of London & Montreal Limited, Nassau.

Comme président, M. Walker assumera les fonctions de chef des opérations de la banque. Il a occupé divers postes à la haute direction depuis 1959, alors qu'il fut nommé directeur général adjoint de la division de la Colombie Britannique à Vancouver. Il fut par la suite sous-directeur général de la même division et, en 1964, fut nommé directeur général au siège social de la banque. Il occupait le poste de premier vice-président à la direction et directeur général depuis mai 1967.

M. Mulholland a commencé sa carrière bancaire à Peterborough, Ont., en 1923. Il a occupé divers postes à la haute direction depuis 1954, alors qu'il fut nommé directeur général adjoint et, l'année suivante, assumait la direction de la division de l'Ontario, à Toronto. Il devenait directeur général au siège social, en 1959, puis vice-président à la direction et, en mai 1967, il était élu président. •

Les heures les plus sombres sont révolues

— J.-P.-W. Ostiguy

Les heures les plus sombres du Canada sont maintenant passées; nous pouvons être plus optimistes au sujet de notre avenir qu'autrefois. C'est ce qu'a souligné, hier, M. Jean-Paul W. Ostiguy, président de la maison Morgan, Ostiguy and Hudon, dans une allocution prononcée à New Westminster, en Colombie-Britannique, devant les membres du Fraser Canadian Club.

Selon le conférencier, nous assistons à une renaissance du "canadianisme", et nos problèmes ne sont pas insurmontables, et même relativement peu importants, comparativement à ceux de plusieurs autres pays, y compris les Etats-Unis. M. Ostiguy ajoute que nous devons être prêts à accepter le dialogue entre groupes ethniques si nous voulons arriver à une solution.

Le climat a changé

M. Ostiguy estime que plusieurs événements, au cours des derniers mois, ont permis de changer le climat, et que, de ce fait, un grand avenir est en vue. Dans cette situation, il est convaincu que tous les Canadiens ont beaucoup à gagner en faisant preuve de patience et de coopération, plutôt qu'en désirant des mesures draconiennes qui auraient pour résultat de diviser le pays.

Parmi les événements encourageants des derniers mois, M. Ostiguy a mentionné la Conférence de Robarts sur la Confédération de demain, l'attitude nouvelle adoptée au congrès du Parti conservateur, la Conférence d'Ottawa sur la Confédération, l'apparition de Pierre-Elliot Trudeau sur la scène politique nationale, et l'élection de juin.

A son avis, tous ces événements ont réveillé des centaines de milliers de Canadiens, à travers le pays, et les ont rendus capables de faire un effort sincère en vue de créer un Canada uni et prospère.

M. Ostiguy regrette que plusieurs hommes d'affaires prennent leurs décisions "comme si le Québec était déjà séparé". Il estime que cette attitude n'est pas justifiée dans l'immédiat, et il a cité ici des déclarations des chefs politiques de nos deux principaux partis qui toutes affirment une croyance dans un "Québec fort dans un Canada fort".

"Il y a trop d'hommes d'affaires qui adoptent une attitude qui laisse croire que l'investissement au Québec est devenu un risque, et cette situation commence à se faire sentir sérieusement sur notre économie", a déclaré M. Ostiguy.

Cette attitude, de poursuivre le conférencier, par ses effets au Québec, pourrait être néfaste en faisant perdre du terrain aux "optimistes" et cela au profit des "pessimistes", c'est-à-dire la minorité qui croit qu'il n'y a pas d'espoir dans un Canada uni.

Dans son exposé, M. Ostiguy est remonté loin dans l'histoire pour expliquer l'opposition qui s'est manifestée entre les deux principaux groupes ethniques au Canada. Il a mentionné, en citant ses propres expériences, que le Canadien-français n'était pas entièrement accepté de ses compatriotes anglo-canadiens. Cette situation prévalait aussi bien dans les forces armées que sur le marché du travail, a-t-il dit.

La perte réelle de réserves en France est difficile à évaluer

exclusif à LA PRESSE et au Washington Post

WASHINGTON — L'on est enclin à croire à Washington que les chiffres annoncés il y a une semaine par la Banque de France donnant l'état des réserves officielles d'environ $3.9 milliards à la date du 21 novembre, ont été "gonflés" artificiellement pour voiler l'impact total des ponctions spéculatives récentes.

Telles que les a annoncées la Banque de France, les pertes en devises étrangères et en or depuis les "événements de mai", ont totalisé environ 3 milliards de dollars.

Les chiffres publiés ne laissent apparaître qu'une perte de $174.8 millions pour la semaine qui s'est terminée le 21 novembre, au sommet de la spéculation contre le franc.

Mais des sources dignes de confiance, dont certaines viennent de la Banque de France à l'époque, indiquaient que les réserves avaient baissé de $250 millions le vendredi 15 novembre, premier jour de la semaine couverte par le communiqué de la situation au 21 novembre.

L'on a annoncé qu'en deux jours, jeudi 14 novembre et vendredi 15 novembre, ce dernier étant le premier jour de la semaine couverte, la perte de réserves avait porté sur $400 millions.

Les crédits "swaps"

Mais la France inclut dans ses réserves la majeure partie des crédits réciproques (swaps) avec les Etats-Unis, qui montent à $700 millions, ainsi qu'une partie des $600 millions de dollars rendus disponibles en crédits de sources européennes.

Ces deux derniers montants correspondent à des débits au regard des crédits de réserves de la France.

De sorte que certains experts qui font autorité à Washington croient que les débits en question devraient être déduits des chiffres officiels mentionnés, afin de faire ressortir le montant total de la perte subie.

Agir de cette façon ramènerait le total des réserves appartenant à la France à environ $2.6 milliards.

L'introduction des crédits "swaps" et autres genres de crédits dans les réserves françaises officiellement publiées, peut se retracer à l'examen des chiffres mensuels des transactions extérieures.

C'est ainsi qu'entre fin mai et fin juin, période au cours de laquelle la France perdu tout près de $500 millions d'or, et utilisa la totalité de son crédit de $887 million auprès du FMI, elle annonça une augmentation nette de près de $300 millions dans ses réserves de change.

Les experts en matière monétaire en viennent donc à la conclusion qu'entre mai et juin, la France a fait appel à ses ouvertures de crédit "swap" pour "gonfler" la situation de ses réserves totales.

A la fin d'octobre, les avoirs de la France en devises étrangères étaient tombés à $129 millions, comparés à $874 millions à la fin de décembre 1967 et à $792 millions fin **avril dernier.**

Du fait que les avoirs en devises étrangères ont baissé chaque mois depuis leur hausse de $300 millions en juin, la conclusion qui pourrait se tirer est que la ligne de crédits swap a été pratiquement épuisée avant que n'interviennent les nouveaux prêts décidés lors des récentes réunions de Bonn.

La Bourse de Toronto renforce les critères d'inscription à la cote

La Bourse de Toronto a fait savoir au cours de la fin de semaine que les sociétés qui cherchent à faire enregistrer leurs actions à la cote de son parquet sous la rubrique des valeurs industrielles, devront, à partir du 1er janvier 1969 obéir à des critères renforcés.

En annonçant le détail de ces nouvelles exigences, M. J. R. Kimber, président de la Bourse de Toronto a déclaré que "bien que la Bourse de Toronto, dans l'intérêt des investisseurs, se doit de faire un effort ininterrompu pour améliorer les critères d'enregistrement à la cote, comme il ressort des nouvelles normes devenant applicables le 1er janvier, la Bourse doit aussi, en même temps, prendre en considération certains facteurs économiques qui débordent les activités de la Bourse elle-même."

"De jeunes sociétés établies au Canada font sans cesse leur apparition et un grand nombre d'entre elles deviennent des compagnies publiques, a mentionné M. Kimber. Ces compagnies en arrivent à avoir besoin d'un marché national reconnu pour le commerce de leurs actions et pour lever du capital-actions supplémentaire.

Dans la mesure où de telles compagnies peuvent répondre à des qualifications raisonnables, il est de notre devoir de leur offrir ainsi qu'au public investisseur, les facilités qu'offre notre parquet. En agissant de la sorte nous contribuons de façon importante non seulement aux jeunes compagnies et à leurs actionnaires mais également au développement de l'économie canadienne."

"Les critères de notre parquet ne doivent pas, en pratique, être tels qu'ils favorisent l'entrée à la cote des seules compagnies importantes", a précisé M. Kimber.

"D'un autre côté, nos critères doivent être suffisamment sévères pour éliminer les demandes de compagnies qui ne disposent pas des ressources suffisantes pour la réalisation de leurs objectifs, qui n'ont pas un passé probant, et un nombre insuffisant d'actionnaires détenant assez d'actions pour justifier la création correspondante d'un marché."

A la taille de l'économie

"Nos critères d'inscription à la cote reflètent directement, en pratique, la taille et la maturité de l'économie canadienne, a souligné M. Kimber. Ce sont ces facteurs économiques qui marquent les différences sensibles entre les critères d'inscription à la cote des bourses de différents pays."

Les compagnies ayant déjà réalisé des bénéfices d'exercice, et qui cherchent à faire inscrire leurs actions à la section des valeurs industrielles de la Bourse de Toronto après le 1er janvier 1969, devront disposer d'un actif net tangible d'au moins $1 million.

A l'heure actuelle, le minimum imposé est de $750,000.

Le bénéfice net, de son côté, devra atteindre au moins $100,000 au cours du dernier exercice, et, pour trois des cinq derniers exercices, devra, en moyenne être de $100,000 par an, au minimum. Actuellement, ce minimum est fixé à $50,000.

Pour les compagnies n'ayant encore aucun bénéfice à montrer, l'actif net tangible devra être au moins égal à $1,500,000, comparativement à $1 million actuellement.

En ce qui concerne la répartition des actions, les exigences minima actuelles sont que 20 pour cent des actions émises soient détenues par au moins 200 actionnaires publics, chacun d'eux détenant au moins l'équivalent d'un lot de parquet (board lot).

Ce pourcentage sera abandonné par les nouveaux critères. La Bourse est en effet d'avis que ce qui est plus important est la valeur des actions entre les mains du public, et qui devra maintenant être d'au moins $1 million au lieu du minimum actuel de $250,000. De plus, il faudra qu'au moins 200,000 des actions émises soient détenues par un minimum de 300 actionnaires publics, chacun d'eux en détenant au moins l'équivalent d'un lot de parquet (board lot).

M. Kimber a également indiqué que la Bourse de Toronto n'a pas de critère de retrait de la cote et qu'une étude est en cours à ce sujet. Elle devrait permettre que les compagnies dont les actions sont déjà à la cote, maintiennent dans leurs activités un niveau équivalent aux critères d'inscription qu'elles ont suivi à l'origine. Il faut aussi tenir compte qu'il ne faut pas supprimer un marché établi pour les investisseurs d'actions quand la compagnie n'a pu faire face à certains critères d'inscription à la cote.

Devises étrangères

SERVICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Afrique du Sud	Rand	1.49
Allemagne	Mark	.2691
Angleterre	Livre	2.3608
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.1951
Autriche	Schilling	.0418
Belgique	Franc	.0214
Brésil	Cruzeiro	.2877
Chili	Escudo	.1277
Danemark	Couronne	.1431
Espagne	Peseta	.0154
France	Franc	.2166
Hollande	Florin	.2969
Italie	Lire	.001720
Japon	Yen	.003001
Mexique	Peso	.0860
Etats-Unis	Dollar	1.07 11-32
Norvège	Couronne	.1503
Nouv. Zélande	Dollar	1.1980
Pérou	Sol	.0244
Suède	Couronne	.2075
Suisse	Franc	.2495
Tchécoslovaquie	Couronne	.1487
Venezuela	Bolivar	.2392

NOMINATION A L'UNION CANADIENNE

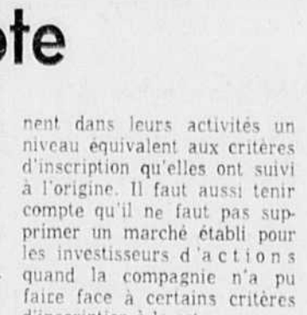

M. PAUL-H. BROCHU
B.A., M. COMM.

Le président, M. Paul Murdoch, annonce la nomination de M. Paul-H. Brochu au poste de directeur général adjoint de l'Union Canadienne, Compagnie d'Assurances.

Diplômé de l'Université Laval en Sciences administratives, M. Brochu y fut stagiaire en recherches et assistant professeur alors qu'il poursuivait des études postgraduées.

Au service de l'Union Canadienne depuis 1963, il occupa d'abord le poste de secrétaire de la compagnie et, depuis 1965, celui de contrôleur.

L'Union Canadienne, Compagnie d'Assurances, opère dans la province de Québec et transige des affaires d'assurances générales ainsi que des opérations d'assurance sur la vie. •

PISCINES VAL MAR LTEE

DIVIDENDE

A une assemblée des Directeurs tenue le 22 novembre 1968, il fut déclaré un dividende de $0.05 l'action classe "A" payable le 30 décembre 1968, aux actionnaires en records le 18 décembre 1968.

PISCINES VAL MAR LTEE.
Lorne Valois, Secrétaire.

Northeast adopte Chargex

Northeast Airlines est devenue la première compagnie aérienne des Etats-Unis à se joindre au système de crédit CHARGEX.

M. Harold J. Canvin, directeur de Northeast au Canada, a fait connaître aujourd'hui à Montréal l'entente intervenue entre sa compagnie et les banques qui ont conçu le système CHARGEX: la Banque Canadienne Nationale, la Banque de Commerce Canadienne Impériale, la Banque Royale et la Banque Toronto-Dominion.

"Dès le samedi 30 novembre, a déclaré M. Canvin, nous accepterons la carte CHARGEX à l'Aéroport International de Montréal, dans notre bureau de vente de billets à l'Hôtel Mont-Royal, ainsi que chez la centaine d'agents de voyages avec lesquels nous faisons affaires dans la région de Montréal."

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Assemblée Annuelle

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque se tiendra au siège social, dans l'édifice de la Banque Royale du Canada, Place Ville-Marie, en la cité de Montréal, le jeudi, 9 janvier 1969, à 11 heures de l'avant-midi.

Par ordre du Conseil d'Administration,
J. H. COLEMAN, *Vice-président et directeur général en chef.*

Montréal, Qué., 26 novembre 1968.

Gin Tanqueray

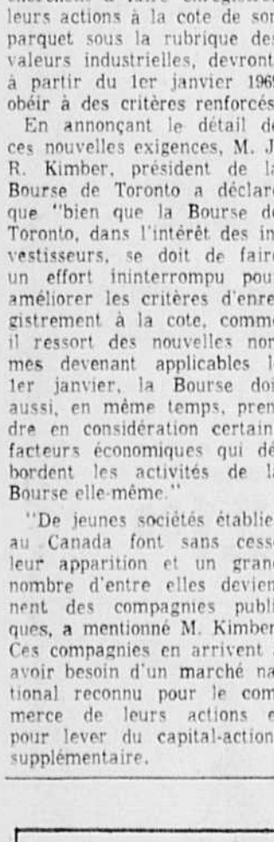

Si c'était du gin ordinaire nous l'aurions mis en bouteille de gin ordinaire.

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ À LONDRES, ANGLETERRE

CIGARES IMPORTÉS!
• De CUBA (y compris Montecristo)
• De la JAMAIQUE
en vente chez Simpson
dunhill humidor
Entrée rue Metcalfe, Montréal
Entrée rue Bay, Toronto

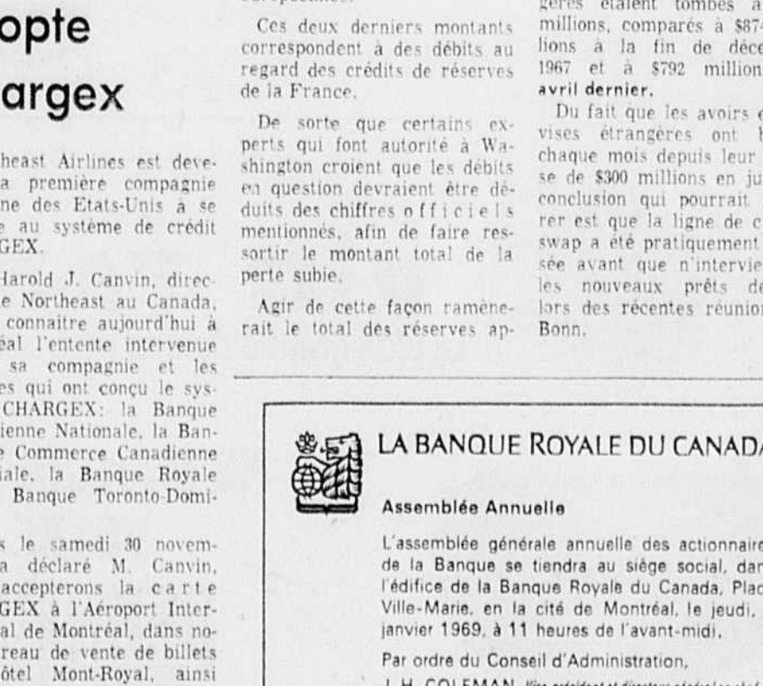

Situation idéale: à 50 milles de Montréal, par l'autoroute des Laurentides. C'est près, mais suffisamment éloigné pour que ça empêche vos gens d'aller voir ce qui se passe ailleurs et de faire "l'école buissonnière".

La table: *La cuisine française* à son meilleur. Pas trop lourde (car il faut "étudier"), mais abondante et raffinée.

Campus: pour 250 "étudiants" ou moins. Quelle que soit leur importance, tous les groupes jouissent de la même prévenance de la part de notre personnel.

Classes modernes: Toutes nos salles de conférences sont dotées de l'équipement audio-visuel le plus moderne.

Demandez-nous d'organiser votre prochain congrès. Nous vous parlerons en même temps de notre spécialité "Retour aux études". Ecrivez à **Paul Hurtubise, directeur général de l'Hôtel l'Esterel, Ville d'Esterel, Cté Terrebonne, Québec,** ou composez **866-8224** *(c'est une ligne téléphonique directe de Montréal).*

À l'Esterel, ON EST D'AFFAIRES

BANQUE DE MONTREAL
NOMINATIONS A LA DIRECTION

M. R. L. Sheard — M. Maurice A. Massé

La nomination de M. R. L. Sheard au poste de vice-président à la direction et directeur général de la Banque de Montréal a été annoncée par M. J. Leonard Walker, président.

M. Sheard était auparavant vice-président à la direction, opérations bancaires au Canada. Il sera remplacé à ce poste par M. Maurice A. Massé qui était auparavant premier vice-président, opérations bancaires au Canada. •

Jean Mehling câble de Paris

Faillite d'une politique ou faillite d'une révolution ?

(1re partie)

Les journées folles que vient de vivre la France ne pourront être analysées avec certitude que d'ici plusieurs semaines. Peu de gens s'attendaient (il faut bien l'avouer) à la décision spectaculaire du Général de Gaulle.

Et pourtant, c'était mal connaître le Président de la République: jamais il n'aurait accepté de se laisser "dicter la loi" par des pressions étrangères (par l'Allemagne fédérale moins encore que par quiconque).

La question qui se pose, dans le fond, est celle-ci: l'Allemagne a-t-elle vraiment cherché à obtenir la dévaluation du franc ? Et par delà cette première question, on peut se demander ceci: la France, à la limite d'une dévaluation, a-t-elle échoué dans ses projets de faire de sa monnaie l'une des plus solides du monde ? A-t-elle, en fin de compte, manqué sa mutation économique ? Et dans l'affirmative, les difficultés actuelles ne sont-elles pas, tout simplement, l'héritage de la "révolution de Juin" ?

* * *

Il me paraît injuste de parler de faillite de la politique économique de la France. Depuis l'été, la balance commerciale semblait en voie de rétablissement, les commandes en portefeuille, dans l'industrie, avaient une allure satisfaisante, le chômage marquait une réelle tendance à la résorption; et cela, en dépit du terrible handicap résultant d'une perte de production de plus d'un mois, et de hausses de traitements et salaires insupportables.

Les syndicats ont tort de prétendre que les "événements de Juin" ne sont pour rien dans la crise monétaire du franc. Sans prétendre que "tout vient de là", on doit souligner que les hausses de coûts ont très largement contribué à la détérioration psychologique de ces derniers jours.

Que l'économie française ait souffert d'un vieillissement de certains secteurs de production, on en conviendra. Mais sans le mouvement spéculatif des trois dernières semaines, le franc aurait pu "tenir le coup" pendant longtemps encore.

* * *

Je vois donc, dans la crise du franc, la faillite de la "révolution de Juin", et par certains côtés la faillite de la politique économique et financière dans laquelle la France s'est engagée depuis l'été.

Faillite de la "révolution de Juin" ? Comment les Français ont-ils pu croire, un seul instant, qu'il était possible de leur payer "par anticipation", sous forme d'augmentations de salaires, une croissance "à venir" de la productivité nationale ? Comment les pouvoirs publics pouvaient-ils sérieusement admettre que la "participation" à la gestion des entreprises, imposée systématiquement aux hommes d'affaires, maintiendrait haut et ferme le moral des industriels, des commerçants, des épargnants ? Sur ce problème capital, il faut, sous peine de mort, revoir le problème qui a sapé la confiance des Français dans leur monnaie.

* * *

Faillite de la politique économique et financière ? Pris dans le cercle infernal des promesses que chacun, en France, lui avait arrachées en Juin, le gouvernement n'avait plus qu'une issue: s'abandonner au déficit budgétaire (pudiquement baptisé "impasse"!), donc à l'inflation.

L'intervention brutale du Général de Gaulle m'apparaît logique. Sans doute les Français vont-ils payer cher le redressement du franc.

Si l'on en juge par la foule des interdictions qui ont déjà été édictées (en matière de contrôle des changes en particulier), le gouvernement est bien décidé à renflouer le franc. Seule l'ampleur et la brutalité de la spéculation insensée à laquelle s'est livrée une partie du pays a permis, en quelques jours, la remise en cause du franc. Il était temps d'y mettre fin. Pendant deux mois, on ne pourra qu'observer; ensuite on saura si la monnaie française s'est remise de sa soudaine maladie.

La bataille du franc a peu affecté nos marchés

(PC) — C'est sans mouvement de désarroi que les marchés monétaires internationaux ont absorbé la semaine dernière la décision française de ne pas dévaluer le franc. Toutefois, on distinguait rarement des élans de confinace face à ce qui devrait se produire au cours des six prochains mois.

On semblait attendre quelques nouvelles heureuses durant le laps de temps gagné audacieusement par la France. Cette seconde crise monétaire internationale n'a guère eu de répercussion au Canada.

Les mesures d'austérité prises par la Grande-Bretagne auront quelques effets sur les exportations canadiennes vers ce pays, mais ces effets seront minimes car les quatre cinquièmes de nos cargaisons sont constituées d'aliments et de produits bruts, qui sont exempts des nouvelles taxes.

Le dollar canadien demeure solide pour plusieurs raisons. Nos exportations considérables devairent réouire notre déficit de la balance des paiements à environ $250,000,000, soit le plus bas déficit depuis 15 ans. Une telle position renforce la confiance étrangère dans notre économie.

De plus, les capitaux étrangers sont entrés au pays avec force — plus de $1,000,000,000 investis au Canada en 10 mois venant des Etats-Unis et d'Europe. Les investisseurs étrangers croient en notre progrès économique.

Les dangers de l'inflation sont moindres et l'on prévoit une stabilisation des coûts et des prix.

A long terme, la crise monétaire peut toutefois avoir des répercussions fâcheuses, car elle a encouragé les protectionnistes à prendre de nouvelles mesures et la compétition internationale est aussitôt devenue plus intense, restreignant la coopération internationale.

Il y a eu sans doute coopération dans l'aide apportée à la France pour soutenir son franc, mais ce geste est venu plutôt des économistes que des dirigeants politiques.

Il semble que les tracas financiers internationaux ne soient pas terminés et que les prochains mois peuvent nous apporter de bien sombres nouvelles.

Cours du dollar

La devise canadienne est en hausse de 3-64 à $0.93 9-64 par rapport au dollar américain.

La livre sterling est en hausse de 3-16 à $2.38 21-64.

La devise américaine est inchangée à $1.07 11-32 par raport au dollar canadien.

La livre sterling est en baisse de 1-16 à $2.35 7-8.

Cote de l'or

Lundi, le prix de l'once d'or fin était coté en argent américain à Londres, à $40.15 — à Paris à 42.65 — à Francfort à 39.48 — à Zurich à 40.20 et à Hong Kong à 39.90 pour 94.5 de pureté.

ADMINISTRATEUR
BANQUE DE MONTREAL

M. Marcel Vincent

L'élection de M. Marcel Vincent au Conseil d'administration de la Banque de Montréal a été annoncée par M. G. Arnold Hart, président du Conseil et directeur de l'exécutif, à l'issue de la 151e assemblée générale annuelle de la banque.

M. Vincent est président du Conseil et chef de la Direction de Bell Canada, administrateur de Trans-Canada Pipe Lines Ltd., de Sun Life du Canada Compagnie d'Assurance-Vie, et membre du comité exécutif du Conseil de la Compagnie Northern Electric Limitée. Il est aussi gouverneur de l'Université d'Ottawa. •

RAPPORTS *FINANCIERS*

Dominion Lime

La société Dominion Lime et ses filiales ont enregistré, au cours des neuf mois se terminant le 30 septembre, une perte nette consolidée s'élevant à $104,244 comparativement à un bénéfice net de $274,728 l'année dernière, pour la même période. Le bénéfice net du trimestre se terminant le 30 septembre est de $72,973 comparativement à $237,493 pour la période correspondante de l'année 1967.

Les ventes, pour les neuf mois, ont diminué, passant de $6,383,322 à $5,316,636, tandis que les ventes du trimestre qui a pris fin le 30 septembre passaient de $3,028,584 à $2,225,518. Le président de la compagnie, M. F.R. Graham, attribue ces résultats "décevants" à une réduction prononcée des ventes de la majorité des divisions les plus rentables. Il mentionne que cette réduction est causée surtout par la diminution de la demande pour la pierre concassée dans la région de Montréal.

Sogemines

Les bénéfices nets consolidés de la société Sogemines, pour les neuf premiers mois de l'année, s'établissent à $3,212,000 comparativement à $2,236,000 l'année précédente pour la période correspondante. Les bénéfices par action pour la période de 1968 sont de 58 cents comparativement à 47 cents en 1967. Les bénéfices comprennent ceux de McAllister Towing Ltd. depuis le 1er janvier 1968, et ceux de BACM Industries depuis le 1er juillet 1968. Les ventes et les revenus de placement se chiffrent à $147,434,000 comparativement à $56,797,000 au cours de la période correspondante de l'an dernier.

Les bénéfices des opérations du secteur chimique indiquent une baisse en raison des pressions continues sur les prix de ces produits et de l'excédent de capacité de production de cette industrie. Les ventes d'engrais chimiques indiquent une baisse normale au troisième trimestre du fait que la forte saison de vente se termine en juin. Quant aux opérations de la division des ciments, elles sont satisfaisantes, et les opérations navales indiquent une amélioration substantielle au niveau des bénéfices.

Trust National

La Compagnie du Trust National Ltée rapporte que, pour l'année fiscale se terminant le 31 octobre 1968, ses revenus et bénéfices, les biens administrés et les dépôts reçus se sont élevés à des chiffres records. Les profits nets, pour l'année sont de $2,169,310 comparativement à $2,053,169 pour l'année fiscale précédente. Le bénéfice par action se chiffre à $1.16 en regard de $1.10 l'année précédente.

L'actif total sous l'administration est maintenant de $1,638,000,000 en regard de $1,676,000,000 pour 1967. Le total des montants placés aux services de successions, fiducies et des agences est maintenant de $1,432,000,000, soit une augmentation de $130,000,000 pour l'année. Les dépôts garantis se chiffrent à $383,000,000, une augmentation de $31,500,000.

Rothmans of Pall Mall Canada

La société Rothmans of Pall Mall Canada Ltd. rapporte des bénéfices nets de $4,070,000 pour l'année qui s'est terminée le 30 juin 1968, soit une augmentation de 8.2 pour cent par rapport à la période correspondante de l'an dernier. La compagnie rapporte des ventes de $173,640,000, en hausse de 4.6 pour cent par rapport à l'an dernier. Le bénéfice par action a augmenté pour se chiffrer à $2.54 comparativement à $2.35 en 1967. Le président de la compagnie, M. John H. Devlin, a mentionné dans son rapport annuel qu'un accord de principe a été réalisé par lequel la compagnie fera l'acquisition d'une participation de 50 pour cent dans la société Larus and Brother de Richmond, en Virginie. Cette participation est présentement détenue par Rothmans of Canada Ltd., la société de holding canadienne du groupe mondial Rothmans qui détient approximativement 50 pour cent de Rothmans of Pall Mall Canada. Rothmans Canada a acheté toutes les actions ordinaires en cours de Larus, le mois dernier.

Pour financer l'acquisition de la participation dans Larus and Brother et l'achat de 2,400,000 actions ordinaires de Canadian Breweries, Rothmans of Pall Mall propose de lever du capital à long terme additionnel, au début de janvier.

Ciment Canada

Les bénéfices nets consolidés de la société Ciment Canada et de ses filiales en propriété exclusive pour le semestre terminé le 31 octobre 1968 s'élèvent à $5,035,005 au regard de $4,111,308 pour la période correspondante de 1967. Ceci donne un bénéfice net par action de $1.91 pour la période de 1968 contre $1.52 l'an dernier. En outre, la part de la compagnie dans les bénéfices non distribués de la filiale en propriété partielle et des compagnies associées se chiffre par $776,778 (32 cents par action ordinaire) en comparaison de $347,000 (15 cents par action ordinaire) durant la période correspondante de 1967.

Les bénéfices nets globaux s'établissent donc à $5,811,783 ($2.23 par action ordinaire) contre $4,458,308 ($1.67 par action ordinaire) au cours de la période correspondante du dernier exercice. Cet accroissement des bénéfices nets est principalement attribuable à l'amélioration de la distribution du marché et aux économies résultant des efforts intenses déployés en vue de réduire les frais d'exploitation, mentionne-t-on. On ajoute que ces facteurs favorables furent partiellement neutralisés par l'augmentation du taux des salaires et la nouvelle surtaxe fédérale de 3 pour cent sur les bénéfices des compagnies.

Les ventes et la facturation de contrats de construction ont atteint pour la période de 1968 la somme de $60,875,470 contre $60,108,636 en 1967.

Québec-Téléphone

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre, la compagnie Québec-Téléphone a enregistré des revenus d'exploitation de $16,370,298 contre $15,165,125 en 1967. Le revenu net d'exploitation et les autres revenus s'établissent à $4,436,086 contre $3,845,144. Après le paiement des intérêts et des autres frais financiers, le revenu net de la période s'élève à $1,852,586 contre $1,917,225 en 1967.

Le versement des dividendes sur les actions privilégiées effectué, il reste pour les actions ordinaires $1,471,311 contre $1,530,015 en 1967, soit respectivement 85 cents et 88 cents par action ordinaire.

Pour la période terminée le 30 septembre, les revenus interurbains ont enregistré une hausse de 6.1 pour cent; le nombre de téléphones est passé de 126,426 à 133,467, ce qui, mentionne-t-on, a largement contribué à la hausse de 15 pour cent du revenu local.

Corby Distillery

Le bénéfice net consolidé pour l'exercice terminé le 31 août 1968, se chiffre à $3,310,669, soit $2.98 par action du capital en circulation, comparativement à $3,617,873 ou $3.25 par action pour l'exercice terminé le 31 août 1967. Pour cette même période, les ventes ont atteint $25,349,276 en 1968 contre $24,250,452 en 1967.

L'état consolidé des bénéfices non répartis, pour l'année terminée le 31 août 1968, indique un solde à la fin de l'année de $16,345,960 comparativement à $15,370,315 en 1967.

Dominion Coal

La société Dominion Coal Ltd., qui fut acquise le 30 mars dernier par la Cape Breton Development Corp., rapporte une perte nette de $136,188 pour les six mois qui se sont terminés le 30 septembre.

La Cape Breton Development Corp. (Devco), est une société de la Couronne établie en 1967 en vue de l'acquisition de l'industrie du charbon du Cap Breton.

M. T.J. Emmert, président du conseil et président de la compagnie Dominion Coal, a déclaré dans son rapport intérimaire qu'en raison de l'expropriation par Devco, il ne serait pas significatif d'établir une compagnie avec les six mois qui se sont terminés le 30 septembre de l'année 1967.

Le montant qui doit être versé à Dominion Coal pour ses actifs, outre les inventaires de charbon, de matériel et fournitures reste encore à déterminer. M. Emmert a ajouté qu'il n'y a eu aucun événement significatif concernant le paiement des actifs.

NOMINATION CGE

M. RENE H. MALLETTE

La nomination de M. René H. Mallette au poste de gérant général des Ventes, Division Est du Canada, a été annoncée par M. J. V. Cox, gérant de la Mise en Marché au Département des Lampes pour la Compagnie Générale Electrique du Canada Limitée.

M. Mallette débuta au service de la Compagnie Canadian Laco Lamp de Montréal en 1948 et se joignit à la Compagnie Générale Electrique du Canada Limitée lorsque Canadian Laco Lamp fut amalgamée à CGE en 1953. M. Mallette fut nommé comme gérant des Ventes du Marché Résidentiel à Montréal en 1959 et, par la suite, fut promu au poste de Gérant des Ventes pour la région de Québec en 1964, avec siège social à Québec.

Ses nouvelles fonctions ramènent M. Mallette aux bureaux de la Compagnie Générale Electrique du Canada Limitée situés au 280 ouest, rue Faillon, à Montréal. •

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.89	3.16
Andreae Equity	4.22	4.62
All Cdn Com	9.16	10.01
All Cdn Div	11.02	12.04
All Cdn Ven	10.56	11.54
American Growth	8.21	8.97
Associate Investors	5.70	5.78
Beaubran	45.12	49.00
Canada Growth	8.30	9.12
Canada Security	5.01	5.27
CdnCh anning Venture	5.95	6.52
Cdn Gas Energy	14.42	15.80
Cdn Investment Fund	4.57	5.01
Cdn Scudder Fund	20.87	20.87
Cdn Sec Growth	10.45	11.45
Cdn Trusteed	5.05	5.52
Canafund	62.63	65.76
xChase Fund	15.02	16.42
Champion Mutual	8.30	9.02
Collective Mutual	8.13	8.68
Commonwealth Intl	13.40	14.68
Commonwealth Intl Lev	17.78	19.48
xCompetitive Capital	11.40	12.46
Corporate Investors	6.61	7.22
Corporate Inv. Stock	6.28	6.86
xDividend Shares	4.22	4.63
Dominion Compound	5.15	5.59
xDreyfus	16.86	18.40
Entarea Investment	6.08	6.64
European Growth	8.77	9.58
Executive Fund of Cda	8.52	8.95
Exec Inv Itl Ltd	9.19	9.65
Federated Financial	7.00	7.65
Federated Growth	7.78	8.50
xFidelity Trend	33.56	36.48
Fonds Collectif A	8.25	8.96
Fonds Collectif B	5.12	5.28
Fonds Collectif C	10.62	11.54
Fonds Desjardins A	5.39	—
Fonds Desjardins B	4.37	—
Fraser Fund	13.08	13.15
Gis Compound	11.27	12.32
Gis Income	4.85	5.30
Growth Equity	8.87	9.70
Guardian Growth	10.76	—
Growth Oil and Gas	21.87	—
Investors Growth Harvard	12.63	13.73
Investors Growth	9.78	10.69
Investors Intl Mutual	12.59	12.96
Investors Mutual	9.33	10.14
Keystone Canada	8.93	6.46
xKeystone Cust S-1	9.27	10.17
xKeystone Cust S-4	24.31	26.53
xKeystone Cust K-2	7.85	8.57
Le Fonds P.E.P.	7.07	7.72
xLexington Research	4.32	4.70
Maritime Equity	19.16	20.94
Maison M Fund	4.19	4.58
Mutual Accumulating	5.46	5.96
Mutual Bond	6.26	6.85
Mutual Bond Income	8.85	9.25
Mutual Growth	5.11	5.34
Mutual Income	8.27	9.04
Natrusco	6.74	7.37
Natural Resources	15.20	15.82
xOne William Street	8.62	9.42
Pension Mutual	18.60	18.60
Principal Growth	11.48	12.55
Provident Mutual	6.31	6.89
Prov Stock Fund	7.74	8.42
xPutnam Growth	7.37	8.02
Radisson	13.56	14.82
Regent Fund	4.47	—
Royfund	12.23	13.37
Pret et Rev.	6.07	6.26
Sav Inv Am Pret	8.24	9.06
Spec	12.45	13.68
Taurus	12.30	13.52
xTechnol	8.52	9.36
Timed Investment Fund	9.37	10.21
United Accumulative	6.95	6.98
United American	13.13	14.35
United Venture	3.47	3.81
Universal Savings Equity	6.49	7.12
Western Growth	7.17	7.84
York Fund of Canada	6.22	6.80
	5.19	5.64

x—Fonds américains.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA		Achat	Vente
5½, 1er oct	1969	99¼	99¾
5¾, 1er oct	1969	99¼	99¾
5, 1er juil	1970	98	98½
7, 1er avr	1973	100¾	101½
3¼ 1er juin	1976	77½	78½
6, 1er avril	1971	99¼	99¾
5, 1er juin	1971	96¾	97¼
7, 15 juin	1974	100¾	101½
6¾, 1er oct	1970	100¾	101¼
6½, 15 dec	1969	100¼	100¾
4¼, 1er sept	1972	92	92½
6¼, 1er dec	1973	98¼	99¼
5½, 1er oct	1975	92¼	93¼
5½, 1er oout	1980	87	88
4½, 1er sept	1983	75¼	76¼
5¼, 1er mai	1990	80½	81½
5¾, 1er sept	1992	86¾	87¾
6½, 1er oct	1995	94	95
CNR 2¾, 15 sept	1969	97	98
CNR 5½, 15 dec	1971	96¾	97¾
CNR 4, 1er fev	1931	72	73
CNR 5, 1er oct	1967	76	78
CNR 5¾, 1er jan	1985	87	89
Perp un	—	46	50
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
AMEC 7¼, 15 m	1990-93	95½	96½
uC El 6½, 1er avr	1990	88½	89½
M Hd 7¼, 1 aout	1986-88	95	96
NB 7¾, 2 juin	1988	98	99
Terren 7½, 15 fev	1988	95	96
NE 7½, 15 juin	1988	97	98
IPE 7½, jan	1988	95	96
O Hydro 7, 1er avr	1992	95	96
Q 7½, 15 jan	1972-86-89	99½	100½
Q 7½, 15 jan	1985-88	96	97
C 7½, 15 mai	1980	97	98
MUNICIPALITES			
Mont 7, 1er jan.	1988	89	91
T Met 7¼, 1er mai	1968	96	97
INDUSTRIELLES			
Abitibi 7¼	1987	90	92
Alu of Can 4½	1973	88	90
Alg Steel 5¼	1978	82	84
Bq N.E. 7	1987	94	96
B A Oil	1988	96	97
Can Cement 3¾	1975	80	82
CB Alum 5¾	1980	85	87
C.P.R. 5	1983	77	79
Domtar 6¾	1987	86	88
GMAC 6½	1987	85	87
Imp Oil 7⅛	1988	98	99
Ind Acc 6¾	1984	86	88
Noranda 7½	1988	96½	97½
Raymar 7½	1973	98	99
Raymar 7¾	1978	97½	98½
Ray Nat 6¼	1977	85	87
Shell Oil 5⅞	1977	88	90
St Law Corp 5	1978	80½	82
Simpson's 4¾	1973	90	92
Eaton's 5¾	1985	78	80
Triad 4¾	1973	91	93
Weston Geo 6¼	1987	87	89
SERVICES PUBLICS			
Atlas Gas 5¾	1985	80	82
Anc Can Tel 6	1983	86	—
Bell Tel 5¾	1984	80	—
Bell Tel 7⅜	1991	98½	99½
Bell Tel 6¾	1992	90	92
BC Tel 6¾	1989	85	—
Calgary Pow 7½	1988	97	—
Cdn Elect 4	1972	86½	—
Consu Gas 5	1978	81	83
Consu Gas 6½	1979	90	92
Marit Elec 6¾	1987	96½	—
NFLD L P 7¾	1988	96	96¼
North C Gas 8	1989	99	100
Northern Tel 5¾	1983	79¾	—
Que Nat Gas 7	1990	83½	85½
Que Tel 7	1989	90	—
TC Pipeline 5.85	1987	80	82
Union Gas 7¾	1988	98½	99½
CONVERTIBLES			
Simpson's 5½	1979	156¾	—
TC Pipeline 5	1989	105	107
W Conast 5½ Ex-C'p	1988	101	103

Woods, Gordon & Cie.
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

500 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL 1, CANADA

OTTAWA TORONTO LONDON WINNIPEG
EDMONTON CALGARY VANCOUVER

Membres de : l'Association Canadienne des Conseillers en Administration, l'Association des Ingénieurs Conseils en Administration, Inc.

Vous allez a Hamilton?

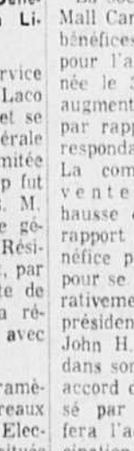

Si vous vous rendez à Hamilton, souvenez-vous que le Sheraton-Connaught est l'endroit idéal pour vous détendre. 400 chambres climatisées. Stationnement gratuit et plan familial. Cuisine exquise au Golden Horseshoe et au Minute Chef et la détente parfaite au Kiltie Lounge. Locations à prix garantis de Montreal par téléphone à 842-5861.

Les administrateurs tendus se detendent a
l'hotel-motel Sheraton-Connaught
Hamilton, 112 est, rue King.
Hôtels et motels Sheraton.-Service international ITT

Service continuel de 24 heures par jour

L'emblème qui protège votre entreprise 24 heures par jour

Maison canadienne-française fondée en 1946

L'AGENCE de SECURITE REEVES Ltée
353, rue St-Nicolas, Montréal 849-2459

ÉMISSION
CONTRE ESPÈCES DE
$150,000,000

D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA
NON REMBOURSABLES PAR ANTICIPATION

DATÉES DU 15 DÉCEMBRE 1968

La Banque du Canada est autorisée par le ministre des Finances à recevoir des souscriptions à un emprunt à émettre contre espèces ainsi qu'il suit:

—Obligations 6¼% à 1 an et 4½ mois échéant le 1er mai 1970
Prix d'émission: 99.95%
Rapportant environ 6.28% jusqu'à l'échéance
Intérêts payables le 1er mai et le 1er novembre
Intérêts de quatre mois et demi payables le 1er mai 1969
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000

et

—Obligations 6¼% à 2 ans et 3½ mois échéant le 1er avril 1971
Prix d'émission: 99.75%
Rapportant environ 6.36% jusqu'à l'échéance
Intérêts payables le 1er avril et le 1er octobre
Intérêts de trois mois et demi payables le 1er avril 1969
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000.

La Banque du Canada est convenue d'acquérir contre espèces un minimum de $50,000,000 des nouvelles obligations à affecter à n'importe quelle échéance.

Le produit de l'offre contre espèces servira au rachat de $100,000,000 d'obligations 4¾% du Gouvernement du Canada, échéant le 15 décembre 1968 et aux fins générales du Gouvernement du Canada.

Les nouvelles obligations seront datées du 15 décembre 1968 et porteront intérêt à partir de cette date. Le capital et les intérêts sont payables en monnaie légale du Canada, le capital à toute agence de la Banque du Canada et les intérêts à toute succursale au Canada d'une banque à charte, sans frais. Les titres définitifs seront disponibles le 16 décembre 1968 (sans paiement des intérêts courus) ou au choix de l'acheteur le 8 janvier 1969 (avec paiement des intérêts courus à compter du 15 décembre 1968). Les titres seront disponibles sous deux formes: au porteur avec coupons annexés et sous forme nominative, capital et intérêts, les intérêts étant payables par chèque. Les obligations de l'une et l'autre formes comporteront les mêmes coupures et seront entièrement interchangeables quant aux coupures et (ou) à la forme, sans frais (sous réserve des exigences du Gouvernement relatives aux transferts, lorsqu'il y a lieu).

Les nouvelles obligations sont autorisées conformément à une loi du Parlement du Canada. Le capital et les intérêts sont une charge du Fonds du revenu consolidé du Canada.

Les souscriptions, sous réserve d'attribution, se font par l'intermédiaire de tout courtier en valeurs mobilières autorisé à agir comme distributeur initial ou de toute banque au Canada.

De plus, la Banque du Canada est convenue d'acquérir du Gouvernement une autre tranche de $100,000,000 des nouvelles obligations 6¼% échéant le 1er avril 1971 en échange de $100,000,000 d'obligations 5% du Gouvernement du Canada échéant le 1er juillet 1969. Ces obligations seront placées par le ministre des Finances au Compte de portefeuille.

NVS

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	1000	9⅜	9⅜	9⅜
Abitibi Pr	—	58¼	58¼	—
Alcan	—	29½	29	—
Alcan 4¼	200	35½	35½	35½
Algoma	500	20¾	20¾	20¾
Alum 4½ Pr	—	36⅝	36⅜	—
Anglo CP	—	6½	6½	—
Argus	—	17½	17½	—
Arg C Pr	—	13⅞	13¾	—
Asbestos	400	22¾	22¾	22¾
Atl Sug	—	6¼	6⅛	—
B Can Nat	5800	13⅛	13⅛	13⅛
B d'Epargne	500	12	12	12
B ommerce	600	20¾	20¾	20¾
B de Mont	400	16¼	16¼	16¼
B N.E.	—	253	25	—
B Prvincle	—	10½	10¼	—
B Royale	700	24¾	24¾	24¾
G Tor Dom	200	21	21	21
Bathurst 5¼	—	13	13	—
Bell Phone	—	48⅛	47¾	—
Bowater Pap	—	7	7	—
Brazil	—	19	18¾	—
BA OIL	700	46	46	46
C Forest	—	28½	28½	—
C Phone	—	65½	65	—
Brinco	3000	495	495	495
Brinco wts	1000	92	92	92
CAE	—	11	11	—
C Power	—	28¼	28¼	—
C Cem Pr	500	21¾	21¾	21¾
CD Sugar	—	41	40¾	—
C Mortgage	—	11½	11½	—
C Steam	—	35¼	35¼	—
C Brew	6000	9	9	9
C B Alum	—	18⅞	18⅞	—
C Hydroc	—	21¼	21¼	—
CIL	—	14	13¾	—
CI Pow	—	36¼	35¾	—
CI P 5.2	—	16½	16½	—
C Marconi	—	8¼	8⅛	—
[illegible]	400	75½	75½	75½
CPI pr	300	28⅞	28⅞	28⅞
CPI wts	500	640	640	640
Canron	—	19¼	19¼	—
Central D	1300	15	14⅞	14⅞
Chemcell	800	11½	11⅜	11½
Col Cell	—	5½	5½	—
Cominco	8100	36¼	36	36⅛
C Bath	2800	21	21	21
C Bath wts	300	350	350	350
Cons Bldg	—	5	5	—
Cons Text	—	15	15	—
Consu Glass	2100	95	90	95
Corby B	—	32¾	32¾	—
Coronation	200	310	310	310
Couvrette	300	9	9	9
Crain RL	—	14⅞	14⅞	—
C Cork	—	174	170	—
C Zell A	—	19	19	—
Crush Int	—	22¼	22¼	—
Renault A	—	17	17	—
Denison	—	70	70	—
Dist Seag	—	51¼	51	—
Dome Pete	500	86½	86½	86½
D Bridge	—	17½	17⅜	—
Dofasco	—	23¾	23⅜	—
D Glass	—	15⅜	15⅛	—
D Glass pr	—	17⅞	17¾	—
E Stores	200	17⅝	17⅝	17⅝
Emtar	400	12½	12½	12½
E Textile	—	16½	16¼	—
Fanahue	—	6¾	6⅝	—
Fanahue pr	—	18⅜	18⅜	—
F Pont	—	35½	35½	—
Falcon	—	98¼	98	—
Famous Play	—	74	73	—
Fed Collection	—	20¾	20¾	—
Fleser	—	19½	19½	—
Fleet Pete	—	735	720	—
Fleetcrum Inv	—	6¼	6¼	—
Fleetcrum pr	—	9¼	9¼	—
Fleetgair	300	270	270	270
F L Paper	—	23	22¼	—
Fawk Sidd	—	425	420	—
Fellinger	—	34	34	—
Fome A)	300	34¼	34¼	34¼
Fome (B)	400	36	36	36
Forne Pit	500	385	385	385
Fud Bay M	—	74⅜	74	—
FBC	—	22¾	22¾	—
Fusky Oil	—	26⅝	26⅝	—
Fap Oil	—	82¼	81¾	—
Fap Tob	200	16	16	16
Fd Accep	200	25½	25½	25½
Fdnils	—	12⅜	12⅜	—
F Nickel	600	40	40	40
F Util	—	48	47¼	—
F PL	200	20¾	20⅜	20¾
F Gr "A"	1000	9¼	9¼	9¼
Fmaica PS	—	69	69	—
Fbatt	—	19½	19½	—
Fobatt Pr	—	22⅝	22⅝	—
Famant. "A"	—	480	480	—
Four Fin	—	6¼	6⅛	—
Levy	—	35½	35	—
Foblaw (A)	—	8⅞	8⅞	—
Foblaw (B)	—	8¾	8⅝	—
Foeb M	—	11⅞	11¾	—
MacLaren (A)	500	19	19	19
MacLaren (B)	500	19	19	19
MacMillan	—	28⅛	28	—
Marche Union	—	11¾	11⅝	—
Marit Tel	—	19	18⅝	—
Markborough	—	9¾	9¾	—
Massey F	400	22¾	22¾	22¾
Melchers	—	13⅞	13¾	—
Molson (A)	—	26	25	—
Molson (B)	200	25½	25½	25½
MLW Worth	—	16	16	—
Mtl Trust	—	14¼	14	—
Moore Corp	—	31⅜	30⅝	—
Mussens	—	7⅞	7½	—
Nat Contain	—	9⅞	9¾	—
Nat Sea	—	7	7	—
NB Tel	—	12¾	12¾	—
NFLD Light	—	8¾	8¼	—
Noranda	—	63	62½	—
North C Gas	—	17¾	17¾	—
NS Light	1200	8½	8½	8½
Pac Pete	—	24½	24	—
Petrol Can	—	20¼	20	—
Pow Corp	200	11⅜	11⅜	11⅜
Pow S	—	13⅛	13	—
Price	2200	14	14	14
QN Gas	—	15⅜	15½	—
Que Phone	500	14¾	14¾	14¾
Radio Eng	—	45¾	44	—
Readers Digest	—	9	9	—
Reitmans	—	15¼	15¼	—
Rolland A	—	8½	8	—
Rothmans	—	24¾	24	—
Royal Trust	—	25¾	25¾	—
St L Cem A	—	29	28½	—
Salada F	—	15	14½	—
Scott LoS	—	26	26	—
Shell Can	—	31	30½	—
Shell I p	—	32¼	32	—
Shop Save	—	25	24¾	—
Simpsons	—	35¼	34⅝	—
Simp Sears	—	33	32¼	—
Sogemines	—	17⅝	17¼	—
Southam	—	59	59	—
Steel Can	500	27⅞	27¾	27¾
Steinbg A	—	14¾	14½	—
Texaco C	—	33⅜	33⅜	—
Traders G-A	—	12½	12	—
Tr-C PL	—	38¼	37¾	—
Tr-C PL pr	—	43	43	—
T Mt Pl	—	14⅝	14½	—
Triad Oil	—	350	350	—
Trizec	600	280	280	280
Trust G pr	—	21¾	21½	—
UAP Inc	—	32½	32½	—
Union Oil	—	45	45	—
U Corp B	—	17¾	17¼	—
U Westburne	1000	14½	13⅞	14½
Velcro	—	45½	45½	—
Viau	—	11¾	11¾	—
Walk GW	—	43	42½	—
W Knapp	—	49	42	—
WCoast Tr	—	29½	29⅛	—
Weston	—	20⅞	20⅞	—
Zeller's	700	16¼	16¼	16¼

Bourse canadienne

Valeurs	Haut	Bas	11 h.
Africana	75	73	—
Agassiz	87	85	87
Ajax	10	10	—
Ameranium	3	3	—
Am Metro Ent	450	445	—
Baker Talc	72	72	27
Band-Ore	10	10	—
Barvallee	15	15	—
Bateman	11	11	—
Blue Bon	320	320	320
BrCont O	45	45	45
Bruce-Presto	8	8	8
Bruneau	101½	101½	101½
Burnt Hill	75	72	72
Camflo	565	560	—
CDRH	113¾	113¼	—
CDRH r	33	26	—
C. Magensite	22	22	—
Canadore	51	49	—
Cannon Mines	29	28	28
Capital Bldg	6¾	6¾	—
Carbec	24½	23	—
Casavant	375	360	—
Cassidy's	9¼	9¼	—
Chemalloy	480	480	480
Chib Copper	11	11	11
Chipman	9	8½	—
Comm. H.&M.	5¼	5⅛	—
Commodore	9¾	9½	—
Caminga	7	7	—
C Dalsan	32	32	—
C Manitoba	49	49	—
C Pershcrt	82	82	82
C Propriet	44½	43½	44½
C Virginia	120	114	—
Cargemines	75	70	75
Crawford Ont	7¾	7½	7¾
Credo	27	27	—
Crusade	115	115	115
Daering Ex	6½	6½	—
Dauphin	25	24	—
Deltec Panam	7	7	7
Devils Elbow	22	22	22
Dom Exp	110	103	110
Dom Lease	18	18	—
Domco	9¼	9¼	—
Dumont	33	32	33
Duvan	9½	9½	9½
Eagle Gold	675	675	675
East Sull	680	680	—
Fab Met	7	7	—
Fano	27	25½	27
Fidelity	35	35	35
Fiscal	10	10	—
Fleet Mfg	385	385	—
Fox Lake	7	6	—
Futurity	48	45	—
Furlong	155	155	155
Furlong Pr	425	400	400
Ghislau	4	4	—
Glen Lake	265	265	265
Grt W Min	46	46	—
Guardian Mines	64	60	64
Inland Ch	500	490	—
Int Atlas	65	62	—
Int Dredging	4	4	—
Israel Oil	7½	7½	—
James Bay	90	88	—
Jarex	195	174	—
Keltic Mng	10½	10	—
Kiena	125	113	—
Kodiac Pet	150	150	150
Laduboro	56	53	—
Louanna	21	20	—
Madeline	370	370	370
Magnetics Int	450	435	—
Massval	7	7	—
Menorah	15½	15	—
Midepsa	185	180	—
Miro M	35	32	33
Mistango	32	31	32
Mt Pleast	33	31½	33
N Vend	175	175	—
Native M	6	6	6
N Formaq	10	10	10
N Glacier	13	13	13
N M Costig	76	75	76
Newrich	14½	14½	—
Nocana	4½	4½	4½
N Rare M	54	49	—
NW Canalask	22	22	22
Opem Ex	23	22	—
P Silver	27	24	27
Paudash	4	4	—
Peace R	63⅜	63⅜	63⅜
Peel-Elder	51½	51	—
Peso S	435	435	435
Phoenix C	610	610	610
P Ridge	16	15½	—
P Potash	6	6	—
Que Chib	66	66	66
Que Cobalt	155	155	—
Rancheria	21	21	21
RA Pete "B"	120	120	—
Rusty Lake	6½	6½	—
St'L Calum	225	222	—
St Lucie Ex	18	18	18
Select Fin	420	420	—
Silver Reg	75	71	—
Silver Sum	13	12½	—
Silver Town	72	72	72
Sintra	5½	5¼	—
Spartan Air	96	95	—
Stairs Ex	11	10½	—
Sturgeon	50	48	48
Subeo	240	225	—
Superpack	20	19⅞	—
Tache	9	9	9
Tazin	8	7½	—
Teck Corp	600	600	—
Tib Expl	3	3	—
Timrod	46	46	—
Titan	10	10	—
Trsterre	16½	16½	16½
Un Obaiski	101	100	—
Upton Copp	15	15	—
Val-Mar	14⅛	14⅛	14⅛
V Der Hout	7⅜	7¼	7⅜
West Tin	8	8	8
Wisconsin	37½	34	—

Total des ventes : 3,060,000.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Variations — 2 décembre	+ .63	+ .48	+ .31	+ .56	+2.57
Clôture — 2 décembre	190.92	153.99	190.50	183.71	103.47
Haut — 1968	190.29	154.09	190.35	183.15	100.90
Bas — 1968	148.69	119.16	113.50	139.70	66.18
Haut — 1967	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas — 1967	149.99	128.83	109.48	141.48	82.99

vancouver

2 DECEMBRE 1968

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Alcan	150	$29¼	29¼	29¼	+ ⅛
BETrust pr	100	$36	36	36	
Block	800	$20	19½	19½	— ¼
Block wts	100	$16½	16½	16½	
BC Sugar	50	$45⅜	45⅜	45⅜	
BC Turf	200	275	275	275	
Cap Intl	11000	$10¾	10½	10¾	+ ¼
Cominco	100	$35½	35½	35½	+1¼
Crestbrk	200	$14½	14½	14½	
Cr Zell	300	$18⅞	18⅞	18⅞	
Cunjnghm	590	$14¼	14¼	14¼	— ⅛
Doman wts	200	$7¾	7¾	7¾	
EDP	1200	$20½	20¼	20¼	— ¼
Fields	700	$18	18	18	— ⅜
Gill	950	$8⅞	8⅝	8¾	
Int Nat Ld	13500	270	250	260	—5
Growers B	100	240	240	240	—5
Hey	4000	340	310	320	
Neon	95	$36	35½	35½	— ⅜
Okan H wts	400	340	330	340	
PWA	2500	$13⅞	13⅝	13⅞	+ ⅛
Redhill	500	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅜
Saratoga	600	385	385	385	
Scott	515	$27½	27½	27½	+ ¼
Stell	300	$27⅜	27½	27½	— ½
Warner A	500	5	5	5	
W Her	1600	$6⅞	6½	6¾	
W Her wts	500	395	395	395	
Whitepass	100	$25	25	25	— ½

CURB

Loeb	200	$11⅞	11⅞	11⅞	
Terra	100	780	780	780	

BANQUES

B of BC	230	$22½	22½	22½	— ½
B Mtl	500	$16½	16½	16½	

MINES

Ace	36900	75	70	73	
Adera	11900	121	115	117	—5
Agassiz	1500	84	84	84	+9
Ajax	79500	38	29	37	+8
Alwin	18700	250	245	247	+7
Anuk	5200	28	26	26	—1
Arctic	44700	163	147	155	—3
Arlington	62100	60	48	52	—4
Atlas	6700	235	230	230	—5
Benson	8500	47	46	47	+2
Bethex	8600	290	270	280	—10
Beth Cop	1100	$18	17¾	18	+ ⅜
Blue Star	6200	13	11	11½	— ½
Bornite	15000	26	25	25	—1
Boswell	22600	185	175	185	+10
Brenda	8800	$14	13¾	14	+ ⅛
Brenmac	9300	64	60	61	—2
Buchanan	5000	27	27	27	—1
Buttle	16900	390	380	390	+10
Calica	111800	135	125	130	—2
Calta	3400	520	500	520	—5
Canol	3100	70	67	70	+4
Canusa	2500	25	24	24	—1
Capri	69300	33	30	32	+2
Car Bell	1500	52	52	52	
Car Gold	24000	90	79	90	+2
Casc Moly	1500	55	55	55	+1
Casino	7100	65	61	63	+3
Cerna	2400	90	85	90	
Chatway	1500	47	45	45	—1
Churchill	6500	715	700	715	
Coast Sil	111000	135	110	131	+21
C Gem	41600	65	61	61	—3
C Rey	2200	135	135	135	—10
C Skeena	20000	166	162	165	+5
C Std	1500	27	25	25	
C Vantor	20000	40	38	38	+1
C Cinch	165400	82	80	80	
C McKin	9900	21½	20	20	—1
C Pat	34000	16	13	15	
Cop Ridge	46600	199	175	180	—15
Cop Soo	6600	11½	11	11½	+1
Coronet	5100	125	120	125	+5
Crown Sil	82500	10	8	9½	+2
Crygdon	2500	37	37	37	—1
Cumont	11600	153	145	153	+5
Davis Kys	14600	230	225	226	
Dolly Var	7000	65	62	62	—4
Dundee	7500	20	19	20	+2
Dynasty	500	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
Earlcrst	11000	17	15	15	—2
Endeka	400	$13	13	13	— ¼
Galaxy	53100	192	181	183	—2
General	8500	14½	14	14	
Gl Ex	11100	50	45	50	+4
Gt Masc	10400	215	190	210	+16
Gibralt	60900	72	67	71	+3
Gold West	9100	63	60	61	
Granduc	300	$11¾	11¼	11¼	
Hearne	2800	165	165	165	—3
Highbell	200	$5½	5½	5½	—12½
Highmnt	1500	265	255	255	—10
Hogan	7000	28½	25	28½	+1½
Homestk	11200	15	14	15	
HBM Sil	29500	62	56	62	+6
IP Sil	8000	110	95	110	+10
Iskut	500	34	34	34	
Jaye	4500	10½	10	10	
Jericho	17900	15	14	15	
Jersey	2500	20	20	20	
Kamloops	2500	16	14	15	—1
Kelley Lk	500	50	50	50	—5
Kimberly	11900	210	190	190	—10
Largo	47500	47	44	47	+1
Laura	8500	40	38	39	
Lond P	2500	27	25	27	+1
Lornex	1100	$11	11	11	
Lytton	1800	245	240	245	+10
Madronna	1000	60	60	60	
Magnet	3200	150	145	145	—5
Magnum	13500	395	370	370	—15
Mariner	5500	41	41	41	
Marshall	373300	56	39	50	+11
Mid West	7000	21	20	20	—1
Minex	21400	40	37	37	—2
Moly Mine	3000	14	14	14	
Mt Wash	1000	15	15	15	+1
Nadina	2200	220	215	220	—1
Nat Nick	2100	225	221	224	+13
Native	4500	19	1 9	19	
N Cinch	800	55	55	55	—2
N Cronin	500	11	11	11	
N Imp	1200	295	285	285	
N Ind	3800	20	18½	20	+2
N Privatr	2500	20	19	20	
Norcan	6000	18½	17½	18½	+ ½
Norgold	1500	10	10	10	+1
Northlode	6800	350	340	340	—10
NW Ven	44500	160	145	150	—2
Omega	800	650	640	650	
Oro	9500	62	54	55	—5
Poc Asb	24000	350	340	345	—5
Poc Sil	4000	12	11	12	—1
Paramnt	9000	57	52	52	—4
Pat Sil	200	24	24	24	—4
Peel	55600	25	24	24	—1
Pinebell	1000	24	24	24	
Polaris	2000	14	14	14	+ ½
Primer	1500	44	43	43	+3
Pyramid	500	99	99	99	+4
Quatsino	7500	26	25	25½	— ½
Rodstrm	5000	26	25	25	— ½
Ring Hill	31500	50	44	44	—2
Sandoh	21500	18	17	17	
Shield	4000	71	65	71	+2
Silbak	1000	26	26	26	
Sileurian	6700	36	33	35	
Sil Arrow	80000	72	65	65	—5
Sil Butte	11500	13	13	13	
Sil City	1000	120	120	120	
Sil Ridge	6000	18	16½	17½	— ½
Sil Std	5800	173	168	168	—7
Slocan	5500	29	23	28	+5
South Sea	32000	170	163	163	+1
Spartan	3500	145	130	130	—20
Stall	7400	160	145	160	+10
Stannex	8600	230	230	230	
Tay	500	36	36	36	—1
Taylor Br	2500	27	25	27	—1
TC Ex	13200	154	145	150	
Terr Ur	4000	39	37	37	—2
Torwest	6500	37	36	36	—2
Tr Res	7000	22	21	21	—6
Trojan	86300	75	72	73	
United Cop	6500	110	105	105	—5
Utica	35400	380	355	375	+15
Vananda	10900	24	23	24	+1
Van Met	13500	20	19	19	
Ventures	4000	33	32	32	—1
Venus	28200	195	175	175	—19
WC Res	12000	53	48	49	—4
W Bvr	29500	22	21	21	— ½
W Mines	1600	280	275	275	—5
Westland	6200	115	110	110	
Yukon	2000	25	25	25	

PETROLES

All Rox	27400	170	150	165	—5
Bata	37700	485	470	480	+5
Commercl	8000	26	23	26	+1
Embassy	5200	120	120	120	
Five Star	3500	24	23	23	
Ft St John	2000	95	92	95	
Futurity	15000	48	46	46	
Gt Reef	5000	140	130	130	—5
Midland	13500	13½	12	13½	+ ½
Pr Pete	7200	22	21	21	—1
Plains	14000	41	39	39	—2
R Am Pete	4000	120	115	120	+5
RC Ven	100900	264	210	264	+64
Shore	7500	32	30	32	+2
Stampede	16900	970	940	960	+10
Sunlite	5600	800	775	800	
TC Oil	17400	375	330	345	—25
W Ex	19200	73	71	73	

Total des ventes : 3,060,000.

Forage prochain d'Americ Mines près de Noranda

Americ Mines Ltd. a pris Rouyn et de Dufresnoy dans la région de Noranda au Québec. Cette option, ainsi que celle acquise antérieurement de la Donrand Mines Ltd., accorde à la compagnie un groupe de 21 concessions minières au nord de la propriété attenante de la Delbridge Mines.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré qu'un programme de forage débutera immédiatement sur la partie sud de la propriété renfermant des paramètres géologiques intéressants souvent associés au genre de gisements métallifères qu'on trouve dans la région de Noranda. L'équipement de forage est arrivé sur la propriété le 14 novembre.

Investors Int. Mutual Fund

Investors International Mutual Fund a connu une excellente croissance au cours de l'année fiscale qui s'est terminée le 30 septembre 1968. Le président, M. C.E. Atchison, a déclaré dans son rapport aux actionnaires que les actifs administrés ont augmenté de 140 pour cent au cours de l'année, passant de $39,178,000 à $94,199,000. On ajoute qu'ils ont continué de s'accroître depuis, de sorte qu'ils dépassent maintenant les $100 millions. Durant l'année, le nombre des actionnaires s'est accru de 127 pour cent pour atteindre 21,165. La valeur de l'actif par action a augmenté de 17 pour cent, passant de $7.53 à $8.82.

du parquet de la bourse

Tendance mixte, écarts étroits à l'ouverture

Les cours évoluent dans une ambiance modérément active et dans une tendance étroite et inégale ce matin peu après l'ouverture à la **Bourse de Montréal**. L'indice combiné s'inscrit à 183.78, en hausse étroite de 0.07.

Parmi les titres les plus actifs, Cominco s'élève de ⅝ à 36⅛, United Westburne de ½ à 14½, Price de ¼ à 14, Chemcell de ¼ à 12½, Abitibi de ⅛ à 9⅜ et Brinco de 5 cents à 4.95.

Pacifique Canadien se replie de ½ à 75½ de même que Consolidated Bathurst à 21. Nova Scotia Light à 8½ et Investors Group "A" à 9¼ se replient de ¼ respectivement.

A la Bourse Canadienne, Agassix aux minières gagne .03 à 87 cents. Dumont .01 à 33 cents et Crusade 10 cents à 1.15.

* * *

TORONTO. (PC) — Les cours se sont effrités à l'ouverture d'une séance modérément active, ce matin, à la Bourse de Toronto. Les métaux vils étaient stables.

CP a fléchi de ⅜ à 75⅜, Great Northern Capital, de ⅜ à 13⅛, Koffler, de ⅜ à 38⅛ ; Beaver Lumber, de ¼ à 20¾, Massey-Ferguson, de ¼ à 22⅝; et United Canso, de 20 cents à $6.20.

Great West Life était en hausse de 1 à 80, Famous Players, de ½ à 74½ et Bethlehem Copper, de ½ à 18¼, et Shell Canada, de ¼ à 31½.

* * *

A **Wall Street** en début de séance, la tendance est nettement irrégulière alors que les hausses et les baisses sont à peu près également partagées.

D'un côté comme de l'autre les fluctuations varient d'une légère fraction jusqu'à environ 1 et 2 points. L'indice des "blue chips" de Dow Jones se replie d'environ 2 points.

Les pétroles sont irréguliers et les automobiles un peu mieux tenues. Les avionneries sont mixtes, les électroniques sont fermes et les aciers en général inchangés.

* * *

Mixte et étroite hier, la tendance se raffermit à **Londres** aujourd'hui sous l'impulsion de la nouvelle du fusionnement important des sociétés EMI et AB Picture Corp.

Les titres de premier plan toutefois sont plutôt ternes et déprimés à la suite de l'augmentation du taux d'intérêt des prêts bancaires aux Etats-Unis.

* * *

PARIS — Les valeurs françaises qui n'avaient que modérément baissé hier, ont enregistré de nets replis aujourd'hui à la Bourse de Paris.

Aux étrangères, les valeurs allemandes enrégistrent de nouveaux reculs. Légère hausse des américaines et irrégularité des néerlandaises. Bonne tenue des mines d'or.

Sur le marché de l'or, les échanges se sont élevés à 9,7 millions de francs (9,6 millions hier). Le lingot d'un kilo d'or fin a été coté à 6.870 francs contre 6.740 hier et le napoléon inchangé à 66 francs.

denrées agricoles

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92 points, 64 cents ; 93 points, 65 cents. Prix de vente de la Commission canadienne du lait, 65 cents.

Fromage : livré à Montréal, arrivages courants, québécois blanc en agros 47½, coloré 47¾.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sac 20 à 22, procédé par rouleau no 1 en sac 18 à 19, autres catégories pour nourrissante 14 à 14½. Poudre de lait de beurre 13½ à 14. Poudre de lait 5½ à 6.

Pommes de terre : prix de gros, Québec, nouvelles : $1.00 à $1.10 les 50 livres, .27 à .28 les 10 livres, I.-P.-E. .34 à .35 les 10 livres, 71.85 à 1.90 les 75 livres, $1.25 à $135 les 50 livres, N.-B. .28 à .30 les 10 livres, $1.05 à $1.10 les 50 livres.

Prix des oeufs : en cartons d'une douzaine : A-extra gros 65.1 : A-gros 62.5 ; A-moyens 56.8 ; A-petits 46.0.

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et la Colonisation.

Pommes : McIntosh, $2.25 à $2.75; 3 po. et plus, $3 à $3.50; Lobo, Cortland et Greening, $2 le minot.

Betteraves : $1.25 à $1.50 pour 50 lbs; petites, $2 pour 50 lbs.

Carottes : $1 à $1.25 pour 50 lbs; $1.50 à $1.75 pour 10 cellos de 5 lbs ou 24 cellos de 2 lbs.

Choux : verts $1 les 50 lbs; Savoie, $1.50 à $1.75 la doz.; rouges, $1.25 à $1.50 la doz.

Choux chinois : $1.25 à $1.50 pour 12.

Oignons : $1.50 à $1.75 pour 50 lbs; gros $2.25 à $2.50 pour 50 lbs.

Panais : $2.50 à $2.75 le boisseau; $2.50 pour 12 cellos de 2 lbs.

Pommes de terre : .90 à $1.00 les 50 lbs; petites, .65 à .75 les 50 lbs; grosses, $1.25 les 50 lbs.

Poireaux : .90 à $1.25 la doz.

Rutabaga : $1.25 à $1.50 le minot; $1 à $4.25 les 50 lbs.

Salsifi : $2 la doz.

Marché des bestiaux

Les prix des bestiaux étaient stables lundi aux marchés de Montréal. La demande était bonne et le commerce modéré.

Les arrivages: 623 bovins —

TROUVEZ
L'emploi qui vous convient
dans les annonces classées de
LA PRESSE

Le premier membre de la délégation de Saigon arrive dans la capitale française

d'après AFP, UPI, PA

Le premier personnage officiel de la délégation sud-vietnamienne est arrivé à Paris, aujourd'hui, en vue de la reprise, la semaine prochaine semble-t-il, des rencontres officielles en vue de trouver une solution de paix au conflit vietnamien.

Ce premier personnage officiel est M. Nguyen Thieu Nhon, assistant spécial du vice-président Cao Ky. En descendant d'avion, M. Nhon a annoncé qu'un autre membre officiel de la délégation, M. Dang Du Khoi, également assistant spécial de Cao Ky, arrivera mercredi.

De sources vietnamiennes, on apprend par ailleurs, que l'ambassadeur Phan Dang Lam agira comme chef négociateur pour le gouvernement de Saigon. L'ambassadeur arrivera à Paris jeudi ou vendredi, probablement en même temps que le vice-président Cao Ky lui-même. Toutefois, d'après AFP, le vice-président et sa suite n'arriveront que dimanche dans la capitale française.

Contrairement à certaines informations publiées par la presse saigonnaise, le vice-président ne s'arrêtera pas à Rome pour y être reçu par le pape. Une entrevue avec le pontife n'est toutefois pas exclue à une date ultérieure.

Les fonctionnaires américains et nord-vietnamiens chargés de l'organisation matérielle de la conférence élargie se sont réunis, hier, dans une villa de la banlieue parisienne, et, selon des porte-parole américains, "ont marqué des progrès" en ce qui concerne l'établissement d'une procédure. Les porte-parole d'Hanoï se sont contentés de dire que la réunion avait marché. Il a surtout été question de la disposition des délégués autour de la table, et surtout de la question de savoir qui aura droit de parole. Il se peut que les séances de la Conférence élargie se tiennent encore au Majestic, mais dans une salle autre que celle utilisée jusqu'ici.

Cessez-le-feu de Noël

Les Etats-Unis ont décidé "une pause dans les opérations offensives militaires" de 24 heures le jour de Noël, a confirmé, hier, un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis à Saigon.

Contrairement à ce qu'ont rapporté les agences, les Etats-Unis, dit le porte-parole, ont été consultés par le gouvernement du Sud-Vietnam et ont accepté la décision du président Thieu d'observer une trêve à l'occasion de la Noël.

Sur le plan des opérations, on note qu'en plus de bombardements dans la zone démilitarisée, le cuirassé "New Jersey", revenu croiser au large des côtes vietnamiennes, après un premier retour à la base de Subic Bay aux Philippines, a fait feu dans le nord du Sud-Vietnam contre des installations "ennemies". Les obus, qui coûtent chacun le prix d'une Cadillac, ont détruit trois positions fortifiées de terre battue et un bunker de terre battue et de branchages.

Incapable d'atterrir, un voleur d'avion tombe dans l'Atlantique

LAKEWOOD, New Jersey (UPI, Reuter) — Un jeune pilote inexpérimenté s'est emparé aujourd'hui d'un monomoteur privé stationné à Lakewood, a volé jusqu'à l'aéroport Kennedy où il a tenté en vain d'atterrir puis s'est ensuite dirigé vers l'océan Atlantique, poursuivi par quatre appareils de la garde-côte, pour terminer son odyssée dans les eaux froides de l'océan à 50 milles de Norfolk.

Les appareils de la garde-côte ont survolé la région où le petit avion a plongé et lancé des fusées éclaireuses avant de pouvoir le localiser, trois heures plus tard, et secourir le pilote.

Le jeune homme a été cueilli à l'aide d'une échelle de corde descendue de l'un des hélicoptères de secours. Le pilote de l'hélicoptère a dit que le jeune homme était "découragé et nerveux" mais qu'il était en "assez bonne condition". Il a été identifié comme étant Danny Hemphill.

Le drame a été découvert peu de temps après que Hemphill eut volé l'avion à l'aéroport de Lakewood. Les nerfs lui craquèrent lorsqu'il réalisa qu'il ne connaissait pas les manoeuvres d'atterrissage. Il fit quatre tentatives sur la piste de l'aéroport Kennedy puis dirigea son appareil vers l'Atlantique.

Les deux hélicoptères amphibies le prirent en chasse et tentèrent de maintenir contact par radio avec le jeune pilote mais celui-ci refusa. Son appareil a apparemment épuisé tout le carburant dont il disposait avant de s'écraser dans l'océan.

La police de New Jersey a déclaré que le jeune homme avait des problèmes domestiques et qu'il avait été sous les soins d'un psychiatre dernièrement.

Une brume intense a empêché les appareils de secours de localiser plus rapidement le jeune homme. Même les radars dont sont équipés les hélicoptères ne purent réussir à suivre l'appareil.

Requête de 95 Russes aux Soviets suprêmes

MOSCOU (AFP) — Quatre-vingt-quinze Soviétiques appartenant à l'intelligentsia littéraire et artistique ont envoyé aux Soviets suprêmes de l'URSS et de la R.S.F.S.R. une pétition en faveur des condamnés du dernier procès de Moscou.

Les signataires déclarent que Mme Larissa Bogoraz (la femme de Youli Daniel, déjà déporté), Pavel Litvinov, et les trois autres accusés ont été condamnés (pour avoir manifesté sur la Place Rouge en faveur de la Tchécoslovaquie) au mépris des lois soviétiques.

La constitution soviétique, indiquent-ils, reconnait, en effet, à tous les citoyens la liberté de pensée, de parole et d'expression, et le droit d'exprimer leurs opinions sur la voie publique.

Parmi les signataires : l'écrivain Victor Nekrassov (prix Staline 1947), le mathématicien Essenine-Volpine, la pianiste Maria Youdina, la mère d'Alexandre Guinzbourg (déjà condamné) Ludmilla Guinzbourg.

La requête dit aux membres des Soviets Suprêmes que le procès de Litvinov et de ses associés fut "une violation des libertés civiles garanties par la constitution: liberté de parole et liberté de manifester."

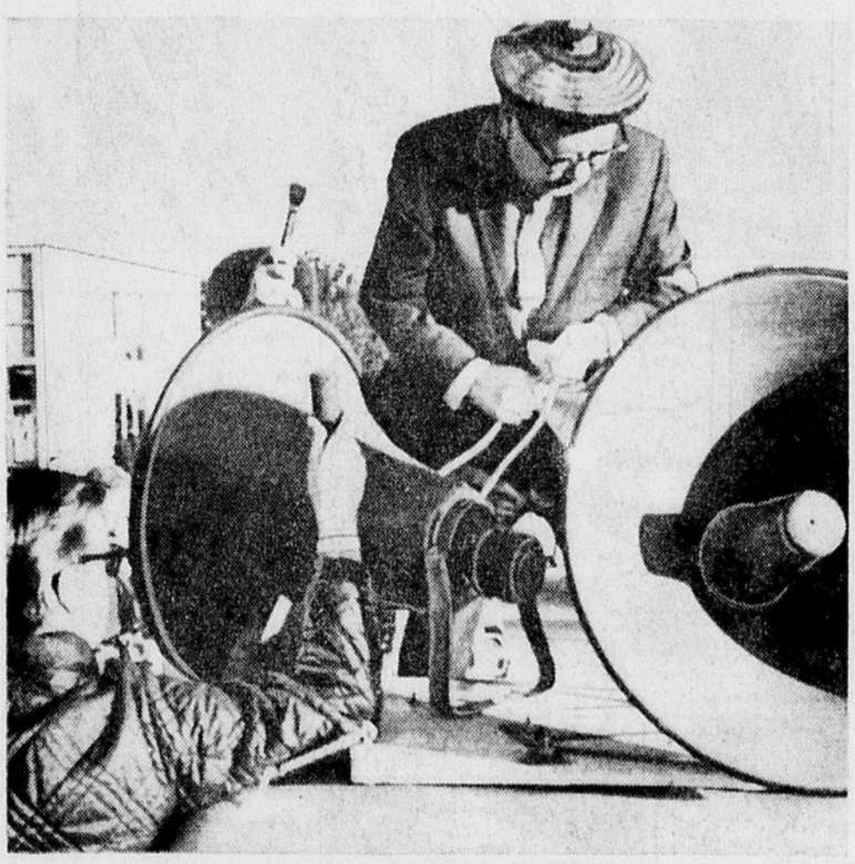

San Francisco: le recteur affronte les étudiants et rouvre le collège

SAN FRANCISCO, Cal. (UPI) — Le président intérimaire S.I. Hayakawa a été hué, bousculé et même atteint à la figure par un colis de tracts de grève hier, alors qu'il a courageusement procédé à la ré-ouverture du "San Francisco State College", en y imposant des règlements aussi nouveaux que sévères.

Deux manifestants ont été arrêtés, dont un n'était pas un étudiant, quand leur camionnette munie de haut-parleurs a été saisie par la police.

Soixante policiers en uniforme ont monté la garde sur le campus quand ont repris les cours pour la première fois depuis près de trois semaines.

Quand M. Hayakawa, Canadien d'origine japonaise, spécialiste en sémantique, est arrivé à l'entrée principale du campus, il a été immédiatement entouré par quelque 50 bruyants manifestants qui criaient : "C'est la grève, fermez la maison". Les manifestants ont voulu se servir d'un haut-parleur installé à l'arrière de la camionnette, mais malgré sa petite taille (5 pieds 2 pouces) M. Hayakawa a sauté dans la camionnette et a arraché les fils du haut-parleur.

Peu après, M. Hayakawa a été atteint à la figure par un colis de tracts de grève, alors que les manifestants criaient des obscénités, le traitant de "cochon, Eichmann et fasciste". Faisant face aux plus endurcis, M. Hayakawa leur a dit : "Ne prenez pas le risque de me toucher".

Quelque dix minutes après, la manifestation était finie, et les quelque 18,000 étudiants, dont un grand nombre portaient des brassards bleus appuyant M. Hayakawa, ont pris le chemin des classes.

Une bannière longue de 15 pieds, sur laquelle on pouvait lire "bienvenue au président Hayakawa" avait été installée sur un mur de l'immeuble central, mais elle a été arrachée plus tard par un manifestant.

Par ailleurs, un partisan noir des "Black Panthers", George Mason Murray, professeur à temps partiel, qui avait été suspendu pour avoir recommandé aux étudiants de s'armer, a été réinstallé, et on lui a confié la tâche de préparer un cours d'anglais pour les étudiants défavorisés.

Dans ses remarques aux étudiants, le président Hayakawa a déclaré : "Le désordre a assez duré; il est temps de rouvrir la maison".

Epidémie de maladies vénériennes chez les jeunes Américains

MIAMI BEACH (UPI) —Les Etats-Unis ont à faire face actuellement à une "sérieuse" épidémie de maladies vénériennes chez les adolescents, ont affirmé aujourd'hui des médecins qui assistent au 22e congrès clinique de l'Association médicale américaine.

Les 4,500 participants à la rencontre ont également appris que d'importantes améliorations sont attendues dans le développement des "pacemakers" cardiaques. On a aussi révélé qu'une nouvelle technique avait été mise au point dans la dilatation des artères pour le traitement de l'artériosclérose.

La révélation de l'existence d'une épidémie de maladies vénériennes chez les jeunes est contenue dans une résolution demandant que l'association travaille à faire changer les lois des Etats-Unis au sujet du traitement de ces maladies.

Seulement 14 Etats permettent actuellement que les adolescents atteints de maladie vénérienne soient traités de leur plein gré sans le consentement de leurs parents.

Dans tous les autres Etats, les médecins n'ont pas le droit de soigner des mineurs atteints de maladies vénériennes sans le consentement des parents. La résolution signale que le principal problème réside dans le fait que les adolescents hésitent à parler de ces problèmes à leurs parents et que de ce fait, ils ne reçoivent aucun traitement et deviennent un danger pour la population.

Le rapport sur les "pacemakers" cardiaques a été présenté par le Dr David A. Nathan, de l'Ecole de médecine de l'Université de Miami. Il a dit que progressivement, l'amélioration de ces appareils apporterait une aide sûre dans la réhabilitation de 10,000 Américains par année.

Le problème, a-t-il dit, reste celui de la durée de la source d'énergie qui est actuellement de 24 à 30 mois avec des piles au mercure. Toutefois, une solution devrait être trouvée grâce aux piles rechargeables ou encore aux sources d'énergie nucléaires et biologiques.

La nouvelle technique pour combattre l'artériosclérose dans les artères de la jambe a été présentée par le Dr Charles T. Dootter, directeur du département de la radiologie de l'Ecole de médecine, de l'Université de l'Oregon.

La technique de dilatation consiste à faire passer un cathéter dans les artères. Cette méthode, a dit le docteur Doottler, apporte une amélioration dans l'état de 80 pour cent des personnes à qui elle est appliquée.

Ces patients, a-t-il ajouté, peuvent marcher dès le lendemain du traitement.

Faible avance de Caldera

CARACAS (UPI-AFP) — Le dépouillement d'un peu plus d'un tiers des votes enregistrés aux élections présidentielles vénézuéliennes donne présentement une faible avance à M. Rafael Caldera, candidat du parti démocrate-chrétien, sur M. Gonzalo Barrios du parti gouvernemental d'action démocratique. Cette élection est la plus contestée de toutes celles des 147 ans d'histoire du Vénézuéla.

La CGT avertit de Gaulle qu'elle ne sacrifiera pas les avantages acquis au nom de l'austérité

PARIS — (AFP) — Après l'annonce, hier, d'une grève symbolique des 33,000 employés des usines Renault-Billancourt, voici que la puissante centrale syndicale CGT (Confédération générale du travail) durcit ses positions et annonce, peu avant d'être reçue chez le premier ministre, qu'il n'est pas question de sacrifier, au nom de l'austérité, les avantages acquis par les salariés à la suite des grèves de juin dernier.

Entre-temps, le président Charles de Gaulle a convoqué d'urgence le premier ministre Couve de Murville pour discuter des mesures à prendre, face à l'impatience ouvrière, et ce, au moment où le prix de l'or se met à monter, passant, depuis hier, de $42.30 à $43.11 l'once. La réunion d'urgence a lieu au palais de l'Elysée, peu avant la rencontre prévue avec les dirigeants de la C.G.T. Cette dernière a déclaré ce matin :

"Non seulement nous rejetons toute idée de sacrifice pour les salaires, mais encore nous allons intensifier notre action pour sauvegarder les conquêtes de mai et juin et garantir le pouvoir d'achat des salaires par un système d'échelle mobile", déclare notamment le secrétaire général de la Confédération, M. Georges Seguy, dans un article que publie ce matin "L'Humanité", organe du parti communiste. Après avoir précisé : "Nous continuerons à revendiquer une augmentation de salaire proportionnelle au taux d'augmentation des prix", M. Seguy critique la politique du gouvernement et conclut : "Il va sans dire qu'on ne saurait attendre de la principale centrale nationale la moindre concession à cette singulière conception de la participation des travailleurs à la régression sociale".

Cette mise en garde vient après l'ordre de grève lancé pour jeudi par les trois centrales syndicales C.G.T., C.F.D.T. (d'inspiration chrétienne) et F.O. (d'inspiration socialiste) dans la plus grande usine française d'automobiles, celle de Renault à Billancourt, l'un des bastions des grévistes de mai. La grève durera une demi-journée. Ce sera le second mouvement revendicatif notable depuis les événements de mai, après les arrêts de travail des "roulants" de la S.N.C.F., fin octobre. Les syndicats veulent protester contre la décision de la direction de n'apporter aucun avantage nouveau dans le contrat d'entreprise renouvelable avant la fin de l'année.

La décision des syndicats de Renault est d'autant plus significative qu'elle est intervenue au moment où le premier ministre, M. Couve de Murville, ouvrait ses entretiens avec les dirigeants des centrales syndicales pour leur expliquer — ainsi qu'aux représentants des organisations patronales — la portée des mesures de redressement économique prises par le gouvernement.

Un économiste tchèque redoute une catastrophe pour son pays

PRAGUE, (UPI, AFP) — Un spécialiste en questions économiques de la Tchécoslovaquie affirme que ce pays se dirige vers une "catastrophe" économique s'il n'obtient pas autant de liberté de réforme que ses voisins de l'Est de l'Europe.

Radoslav Selucky, écrivant dans le quotidien syndical "Prace", déclare qu'il est plus facile de faire des compromis en politique qu'en économique. Une crise politique peut parfois être évitée en appliquant une politique de la porte fermée, dit-il, mais ce n'est pas le cas d'une crise économique.

Selon lui, la Hongrie, l'Allemagne de l'Est et l'URSS bénéficient d'une large liberté dans la recherche de marchés lucratifs, le développement de petites entreprises et autres réformes et il réclame la même liberté d'action pour la Tchécoslovaquie.

Cet appel survient au moment où les magasins de détail sont assiégés par la clientèle qui s'arrache certaines marchandises de peur que la rareté n'entraine une hausse des prix.

Cependant, le gouvernement étudie les revendications présentées par les étudiants qui réclament le maintien du "programme d'action" adopté au printemps par les leaders réformistes. Ils veulent préserver les libertés fondamentales, comme celle de se rassembler et de voyager librement en dehors du pays.

Une délégation des étudiants a rencontré hier les représentants du gouvernement pour soumettre leurs demandes et répondre aux accusations selon lesquelles leurs grèves et manifestations auraient été fomentées de l'extérieur.

Le ministre de l'Education, Vladimir Kadle, a donné aux étudiants l'assurance que leurs griefs seraient portés devant le cabinet "dans les prochains jours".

"Prace" publie d'autre part une résolution des ouvriers de l'usine de Vsetin dont les auteurs se déclarent "inquiets de l'évolution en Tchécoslovaquie" et revendiquent la liberté de la presse.

La résolution s'oppose à la limitation des droits de l'homme, soutient les efforts des étudiants pour la réalisation des espoirs des citoyens tchécoslovaques et "l'évolution d'après janvier sans réduction du programme d'action".

Une fabrique d'armes suisse perd son droit d'exporter

BERNE (PA, AFP) — Les autorités fédérales de la Suisse ont imposé hier un embargo sur toutes les exportations d'armes de la plus importante firme du pays, "Oerlikon, Buehrle et Cie".

Des sources proches de l'industrie de l'armement en Suisse ont exprimé l'opinion que cette mesure pourrait créer quelques problèmes d'approvisionnement pour l'OTAN.

La défense d'exporter des armes décrétée contre la maison "Oerlikon" touche également les commandes pour lesquelles des permis d'exportation avaient été délivrés.

Me Hans Walder, procureur fédéral, a déclaré que certains dirigeants de cette maison avaient reconnu qu'ils ont violé l'embargo s'appliquant aux expéditions d'armes vers les régions où existent des tensions, telles que le Nigeria, l'Afrique du Sud, et le Moyen-Orient.

Les huit paires du trousseau

Le trousseau de l'homme qui sait s'habiller a pour base le classique brodequin—pour le bureau. Deux paires (voir Nos 5 et 7) de façon à laisser chacune se reposer 24 heures à tour de rôle. Venons-en à notre photo. Voici en commençant en haut et de gauche à droite:

1. Mocassins habillés (après 6 heures). Souliers élégants aux lignes sobres, pour "sortir".
2. Souliers de golf avec rabat façon "kilt". Des rondelles de métal enchassent les pointes qui facilitent l'équilibre. Des semelles intérieures limitent la fatigue. Semelle tous-temps.
3. Bottines sahariennes—pour flâner en chemise et pantalon "sport". Daim anglais et semelle de crêpe naturel sont extrêmement robustes.
4. Souliers fins et légers, cousus main, bien accordés au style ajusté des vêtements à la mode.
5. Brodequins noirs, 6 paires d'oeillets, bouts renforcés. La chaussure o-bli-ga-toire!
6. Cuir de buffle d'eau, brun ou noir. Pour les sorties un peu moins habillées. Note juste avec les nouveaux complets si masculins.
7. Brodequins noirs ou bruns à trois paires d'oeillets; en veau—cuir particulièrement léger; bout carré.
8. "Brogue" classique, pour la ville ou la campagne. Semelles doubles complètes et trépointes "tempête" le rendent indifférent au temps qu'il fait.

Les 8 paires de chaussures du trousseau Dack's sont en étalage dans nos magasins. Elles valent la peine d'être vues de près. Et de toute façon, nous avons 150 autres modèles pour vous aider à compléter votre présent trousseau.

Dack's
Chausse les mieux habillés des Canadiens

3 MAGASINS A MONTREAL
1025 ouest,
rue Ste-Catherine à Peel
5125, boulevard Décarie
à Queen Mary
1235, Carré Phillips
OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR JUSQU'A 9 HEURES

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ADAM (Alice) — A Montréal, le 30 novembre 1968, est décédée Alice Grégoire, épouse de feu Bruno Olier-Adam. Elle laisse dans le deuil 1 fils Jacques, 2 filles Françoise (Mme J. H. Edgell), Annette. Lui survivent 2 soeurs, Mme Louis Rollin et Mme Sylvio Lalonde. Les funérailles auront lieu mardi le 3 décembre. Le convoi funèbre partira des salons

J. B. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges

à 8 h 40, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BANDJUS (Patricia) — A Montréal, le 30 novembre 1968, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Patricia Jakonis, épouse bien aimée de feu Anufras Bandjus, mère bien-aimée de John, Joseph (Californie) Victor (Floride), Alex, Hélène, Anna (Boston), Mary (Californie). Les funérailles auront lieu mercredi le 4 décembre. Le convoi funèbre partira des salons

J. H. Benoit
2102, rue Fullum

à 8 h 40, pour se rendre à l'église St-Casimir, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARTHORPE (Marguerite) — A Verdun, le 30 novembre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Georges Barthorpe née Marguerite Asselin, demeurant à 4029, rue Evelyn. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise

à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Jean-Baptiste) — Accidentellement à Montréal, le 1er décembre 1968 à l'âge de 75 ans est décédé M. Jean-Baptiste Beaulieu, époux de feu Bernadette Roff, père de Julienne, demeurant à la Résidence d'Anjou. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Guilbeault Inc.,
5359, 11e ave, Rosemont

à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEGIN (Léonide) — A St-Jérôme, le 3 décembre 1968, à l'âge de 88 ans, est décédé le père Léonide Bégin, de la Compagnie de Jésus, fils de feu M. et Mme Pierre Bégin, et frère de Mme J.-M. Prévost, de Sherbrooke, beau-frère de Mme Arsène Bégin, de Laprairie. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant

en la chapelle du noviciat
(village Lafontaine)

où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER (Gustave) — A Montréal, le 30 novembre 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Gustave Bernier, époux de Simonne Carle. Il laisse 1 fils Michel, 1 fille Mme Barie (Lise), demeurant à 1453, St-Germain. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 décembre. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario Est

pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONIN (Alice) — A Lavaltrie, le 30 novembre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédée Alice Boisjoly, épouse d'Arthur Bonin, demeurant à 50, rue de l'Espérance à Lavaltrie. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 décembre. Le convoi funèbre partira des salons

Lorenzo Neveu
7766, rue St-Hubert

à 9 h 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Lavaltrie, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGUIGNON (Blanche) — A Montréal, le 2 décembre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Emile Bourguignon, née Blanche Daoust; demeurant à 10311, Grande-Allée. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa est

à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAEN (Jacques) — Accidentellement à Montréal, le 1er décembre 1968, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Jacques Braen, époux de Jocelyne Miron, demeurant à 3790 Rouen. Il laisse son fils Christian, sa mère Mme veuve Laurette Braen, ses frères M. et Mme Pierre Braen, Normand et André, sa soeur Denise, ses beaux-parents M. et Mme Lucien Miron. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAY (Anna) — A Montréal, le 30 novembre 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Elzéar Bray, née Anna Cuerrier, demeurant au 8400-8ème Avenue, St-François Sud, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 décembre. Le coivoi funèbre partira des salons

Giroux et Fils Inc.
11,130, Boul. Pie-IX

à 10 h 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strambi, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADORETTE (Paul) — A Montréal, le 30 novembre 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Paul Cadorette, époux de Jacqueline Paillé, père de Normand et de Sylvain. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 décembre. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury Est

à 8 h 45, pour se rendre à l'église des Saints-Martyrs Canadiens, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAGNON (Blanche) — A Montréal, le 2 décembre 1968, à l'âge de 69 ans, est décédée Blanche Barrette, épouse du Dr Mathias Chagnon, M.V., demeurant à 2444 Vauquelin; mère de Mme Charles Grégoire (Cécile), Armand, et 1 bru, Georgette Galipeau. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est

à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Calixa-Lavallée, comté Verchères, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRON (Denis) — Accidentellement à St-Mathieu de Laprairie, le 1er décembre 1968 à l'âge de 14 ans est décédé Denis Charron, fils de Lucien Charron et de Thérèse Gamache. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Poissant et Fils Enrg.,
rue Principale
à St-Mathieu, Laprairie

pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHENEVERT (Germaine) — A l'Institut de Cardiologie de Montréal, le 1er décembre 1968, est décédée Mlle Germaine Chénevert, demeurant à 397, Boul. St-Joseph Ouest, fille de feu C. A. Chénevert, avocat et de Valerie Rocher. Les funérailles auront lieu mercredi le 4. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires

J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier Ouest, Outremont

à 10 h 15, pour se rendre à l'église St-Viateur-d'Outremont, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLLETTE (Alice) — A St-Jean-Baptiste-de-Rouville, le 1er décembre 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Léandre Collette née Alice Borduas. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 décembre. Le convoi funèbre partira

de la Salle Municipale
à St-Jean-Baptiste

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h 30 p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Yvon Desnoyers.

COMTE (Yves) — Accidentellement à Montréal, le 2 décembre 1968, à l'âge de 14 ans, est décédé Yves Comte, fils d'André Comte et de Reina Paquette; demeurant à 9087, 13e ave, St-Michel-Nord. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux & Fils Inc.
8330, boul. St-Michel

à 8 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Lucie, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORRIVEAU (Irène) — A Montréal, le 1er décembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Eudore Corriveau, née Irène Paquette, demeurant à 3153 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
4955, rue Adam

à 8 h 30, pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURNOYER (Léona) — A Trois-Rivières, le 29 novembre 1968, à l'âge de 56 ans, est décédée Mlle Léona Cournoyer, fille de feu M. et Mme Arsène Cournoyer. Les funérailles auront lieu mardi le 3 décembre. Le convoi funèbre partira des salons

Rousseau et Frères,
445, rue Des Volontaires

à 9 h 45, pour se rendre à la Cathédrale, où le service sera célébré à 10 h. Libéra et inhumation à Sorel. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

COURNOYER (Marcel) — A St-Joseph-de-Sorel, le 1er décembre 1968 à l'âge de 49 ans est décédé M. Marcel Cournoyer, célibataire, fils de feu Joseph Cournoyer, et de Eugénie Blais, demeurant rue Elizabeth, St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Gilbert Mandeville et Fils Ltée
902, chemin St-Roch
à Tracy

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Joseph-de-Sorel, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CROFT (Louis) — A Hervey Jonction, le 30 novembre 1968, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Louis Croft, autrefois de Montréal, époux de Juliette Dulude, demeurant à Hervey Jonction. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils et belle-fille M. et Mme Jacques Croft, sa fille et gendre M. et Mme William Doré, et 4 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi après-midi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alphée St-Amand
de Ste-Thècle

à 1 h 40, pour se rendre à l'église paroissiale de Hervey Jonction, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetiere du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALLAIRE (J. Hector) — A Beloeil, le 2 décembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. J. Hector Dallaire, époux de Blanche Lacroix, demeurant 939 rue Laurier. La dépouille mortelle sera exposée aux salons

Maurice Demers,
881, Mgr Laval, Beloeil,

un libéra sera chanté en l'église St-Mathieu, de Beloeil, mercredi le 4 courant, à 9 h. La dépouille sera réexposée aux salons Arthur Bélisle, de Sherbrooke. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant, à l'église Immaculée-Conception, Sherbrooke, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Arthur) — A Rivière-des-Prairies, le 1er décembre 1968 à l'âge de 78 ans, est décédé M. Arthur Daoust, époux de Marie-Blanche Legault; voyageur de commerce; demeurant à 11400 boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
8671, boul. Rivière-des-Prairies,

à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMET (Jules) — A Montréal, le 1er décembre 1968, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Jules Desmet, époux d'Emma Heack. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Ouimet et Fils Enrg.,
3517 boul. Lévesque, Chomedey,

pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESRIVIERES (Edouard) — A l'Institut de Cardiologie de Montréal, le 2 décembre 1968 à l'âge de 52 ans, est décédé M. Edouard DesRivières, ing. professionnel, époux de dame Louise de Billy; demeurant à 2159 Dickson, Sillery. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Arthur Cloutier et Fils Ltée,
975, rue Marguerite-Bourgeois,

à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière Belmont, lieu de la sépulture. Parent et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. Suppliéez les envois de fleurs par un don à l'Institut de Cardiologie de Montréal, 5000 Bélanger est.

DROUIN (Germaine) — A Montréal, le 1er décembre 1968, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Germaine Dubois, épouse de Charlemagne Drouin. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Ouimet et Fils Enrg.,
3517 boul. Lévesque, Chomedey,

pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Gracia) — A Montréal, le 1er décembre 1968, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Henri Dupuis née Gracia Coderre, mère de Lucette (Mme R. Lavoie), Marcel, Fernand, Rolland, Léo, Réal et Lucien. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Guilbault Inc.
5359 11ème Avenue Rosemont

à 8 h 40, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALARNEAU (Joseph) — A Montréal, le 1er décembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Joseph Galarneau, époux de Louisa Beaudry, demeurant à 7171, rue De Gaspé. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée et
Société Coopérative
de Frais Funéraires
7384, rue St-Denis

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Calixte, Comté Montcalm, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUVIN (Lucien) — A Montréal, le 30 novembre 1968, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Lucien Gauvin, fils de feu Anthime Gauvin et d'Alice Gauvin, demeurant à 4951 Parc de Lotbinière, frère de Roland, Jean-Paul, Marcel, Guy, Yvette (Mme J. P. Ducharme) et Lucille (Mme Roland St-Jean). Les funérailles auront lieu mercredi le 4 décembre. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
4504, rue Ste-Catherine Est

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Fabien, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDREAU (Roger) — Accidentellement à Montréal, le 1er décembre 1968, à l'âge de 21 ans, est décédé M. Roger Gendreau, fils de Vincent Gendreau et de Jeannette Bourdon, demeurant à 4312 Boyer. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENTILE (Ida) — A Montréal, le 1er décembre 1968, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Raphael Gentile, née Ida Legault. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest

à 8 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Clotilde, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERVAIS (Paul) — A Montréal, le 2 décembre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Paul Gervais, époux de Blanche Daigle; père de Jean-Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GINGRAS (Albert) — A Montréal, le 2 décembre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Albert Gingras, époux de Marthe Vigneault, demeurant à Ste-Angèle-de-Monnoir. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise, Verdun

à 1 h, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Angèle-de-Monnoir, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Rosaire) — A Montréal, le 3 décembre 1968, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Rosaire Giroux, époux de Marie-Ange Carrière, demeurant à 4363 Chapleau. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est

pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GREGOIRE (Léopold) — Subitement à Chomedy, le 30 novembre 1968, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Léopold Grégoire, époux d'Alice Drouin, demeurant au 3933 Marie-Antoinette, Chomedey. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 décembre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

F. Brisebois Inc.
1565, Boul. Labelle, Chomedey

à 10 h 15, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENON (Lumina) — Subitement à Terrebonne, le 29 novembre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Léopold Grenon, née Lumina Chaput, demeurant 105 rue St-André, Terrebonne. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

St-Louis,
939, rue St-Louis,

pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ste-Julienne de Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEANNOTTE (Antonio) — A Montréal, le 1er décembre 1968, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Antonio Jeannotte, époux d'Imelda Chaput, père de Mme veuve Henri Clément (Lauriette), Mme Pierre Ruest (Marie-Paule Mme Arthur Pelletier (Gertrude). Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis

pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré, à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARRIS (Gaston) — A St-Léonard, le 29 novembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Gaston Harris, époux de feu Lilianne Létourneau. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 décembre. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

A. Bazinet Inc.
1922, Boul. Rosemont

pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEANNOTTE (Herménégilde) — A St-Marc-sur-Richelieu, le 1ed décembre 1968, à l'âge de 69 ans 1 mois, est décédé M. Herménégilde Jeannotte, époux de feu Flore Boisselle. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Maurice Demers
881, Mgr-Laval, Beloeil

à 10 h, pour se rendre à l'église St-Marc-sur-Richelieu, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEROME (Eva) — A St-Basile-le-Grand, le 1er décembre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Albert Jérôme, née Eva Deslongchamps, demeurant à 114, rue Principale à St-Basile-le-Grand. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
1385, rue Ontario Est

à 9 h 15, pour se rendre à l'église St-Basile-le-Grand, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Basile-le-Grand, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLICOEUR (Léo) — A Montréal, le 2 décembre 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé Léo Jolicoeur; il laisse dans le deuil ses soeurs Mmes Albertine, Imelda Favreau, Laure Balthazar, 1 beau-frère: Dr E. Balthazar, plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée aux salons

Yvon Champagne
8328, rue St-Denis, près Guizot

Avis des funérailles plus tard.

JOURDAIN (Marcel) — A Montréal, le 2 décembre 1968, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Marcel Jourdain, employé chez Lefrançois, couvreur, fils de feu Arthur Jourdain et de Jeanne Malbeuf; demeurant à 5168 Delorimier. Il laisse dans le deuil une soeur, Denise (Mme André Nolin), une belle-soeur, Annette, épouse de feu Roland Jourdain. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4737, rue Delorimier,

à 8 h. 53, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Achille) — A Montréal, le 30 novembre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Achille Laberge, époux d'Antoinette Dubuc, demeurant à 4767 rue Palm. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 décembre. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame Ouest

à 9 h 45, pour se rendre à l'église de St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRANCE (Esdras) — A Laval, le 30 novembre 1968 à l'âge de 79 ans est décédé M. Esdras Lafrance, époux de feu Docilia St-Arnaud. Il laisse dans le deuil ses filles Mme Baulne (Simonne), Mme Ferland (Juliette), Mme Auclair (Georgette), Mme Cloutier (Annette). Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Emond
81, boul. St-Laurent, Hull

pour se rendre à l'église Notre-Dame de Hull, où le service sera célébré à 8 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX (Eugénie) — A Repentigny, le 2 décembre 1968 à l'âge de 65 ans est décédée Mme veuve Eugène Lamoureux, née Eugénie Marcil, demeurant 371 Notre-Dame, Repentigny. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Yvon Champagne,
438, rue Notre-Dame,
Repentigny

à 9 h 45 pour se rendre à l'église Purification, B.V.M., où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURENT (Amy) — A Montréal, le 1er décembre 1968, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Albert Laurent, née Amy Hamlet mère de Jean-Guy et Gilles. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée,
6821, rue St-Hubert,

à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Gérard) — A Montréal, le 1er décembre 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Gérard Legault, époux de Lucienne Sanscartier, père de Jacques et de Mme René Labelle (Monique). Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Adolphe Lemay Inc.
17 Ave. Laurier Est

à 8 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Geneviève de Pierrefonds, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN (Marcel) — A Montréal, le 30 novembre 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Marcel Laurin, fils de feu Edouard Laurin et de feu Caroline Faulkner. Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs Edouard, Paul, Léo, Alice, Mme Arthur Rémillard (Rose), Mme Joseph Converset (Berthe) et Lina, ses neveux et nièces, demeurant rue Lecourt. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 décembre. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère et Tomassa Inc.
8989, rue Hochelaga

à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGER (Adélard) — A Valleyfield, le 2 décembre 1968 à l'âge de 79 ans est décédé M. Adélard Léger, autrefois de Montréal, époux de feu Aurore Archambault, demeurant 20 Récollet. Elle laisse 2 filles Dolorès (Mme Raphael Lacroix), Jeannette (Mme André Bélanger). Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Larin et Fils,
212, rue St-Laurent,

pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGER (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 1er décembre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Léger, époux de Rose Legault, demeurant rue du Palais, St-Jérôme. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Pilon, Therrien & Desrosiers
470, rue Labelle

pour se rendre à la Cathédrale de St-Jérôme, où le service sera célébré à 3 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEJEAN-LEZENSKI (Jean) — Subitement, le 30 novembre, à Varsovie, Pologne, est décédé Jean Lejean-Lezenski, époux de Sophie Lezenski. Avis des funérailles plus tard.

MARIER (Josephat) — A Montréal, le 2 décembre 1968 à l'âge de 88 ans est décédé M. Josephat Marier, époux de feu Anna Cloutier. Il laisse dans le deuil 3 garçons et 3 filles. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Guilbeault Inc.,
5359, 11e Ave, Rosemont

à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Esprit, Rosemont, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NEAULT Ginette) — A Montréal, le 2 décembre 1968, à l'âge de 11 ans, est décédée Ginette Neault, fille de Jacques Neault et d'Yvette Blouin; demeurant à 1449 d'Auteuil, Duvernay. La dépouille mortelle est exposée aux salons Urgel Bourgie Ltée, 400, boul. Henri-Bourassa est, jusqu'à mardi soir, 10 heures et ré-exposée aux salons J.-Arthur Cloutier et Fils, 46 rue St-Cyrille ouest, Québec, mercredi le 4 décembre. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant à 10.30 heures

à l'église
St-Dominique de Québec

et de là au cimetière de Belmont lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'HEARN (Desmond) — A Montréal, le 1er décembre 1968 à l'âge de 45 ans est décédé M. Desmond Patrick O'Hearn; fils de feu Thomas O'Hearn et Mary Ellen Reid; frère de Mme Marguerite McCutcheon; Daniel Emmett. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Kane et Fetterly
5301, boul. Décarie

à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Francis-of-Assisi où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARIS (Gaétan) — Subitement à Duvernay, le 30 novembre 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Gaétan Paris, époux de Claire Aubry, demeurant au 639 rue Gentilly à Duvernay. Les funérailles auront lieu mercredi le 4 décembre. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux et Fils Inc.
11,130, Boul. Pie-IX

à 9 h 40, pour se rendre à l'église St-Sylvain, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

In memoriam

LAUZON (Ernestine Lepine) — Nous gardons un pieux souvenir d'une épouse, et maman tant regrettée qui fut admirable de bonté et de dévouement. Sa mort a laissé dans nos coeurs, une plaie incurable. En ce jour du 15e anniversaire nous voulons vous rendre un hommage de reconnaissance par des messes qui seront chantées le 4 décembre à 8.30 h et le 7 décembre à 8 h., en l'église Ste-Barnadette. De ton époux et tes enfants.

DECES

Mme Lorenzo Michaud

Le 2 décembre 1968 à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Lorenzo Michaud, demeurant à 4146 rue St-Denis. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Georges Godin 528, rue Rachel Est. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 décembre à 10 hres à l'église St-Jean-Baptiste. Inhumation au cimetière de l'Est.

DECES

Mme Hubert Volon

A Montréal, le 2 décembre 1968, est décédée Mme Hubert Volon, née Nelly Despringer, demeurant à 7211, boul. Roi-René, ville d'Anjou. La dépouille mortelle est exposée aux salons J. A. Langlois 8623, rue Hochelaga. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 décembre à 9 hres en l'église St-Conrad, et de là au cimetière Hawthorndale.

PAQUETTE (Victor) — A St-Jérôme, le 2 décembre 1968, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Victor Paquette, époux de Marie-Louise Doré. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Hervé Trudel et Fils,
136, rue Labelle

pour se rendre à l'église St-Lucien, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERREAULT (Hector) — A Montréal, le 2 décembre 1968 à l'âge de 80 ans est décédé M. Hector Perreault, époux de feu Diane Boucher; demeurant à 2776 Baldwin. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Langlois,
8623, rue Hochelaga,

à 9 h 45 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICOTTE (Julienne) — A Jacques-Cartier, le 1er décembre 1968, à l'âge de 58 ans, est décédée Julienne Pettigrew, épouse de Georges Picotte, demeurant à 891 Beauregard. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 décembre courant. Le convoi funèbre partira des salons

Ed. Darche et Fils,
200, rue St-Louis, à Lemoyne,

à 9 hrs 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RODRIGUE (Florida) — A Montréal, le 2 décembre 1968, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Napoléon Rodrigue, née Florida Delisle, demeurant 2319 De Villiers. Les funérailles auront lieu jeudi le 5 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul

CENTRE-VILLE SEULEMENT

pensez NOËL pensez DUPUIS

Pour vos réceptions de Noël, choisissez-vous une robe d'hôtesse chez Dupuis

Miss Sun Valley

A Noël, aux réceptions, l'Hôtesse s'habille de noire, satin et crêpe signés: "MISS SUN VALLEY"!

A l'étage mode Dupuis, c'est le rendez-vous des jeunes dans le coup qui aiment recevoir les amis au temps des Fêtes dans une atmosphère tout à fait particulière. Elles y trouvent des corsages, des blouses, des jupes et des pantalons à assortir et des ensembles prêts à porter qui ajoutent beaucoup de charme à l'agréable rôle d'hôtesse. Faites-en l'expérience vous aussi cette année et choisissez "Miss Sun Valley" !

A. Pantalon en moire, jambe droite à revers, glissière devant, ceinture avec boucle de fantaisie. Ton gris argent, tailles 8 à 16 ans. $20

B. et D. Blouse en satin pouvant accompagner la jupe en crêpe ou le pantalon en moire. Col à longues pointes, manches froncées, poignet attaché par 2 boutons. Boutonnée devant. Blanc ou noir, tailles 8 à 16 ans. $16

C. Jupe en crêpe piqué, ligne A, panneau frontal, ceinture amovible. Noir, tailles 8 à 16 ans. $17

E. Ensemble 2 pièces en crêpe. Corsage tunique à manches bouffantes fini d'un large poignet à 2 boutons de fantaisie. Col Mao. Glissière au dos. Pantalon jambes larges, taille montée sans ceinture, glissière au dos. Ton coquille d'oeuf, dans les tailles 8, 10, 12, 14 ans. $50

F. Ensemble 3 pièces en crêpe noir. Veste à encolure dégagée bordée de moire; pantalon à taille montée sans ceinture, glissière derrière. Corsage en jersey blanc, glissière au dos. Tailles 10, 12, 14 ans. $65

G. Corsage en moire à encolure dégagée et boutonnée au dos. Sans manches. Ton gris argent, dans les tailles 8 à 16 ans. $13

H. Jupe d'hôtesse en moire, modèle ample attaché devant par 3 boutons de fantaisie, ceinture à boucle décorative. Ton gris argent. Tailles 8 à 16 ans. $25

COMPOSEZ : 842-6171

CENTRE-VILLE SEULEMENT

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 540

Pourquoi pas chez Dupuis... À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO

L'Espagne et la RAU à la TdH
— page 3

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Le point dans Bagot et N.-D.-G.
— page 33

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, mardi 3 décembre 1968 / saint François-Xavier / 84e année / no 282 / 4 cahiers / 64 pages / Les prévisions météorologiques : le temps sera nuageux avec chutes de neige / Min. : 30° / Max. : 35°

Arbitrage: ultimatum des enseignants au gouvernement

Les trois associations qui représentent les 70,000 enseignants syndiqués du Québec ont fait parvenir au ministre délégué à la Fonction Publique, M. Marcel Masse, un ultimatum lui enjoignant de dire avant minuit ce soir si oui ou non il accepte de recourir à l'arbitrage pour régler le différend scolaire.

Les présidents de la Corporation des enseignants du Québec, de l'Association provinciale des enseignants protestants, de l'Association provinciale des enseignants catholiques ont demandé une réponse dans les 24 heures dans leur télégramme envoyé hier. Ils soulignent trouver "étonnant et équivoque qu'une foule de personnes prétendent connaître déjà la décision prise par le gouvernement et que les premiers intéressés n'en sachent encore rien.

"Les multiples rumeurs qui courent actuellement font croitre la tension chez les enseignants et dans le public et ceci a pour effet d'aggraver la situation.

"La décision prise par le gouvernement constituerait-elle une si mauvaise nouvelle qu'il faille en retenir la publication jusqu'au 4 décembre pour éviter qu'elle n'ait un effet néfaste sur les élections partielles", déclarent les présidents.

Le président de la CEQ, M. Raymond Laliberté, a déclaré ce matin que le comité de stratégie de sa centrale, connue sous le nom de "Stratex" se réunira demain matin, à Québec. "Nous verrons comment nous allons procéder", a-t-il dit, sans vouloir donner plus de précisions.

Le "Stratex" a déjà préparé toute sa stratégie devant un refus possible de l'arbitrage par le gouvernement. De toute façon, il ne pourrait y avoir aucune grève ni partielle ni globale avant huit jours puisqu'aucun avis n'a encore été envoyé au ministre du Travail.

En vertu du Code du travail, les syndicats représentant des employés du secteur public doivent faire parvenir au ministre du Travail un avis l'informant qu'il entend faire la grève dans les huit jours.

Tout laisse croire que 97 avis seront envoyés incessamment. Selon l'interprétation des conseillers juridiques de la CEQ, il ne sera pas nécessaire de renouveler ces avis pour faire des grèves tournantes ou autres, et les arrêts de travail, s'il doit y en avoir, pourront être déclenchés en tout temps après ces huit jours.

Plusieurs personnages "haut placés" de l'administration provinciale ont déjà déclaré que les points litigieux entre les enseignants, et le gouvernement et les commissions scolaires, même si les salaires sont considérés comme réglés, ont des incidences pécuniaires et qu'on ne saurait laisser à un tiers de décider des sommes d'argent que le gouvernement doit verser à un poste ou l'autre de son administration. L'arbitrage serait donc refusé.

téléphoto PA

Vandalisme étudiant à New York

Les autorités scolaires de New York ont décidé de fermer un lycée de Brooklyn et de remplacer l'administrateur régional des écoles à la suite d'une journée de désordres et de vandalisme, hier. Des centaines d'étudiants en colère ont attaqué des enseignants, ont lancé des pierres et des bouteilles à la police et ont brisé les vitres de plusieurs écoles, magasins et stations de métro au cours d'une journée mouvementée. Les étudiants protestaient contre l'addition de 45 minutes par jour à leurs heures de cours en vertu du règlement de la grève des instituteurs. Cette grève a coûté 35 jours de classes à plus d'un million d'élèves des écoles publiques de la métropole américaine. Notre photo : les policiers dispersent un groupe de manifestants qui marchaient sur le lycée 271, dans le quartier Ocean Hill-Brownsville, dont la population est en majorité noire et porto-ricaine.

Droits miniers sous-marins

Proposition inacceptable, dit Bertrand

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a prédit ce matin qu'un "affrontement majeur" opposera Ottawa et les provinces si M. Pierre Elliott Trudeau persiste dans son attitude "paternaliste et dominatrice".

M. Bertrand commentait alors la proposition du gouvernement fédéral en ce qui concerne le partage des responsabilités et des revenus entre Ottawa et les provinces sur les ressources minières du sous-sol marin.

D'après M. Bertrand, la proposition fédérale est tout à fait "inacceptable", tout comme sa politique en matière de radio-télévision éducative.

D'autre part, le premier ministre a tenu à préciser que son gouvernement ne voulait pas interrompre le dialogue avec Ottawa dans l'espoir de trouver un "modus vivendi" acceptable, notamment au sujet des pouvoirs internationaux du Québec dans le champ de ses juridictions exclusives.

La proposition du gouvernement central a été formulée hier. Elle offre aux provinces l'administration et les revenus d'environ 9 pour cent du plateau continental, le reste tombant sous la juridiction du gouvernement fédéral qui verrait à verser les revenus dans une "caisse nationale" et à les distribuer aux provinces. En acceptant cette formule, les provinces reconnaitraient par le fait même la juridiction fédérale exclusive en la matière, comme l'a jugé la Cour suprême il y a quelques mois.

Le gouvernement québécois, pour sa part, réclame également la juridiction sur le plateau continental; il a d'ailleurs déjà émis des permis d'exploitation dans le golfe Saint-Laurent qui, sous la formule fédérale, tomberait sous le ressort d'Ottawa.

A cet égard, il a dit que le Québec tentera de trouver une formule qui conciliera son rôle "en matière d'éducation et de culture sur le plan international et les pouvoirs du gouvernement central en matière de relations internationales". Toutefois, a-t-il précisé, quel que soit le résultat des pourparlers en cours à ce sujet entre Québec et Ottawa, son gouvernement enverra une délégation à la conférence du Niger réunissant les ministres de l'Education des pays francophones.

Ces commentaires ont été recueillis ce matin à l'issue de la prestation du serment d'office par M. Yves Gabias, premier titulaire du ministère de l'Im-

Voir BERTRAND, en page 2

Moscou accuse Londres de gâter les relations anglo-soviétiques

LONDRES. (AFP-UPI-PA) — L'Union soviétique a accusé la Grande-Bretagne d'utiliser l'invasion de la Tchécoslovaquie par les forces du pacte de Varsovie comme prétexte pour provoquer une détérioration des relations anglo-soviétiques.

Les accusations soviétiques sont contenues dans un document remis hier à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Moscou, sir Duncan Wilson, par le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko.

La Grande-Bretagne a rejeté dès aujourd'hui sur l'URSS la responsabilité de toute détérioration qui serait intervenue dernièrement dans les relations entre les deux pays.

Une telle détérioration, déclare-t-on à Whitehall, résulte uniquement des actions entreprises par l'URSS, notamment contre la Tchécoslovaquie, et ne saurait être imputée à la Grande-Bretagne.

Aucun changement n'est intervenu dans la politique britannique concernant le développement des relations avec l'URSS, souligne-t-on de source autorisée.

On exprime en même temps, à Whitehall, l'étonnement que les Soviétiques aient jugé bon de rendre public le document remis à l'ambassade britannique.

Le gouvernement britannique, déclare-t-on, y répondra en bonne et due forme "en temps voulu" et se réserve le droit de rendre publique à son tour sa réponse, dès qu'elle sera remise à l'URSS.

C'est l'agence de nouvelles soviétique "Novosti" qui a rendu public aujourd'hui à Londres le document remis hier à l'ambassadeur.

Après avoir affirmé que les relations entre la Grande-Bretagne et l'Union soviétique s'étaient améliorées dans un passé récent, la déclaration soviétique souligne que "la Grande-Bretagne a, depuis, fait preuve d'hostilité" et conclut qu'il va être nécessaire de considérer les relations présentes entre les deux pays "sous un angle nouveau".

Celle-ci a accusé la Grande-Bretagne d'avoir adopté et préconisé au sein de l'OTAN des mesures de représailles contre l'intervention de l'URSS en Tchécoslovaquie. Les journaux et la radio soviétiques ont aussi reproché aux Britanniques d'avoir suspendu les échanges culturels entre les deux pays et d'avoir annulé l'exposition historique anglo-soviétique qui devait se tenir à Moscou.

On estime dans certains milieux britanniques que l'initiative de l'URSS vise probablement à susciter des divergences entre la Grande-Bretagne et ses alliés.

Désordres graves en Italie

ROME. (PA,UPI,AFP) — Un incident au cours duquel la police a tué deux ouvriers agricoles en grève en Sicile a déclenché une vague de protestations dans toute l'Italie, qui est sans gouvernement depuis deux semaines.

Des grèves ont été déclenchées dans une douzaine de villes et des milliers d'étudiants ont manifesté à Rome, paralysant la circulation. Une bombe déposée par des "anarchistes" a endommagé un immeuble gouvernemental à Gênes. L'explosion a brisé des carreaux et blessé un homme légèrement. Les manifestants ont distribué des tracts proclamant "A bas l'autorité ! A bas la loi et l'Etat!"

De plus, des affiches ont été placardées sur les murs à Rome et dans plusieurs autres grandes villes italiennes. On y lit des slogans comme "A bas la police fasciste. A bas les assassins des travailleurs". Pour sa part, le parti communiste a réitéré sa demande pour que la police soit désarmée.

Les leaders syndicaux ont ordonné une grève générale de six heures dans toute la Sicile à compter de midi aujourd'hui et une grève de 24 heures de tous les travailleurs agricoles italiens, demain, dans un geste de solidarité avec les manifestants siciliens.

A la suite de l'incident survenu hier à Avola, dans la région de Syracuse, le ministère de l'Intérieur a suspendu le chef de police de cette province et a promis une enquête complète sur "ce très malheureux incident".

Cette affaire est survenue au moment où le premier ministre désigné, M. Mariano Rumor, tente de replâtrer le gouvernement de coalition de centre-gauche qui s'est disloqué il y a quelques semaines. On prévoit que le parti socialiste insistera encore davantage pour obtenir des réformes dans les domaines du travail et de l'enseignement avant d'accepter de participer à une coalition avec les chrétiens-démocrates de M. Rumor.

Les cinq commissions nommées par M. Rumor pour formuler un programme politique de base se réunissent aujourd'hui et le leader chrétien-démocrate espère terminer ses consultation d'ici la fin de la semaine.

L'incident d'Avola s'est produit au cours d'une manifestation des travailleurs agricoles. En plus des deux ouvriers tués par les balles de la police, 47 policiers et plusieurs dizaines d'agriculteurs ont été blessés.

Les manifestants, en grève depuis onze jours, avaient décidé d'établir des barrages sur les routes de la région de Syracuse pour faire aboutir leurs revendications qui portent sur le renouvellement du contrat collectif de travail et l'augmentation des salaires. Une centaine d'agents tentèrent de disperser un barrage établi par plusieurs centaines d'ouvriers agricoles à l'entrée

Voir ITALIE en page 2

• *En France, les syndicats durcissent leurs positions* —page 49

Le Canada maintiendrait sa présence dans l'OTAN au moins jusqu'en 1970

OTTAWA (PC) — Le Canada a fait savoir à l'OTAN qu'il n'a pas l'intention de se retirer de l'Alliance atlantique quand sa participation devra être renouvelée l'an prochain.

C'est ce qu'affirment des informateurs bien renseignés qui soulignent que, même si le premier ministre Trudeau a déclaré aux Communes il y a deux semaines que "nous pouvons nous retirer de l'OTAN en 1969 si nous le voulons", le gouvernement s'est engagé à maintenir son contingent actuel en Europe au moins jusqu'en janvier 1970.

On s'attend à ce que le ministre de la Défense M. Léo Cadieux donne un caractère officiel à cette décision à la réunion du Comité de planification de la défense de l'OTAN à Bruxelles le 15 janvier prochain.

On croit d'ailleurs qu'avant la fin de la journée aujourd'hui, le ministre aura pris fermement position en faveur du maintien des forces canadiennes en Europe, au cours de son témoignage au Comité des Communes sur la Défense.

Dans une entrevue récente, il avait déclaré qu'il était stupide pour les Canadiens de se montrer gênés de "la contribution valable et efficace qu'ils ont apportée à l'Alliance depuis 20 ans."

Par contre, le ministre des Postes, M. Kierans, a critiqué

Voir CANADA en page 2

• Vote de confiance à Imlach
— page 35

• Forcé de défendre un accusé
— page 7

L'exode des cerveaux et des compétences

Le Canada, victime et bénéficiaire

NATIONS-UNIES (PC) — Le Canada a la curieuse distinction d'être un des seuls pays qui soient à la fois bénéficiaires et victimes du "brain drain", l'émigration des cerveaux et des compétences.

Un récent rapport du secrétaire général de l'ONU, U Thant, affirme que les Etats-Unis et le Canada sont les principaux bénéficiaires de ce courant qui vide de leurs savants et de leurs experts les pays moins développés au profit des plus avancés.

Mais on souligne par contre qu'en 1965, si le Canada a accueilli 147,000 immigrants, il a "perdu" plus de 50,000 citoyens qui sont allés vivre aux Etats-Unis. Et dans la majorité des cas, il s'agissait de professionnels ou de techniciens spécialisés.

C'est du moins ce que soulève M. Bruce Rankin, ambassadeur canadien au Venezuela et membre du Comité de l'ONU sur l'économique et les finances où l'on étudie actuellement le rapport de M. Thant.

"Ces chiffres, dit-il, mettent en lumière le phénomène social qui fait que les gens plus instruits sont attirés intellectuellement par le milieu le plus développé auquel ils puissent avoir accès."

Pour contrecarrer cette tendance, il suggère que les pays évolués ne cherchent pas systématiquement à attirer chez eux les immigrants "ayant une bonne éducation ou un bon entraînement technique", et que leurs gouvernements fassent pression sur les entreprises industrielles et autres organismes privés pour qu'ils s'abstiennent de faire ce genre de recrutement.

M. Rankin émet cependant des doutes au sujet d'une recommandation du rapport d'U Thant qui propose la création d'un "réservoir" international de personnel entraîné aux techniques de développement dont le travail permettrait de compenser en partie le tort fait aux pays moins avancés par le "brain drain".

La même recommandation veut que les pays bénéficiaires de l'immigration des compétences participent directement au financement de ce réservoir de main-d'oeuvre spécialisée.

Le problème, d'après M. Rankin, c'est de savoir d'où doivent venir les travailleurs qui feront partie de ce "réservoir".

La solution que le Canada suggère au problème du "brain drain" est de rendre les conditions de travail et les possibilités d'avancement suffisamment intéressantes dans les pays en voie de développement pour permettre aux techniciens locaux de résister à l'attrait des grands pays industrialisés.

D'après le rapport de l'ONU, c'est actuellement le Canada qui attire le plus d'immigrants instruits en proportion de sa population, "et la tendance est que ces immigrants viennent de plus en plus des pays en voie de développement".

Traditionnellement, explique le rapport, les immigrants sont venus d'Europe dans notre pays. Mais maintenant qu'il est plus difficile d'attirer des travailleurs européens spécialisés, on se tourne vers les pays du Tiers-Monde. On note par exemple que, comme les Etats-Unis, le Canada a adopté une loi qui accorde la préférence à l'immigration des professionnels et des techniciens, et qui "laisse de moins en moins de place pour les immigrants non spécialisés".

M. René Cassin, Prix Nobel français, dans un moment de repos entre deux séances de la Conférence sur les droits de l'homme à Ottawa, hier.

(nos informations en page 11)

SOMMAIRE

Annonces classées / 51 à 61
Arts et spectacles / 40 - 41
Bandes dessinées / 50
Courrier "Que faire ?" / 25
Décès, naissances, etc. / 62
Editorial / 4
Finance / 44 à 46
Horoscope / 23
Informations étrangères / 49
La bonne table / 17
Les secrets de polichinelle / 22
Loisirs et récréation / 50
Mots croisés / 55
"Mot-mystère" / 50
Nouvelles nationales / 33
Radio et télévision / 28 - 29
Sports / 34 à 38
Tribunaux / 7
Vie féminine / 20 à 25
Vie mondaine / 21
Votre médecin / 25

Les secousses économiques au Québec pourraient suffire à le faire sortir de la Confédération

— M. Jean-P.-W. Ostiguy

NEW WESTMINSTER, C.-B. (PC) — Un éminent homme d'affaires canadien-français a lancé l'avertissement que les secousses économiques qui atteignent actuellement le Québec pourraient suffire à sortir cette province de la Confédération.

En effet, le courtier montréalais Jean-P.W. Ostiguy a déclaré lundi, au Fraser Canadian Club, que "beaucoup de décisions ont été prises récemment dans le domaine des affaires, comme si le Québec était déjà séparé.

"Il y a trop d'hommes d'affaires qui adoptent l'attitude qu'il est devenu très risqué d'investir au Québec, de déclarer M. Ostiguy, et cela commence à se faire sentir sérieusement dans l'économie québécoise.

"Si les effets économiques de ces secousses se rapprochent trop des effets économiques d'une sécession, je crains que les optimistes, c'est-à-dire ceux qui croient en la Confédération, ne perdent leur cause au profit des pessimistes, c'est-à-dire des séparatistes, et cela serait une grande tragédie."

Cependant, M. Ostiguy a déclaré qu'il a été particulièrement réconforté par la découverte qu'a faite le Canada de Pierre Elliott Trudeau "qui semble avoir saisi l'imagination des Canadiens d'un océan à l'autre, de tous les âges et de tous les milieux raciaux et sociaux".

M. Ostiguy a soutenu que la majorité des Québécois croit en la Confédération, qu'un récent sondage avait démontré que 71 pour cent des électeurs rejettent le séparatisme pour le Québec.

La compréhension mutuelle et la coopération entre les deux groupes ethniques, a poursuivi M. Ostiguy, a fait beaucoup de chemin depuis les jours de son enfance où on l'appelait "pea soup", et à l'époque où, au Collège royal militaire, on l'appelait "French frog."

"Il y a beaucoup de gens au Québec qui diront, peut-être avec raison, que le séparatisme, en tant qu'idée, a été imposé aux Canadiens d'expression française par les Canadiens anglophones qui, peut-être inconsciemment, nous ont tenus à l'écart dans certains domaines."

ITALIE

SUITE DE LA PAGE 1

d'Avola (27,000 habitants) à l'aide de grenades lacrymogènes. Mais comme le vent soufflait en faveur des manifestants, les policiers durent battre en retraite. Ils furent rapidement entourés par de nombreux ouvriers agricoles. Ces derniers incendièrent une camionnette et une voiture de la police.

Du bord de la route où ils s'étaient repliés, les policiers ouvrirent le feu avec leurs armes : un manifestant fut tué sur le coup, tandis qu'un autre a succombé à ses blessures dans la soirée à l'hôpital de Syracuse.

Si M. Rumor échoue dans sa tentative de former un nouveau gouvernement qui s'occuperait de calmer l'agitation sociale et estudiantine, on craint que de nouvelles élections ne deviennent inévitables. Les communistes pourraient en être les principaux bénéficiaires, dit-on.

CANADA

SUITE DE LA PAGE 1

publiquement la politique de Défense du gouvernement à trois reprises depuis quelques semaines. A l'une de ces occasions il a déclaré que le Canada devrait se retirer de l'OTAN et de NORAD. Il a ensuite précisé aux Communes qu'il ne démissionnerait pas du gouvernement même si Ottawa maintenait sa participation à ces deux alliances.

Le Comité de la Défense du cabinet fédéral s'est réuni ce matin avant que MM. Cadieux et Sharp soient appelés à témoigner devant le Comité des Communes. Il semble que les témoignages des deux ministres aient l'approbation du premier ministre.

La séance du Comité ne porte en principe que sur le problème précis des promesses faites par le Canada à la dernière assemblée de l'OTAN à Bruxelles le mois dernier.

Le Canada avait annulé à la dernière minute un projet de réduction de 20 p. 100 de son contingent aérien en Europe.

BERTRAND

SUITE DE LA PAGE 1

migration. Ce dernier est également ministre des Institutions financières.

M. Bertrand a indiqué à son sujet qu'il n'était nommé ministre de l'Immigration qu'à titre provisoire. Il se pourrait que M. Camille Martellani, député de Montréal-Saint-Henri, nommé en même temps député délégué à l'Immigration, devienne le premier titulaire permanent de ce ministère lorsqu'il aura acquis une certaine expérience de l'administration.

De son côté, M. André Patry, chef de protocole attaché à l'exécutif sous M. Daniel Johnson, a été nommé sous-ministre à l'Immigration.

Dans les autres provinces

Dans les autres provinces, l'offre du gouvernement central a été diversement accueillie.

A Saint-Jean, T.-N., le premier ministre, M. Joseph Smallwood, s'est déclaré satisfait de cette offre qu'il a qualifiée de "compromis raisonnable".

Selon cet accord, a souligné M. Smallwood, Terre-Neuve obtiendra plus de la moitié des profits découlant du développement sous-marin.

A Halifax, le premier ministre de Nouvelle-Ecosse, M. G. I. Smith, a déclaré: "A première vue, l'offre semble donner au gouvernement fédéral une juridiction sur les terrains sous-marins que nous croyons à nous".

Les cinq provinces touchant l'Atlantique, a souligné M. Smith, ont convenu de leurs frontières marines respectives et elles n'accepteront rien d'inférieur à ce partage.

A Charlottetown, M. Andrew Wells, adjoint exécutif du premier ministre Alex Campbell, a déclaré que le gouvernement de l'Ile-du-Prince-Edouard étudiait la proposition et qu'il ne ferait des commentaires qu'après la conclusion de cette étude.

Le premier ministre du **Nouveau-Brunswick**, M. Louis Robichaud, a déclaré qu'il était "pratiquement d'accord" avec l'offre d'Ottawa.

Il est "trop tôt pour faire une déclaration complète" à ce sujet, a toutefois ajouté M. Robichaud, mais le gouvernement fédéral a pris une position ferme sur cette question.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick étudiera également l'offre avant de la commenter à fond.

A Toronto, le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a déclaré que les intérêts miniers sous-marins de sa province touchaient surtout la baie d'Hudson où les lignes de démarcation n'ont pas encore été établies.

M. Robarts a ajouté qu'il avait reçu une copie de la déclaration de M. Trudeau et une lettre du premier ministre qui feront l'objet d'une étude dans les ministères provinciaux intéressés.

Le ministre provincial des Mines et des Ressources pétrolières de Colombie-Britannique, M. Frank Richter, a refusé de commenter l'offre fédérale avant que M. Bennett n'ait exposé ses politiques à cet égard.

A Edmonton, le ministre des Mines de l'Alberta, M. A. Russell Patrick, a déclaré qu'il avait attendu longtemps une mesure fédérale touchant les droits miniers sous-marins.

"J'hésite un peu à la commenter, parce que l'Alberta et la Saskatchewan sont les deux seules provinces qui n'ont pas de droits miniers sous-marins."

PAT BURNS

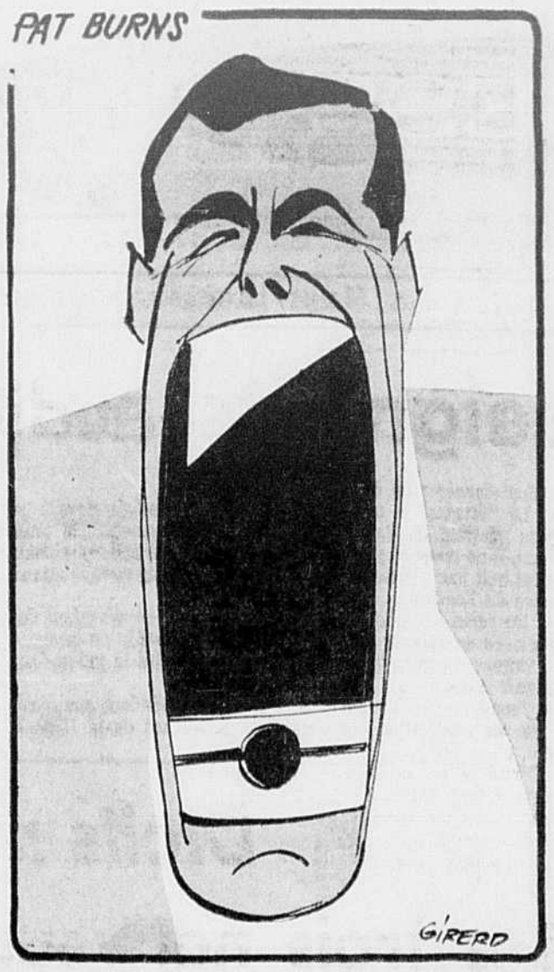

Droits réservés

le TEMPS qu'il fera

Neige, pluie et verglas

Pour aujourd'hui Dorval prévoit un ciel généralement nuageux avec chutes de neige légères et des vents légers. Le maximum prévu est de 35 degrés.

Une tempête de neige avec rafales a débuté au nord du golfe du Mexique et doit atteindre les Grands Lacs et le Québec. Une forte tempête de neige se changeant en pluie et verglas doit s'abattre sur la province au cours de la nuit prochaine.

La précipitation de neige, selon Dorval, au mois de novembre a été de 16.8 pouces, soit deux fois la normale pour la même période. L'observatoire de l'université McGill, de son côté, déclare que 27.2 pouces de neige ont été enregistrés au cours du mois de novembre.

La police sera aux aguets dans Bagot

Une dizaine de membres de la Sûreté de Québec vont exercer une surveillance générale dans le comté de Bagot, le 4 décembre, journée du scrutin. Cinq voitures-patrouille circuleront dans le comté et vérifieront à intervalles réguliers les bureaux de votation dans les campagnes.

A Acton Vale même, c'est le chef de police Gérard Clément, assisté de quatre agents, qui s'assureront de la surveillance des 14 bureaux de votation.

Les renforts de membres de la Sûreté ont été demandés, et par le président d'élections, M. Jean-Paul Gauthier, et par le chef de police d'Acton Vale, en raison de la lutte très serrée qui se déroule présentement dans le comté.

Hausse du prix de l'or à Paris

PARIS (AFP) — L'or a atteint aujourd'hui à Paris son niveau le plus élevé depuis le déclenchement de la crise monétaire le mois dernier.

Sur un marché qui fonctionne en "vase clos" depuis le rétablissement en France du contrôle des changes, le lingot d'un kilo de métal fin a été coté à 6.870 francs contre 6.740 hier. Ce cours correspond à un prix de l'once d'or de 43,11 dollars contre 42,30 lundi.

Le mouvement de hausse s'est étendu aux pièces d'or dont les cours se sont tous inscrits en hausse, à l'exception toutefois de celui du Napoléon qui reste inchangé (66 francs).

Les transactions ont légèrement augmenté. Avec 9,7 millions de francs les échanges restent cependant voisins de la "normale".

Nouveau service maritime d'hiver entre le Brésil et Montréal

La navigation d'hiver sur le Saint-Laurent vient de se gagner un nouvel adepte. Une compagnie brésilienne de navigation va pour la première fois maintenir pendant tout l'hiver un service régulier entre Montréal et le Brésil.

La firme Netumar assignera à ce service des navires spécialement renforcés pour la navigation dans les glaces. Ces cargos auront des départs des différents ports du Saint-Laurent en janvier, en février et en mars. Les agents de la compagnie brésilienne à Montréal sont March Shipping Limited.

Délégation française à Québec

Rien ne ressort de la réunion sur les investissements

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Rien n'a transpiré de la première journée des délibérations qui réunissaient hier à Québec les experts français et québécois, membres de la Commission provisoire franco-québécoise des investissements.

Tout au plus, a-t-on appris, que demain soir à la fin de cette session, il serait peut-être possible aux journalistes d'interroger les membres de la Commission au cours d'une conférence de presse. La participation québécoise à cette commission est assurée par le ministère de l'Industrie et du Commerce, dont M. Jean-Paul Beaudry est le titulaire.

L'on croit savoir d'autre part que cette réunion d'experts peut revêtir une grande importance du fait qu'elle précède de peu la visite que doit rendre le premier ministre Jean-Jacques Bertrand à Paris, en janvier prochain.

A l'occasion de cette visite, certains échanges franco-québécois dans le domaine économique pourraient être devoilés, notamment certains investissements dans le pétrole, les ordinateurs, les avions et les pneus. De sources bien informées, le correspondant de LA PRESSE à Paris révélait la semaine dernière que des projets précis dans ces divers domaines feraient l'objet de discussions à Québec au cours de cette réunion de la Commission franco-québécoise des investissements.

BAINS TURCS
COLONIAL
Tél. 842-0094
3963, av. Coloniale
Stationnement gratuit

MAINTENANT
UN PLAN BONI D'HIVER
ÉPARGNEZ DES CENTAINES DE $$
PREMIER PAIEMENT, MAI 1969!

TV 19" GRATUITE AVEC CHAQUE SALLE DE JEU

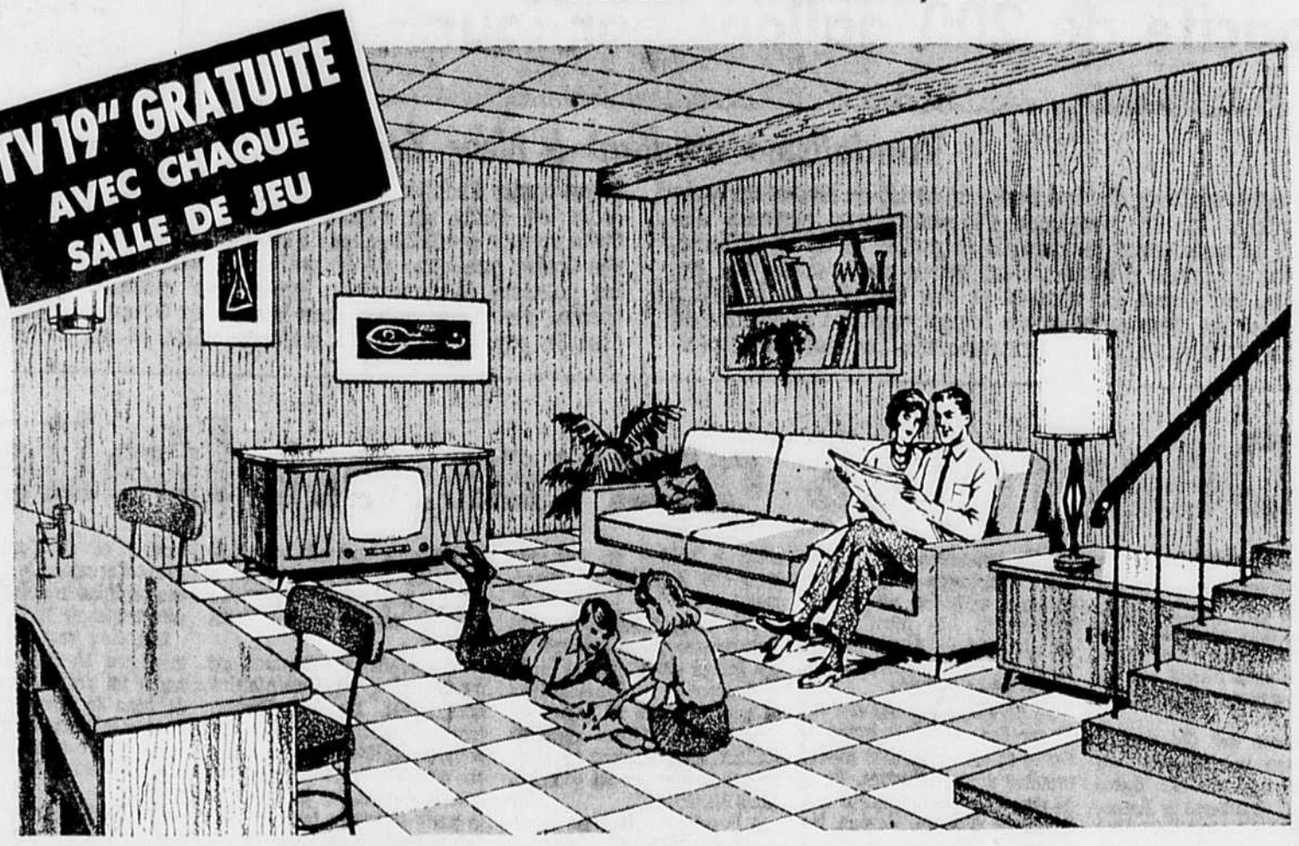

SALLE DE LOISIRS
DIMENSIONS 12' x 26'

Rég. $1,800
MOINS BONI 305
MAINTENANT $1,495

~~SEULEMENT $28.55/MOIS~~
Maintenant seulement $23.80 PAR MOIS

Metropolitan Home Services construira pour vous la plus jolie salle de loisirs, de première qualité. Elle n'utilisera que des matériaux de qualité, flambant neufs. Vous pourrez choisir vous-même tous les matériaux de finition. Votre salle de loisirs sera construite pour convenir à la personnalité de votre famille . . . et, bien entendu, tout le travail sera entièrement garanti.

POURQUOI ACHETER chez MHS ?

1) Croquis gratuits
2) Estimés gratuits
3) Plans gratuits
4) Triple garantie exclusive
5) Seuls des matériaux neufs sont utilisés
6) Travail fait par des ouvriers compétents
7) Finance à taux bancaire
8) Travail fini à temps
9) Le grand volume de MHS signifie les prix les plus bas
10) MHS fait tout le travail — pas besoin d'avoir recours à plusieurs entrepreneurs

LISEZ CET IMPORTANT MESSAGE

Il existe environ 17 qualités de matériaux de construction. MHS n'utilise que les matériaux de la meilleure qualité dans tout projet d'améliorations domiciliaires. Nous sommes convaincus, que, grâce à notre gros volume d'affaires, aucune autre compagnie ne peut égaler nos qualité et prix. Des prix inférieurs signifient généralement une qualité inférieure.

METROPOLITAN HOME SERVICES
COMPOSEZ 482-0600 SANS OBLIGATION

CUISINES

MHS construira pour vous une MAGNIFIQUE CUISINE HORS SERIE
Choix formidable d'armoires en bois de qualité et dessus en Formica aux plus récents styles et couleurs . . . faits pour agrémenter votre cuisine.
~~$23.87~~ MAINTENANT $15.87/mois

SALLES DE BAIN

Laissez MHS remodeler VOTRE SALLE DE BAIN !
Installée par des maîtres plombiers. Magnifiques couleurs au choix. Tuiles murales, coiffeuse finie ébénisterie. Une salle de bain admirable.
~~$19.87~~ MAINTENANT $12.69/mois

POINTEZ VOS BESOINS
☐ SALLE DE JEU
☐ ADDITION
☐ CUISINE
☐ SALLE DE BAIN
☐ GARAGE
☐ PIECE AU GRENIER
☐ TRAVAUX DE BETON
☐ MENUISERIE
☐ REVETEMENT EN ALUMINIUM
☐ FENETRES EN ALUMINIUM
☐ PORCHES
et toutes autres améliorations domiciliaires

donnez cet air élégant

Peoples Credit Jewellers a le plus grand choix de bijoux-mode pour lui offrir à Noël.

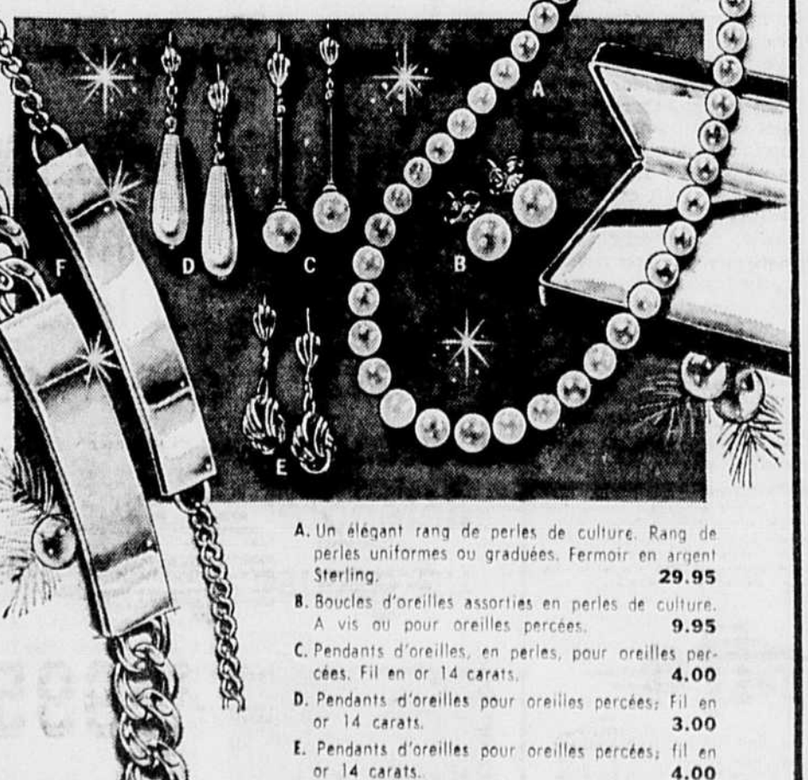

A. Un élégant rang de perles de culture. Rang de perles uniformes ou graduées. Fermoir en argent Sterling. 29.95
B. Boucles d'oreilles assorties en perles de culture. A vis ou pour oreilles percées. 9.95
C. Pendants d'oreilles, en perles, pour oreilles percées. Fil en or 14 carats. 4.00
D. Pendants d'oreilles pour oreilles percées; Fil en or 14 carats. 3.00
E. Pendants d'oreilles pour oreilles percées; fil en or 14 carats. 4.00
F. Bracelets d'identité en argent Sterling pour dames et messieurs. 9.95

Utilisez le crédit amical de Peoples, le moyen le plus facile de faire vos emplettes de Noël.

Peoples Credit Jewellers
Centre-ville, 1015 ouest, rue Ste-Catherine (téléphone 849-7071)
St-Hubert et Beaubien • Centre commercial Fairview • Place Portobello
Alexis Nihon • Les Galeries d'Anjou • Place LaSalle
Centre Laval • Plaza Côte-des-Neiges
OUVERT TOUS LES SOIRS D'ICI NOEL
Samedi excepté

Mc Guinness Rhum blanc
Le rhum doux
Distillé au Canada par McGuinness Distillers Ltd.

LA PRESSE

TAPIS
Les meilleures aubaines se trouvent à la maison
MONTREAL TAPIS ET TUILES
15 est Bernard Tél. 273-9983

MONTREAL, MARDI 3 DECEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 282
BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 /3

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Une capacité de 200 gallons par jour

Le sergent Marcel Maynard, de la Gendarmerie royale, prend un échantillon de l'alcool que contient un gros réservoir, lors de la saisie d'un alambic clandestin, à Montréal.

L'élection de Saint-Michel-Nord

Une équipe de candidats demande l'ouverture des boîtes de scrutin

par Claude MASSON

L'élection municipale dans le nouveau quartier Saint-Michel-Nord est à peine terminée que déjà les différents groupes en présence consultent leurs avocats et leurs stratèges pour savoir quelle attitude ils adopteront lors de l'addition finale des votes, demain matin, à l'hôtel de ville de Montréal.

L'équipe dite des "Vrais résidants" et formée de MM. Roger Poirier, André Larue, Roland Handfield et Rocco Luccisano, a décidé de réclamer l'ouverture de toutes les boîtes de scrutin.

La raison majeure invoquée pour formuler cette demande est le nombre considérable de bulletins annulés ou rejetés. Au total, plus de 1,500 bulletins auraient été mis de côté.

Ces candidats, qui ont dû se contenter de la troisième posi- Roger Poirier qui s'est classé deuxième, ont formulé une demande officielle au président d'élection, Me Robert Bouchard, greffier de la ville de Montréal.

MM. Poirier, Larue, Handfield et Luccisano veulent aussi vérifier à la loupe les listes d'électeurs, car ils doutent de la qualification de certains électeurs. Selon eux, plusieurs immigrants non naturalisés canadiens auraient voté.

L'équipe des "Vrais résidants", à près de deux ans des prochaines élections municipales prévues pour 1970 à Montréal, a aussi annoncé que les mêmes candidats brigueront les suffrages à nouveau lors de ce scrutin général à travers la métropole.

De son côté, M. Léopold Lavoie, élu au siège no 4 par une majorité de seulement 89 voix, s'est déclaré prêt à collaborer avec l'administration montréalaise, même si le tandem Drapeau-Saulnier avait appuyé le candidat qui lui a donné le plus de fil à retordre, M. Pierre Bégin, président du Comité d'épuration et âme dirigeante du mouvement d'annexion de Saint-Michel à Montréal.

"Je ne suis contre personne, a précisé M. Lavoie. Je suis prêt à collaborer dans la mesure où les problèmes de transition seront réglés. J'ai confiance dans le dialogue, la compréhension et la négociation."

Recomptage ?

Pour sa part, l'un des candidats élus du Comité d'épuration, M. Nicola Ciamarra, le vainqueur principal de l'élection puisqu'il n'a pas cessé de conserver la tête du peloton, a déjà annoncé à l'issue du scrutin qu'un recomptage sera réclamé, dans l'espoir de faire élire M. Bégin.

C'est demain seulement que l'on connaîtra la décision officielle de l'organisme au sujet du recomptage possible.

Entre-temps, les candidats continuent de s'interroger à la fois sur le très grand nombre de bulletins annulés ou rejetés proportionnellement au faible pourcentage du vote ainsi que sur les trois sièges dont aucun résultat du vote n'a été donné.

C'est dans quelques heures que toute la lumière devrait être faite.

Les trois nouveaux élus siégeront comme indépendants au conseil

par Raymond MASSE

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, a nié la rumeur selon laquelle les trois candidats — il y en avait quatre — élus dimanche sous la bannière du Comité d'épuration de Saint-Michel comme conseillers du nouveau district de Saint-Michel-Nord aient été acceptés, le soir de l'élection partielle, au sein du Parti civique de Montréal.

Autrement dit, MM. Nicola Ciamarra (siège no 1), Aimé Sauvé (siège no 2) et Ernest Roussille (siège no 3) siégeront comme indépendants, tout comme M. Léopold Lavoie, ancien conseiller municipal de l'ancienne ville de Saint-Michel et ancien candidat à la mairie de cette même ancienne agglomération de banlieue.

On comprend d'autre part que les trois conseillers élus dimanche avec l'appui de MM. Jean Drapeau et Lucien Saulnier, respectivement chef fondateur et "deuxième pilier" du PCM, ne seraient admis au sein de ce dernier groupement fondé en 1960 que lors des prochaines élections municipales qui doivent avoir normalement lieu en octobre 1970.

Le conseil municipal de Montréal est ainsi sur le point de compter 52 conseillers. Quarante-trois d'entre eux sont membres du PCM. Officiellement! Et il y aura neuf indépendants, soit: MM. Frank Hanley, Albert Colette et Gérard Loiselle (tous trois du district de Sainte-Anne), Fernand Alie (district de Saint-Louis), John Lynch-Staunton (district de Côte-des-Neiges) et, depuis dimanche, MM. Nicola Ciamarra, Aimé Sauvé, Ernest Roussile et Léopold Lavoie.

Dès hier ("lendemain du scrutin"), Me Robert Bouchard, président général de l'élection, a donné avis aux 21 candidats, par lettre recommandée, qu'il procédera, à compter de 11 h. demain matin, à "l'addition définitive des votes donnés à chaque candidat".

Il procédera en présence du secrétaire de l'élection, M. Vincent Chené, et d'un autre témoin ainsi que des candidats ou de leurs représentants autorisés.

Pour faire cette addition, le président de l'élection n'est pas obligé d'ouvrir les boîtes et il peut se fonder uniquement sur les doubles de relevés qui lui ont été fournis dimanche soir.

Me Bouchard sera toutefois tenu d'ouvrir les boîtes et de faire l'addition d'après les doubles de relevés qui s'y trouvent, si les candidats le lui demandent, par écrit, "avant le temps fixé pour l'addition des votes".

S'il arrive qu'un candidat n'est pas alors encore satisfait, il peut demander un recomptage judiciaire (devant la Cour provinciale).

Dans un tel cas, cette requête doit être signifiée, avant 5 h. vendredi soir, à celui qui semblera jusque-là être le vainqueur. Cette requête devra être entendue et décidée par la cour, samedi au plus tard. Puis, si le juge décide qu'il doit y avoir recomptage judiciaire, il doit en avertir le président de l'élection avant 7 h. samedi soir.

Saisie d'un alambic clandestin d'une capacité de 200 gallons par jour

La saisie d'un gros alambic hier, à Montréal, a connu son épilogue en cours des Sessions de la Paix alors que deux individus, dont un boulanger, arrêtés en rapport avec cette affaire ont été mis en accusation ce matin, devant le juge Irénée Lagarde.

Le boulanger, M. Vito Ciasezo, 58 ans, a admis sa culpabilité à l'accusation d'avoir été trouvé en possession d'un gallon d'alcool. Le juge l'a condamné à une amende de $100 plus les frais.

D'autre part, niant sa culpabilité à l'accusation d'avoir opéré un alambic d'une capacité de 200 gallons par jour, un deuxième individu, M. Charles Campo, 37 ans, a été remis en liberté provisoire moyennant un dépôt de $200. Il subira son enquête préliminaire mardi prochain.

Alambic

L'alambic était aménagé dans un entrepôt, au 5661, rue de Lanaudière, près du boulevard Rosemont. C'est le plus important alambic saisi à Montréal depuis quatre ans, et la deuxième saisie en l'espace de deux ans, dans la métropole.

L'installation clandestine a été mise au jour vers 2 h. 45, hier après-midi, à la suite d'une enquête d'une semaine menée par la Gendarmerie Royale. L'entrepôt avait été loué le 2 octobre dernier, mais l'alambic n'était en opération que depuis environ un mois.

A l'arrivée des policiers sur les lieux, 23 des 24 réservoirs, de 400 gallons chacun, étaient remplis. Près de 100 sacs de sucre ont également été saisis.

La GRC a de plus intercepté un camion à l'intersection des rues Legendre et Clark. Il contenait 60 gallons d'alcool prêts à être livrés.

Par ailleurs, des policiers ont découvert dans un garage de l'un des deux suspects, deux énormes réservoirs en fabrication.

Selon l'inspecteur Xyste Thériault, de la GRC, chaque gallon pouvait être vendu sur le marché noir au prix de $15, et chaque cylindre pouvait valoir $5,000.

Laval intervient auprès des Autobus Mille-Iles

par Pierre VENNAT

Les grévistes de la compagnie des Autobus des Mille-Iles ont réussi un coup de maître hier soir, en devenant le premier groupe dans l'histoire de Laval à être autorisé à présenter lui-même et non par le truchement d'un conseiller, un mémoire au conseil réuni en séance statutaire.

Qui plus est, le président du syndicat, M. Roger Borja, est devenu, grâce à la permission du maire Tétreault et du président de l'assemblée, M. Lucien Paiement, le premier citoyen à être autorisé à prendre la parole lors d'une assemblée du conseil. On sait que la charte de Laval ne prévoit pas d'interventions de la part du public durant les assemblées. Et, grâce à cette intervention, deux propositions, l'une du maire, l'autre du conseiller oppositionniste Jean Giosi, ont été adoptées par le conseil, à l'unanimité, à la grande satisfaction des quelque 200 grévistes qui avaient envahi l'hôtel de ville, après une manifestation pacifique.

La première résolution proposée par le maire Jacques Tétreault prévoit qu'une demande soit adressée aux parties concernées dans la grève des Autobus Mille-Iles Inc. de reprendre les négociations et de les continuer sans arrêt jusqu'à entente finale.

La résolution souligne que les Autobus Mille-Iles Inc. sont en grève depuis le 26 octobre dernier, soit depuis plus de cinq semaines, que ladite grève cause de graves inconvénients et préjudices aux résidants de Laval et qu'il est impératif que les parties concernées reprennent les négociations et les continuent sans arrêt jusqu'à entente finale.

Quant à la résolution de M. Jean Giosi, elle vise à confier au Comité municipal sur le transport en commun, formé de MM. Armand Cloutier, membre du comité exécutif; Gaston Philion, conseiller du parti au pouvoir; et Guy Brochu, oppositionniste, l'étude du mémoire des grévistes.

Les étudiants de l'école polyvalente Mortagne refusent le nouvel horaire des cours

Les 3,500 élèves de l'école polyvalente de Mortagne à Boucherville ont refusé de se soumettre au nouvel horaire de cours qui devait entrer en vigueur hier et ont boycotté les cours. Au moment de mettre sous presse, les élèves négociaient avec le directeur, M. Gilles Hénault, les conditions de leur retour en classe.

Ce matin marquait l'inauguration du nouvel horaire sur lequel les enseignants et les commissaires de Mortagne s'étaient entendus : six périodes de 60 minutes par jour.

Les élèves refusent cet horaire, parce qu'il est trop chargé et coupe leur récréation ainsi que leur période quotidienne de discussion.

Ils réclament six périodes de 50 minutes chacune, une récréation de 25 minutes l'après-midi et une période de discussion de 20 minutes animée par les étudiants.

La situation était d'autant plus compliquée aujourd'hui qu'il y avait une panne d'électricité. Les étudiants ont tenu leurs assemblées dans le noir et sans microphone.

Selon la direction, l'entente entre la commission scolaire régionale de Chambly et le syndicat des enseignants prévoit six périodes de 60 minutes et il sera très difficile d'y apporter des changements.

La polyvalente de Mortagne n'en est pas à ses premiers problèmes depuis septembre. Tout d'abord, les classes n'ont depris que le 11 octobre et jusqu'au 10 novembre, les élèves n'ont eu que deux jours et demi de cours par semaine. Depuis le 10 novembre, ils fréquentaient l'école cinq jours par semaine et avaient cinq périodes de cours par jour.

Un élève a affirmé que depuis le début de l'année scolaire, les étudiants n'ont eu que 25 jours de cours.

Certains sont même d'avis que le sixième cours est de trop puisqu'à l'école MacDonald-Cartier, qui dépend également de la régionale de Chambly, les élèves n'ont que cinq périodes.

Selon l'un des candidats à la présidence de l'association des étudiants (il y aura des élections la semaine prochaine), la moitié des élèves de Mortagne doivent suivre quatre cours de suite, sans période de repos, l'avant-midi, puisque la cafétéria n'est pas assez grande pour contenir les 3,500 élèves et que l'on doit organiser deux diners.

Au début de l'après-midi, on ignorait encore si les deux parties en viendraient à une entente et si les cours reprendraient ce matin. Le directeur général de l'école, M. Gilles Hénault, a déclaré que la seule concession qu'il pouvait faire sans toucher aux ententes patronales-syndicales concernait la récréation.

Trouvé pendu dans sa cellule

René Gaudet, âgé de 30 ans, condamné, l'an dernier, à 15 ans de pénitencier pour vols à main armée, a été trouvé pendu, vers 6 h. 40 hier soir, dans sa cellule du pénitencier de Sant-Vincent-de-Paul. Gaudet avait été appréhendé, le 21 novembre 1967, quelques instants après avoir perpétré un hold-up dans une succursale du nord de la métropole de la Banque Canadienne Nationale. Au moment de son arrestation, Gaudet, qui venait à peine d'être libéré de prison après avoir purgé une peine de six ans pour vol à main armée et vol avec effraction, était accompagné d'un autre récidiviste évadé du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

AVIS
Vente de près de 2,000 bandes 'OUVERTE 7 PCS' achetées d'un détaillant réputé de Montréal. — RABAIS VERITABLES.
Tape-cité
(une division de André Radio Service Ltée)
PROFITEZ-EN
QUANTITE LIMITEE
7865, Saint-Hubert
276-2685
STATIONNEMENT GRATUIT
LUN., MAR., MER., JUSQU'A 18 HRES
JEU. ET VEN. JUSQU'A 21 H.
SAM. JUSQU'A MIDI

DEPUIS 1908
Geo. Tanguay & Fils, Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
4489 PAPINEAU, MONTRÉAL, TÉL. 527-4161
Georges Tanguay, président Maurice Tanguay, C. d'A.A.
Paul Tanguay, C. d'A.A. Paul Galipeau, C.d'A.A.F.I.I.C.
Ronald Lippé, C. d'A.A. Jacques Berry, C. d'A.A.
Henri Chartrand, C. d'A.A. Gérard Gaumont, C. d'A.A.
Alphonse LeBoeuf, C. d'A.A. Marc Savard, C. d'A.A.
Maurice Hayman, C. d'A.A. Jean Desroches, C. d'A.A.
Jacques Hébert, C. d'A.A. Pierre Groulx, C. d'A.Ass.

MECK

bahut avec cabinet à boisson au centre
72" x 19" x 33" de hauteur
A. FORGET INC
6725 boul. saint-laurent, tél.: 274-5568
ouvert les jeudi et vendredi soirs
stationnement gratuit à l'arrière du magasin

6741, rue ST-HUBERT
PAUL E. TALBOT O.D.
OPTOMETRISTE
HEURES de BUREAU
LUNDI au JEUDI: 9 à 6 h.
VENDREDI: 9 à 9 h.
SAMEDI: 9 à 1 h.
272-7611
272-7616

MACHINE à ADDITIONNER
UNDERWOOD — OLIVETTI PRIMA 20
Additionne, soustrait et multiplie au moyen d'un système simplifié d'additions répétées. Donne une preuve imprimée des calculs effectués, indiquant les totaux et totaux partiels en rouge. Les soldes sont effectués automatiquement et signalés sur un index spécial. Indicateur de colonnes (jusqu'à 10 chiffres à la composition) et levier de correction pour assurer la précision des chiffres composés. Les numéros de code peuvent être imprimés sans que les calculs ne soient affectés. Conception simplifiée du clavier à dix touches.
Prix ord. $109.50
SPECIAL PILON
$88.50

Modèle électrique QUANTA 20
Prix ord. $189.50 $151.50
PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU
• 750 BEAUBIEN, 273-9501 • 800 MONT-ROYAL E., 524-3081
• 8559 ST-LAURENT, 381-6261 • 851 DECARIE, 748-7961
• 280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171
• SIEGE SOCIAL ET ENTREPOT : 5830 AVENUE ANDOVER, 342-9400

EPARGNEZ DES DOLLARS • EPARGNEZ DES DOLLARS
NOUVEAUX BAS PRIX
VALEUR EXEMPLAIRE
POLARA 500, 1968
HARDTOP 2 PORTIERES

MAINTENANT SEULEMENT $2995
MUNIE DE :
• automatique • toit de vinyle
• V-8 de 318 po. cu. • pneus blancs
• direction assistée • couvre-roues
• freins assistés • radio à poussoirs
TRANS-ISLAND MOTORS LTD.
5400, boul. DECARIE — 488-9171
EPARGNEZ DES DOLLARS • EPARGNEZ DES DOLLARS

L'Espagne et la RAU participeront à TDH '69

Deux autres pays, l'Espagne et la République arabe unie, ont annoncé leur participation à Terre des hommes 1969.

A Madrid, c'est le ministre espagnol de l'Information et du Tourisme, M. Manuel Fraga Iribarne, qui a communiqué la décision, à la suite d'un entretien avec le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et le directeur de Terre des hommes, M. Guy Huot. Certaines circonstances avaient empêché l'Espagne de participer à l'Expo 67 de même qu'à Terre des hommes en 1968.

Un autre pays, la République arabe unie, vient de faire part de sa décision d'assurer sa participation renouvelée à l'exposition permanente Terre des hommes pour 1969. Une lettre en ce sens a été envoyée au maire par l'ambassadeur de la RAU à Ottawa, M. Mohamed Choucri.

D'autre part, à la suite des entretiens du maire de Montréal à Budapest au sujet de la participation possible de la Hongrie, une mission hongroise, déléguée par la Commission nationale des expositions de la Hongrie, est présentement à Montréal et a eu hier des entretiens avec le directeur adjoint de Terre des hommes, M. Jean-Guy Desjardins.

En rapport avec la participation espagnole, une mission semblable arrivera à Montréal mercredi de la semaine prochaine.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Coup de feu dans une cabine téléphonique

Un garagiste de 45 ans s'est tiré une balle de fusil de calibre .30-30 à l'abdomen, vers 4 h 45 hier après-midi, à l'intérieur d'une cabine téléphonique située à l'angle des rues Atwater et Saint-Antoine. Une dizaine de personnes qui attendaient l'autobus à quelque trois pieds de la cabine téléphonique, et un policier de faction, l'agent Robert Audet, ont entendu le coup de feu et ont vu l'homme s'affaisser. L'agent Audet a vainement tenté de ranimer le garagiste — qui a succombé à sa blessure, à son arrivée à l'hôpital Général de Montréal.

La concrétisation d'un rêve de $1 million

Le chantier du tunnel Lacordaire sera inauguré à la fin de décembre

par Florian BERNARD

Après plus de trois ans de pourparlers et d'efforts communs, les municipalités de Montréal-Nord et de Saint-Léonard ont réussi à concrétiser un vieux rêve, celui de construire un tunnel qui permettra l'ouverture du boulevard Lacordaire, à la hauteur de la voie ferrée des Chemins de fer nationaux, aux limites des deux villes.

L'ingénieur de la municipalité de Saint-Léonard a déclaré hier, à LA PRESSE, que les travaux, dont le coût global est estimé à $1 million, débuteront à la fin de décembre ou au début de janvier. Les soumissions, faisant suite au récent appel d'offres, seront ouvertes jeudi dans les bureaux des Chemins de fer nationaux.

Saint-Léonard et Montréal-Nord assumeront conjointement le coût des travaux. Les contribuables de Montréal-Nord verseront 70 p. 100 des frais, tandis que ceux de Saint-Léonard verseront le reste, c'est-à-dire 30 p. 100.

Les deux municipalités poursuivent leurs pourparlers avec les autorités des Chemins de fer nationaux en vue de faire absorber une partie des coûts par cette compagnie. Toutefois, ces pourparlers ne retarderont en rien l'inauguration du chantier et la réalisation du projet.

La construction du tunnel Lacordaire représente un rare exemple de collaboration intermunicipale dans le domaine des travaux publics. C'est l'opinion exprimée à maintes reprises par les maires des deux municipalités.

Par la rectification des frontières, Montréal-Nord cède 2,500,000 pieds carrés de terrain à Saint-Léonard, soit tout l'espace situé au sud de la voie ferrée. En contrepartie, Saint-Léonard remet à la ville voisine quelque 61,000 pieds carrés dont elle est propriétaire au nord de la voie ferrée. Pour les deux municipalités, ces acquisitions sont à la fois utiles et importantes.

L'ouverture de la rue Pascal-Gagnon, au coût de $100,000, à la charge complète de Saint-Léonard, s'inscrit dans ce projet.

Ces travaux ont été faits l'hiver dernier et au printemps. La rue s'ouvre depuis le boulevard Henri-Bourassa, au nord, jusqu'à la rue Bombardier, à l'est.

Quant aux approches du tunnel Lacordaire, elles sont à la charge des municipalités concernées.

Les pourparlers qui ont abouti à la réalisation de ce projet remontent à plus de trois ans. C'est toutefois le 26 février dernier qu'une entente finale était intervenue. Les deux villes s'étaient alors entendues quant au coût des travaux et à leur financement. Elles avaient également donné l'assurance que les appels d'offres seraient lancés avant la fin de l'année.

3 enfants se noient dans la piscine d'un voisin

BRAMPTON, Ont. (PCf) — Un père de famille a suivi hier dans la neige les empreintes laissées par ses enfants, et les a retrouvés noyés dans la piscine d'un voisin, à Caledon, Ontario, à 18 milles de Brampton.

Les victimes sont Catherine Misurka, 2 ans, et ses frères David, 3½ ans, et Christopher, 4½ ans.

Leur père, Frank Misurka, originaire de Winnipeg et pilote à l'emploi d'Air Canada, a découvert les corps de deux de ses enfants tandis qu'un pompier des environs a retiré le troisième d'une eau de 28 degrés.

M. Misurka avait suivi les traces de pas de ses trois enfants et de leur chien, jusqu'à une maison voisine.

James Wilson et Kurt Ohis, du service ambulancier de Guelph, ont plongé dans la piscine dans l'espoir d'en retirer le troisième cadavre, mais ils ont dû abandonner. M. Wilson, un homme-grenouille, a déclaré que la température de l'eau était d'environ 28 degrés, et il a ajouté que même un adulte ne pouvait survivre plus de 10 à 15 minutes dans la piscine.

Il a tenté de pratiquer sur Catherine la respiration bouche-à-bouche, pendant près d'une heure, mais ses efforts ont été vains.

M. Misurka a dit qu'il avait déjà, auparavant, défendu à ses enfants de se rendre jusqu'à cette piscine.

La police a déclaré que cette maison servait surtout de résidence d'été et de chalet de fin de semaine.

Hausse de la valeur des permis de construction en novembre

par Raymond MASSE

Hausse remarquable de la valeur des permis de construction, à Montréal même, en novembre, comparativement aux statistiques de novembre 1967 !

Au fait, la valeur totale des permis de construction approuvés à l'hôtel de ville de la métropole en novembre a atteint $11,362,075, cependant que la valeur totale des permis accordés durant le mois correspondant de 1967 avait été de $7,657,495.

D'où une augmentation de $3,704,580.

La valeur totale des permis de construction au cours des 11 premiers mois de l'année qui s'achève se chiffre par $145,426,415, soit une augmentation de $13,028,565, comparativement au grand total de $132,397,850 durant la période correspondante de 1967.

Quant à la valeur totale de $11,362,075 (novembre dernier), on y compte $9,202,650 concernant de "nouveaux bâtiments", puis $2,159,425 concernant des "réparations" et des "modifications".

Quant à la valeur totale de $7,657,495 enregistrée en novembre de l'an dernier, on y comptait $5,149,750 relativement à de "nouveaux bâtiments", puis $2,507,745 relativement aux "réparations" et aux "modifications".

C'est ce qui ressort particulièrement de statistiques obtenues hier de M. Paul-Emile Lespérance, directeur du Service des permis et inspections de la ville de Montréal.

On ne compte toutefois, en novembre 1968, que deux permis de $1,000,000 ou plus : soit le permis ($1 million) accordé à Lesnick, Schmerer Associates, 110 logements, 19 étages, rue Mackay, entre la rue Sherbrooke et le boul. de Maisonneuve, ainsi que le permis ($3 millions) accordé à F.D.L., 306 logements, aussi 19 étages, rue Sherbrooke, entre la rue Saint-Dominique et l'avenue Coloniale.

Il y a eu 375 permis le mois dernier, comparativement à 431 en novembre 1967, puis 3,796 permis durant les 11 premiers mois derniers, comparativement à 3,247 durant la période correspondante de l'an dernier.

Les permis émis au cours du mois de novembre doivent fournir 951 logements, dont 942 provenant de nouveaux bâtiments, et neuf de bâtiments modifiés.

Quant aux permis approuvés en novembre 1967, ils devaient permettre de fournir 495 nouvant provenir de nouveaux bâvant provenir de nouveaux bâtiments, puis 16 de bâtiments modifiés.

Enfin, les 3,796 permis approuvés depuis janvier doivent fournir 7,182 nouveaux logements. Et les 3,247 permis durant les 11 premiers mois de 1967 devaient en fournir 6,541.

Condamnation pour trafic de narcotiques

TROIS-RIVIERES — André Beaulieu, 20 ans, de Trois-Rivières, a été condamné, hier matin, à six mois de prison, après avoir été trouvé coupable de possession et de trafic de stupéfiants.

Le jeune homme avait été arrêté en compagnie de deux autres individus, en juillet dernier, par des agents de la Gendarmerie royale, au cours d'une descente dans son appartement.

Beaulieu devra comparaître à nouveau la semaine prochaine, pour ne pas avoir respecté son engagement de garder la paix durant deux ans, à la suite d'une légère condamnation en avril dernier.

MAINTENANT, PIED COMPLET!

des bas élastiques qui ont l'apparence des bas de nylon véritables

Les bas élastiques avec pied complet de Bauer & Black sont si diaphanes que vous pouvez les porter sans avoir à les recouvrir.

Les talons et les bouts extensibles ne se replient pas et ne serrent pas le pied. Très légers, frais, nylon extensible de 2 façons.

$13.95 à $21.95

PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE

921 EST, STE-CATHERINE, 842-9622
6511, ST-HUBERT, 272-8233
CHEZ DUPUIS, 842-5151
ST-DENIS ET MONT-ROYAL, 844-1711

Pourriez-vous honorer vos versements mensuels si votre revenu venait à manquer?

S. R. St-Jean
Représentant
MONTREAL
Tél: 381-9101

Roger P. Tartre
Représentant
MONTREAL
Tél: 875-5540

G. A. Adjemian
Représentant
MONTREAL
Tél: 875-5540

Si un jour vous êtes privé de votre salaire à cause d'une maladie sérieuse ou d'un accident, que vous arrivera-t-il à vous et à votre famille? Aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes encouragés à acheter à crédit. A l'instar du Canadien moyen, vous faites peut-être des paiements à "termes faciles" sur votre maison, votre automobile et toutes sortes d'objets qui vous rendent la vie agréable.
Aussi longtemps que vous travaillez, vous pouvez facilement faire face à vos obligations, mais si votre revenu venait à manquer, que feriez-vous? Changeriez-vous vos habitudes de vie?
Rien ne vous garantit que vous pourrez toujours travailler. Toutefois, si vous êtes retenu à la maison par la maladie ou un accident, la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers peut vous garantir un revenu régulier mensuel... mois après mois ... d'année en année.
Communiquez avec le représentant de la Manufacturers. Il vous aidera à préparer un plan conforme à vos besoins. Ce plan est garanti renouvelable jusqu'à l'âge de 65 ans et ne peut être ni modifié, ni annulé par la Compagnie, au cours des années, quel que soit votre état de santé. Le coût en est raisonnable. La sécurité financière de votre famille l'exige.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
MANUFACTURERS

301F-68

TOUT SAVOIR SUR LE COGNAC

Reportage réalisé par Rémy Martin, chapitre 1

LE DOMAINE DE RÉMY MARTIN

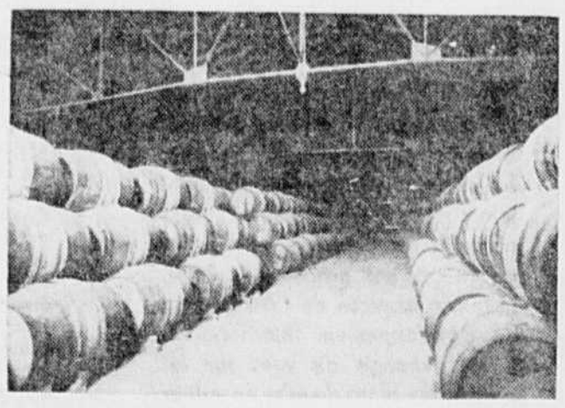

Le cognac : du vin, du chêne et de la patience

Le cognac provient de la distillation d'un vin, mais sa saveur ne vient pas du vin seul : elle est complétée par le goût du **chêne**, au contact duquel se trouve le cognac qui vieillit en fûts. Vins et chênes proviennent de régions bien précises : nous ne parlerons aujourd'hui que des premiers.

La carte de France, ci-contre, montre d'où doivent provenir les vins pour que leur distillat soit appelé **cognac** : la loi française a été large, et la zone est grande !

Mais ce qui intéresse Rémy Martin, ce sont, au coeur de cette zone, deux plus petites régions appelées les **Champagnes** — terme très répandu en France — et dont l'ensemble constitue la "Champagne" de Cognac.

La seconde carte situe ces deux Champagnes; la Petite et la Grande ... qui est contenue dans la première. Car **petit** ou **grand** ne se réfère pas ici aux kilomètres carrés, mais à la hiérarchie des qualités de vins produites, les meilleures du cognac.

Rémy Martin 40 kilomètres carrés

Rémy Martin exerce les deux activités fondamentales du cognac : à l'origine producteur, il ajoute à ses vignes celles d'autres producteurs liés à lui par contrat et qui lui fournissent leur récolte. Mariant ainsi de nombreux terroirs différents, qu'il élève durant de nombreuses années, il s'est fait négociant pour les offrir aux consommateurs amateurs de qualité.
L'ensemble de ces vignes, toutes situées en Grande et en Petite Champagnes, représente 4000 hectares, ou 40 kilomètres carrés : la même surface qu'une bande d'un kilomètre de large, qui irait de Québec à Ste-Anne-de-Beaupré.

La fine champagne : un subtil mélange

A proximité immédiate de la ville de Cognac, qui donna son nom à l'eau-de-vie de toute la région, et au coeur de celle-ci, la **Grande Champagne**, qui se traverse à pied, dans sa largeur, en quelques heures, produit les cognacs les plus puissants et les plus bouquetés. Mais ces cognacs ont besoin qu'on ajoute à leur puissance une certaine légèreté. C'est pourquoi, mariés à ceux de la Petite Champagne — dont les points extrêmes sont éloignés de quelque 45 kilomètres — une grande journée de marche — ils donnent le meilleur cognac : la **Fine Champagne**. Cette appellation strictement codifiée par la loi ne s'applique qu'au cognac provenant de la "Champagne" de Cognac, c'est-à-dire de ses deux crus, avec un minimum de 50% de Grande Champagne.

Pour obtenir le bouquet qui caractérise sa marque, Rémy Martin sélectionne et mélange plusieurs types de cognacs choisis à l'intérieur même des "Champagnes".

Des marques et non des crus

C'est d'ailleurs une caractéristique du cognac : aucun vin de Charente n'est parfait ; et son eau-de-vie non plus. Aussi, pour être équilibré, un cognac doit provenir d'une association de plusieurs eaux-de-vie, de provenances différentes au sein des régions délimitées.

C'est pourquoi il ne se vend pas sous l'égide d'un **cru** — comme les vins de Bordeaux, par exemple — mais sous le drapeau d'une **marque**. Cela explique aussi pourquoi l'image d'Epinal du "petit producteur qui fait tout lui-même" est fausse : au départ d'une seule vigne, on ne fait pas le meilleur des cognacs; pas même au départ d'un très grand domaine ...

C'est aussi pourquoi il existe, dans la région, deux professions différentes : le **producteur**, vigneron qui distille souvent son vin lui-même ; et le **négociant**, achetant et assemblant les crus, pour réaliser, malgré les différences entre récoltes, un goût constant, celui de sa marque.

De l'argent qui dort... et qui coûte

Au sortir de l'alambic, le cognac est limpide comme de l'eau. Son alcool, trop jeune, est agressif. Pour ajouter à son titre de **Fine Champagne** celui de **VSOP** — qualifiant non plus la provenance, mais la lente maturation du produit — Rémy Martin loge ses eaux-de-vie dans des fûts de chêne. La Fine Champagne y vieillit, y acquiert son moelleux et y trouve sa couleur.

Nous reparlerons dans d'autres reportages de ces chênes, choisis sur pied, et du lent processus de la maturation. Pour l'heure, nous ne citerons que la conséquence du vieillissement sur le domaine de Rémy Martin : ses nombreux "chais", immenses bâtiments en pleine campagne, où le cognac dort dans d'innombrables fûts de 350 litres.

Pour produire un cognac vieux, appelé V.S.O.P. — et Rémy Martin n'élève que cette qualité — la **législation française** impose un vieillissement des eaux-de-vie en fûts pendant des **années**. On imagine alors les stocks nécessaires. Pour l'analyste économique, détenir et entretenir un stock équivalant à plusieurs années de chiffre d'affaires est une aberration. Et pourtant ...

Rémy Martin détient dans ses "chais" de quoi remplir **30 millions** de bouteilles normales. On imagine les problèmes de financement que cela représente. Et on comprend mieux le prix de la marchandise, constitué non seulement par la matière première, mais encore par l'évaporation ... et les intérêts ! (à suivre)

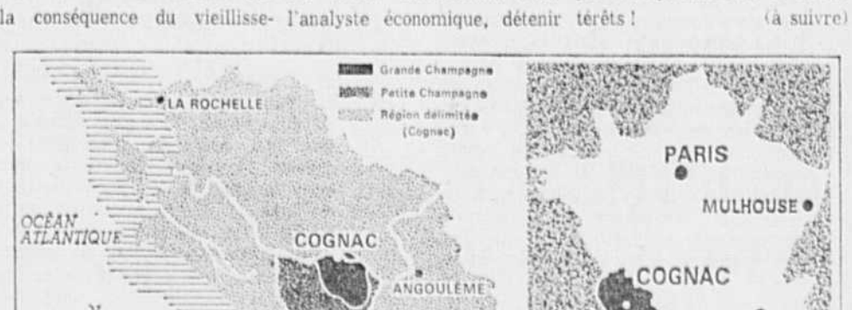

Pour la 1ère fois, l'ONU étudie les problèmes de la pollution

NATIONS-UNIES (PC) — L'Assemblée générale des Nations Unies, laissant de côté un moment les problèmes de la guerre conventionnelle, s'est penchée aujourd'hui sur ceux que soulève la guerre à la pollution des eaux et du sol qui constitue une manace pour la survie du genre humain.

C'est en fait la première fois que l'Assemblée générale en séance plénière est saisie de cette importante question de la pollution de l'air et du mauvais usage des sols.

La résolution en faveur d'une conférence internationale sur la pollution a été présentée par la Suède appuyée de 9 pays dont le Canada.

"Le Canada est depuis le début l'un des plus ardents supporteurs de cette résolution" a déclaré l'ambassadeur suédois Sverker Astrom.

Au cours d'une conférence de presse qu'il tenait hier, M. Astrom a dit que son gouvernement estime qu'il est urgent et essentiel que 126 pays membres de l'ONU prennent les mesures nécessaires pour que l'environnement de l'homme soit plus harmonieux.

La délégation suédoise souhaite une déclaration universelle sur la protection et l'amélioration des éléments essentiels à l'homme. "La survie de l'homme repose sur un système complexe de relation et d'équilibre entre les êtres vivants qui peuplent le sol et ceux qui vivent immédiatement au-dessus de la mince couche terrestre" de dire M. Astrom.

Violents combats à la frontière israélo-jordanienne

d'après AFP-UPI-PA-Reuter

Les bombardiers et l'artillerie d'Israël ont durement frappé la nuit dernière une série de villages jordaniens et de positions de troupes irakiennes en Jordanie après que des villages israéliens eurent subi un violent barrage d'artillerie.

Au dire des observateurs militaires, il s'agit des plus violents combats de frontière à survenir depuis la guerre de juin 1967. Dans le seul village de Kfar Assad, les autorités jordaniennes ont dénombré jusqu'à présent 13 morts et 17 blessés parmi la population civile. Au total, il y aurait 25 morts et 50 blessés.

Ce grave incident s'est déroulé au moment où Moscou lançait l'avertissement qu'il ne permettrait pas la reprise des hostilités au Moyen-Orient et affirmait qu'il favorisait un règlement pacifique du conflit.

De source israélienne, on déclare que l'artillerie située en territoire jordanien a pilonné les villages israéliens durant trois heures et demie, ne causant cependant que de légers dégâts.

Au cours de la canonnade, les Israéliens ont constaté que les unités irakiennes déployées en Jordanie participaient au raid en utilisant des canons de 122mm de provenance soviétique.

De l'avis des Israéliens, le violent bombardement d'artillerie des villages israéliens a été planifié par le haut commandement jordanien et exécuté uniquement par des forces régulières, et non par des commandos palestiniens. On croit généralement en Israël qu'il s'agit d'une action de représailles jordaniennes à la suite des sérieux dommages infligés la veille par l'artillerie et l'aviation israéliennes, et surtout par le raid de commandos israéliens qui ont réussi à détruire deux ponts.

NASSER: Israël a un réseau d'espions en Egypte

LE CAIRE (AFP) — Un réseau d'espionnage comprenant un certain nombre d'Egyptiens qui travaillaient pour Israël a été découvert la semaine dernière, a annoncé aujourd'hui le président Nasser à la reprise des travaux du congrès extraordinaire de l'Union socialiste arabe. Des membres de ce réseau, a-t-il dit, ont été arrêtés en flagrant délit. L'un d'eux, a-t-il ajouté, a été intercepté par la police égyptienne avant son départ du Caire. Il emportait des films et des informations.

Cette affaire, a-t-il indiqué en substance, est différente de celle de l'agent arrêté à Alexandrie pendant les incidents. Israël, a dit encore le président Nasser, a essayé en juin 1967 d'enrôler un certain nombre de prisonniers de guerre. Tous ces gens nous l'on dit à leur libération. Certains de ces soldats, a poursuivi le président Nasser, ont été suspectés comme l'agitateur arrêté à Alexandrie et mis à la retraite de l'armée.

Le président Nasser a dit encore : "Il pourrait exister un certain nombre de citoyens égyptiens engagés avec Israël et qui agissent sous la pression ou l'intimidation. C'est là en fait un des moyens des services de renseignements : la pression, l'intimidation ou le chantage."

On croit savoir de source privée que certains des membres de ce réseau d'espionnage étaient des journalistes égyptiens dont un collaborateur égyptien du bureau au Caire d'une agence étrangère arrêté jeudi dernier.

A propos des affaires d'espionnage, le président Nasser a déclaré devant le congrès du parti égyptien de l'Union socialiste arabe: "Nous sommes prêts à pardonner. Chaque personne qui s'est compromise avec Israël et qui s'est trouvée obligée de travailler contre son pays, nous lui disons de se faire connaître et de dire les opérations qu'elle a effectuées. Nous lui donnons un mois. Nous ne demanderons pas de comptes sur des actes commis dans le passé. Mais nous ne laisserons personne continuer dans la voie de la trahison.

" Il est évident que ce que je viens de dire ne s'applique pas aux personnes arrêtées la semaine dernière, ni à l'agent arrêté à Alexandrie, qui ont été surpris en flagrant délit".

Les milieux politiques israéliens pour leur part, qualifient de "ridicule" l'accusation formulée hier par le président Nasser et son ministre de la Justice rejetant sur un "agent israélien" la responsabilité des violentes manifestations estudiantines à Alexandrie.

Une fois de plus, ajoute-t-on, à Tel Aviv, le régime nassérien se refuse à regarder la réalité en face et cherche à blâmer des "agents étrangers" pour expliquer des crises internes et justifier une politique qui n'a abouti qu'à des échecs.

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 10 HEURES
70 MAGASINS
SIMPSON
EATON
GALERIE INTÉRIEURE
STATIONNEMENT GRATUIT POUR 4000 AUTOMOBILES
CENTRE
Fairview
POINTE-CLAIRE
ROUTE TRANSCANADIENNE SORTIE 15

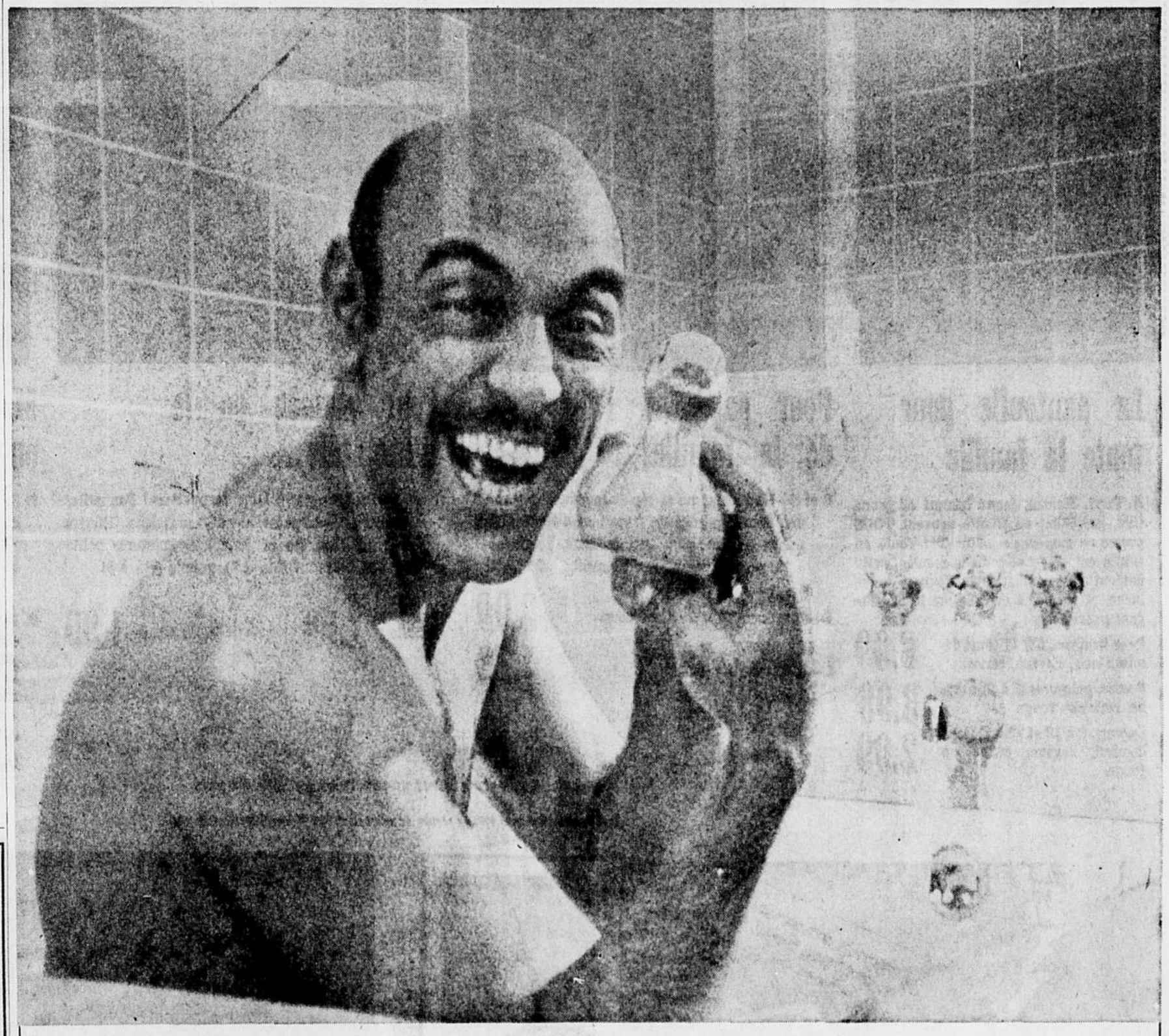

Reader's Digest travaillera 4 jours par semaine en mai

NEW YORK (PC) — Les 2,800 employés de Reader's Digest bénéficieront d'une semaine de travail de quatre jours durant le mois de mai parce que "c'est une période favorable aux longs weekends".

En annonçant la nouvelle, le président du magazine, M. DeWitt Wallace, s'est dit convaincu que cette décision "progressiste" aidera au moral des employés. "Nous devrons tous travailler plus fort, a-t-il ajouté, mais je crois que nous pouvons fournir l'effort additionnel qui apportera des loisirs supplémentaires substantiels."

A la lumière de l'expérience, la compagnie verra s'il y a lieu d'étendre cette initiative à d'autres périodes.

Les deux installations du magazine, l'atelier principal de Pleasantville, N.Y., et les bureaux de Manhattan, sont habituellement fermés le samedi et le dimanche. Durant le mois de mai, tous les employés auront congé le vendredi à l'exception de quelques employés de bureau.

Ceux qui travailleront ce jour-là seront rémunérés à temps supplémentaire. Il s'agit principalement de ceux qui s'occupent des 13 ordinateurs électroniques.

La semaine régulière de travail au magazine est actuellement de 35 heures.

AVIS
LIQUIDATION
PEINTURES SIGNEES PAR DES PEINTRES EUROPEENS DE RENOMMEE.
ENCAN PUBLIC
VOIR VEZINA ENCANTEUR ENG.
PAGE 61

L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE
DANS LE DOMAINE DU MEUBLE
Voyez notre annonce dans "La Presse" de mercredi
BRAULT & MARTINEAU
DEMENAGE SES ENTREPOTS

Université de Montréal
"COMMISSION CONJOINTE DU CONSEIL ET DE L'ASSEMBLEE"

L'Université de Montréal vient de créer une Commission et lui a confié entre autres mandats ceux
a) d'étudier le rôle et la place de l'Université dans notre société;
b) 1) d'étudier le rôle et la place des professeurs, des étudiants prégradués et gradués, des organismes de direction, des services administratifs et techniques à l'intérieur de l'Université;
2) d'étudier les relations qui doivent exister entre ces différentes composantes de l'Université tant sur le plan académique qu'administratif et qui leur permettront de participer activement et entièrement à son développement.

La Commission invite tous les groupes ou individus qui le désirent à présenter un mémoire écrit à la Commission d'ici le 1er février 1969.

Ces mémoires a) doivent être dactylographiés et adressés comme suit :
Le Secrétaire de la Commission conjointe
Le Secrétariat général
L'Université de Montréal
C.P. 6128
Montréal (101)
b) doivent être soumis avant le 1er février 1969.

La Commission donnera en temps utile avis des séances publiques qu'elle tiendra.

Le président de la Commission conjointe,
Jules Deschênes

$2.99 (MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN) par mois... et vous avez de l'eau chaude à demande... même pour une armée

Appelez Esso: 935-5491–jour et nuit. Louez le chauffe-eau Aquathermic rapide...2 mois GRATIS!

Lorsque vous louez le chauffe-eau Aquathermic Esso, vous ne risquez plus d'être à court d'eau chaude. 8½ fois plus rapide que les chauffe-eau ordinaires, il fournit 30 gallons d'eau très chaude en 16 minutes.

Le maximum d'eau chaude à un prix minimum. Grâce au coût minime de l'huile, vous économisez tout en obtenant suffisamment d'eau chaude pour toute la famille. Le chauffe-eau Aquathermic Esso a été spécialement conçu pour utiliser avec le plus d'efficacité possible ce carburant bien de son temps qu'est l'huile légère. Comparez votre compte d'huile avec celui des autres sources de chaleur:

HUILE	GAZ	ÉLECTRICITÉ
$54.10 par an	$113.00 par an	$106.00 par an

Cette comparaison est basée sur le coût de chauffage de 100 gallons d'eau par jour, pendant un an, dans la région de Montréal. Source: Data Rates, 1er janvier 1968.

En louant maintenant—gratis 2 mois d'eau chaude! Il ne vous coûte que $2.99 par mois pour louer un chauffe-eau Aquathermic Esso raccordé à votre réservoir d'huile actuel. En le faisant installer maintenant, vous bénéficierez gratuitement de deux mois de location.

Appelez Esso dès maintenant—c'est ouvert 24 heures par jour: 935-5491

C'est vous qui décidez de la quantité d'eau chaud désirée... le chauffe-eau Aquathermic Esso exécute tous vos ordres sans fléchir. Voilà encore une bonne raison de dire: Qui s'y connait exige Imperial, source des meilleurs produits pour le Confort au foyer.

Le chauffe-eau Aquathermic Esso 8½ FOIS PLUS RAPIDE

Pour un foyer de tout repos...
CONFORT AU FOYER
ESSO

BANQUE DE MONTREAL
NOMINATIONS A LA DIRECTION

M. R. L. Sheard — M. Maurice A. Massé

La nomination de M. R. L. Sheard au poste de vice-président à la direction et directeur général de la Banque de Montréal a été annoncée par M. J. Leonard Walker, président.
M. Sheard était auparavant vice-président à la direction, opérations bancaires au Canada. Il sera remplacé à ce poste par M. Maurice A. Massé qui était auparavant premier vice-président, opérations bancaires au Canada. •

Jean Mehling câble de Paris

Faillite d'une politique ou faillite d'une révolution ?

(1re partie)

Les journées folles que vient de vivre la France ne pourront être analysées avec certitude que d'ici plusieurs semaines. Peu de gens s'attendaient (il faut bien l'avouer) à la décision spectaculaire du Général de Gaulle.

Et pourtant, c'était mal connaître le Président de la République: jamais il n'aurait accepté de se laisser "dicter la loi" par des pressions étrangères (par l'Allemagne fédérale moins encore que par quiconque).

La question qui se pose, dans le fond, est celle-ci: l'Allemagne a-t-elle vraiment cherché à obtenir la dévaluation du franc ? Et par delà cette première question, on peut se demander ceci: la France, à la limite d'une dévaluation, a-t-elle échoué dans ses projets de faire de sa monnaie l'une des plus solides du monde ? A-t-elle, en fin de compte, manqué sa mutation économique ? Et dans l'affirmative, les difficultés actuelles ne sont-elles pas, tout simplement, l'héritage de la "révolution de Juin" ?

* * *

Il me paraît injuste de parler de faillite de la politique économique de la France. Depuis l'été, la balance commerciale semblait en voie de rétablissement, les commandes en portefeuille, dans l'industrie, avaient une allure satisfaisante, le chômage marquait une réelle tendance à la résorption; et cela, en dépit du terrible handicap résultant d'une perte de production de plus d'un mois, et de hausses de traitements et salaires insupportables.

Les syndicats ont tort de prétendre que les "événements de Juin" ne sont pour rien dans la crise monétaire du franc. Sans prétendre que "tout vient de là", on doit souligner que les hausses de coûts ont très largement contribué à la détérioration psychologique de ces derniers jours.

Que l'économie française ait souffert d'un vieillissement de certains secteurs de production, on en conviendra. Mais sans le mouvement spéculatif des trois dernières semaines, le franc aurait pu "tenir le coup" pendant longtemps encore.

* * *

Je vois donc, dans la crise du franc, la faillite de la "révolution de Juin", et par certains côtés la faillite de la politique économique et financière dans laquelle la France s'est engagée depuis l'été.

Faillite de la "révolution de Juin" ? Comment les Français ont-ils pu croire, un seul instant, qu'il était possible de leur payer "par anticipation", sous forme d'augmentations de salaires, une croissance "à venir" de la productivité nationale ? Comment les pouvoirs publics pouvaient-ils sérieusement admettre que la "participation" à la gestion des entreprises, imposée systématiquement aux hommes d'affaires, maintiendrait haut et ferme le moral des industriels, des commerçants, des épargnants ? Sur ce problème capital, il faut, sous peine de mort, revoir le problème qui a sapé la confiance des Français dans leur monnaie.

* * *

Faillite de la politique économique et financière ? Pris dans le cercle infernal des promesses que chacun, en France, lui avait arrachées en Juin, le gouvernement n'avait plus qu'une issue: s'abandonner au déficit budgétaire (pudiquement baptisé "impasse"!), donc à l'inflation.

L'intervention brutale du Général de Gaulle m'apparaît logique. Sans doute les Français vont-ils payer cher le redressement du franc.

Si l'on en juge par la foule des interdictions qui ont déjà été édictées (en matière de contrôle des changes en particulier), le gouvernement est bien décidé à renflouer le franc. Seule l'ampleur et la brutalité de la spéculation insensée à laquelle s'est livrée une partie du pays a permis, en quelques jours, la remise en cause du franc. Il était temps d'y mettre fin. Pendant deux mois, on ne pourra qu'observer; ensuite on saura si la monnaie française s'est remise de sa soudaine maladie.

La bataille du franc a peu affecté nos marchés

(PC) — C'est sans mouvement de désarroi que les marchés monétaires internationaux ont absorbé la semaine dernière la décision française de ne pas dévaluer le franc. Toutefois, on distinguait rarement des élans de confinace face à ce qui devrait se produire au cours des six prochains mois.

On semotait attendre quelques nouvelles heureuses durant le laps de temps gagné audacieusement par la France. Cette seconde crise monétaire internationale n'a guère eu de répercussion au Canada.

Les mesures d'austérité prises par la Grande-Bretagne auront quelques effets sur les exportations canadiennes vers ce pays, mais ces effets seront minimes car les quatre cinquièmes de nos cargaisons sont constituées d'aliments et de produits bruts, qui sont exempts des nouvelles taxes.

Le dollar canadien demeure solide pour plusieurs raisons. Nos exportations considérables devairent réoutre notre déficit de la balance des paiements à environ $250,000,000, soit le plus bas déficit depuis 15 ans. Une telle position renforce la confiance étrangère dans notre économie.

De plus, les capitaux étrangers sont entrés au pays avec force — plus de $1,000,000,000 investis au Canada en 10 mois venant des Etats-Unis et d'Europe. Les investisseurs étrangers croient en notre progrès économique.

Les dangers de l'inflation sont moindres et l'on prévoit une stabilisation des coûts et des prix.

A long terme, la crise monétaire peut toutefois avoir des répercussions fâcheuses, car elle a encouragé les protectionnistes à prendre de nouvelles mesures et la compétition internationale est aussitôt devenue plus intense, restreignant la coopération internationale.

Il y a eu sans doute coopération dans l'aide apportée à la France pour soutenir son franc, mais ce geste est venu plutôt des économistes que des dirigeants politiques.

Il semble que les tracas financiers internationaux ne soient pas terminés et que les prochains mois peuvent nous apporter de bien sombres nouvelles.

Cours du dollar

La devise canadienne est en hausse de 3-64 à $0.93 9-64 par rapport au dollar américain.
La livre sterling est en hausse de 3-16 à $2.38 21-64.
La devise américaine est inchangée à $1.07 11-32 par raport au dollar canadien.
La livre sterling est en baisse de 1-16 à $2.55 7-8

Cote de l'or

Lundi, le prix de l'once d'or fin était coté en argent américain à Londres, à $40.15 — à Paris à 42.65 — à Francfort à 38.48 — à Zurich à 40.20 et à Hong Kong à 39.90 pour 94.5 de pureté.

ADMINISTRATEUR
BANQUE DE MONTREAL

M. Marcel Vincent

L'élection de M. Marcel Vincent au Conseil d'administration de la Banque de Montréal a été annoncée par M. G. Arnold Hart, président du Conseil et directeur de l'exécutif, à l'issue de la 151e assemblée générale annuelle de la banque.

M. Vincent est président du Conseil et chef de la Direction de Bell Canada, administrateur de Trans-Canada Pipe Lines Ltd., de Sun Life du Canada Compagnie d'Assurance-Vie, et membre du comité exécutif du Conseil de la Compagnie Northern Electric Limitée. Il est aussi gouverneur de l'Université d'Ottawa. •

RAPPORTS *FINANCIERS*

Dominion Lime

La société Dominion Lime et ses filiales ont enregistré, au cours des neuf mois se terminant le 30 septembre, une perte nette consolidée s'élevant à $104,244 comparativement à un bénéfice net de $274,728 l'année dernière, pour la même période. Le bénéfice net du trimestre se terminant le 30 septembre est de $72,973 comparativement à $237,493 pour la période correspondante de l'année 1967.

Les ventes, pour les neuf mois, ont diminué, passant de $6,383,322 à $5,316,636, tandis que les ventes du trimestre qui a pris fin le 30 septembre passaient de $3,028,584 à $2,225,518. Le président de la compagnie, M. F.R. Graham, attribue ces résultats "décevants" à une réduction prononcée des ventes de la majorité des divisions les plus rentables. Il mentionne que cette réduction est causée surtout par la diminution de la demande pour la pierre concassée dans la région de Montréal.

Sogemines

Les bénéfices nets consolidés de la société Sogemines, pour les neuf premiers mois de l'année, s'établissent à $3,212,000 comparativement à $2,236,000 l'année précédente pour la période correspondante. Les bénéfices par action pour la période de 1968 sont de 58 cents comparativement à 47 cents en 1967. Les bénéfices comprennent ceux de McAllister Towing Ltd. depuis le 1er janvier 1968, et ceux de BACM Industries depuis le 1er juillet 1968. Les ventes et les revenus de placement se chiffrent à $147,434,000 comparativement à $56,797,600 au cours de la période correspondante de l'an dernier.

Les bénéfices des opérations du secteur chimique indiquent une baisse en raison des pressions continues sur les prix de ces produits et de l'excédent de capacité de production de cette industrie. Les ventes d'engrais chimiques indiquent une baisse normale au troisième trimestre du fait que la forte saison de vente se termine en juin. Quant aux opérations de la division des ciments, elles sont satisfaisantes, et les opérations navales indiquent une amélioration substantielle au niveau des bénéfices.

Trust National

La Compagnie du Trust National Ltée rapporte que, pour l'année fiscale se terminant le 31 octobre 1968, ses revenus et bénéfices, les biens administrés et les dépôts reçus se sont élevés à des chiffres records. Les profits nets, pour l'année sont de $2,169,310 comparativement à $2,053,169 pour l'année fiscale précédente. Le bénéfice par action se chiffre à $1.16 en regard de $1.10 l'année précédente.

L'actif total sous l'administration est maintenant de $1,838,000,000 en regard de $1,676,000,000 pour 1967. Le total des montants placés aux services de successions, fiducies et des agences est maintenant de $1,432,000,000, soit une augmentation de $130,000,000 pour l'année. Les dépôts garantis se chiffrent à $383,000,000, une augmentation de $31,500,000.

Rothmans of Pall Mall Canada

La société Rothmans of Pall Mall Canada Ltd. rapporte des bénéfices nets de $4,070,000 pour l'année qui s'est terminée le 30 juin 1968, soit une augmentation de 8.2 pour cent par rapport à la période correspondante de l'an dernier. La compagnie rapporte des ventes de $173,640,000, en hausse de 4.6 pour cent par rapport à l'an dernier. Le bénéfice par action a augmenté pour se chiffrer à $2.54 comparativement à $2.35 en 1967. Le président de la compagnie, M. John H. Devlin, a mentionné dans son rapport annuel qu'un accord de principe a été réalisé par lequel la compagnie fera l'acquisition d'une participation de 50 pour cent dans la société Larus and Brother de Richmond, en Virginie. Cette participation est présentement détenue par Rothmans of Canada Ltd., la société de holding canadienne du groupe mondial Rothmans qui détient approximativement 50 pour cent de Rothmans of Pall Mall Canada. Rothmans Canada a acheté toutes les actions ordinaires en cours de Larus, le mois dernier.

Pour financer l'acquisition de la participation dans Larus and Brother et l'achat de 2,400,000 actions ordinaires de Canadian Breweries, Rothmans of Pall Mall propose de lever du capital à long terme additionnel, au début de janvier.

Ciment Canada

Les bénéfices nets consolidés de la société Ciment Canada et de ses filiales en propriété exclusive pour le semestre terminé le 31 octobre 1968 s'élèvent à $5,035,005 au regard de $4,111,308 pour la période correspondante de 1967. Ceci donne un bénéfice net par action de $1.91 pour la période de 1968 contre $1.52 l'an dernier. En outre, la part de la compagnie dans les bénéfices non distribués de la filiale en propriété partielle et des compagnies associées se chiffre par $776,778 (32 cents par action ordinaire) en comparaison de $347,000 (15 cents par action ordinaire) durant la période correspondante de 1967.

Les bénéfices nets globaux s'établissent donc à $5,811,783 ($2.23 par action ordinaire) contre $4,458,308 ($1.67 par action ordinaire) au cours de la période correspondante du dernier exercice. Cet accroissement des bénéfices nets est principalement attribuable à l'amélioration de la distribution du marché et aux économies résultant des efforts intenses déployés en vue de réduire les frais d'exploitation, mentionne-t-on. On ajoute que ces facteurs favorables furent partiellement neutralisés par l'augmentation du taux des salaires et la nouvelle surtaxe fédérale de 3 pour cent sur les bénéfices des compagnies.

Les ventes et la facturation de contrats de construction ont atteint pour la période de 1968 la somme de $60,875,470 contre $60,108,636 en 1967.

Québec-Téléphone

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre, la compagnie Québec-Téléphone a enregistré des revenus d'exploitation de $16,570,298 contre $15,165,125 en 1967. Le revenu net d'exploitation et les autres revenus s'établissent à $4,436,086 contre $3,845,144. Après le paiement des intérêts et des autres frais financiers, le revenu net de la période s'élève à $1,852,586 contre $1,917,225 en 1967.

Le versement des dividendes sur les actions privilégiées effectué, il reste pour les actions ordinaires $1,471,311 contre $1,530,015 en 1967, soit respectivement 85 cents et 88 cents par action ordinaire.

Pour la période terminée le 30 septembre, les revenus interurbains ont enregistré une hausse de 6.1 pour cent; le nombre de téléphones est passé de 126,426 à 133,467, ce qui, mentionne-t-on, a largement contribué à la hausse de 15 pour cent du revenu local.

Corby Distillery

Le bénéfice net consolidé pour l'exercice terminé le 31 août 1968, se chiffre à $3,310,669, soit $2.98 par action du capital en circulation, comparativement à $3,617,873 ou $3.25 par action pour l'exercice terminé le 31 août 1967. Pour cette même période, les ventes ont atteint $25,349,276 en 1968 contre $24,250,452 en 1967.

L'état consolidé des bénéfices non répartis, pour l'année terminée le 31 août 1968, indique un solde à la fin de l'année de $16,345,960 comparativement à $15,370,315 en 1967.

Dominion Coal

La société Dominion Coal Ltd., qui fut acquise le 30 mars dernier par la Cape Breton Development Corp., rapporte une perte nette de $136,188 pour les six mois qui se sont terminés le 30 septembre.

La Cape Breton Development Corp. (Devco), est une société de la Couronne établie en 1967 en vue de l'acquisition de l'industrie du charbon du Cap Breton.

M. T.J. Emmert, président du conseil et président de la compagnie Dominion Coal, a déclaré dans son rapport intérimaire qu'en raison de l'expropriation par Devco, il ne serait pas significatif d'établir une compagnie avec les six mois qui se sont terminés le 30 septembre de l'année 1967.

Le montant qui doit être versé à Dominion Coal pour ses actifs, outre les inventaires de charbon, de matériel et fournitures reste encore à déterminer. M. Emmert a ajouté qu'il n'y a eu aucun événement significatif concernant le paiement des actifs.

NOMINATION CGE

M. RENE H. MALLETTE

La nomination de M. René H. Mallette au poste de gérant général des Ventes, Division Est du Canada, a été annoncée par M. J. V. Cox, gérant de la Mise en Marché au Département des Lampes pour la Compagnie Générale Electrique du Canada Limitée.

M. Mallette débuta au service de la Compagnie Canadian Laco Lamp de Montréal en 1948 et se joignit à la Compagnie Générale Electrique du Canada Limitée lorsque Canadian Laco Lamp fut amalgamée à CGE en 1953. M. Mallette fut nommé comme gérant des Ventes du Marché Résidentiel à Montréal en 1959 et, par la suite, fut promu au poste de Gérant des Ventes pour la région de Québec en 1964, avec siège social à Québec.

Ses nouvelles fonctions ramènent M. Mallette aux bureaux de la Compagnie Générale Electrique du Canada Limitée situés au 280 ouest, rue Faillon, à Montréal. •

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.89	3.16
Andreae Equity	4.22	4.62
All Cdn Com	9.16	10.01
All Cdn Div	11.02	12.04
All Cdn Ven	10.56	11.54
American Growth	8.21	8.97
Associate Investors	5.70	5.78
Beaubran	45.23	49.12
Canada Growth	8.30	9.12
Canada Security	5.01	5.27
CdnCh anning Venture	5.95	6.32
Cdn Gas Energy	14.42	15.80
Cdn Investment Fund	4.57	5.01
Cdn Scudder Fund	20.87	20.87
Cdn Sec Growth	10.45	11.45
Cdn Trusteed	5.05	5.52
Canafund	62.63	65.76
xChase Fund	15.02	16.42
Champion Mutual	8.31	9.03
Collective Mutual	8.13	8.68
Commonwealth Intl	13.40	14.68
Commonwealth Intl Lev	17.78	19.48
xCompetitive Capital	11.40	12.46
Corporate Investors	6.61	7.22
Corporate Inv. Stock	6.28	6.86
xDividend Shares	4.22	4.63
Dominion Compound	5.15	5.59
xDreyfus	16.86	18.40
Entarea Investment	6.08	6.64
European Growth	8.77	9.58
Executive Fund of Cda	8.53	8.96
Exec Inv Intl Ltd	9.20	9.66
Federated Financial	7.00	7.65
Federated Growth	7.78	8.50
xFidelity Trend	33.56	36.48
Fonds Collectif A	8.28	8.99
Fonds Collectif B	5.12	5.28
Fonds Collectif C	10.67	11.60
Fonds Desjardins A	5.39	—
Fonds Desjardins B	4.37	—
Fraser Fund	13.08	13.15
Gis Compound	11.27	12.32
Gis Income	4.85	5.30
Growth Equity	8.87	9.70
Guardian Growth	10.76	—
Growth Oil and Gas	22.30	—
Harvard	9.78	10.69
Investors Growth	12.61	13.72
Investors Intl Mutual	9.30	10.11
Investors Mutual	5.93	6.46
Keystone Canada	9.27	10.17
xKeystone Cust S-1	24.31	26.53
xKeystone Cust S-4	7.85	8.57
xKeystone Cust K-2	7.07	7.72
Le Fonds P.E.P.	4.34	4.71
xLexington Research	19.16	20.94
Maritime Equity	4.19	4.58
Maison M Fund	5.46	5.96
Mutual Accumulating	6.26	6.85
Mutual Bond	8.85	9.25
Mutual Bond Income	5.11	5.34
Mutual Growth	8.27	9.04
Mutual Income	6.74	7.37
Natrusco	15.20	15.82
Natural Resources	8.69	9.50
xOne William Street	18.60	18.60
Pension Mutual	11.48	12.55
Principal Growth	6.31	6.89
Provident Mutual	7.74	8.05
Prov. Stock Fund	7.37	8.02
xPutnam Growth	13.56	14.82
Radisson	4.47	—
Regent Fund	12.23	13.37
Raytund	6.07	6.26
Pret et Rev.	8.24	9.06
Sav Inv Am Pret	12.45	13.68
Spec	12.16	13.36
Taurus	8.44	9.27
xTechnol	9.37	10.21
Timed Investment Fund	6.95	6.98
United Accumulative	13.13	14.35
United American	3.47	3.81
United Venture	6.49	7.12
Universal Savings Equity	7.17	7.84
Western Growth	6.22	6.80
York Fund of Canada	5.19	5.64

x—Fonds américains.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA		Achat	Vente
5½, 1er oct	1969	99¼	99⅝
5¾, 1er oct	1969	99¼	99⅝
5, 1er juil	1970	98	98⅛
7, 1er avr	1973	100¾	101⅛
3¼ 1er juin	1976	77½	78⅛
6, 1er avril	1971	99¼	99⅝
5, 1er juin	1971	96¾	97¼
7, 15 juin	1974	100¾	101⅛
6¾, 1er oct	1970	100¾	101¼
6½, 15 dec	1969	100¼	100⅜
4¼, 1er sept	1972	92	92⅛
6¼, 1er dec	1973	98¼	99¼
5½, 1er oct	1975	92¼	93¼
5½, 1er aout	1980	87	88
4½, 1er sept	1983	75¼	76¼
5¼, 1er mai	1990	80½	81⅛
5¾, 1er sept	1992	86¾	87¾
6½, 1er oct	1995	94	95
CNR 2⅞, 15 sept	1969	97	98
CNR 5½, 15 dec	1971	96¾	97¾
CNR 4, 1er fev	1981	72	73
CNR 5, 1er oct	1987	76	78
CNR 5¾, 1er jan	1985	87	88
Perpétuel	—	46	50
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
AMFC 7¼, 15 m	1990-93	95½	96½
UC El 6½, 1er avr	1990	88½	89½
M Hd 7¼, 1 aout	1986-88	95	96
NB 7¾, 2 juin	1988	98	99
Terren 7½, 15 fev	1988	95	96
NE 7½, 15 juin	1988	97	98
IPE 7½, jan	1988	95	96
O Hydro 7, 1er avr	1992	95	96
Q 7½, 15 jan	1972-86-89	99½	100½
Q 7½, 15 jan	1985-88	96	97
Q 7½ 15 mai	1980	97	98
MUNICIPALITES			
Mont 7, 1er jan.	1988	89	91
T Met 7¼, 1er mai	1968	96	97
INDUSTRIELLES			
Abitibi 7¼	1987	90	92
Alu of Can 4½	1973	88	90

		Achat	Vente
Alg Steel 5¼	1978	82	84
Bq N.E. 7	1987	94	96
B A Oil	1988	96	97
Can Cement 3¾	1975	80	82
CB Alum 5¾	1980	85	87
C.P.R. 5	1983	77	79
Domtar 6¾	1987	86	88
GMAC 6½	1987	85	87
Imp Oil 7⅜	1988	98	99
Ind Acc 6¾	1984	86	88
Noranda 7½	1988	96½	97½
Raymar 7½	1973	98	99
Raymar 7¾	1978	97½	98½
Roy Nat 6¼	1977	85	87
Shell Oil 5⅞	1977	88	90
St Law Corp 5	1978	80½	82
Simpson's 4¾	1973	90	92
Eaton's 5¾	1985	78	80
Triad 4¾	1973	91	93
Weston Geo 6¾	1987	87	89
SERVICES PUBLICS			
Atlas Gas 5⅜	1985	80	82
Ana Cdn Tel 6	1983	86	—
Bell Tel 5¾	1984	80	—
Bell Tel 7⅜	1991	98½	99½
Bell Tel 6¾	1992	90	92
BC Tel 6¾	1989	85	—
Calgary Pow 7½	1988	97	—
Cdn Elect 4	1972	86½	—
Consu Gas 5	1978	81	83
Consu Gas 6½	1979	90	92
Marit Elec 7¾	1987	96½	—
NFLD L P 7¾	1988	96	96¼
North C Gas 8	1989	99	100
Northern Tel 5¾	1983	79¾	—
Que Nat Gas 7	1990	83½	85½
Que Tel 7	1989	90	—
TC Pipeline 5.85	1987	80	82
Union Gas 7¾	1988	98½	99½
CONVERTIBLES			
Simpson's 5½	1979	156¾	—
TC Pipeline 5	1989	105	107
W Conast 5½ Ex-C'p	1988	101	103

Woods, Gordon & Cie.
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

500 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL 1, CANADA

OTTAWA TORONTO LONDON WINNIPEG
EDMONTON CALGARY VANCOUVER

Membres de : l'Association Canadienne des Conseillers en Administration, l'Association des Ingénieurs Conseils en Administration, Inc.

Vous allez a Hamilton?

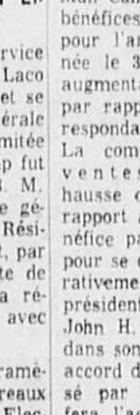

Si vous vous rendez à Hamilton, souvenez-vous que le Sheraton-Connaught est l'endroit idéal pour vous détendre. 400 chambres climatisées. Stationnement gratuit et plan familial. Cuisine exquise au Golden Horseshoe et au Minute Chef et la détente parfaite au Kiltie Lounge. Locations à prix garantis de Montreal par téléphone à 842-5861.

Les administrateurs tendus se detendent a
l'hotel-motel Sheraton-Connaught
Hamilton, 112 est, rue King
Hôtels et motels Sheraton. Service international ITT

Service continuel de 24 heures par jour

L'emblème qui protège votre entreprise 24 heures par jour

Maison canadienne-française fondée en 1946

L'AGENCE de SECURITE REEVES Ltée
353, rue St-Nicolas, Montréal 849-2439

ÉMISSION
CONTRE ESPÈCES DE
$150,000,000

D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA
NON REMBOURSABLES PAR ANTICIPATION

DATÉES DU 15 DÉCEMBRE 1968

La Banque du Canada est autorisée par le ministre des Finances à recevoir des souscriptions à un emprunt à émettre contre espèces ainsi qu'il suit:

—Obligations 6¼% à 1 an et 4½ mois échéant le 1er mai 1970
Prix d'émission: 99.95%
Rapportant environ 6.28% jusqu'à l'échéance
Intérêts payables le 1er mai et le 1er novembre
Intérêts de quatre mois et demi payables le 1er mai 1969
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000

et

—Obligations 6¼% à 2 ans et 3½ mois échéant le 1er avril 1971
Prix d'émission: 99.75%
Rapportant environ 6.36% jusqu'à l'échéance
Intérêts payables le 1er avril et le 1er octobre
Intérêts de trois mois et demi payables le 1er avril 1969
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000.

La Banque du Canada est convenue d'acquérir contre espèces un minimum de $50,000,000 des nouvelles obligations à affecter à n'importe quelle échéance.

Le produit de l'offre contre espèces servira au rachat de $100,000,000 d'obligations 4¾% du Gouvernement du Canada, échéant le 15 décembre 1968 et aux fins générales du Gouvernement du Canada.

Les nouvelles obligations seront datées du 15 décembre 1968 et porteront intérêt à partir de cette date. Le capital et les intérêts sont payables en monnaie légale du Canada, le capital à toute agence de la Banque du Canada et les intérêts à toute succursale au Canada d'une banque à charte, sans frais. Les titres définitifs seront disponibles le 16 décembre 1968 (sans paiement des intérêts courus) ou au choix de l'acheteur le 8 janvier 1969 (avec paiement des intérêts courus à compter du 15 décembre 1968). Les titres seront disponibles sous deux formes: au porteur avec coupons annexés et sous forme nominative, capital et intérêts, les intérêts étant payables par chèque. Les obligations de l'une et l'autre formes comporteront les mêmes coupures et seront entièrement interchangeables quant aux coupures et (ou) à la forme, sans frais (sous réserve des exigences du Gouvernement relatives aux transferts, lorsqu'il y a lieu).

Les nouvelles obligations sont autorisées conformément à une loi du Parlement du Canada. Le capital et les intérêts sont une charge du Fonds du revenu consolidé du Canada.

Les souscriptions, sous réserve d'attribution, se font par l'intermédiaire de tout courtier en valeurs mobilières autorisé à agir comme distributeur initial ou de toute banque au Canada.

De plus, la Banque du Canada est convenue d'acquérir du Gouvernement une autre tranche de $100,000,000 des nouvelles obligations 6¼% échéant le 1er avril 1971 en échange de $100,000,000 d'obligations 5% du Gouvernement du Canada échéant le 1er juillet 1969. Ces obligations seront placées par le ministre des Finances au Compte de portefeuille.

NV1

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	9580	9⅛	9⅛	9⅛
Abitibi pr	—	58¾	58¾	—
Alcan	200	29⅜	29⅜	29⅜
Alcan 4¼	400	35½	35½	35½
Algoma	500	20¾	20¾	20¾
Alum 4½ p.c. pr	—	36⅜	36⅜	—
Anglo CP	—	6½	6½	—
Argus	—	17½	17½	—
ArgC pr	—	13⅞	13¾	—
Asbestos	1600	22¾	22¾	22¾
ArgC pr	—	13⅞	13¾	—
Asbestos	1600	22¾	22¾	22¾
Atl Sug	700	6⅛	6⅛	6⅛
Bq Can Nat	6500	13⅛	13⅛	13⅛
Bq d'Epargne	6200	12	11⅞	12
Bq de Commrc	3800	21	20⅝	21
Bq de Mont	2925	16¼	16⅛	16⅛
Bq de Mont	2925	16¼	16⅛	16⅛
Bq de N.-E.	700	25¼	25¼	25¼
Bq Provinciale	1000	10⅝	10½	10½
Bq Royale	1400	24¾	24⅝	24¾
Bq Tor-Dom	300	21¼	21¼	21¼
Bathurst5¼ p.c.	—	13	13	—
Bell Phone	886	47⅞	47⅜	47⅜
Bowater Pap	500	7	7	7
Brazil	—	19	18¾	—
BA OIL	900	46½	46	46½
BC Forest	50	28½	28½	28½
BC Phone	—	65½	65	—
Brinco	11800	5⅛	495	5⅛
Brinco wts	14334	105	90	100
CAE	100	10⅞	10⅞	10⅞
Cal Power	—	28¼	28¼	—
Can Cem	50	34¼	34¼	34¼
Can Cem pr	500	21¾	21¾	21¾
CD Sugar	—	41	49¾	—
Consu G	1000	20	20	20
C Malt	400	22	22	22
CP Mortgage	1500	11½	11½	11½
C Steam	65	35	35	35
C Brew	6300	0	8⅞	9
C B Alum	—	18⅞	18⅞	—
C Hydroc	—	21¼	21¼	—
CIL	250	14	14	14
C Marconi	100	76½	75½	76½
CI Pow	1113	35¼	35	35
CI P 5.2	125	16⅝	16⅝	16⅝
C Interurban	—	8	8	—
CPI wts	2550	640	640	640
Canron	2000	19¼	19¼	19¼
entral Del	2500	15	14⅞	15
Chemcell	1400	11½	11⅜	11½
C Cell	100	5½	5½	5½
Col Cell pr	500	13½	13½	13½
Cominco	9370	36½	36	36⅛
Cons Bath	4300	21	20⅛	20⅛
C Bath wts	2100	360	350	360
C Bldg	—	5	5	—
C Text	200	15⅛	15⅛	15⅛
Consu Glass	2605	95	90	95
Corby B	—	32¾	32¾	—
Coronation	200	310	310	310
Couvrette	1350	9⅛	8⅞	8⅞
rain RL	—	14⅞	14⅞	—
C Cork	—	174	170	—
C Zell A	—	19	19	—
Crush Int	—	22¼	22¼	—
Denault A	200	17	16¾	17
Denison	—	70	70	—
Dist Sg	112	50½	50½	50½
Dome Pete	500	86½	86½	86½
D Bridge	—	17½	17⅜	—
Do Fosco	100	23¼	23¼	23¼
D Glass	600	15½	15¼	15½
D Glass pr	—	17⅞	17¾	—
Dosco	500	10¼	10¼	10¼
D Stores	1750	17⅜	17¼	17½
Domtar	2070	12½	12½	12½
D Textile	2250	16½	16½	16½
Donohue	600	6¾	6½	6½
Donohue pr	1000	18½	18½	18½
Du Pont	—	35½	35½	—
Falcon	—	98¾	98¾	98¾
Famous Play	—	74	73	—
Fin Ciection	—	20¾	20¾	—
Fraser	—	19½	19½	—
Fr Pete	—	735	720	—
Fulcrum Inv	—	6¼	6¼	—
Fulcrum Pr	—	9¼	9¼	—
Glengair	1700	270	270	270
Fraser	—	19½	19½	—
Fr Pete	—	725	720	—
Glengair	1700	270	270	270
GB Can Inv	150	22	22	22
GL Paper	100	23	23	23
Hawk Sidd	700	415	415	415
Hollinger	—	34	34	—
Home A	1000	34¼	34¼	34¼
Home B	700	36	35⅞	35⅞
Horne Pf	500	385	385	385
H Smith pr	25	28¼	28¾	28¾
Hud Bay M	560	75	74½	75
HBC	—	22¾	22¾	—
Husky Oil	—	26⅝	26⅝	—
Imp Oil	2422	82	82	82
Imp Tob	210	16	16	16
Ind Accp	2235	25¾	25½	25¾
Inglis	100	12⅝	12⅝	12⅝
Int Nickel	2480	40¼	40	40
Int Util	125	47¾	47¾	47¾
Inter PL	870	20¾	20¾	20¾
Invest Gr A	3830	9¼	9¼	9¼
Jamaica PS	—	69	69	—
Labatt	—	19½	19½	—
Lmngne A	300	480	475	480
Laur Fin	—	6¼	6⅛	—
Levy	100	35	35	35
Loblaw A	—	8⅞	8⅞	—
Loblaw B	1000	9	8¾	9
Loeb M	100	11⅞	11⅞	11⅞
MacLaren (A)	600	19	19	19
MacLaren (B)	2100	19	19	19
MacLean H	400	14	14	14
MacMillan	8300	28¾	28¾	28¾
Marche Union	200	11½	11½	11½
Marit Elect	200	26½	26½	26½
Marit Tel	—	19	18⅝	
Markborough	—	9¾	9¾	—
Massey F	2230	22¾	22¾	22¾
Melchers	250	12¾	12¾	12¾
Molson (A)	—	26	25	—
Molson (B)	200	25½	25½	25½
MLW Worth	—	16 f	16	—
Mtl Trust	—	14¼	14	—
Moore Corp	—	31⅜	30⅝	—
Mussens	300	7⅞	7⅞	7⅞
Nat Contain	—	9⅞	9¾	—
Nat Sea	2000	7	7	7
NB Tel	—	12¾	12¾	—
NFLD Light	—	8¾	8¼	—
11Noranda	790	63	62¾	63
North C Gas	300	17¾	17½	17½
NS Light	2650	8⅝	8½	8½
Pac Pete	925	24¾	24½	24¾
Petrof Can	—	20¼	20	—
Placer	200	33½	33½	33½
Pow Corp	2300	11½	11¼	11½
Pow C 5 p.c.	200	13⅛	13⅛	13⅛
Price	4467	14	13⅞	14
QN Gas	200	15⅜	15⅜	15⅜
Que Phone	500	14¾	14¾	14¾
Radio Eng	370	45½	45½	45½
Readers Digest	—	9	9	—
Reitman's	100	16	16	16
Rio Algom	214	34¼	34¼	34¼
Rolland (A)	—	8½	8	—
Royal Trust	925	25¾	25⅝	25⅝
S-L Cem A	40	29½	29½	29½
Salada F	—	15	14½	—
Scott LoS	400	26	26	26
Shell Can	575	31¾	32¼	32¼
Shop Save	317	24⅞	24¾	24⅞
Simpsons	3240	35½	35½	35½
Simp Sears	—	33	32¼	—
Sogemines	100	17½	17½	17½
Southam	100	59	59	59
Steel Can	6295	27⅞	27⅝	27⅞
Steinbg A	1750	14½	14⅜	14⅜
Texaco Can	—	33⅜	33⅜	—
raders Gr A	—	12½	12	—
Tr C PL	278	38	37¾	38
Tr C PL p	—	43	43	—
Tr Mt PL	500	14¾	14¾	14¾
Triad Oil	—	350	350	—
Trizec	16400	295	280	290
Trust G Pr	—	21¾	21½	—
UAP Inc	—	32½	32½	—
Un Carbide	3500	19½	19¼	19½
Union Oil	—	45	45	—
Un Corp B	—	17¼	17¼	—
U Westburne	1800	14½	13⅞	14½
Velcro	—	45½	45½	—
Viau	—	11¾	11¾	—
Walk GW	605	42¾	42½	42½
W & Knapp	1100	48	46	48
Weldwood	265	23¼	23¼	23¼
WCoast Tr	—	29½	29⅛	—
Weston	—	20⅞	20⅞	—
Zellers	1040	16¼	16¼	16¼

Bourse canadienne

Africana	14500	75	74	74
Agassiz	37000	87	82	82
Ajax	1000	10½	10	10½
Ameranium	—	3	3	—
Am Metro Ent	950	450	440	440
Ameranium	—	3	3	—
Anglo-Scan	500	11½	11¼	11¼
Baker Talc	3700	72	72	72
Band-Ore	—	10	10	—
Barvallee	—	15	15	—
Bateman	1000	10½	10½	10½
Bath Copper	1200	18⅜	18¼	18¼
Blue Bon	800	320	320	320
BrCont O	500	45	45	45
Bruce-Presto	5000	8	8	8
Bruneau	1000	10½	10½	10½
Burnt Hill	3200	77	75	77
Camflo	400	570	570	570
CDRH	—	11¾	11¾	—
CDRH rts	100	35	35	35
C. Magesite	—	22	22	—
Canadore	3500	50	49	49
Cannan Mines	800	31	29	30
Capital Bldg	100	6½	7½	6½
Carbec	—	24½	23	—
Cartier-Que	4000	10	10	10
Casavant	—	375	360	—
Cassidy's	100	9¼	9¼	9¼
Chemalloy	1800	490	460	475
Chib Copper	3000	11½	11	11½
Chipman	—	9	8½	—
Comm. H.SM.	400	5¼	5¼	5¼
Commodore	400	9½	9½	9½
Cominga	—	7	7	—
C Dolsan	—	32	32	—
C Manitoba	—	49	49	—
C Nw Pac	500	95	95	95
C Perschi	5000	84	82	84
C Propriet	5500	44	42	44
C Virginia	—	120	114	—
Corgemines	13500	75	73	75
Crwford Ont	1450	7¾	7½	7¾
Credo	—	27	27	—
Crusade	4200	115	100	100
Doering Ex	—	6½	6½	—
Dauphin	1000	22½	22	22½
Deltec Pnm	1300	7⅞	6½	7
Devil's Elbw	1000	22	2	22
Dom Exp	19700	111	103	108
Dom Lease	—	18	18	—
Domco	—	9¼	9¼	—
Dumont	21500	33	32	32
Duvan	26500	9½	9½	9½
Eagle Gold	4900	680	675	675
East Sull	2000	675	675	675
Fab Met	7	7	—	$Fano
Fano	1000	27	24	25
Fidelity	1000	35	35	35
Fiscal	400	10	10	10
Fleet Mfg			385	38
Flox. Lake	1000	6½	6½	6½
Futurity	—	48	45	—
Furlong	200	240	240	240
Furlong Pr	400	425	400	400
Ghislau	—	4	4	—
Gl Lake	1500	275	265	275
Grt W Min	—	46	45	—
Grissol	200	6¼	6¼	6¼
Grdn Mines	1570	64	60	60
Inland Ch	700	5	5	5
Int Atlas	—	65	62	—
Int Dredging	—	4	4	—
Israel Oil	—	7½	7½	—
James Bay	1500	90	90	90
Jorex	2000	200	200	200
Keltic Mng	—	10½	10	—
Kiena	150	120	120	120
Kodiac Pet	8900	160	150	155
Lingside	2000	5	5	5
Lavanna	1000	21	21	21
Madeline	1700	370	370	370
Magnetics	100	440	440	440
Massval	—	7	7	—
Matach.	1000	44	43	44
Menorah	—	15½	15	—
Mid Chiboug	6000	21	18½	18½
Midepsa	—	185	180	—
Miro M	9500	35	32	33
Mistango	11100	32	31	32
M Pleast	38900	38	31½	38
N Vend	—	175	175	—
Native M	7000	6	5½	5½
N Formag	1000	10	10	10
N Glacier	1000	13	13	13
N Costig	11075	79	75	79
Newrich	—	14½	14½	—
Nocana	1000	4½	4½	4½
NA Rare M	3000	52	51	51
NW Canalask	5100	22	20	20
Opem Ex	—	23	22	—
P Silver	1200	27½	27	27½
Paudash	—	4	4	—
Peace R	500	6⅜	6⅜	6⅜
Peel-Elder	—	51½	51	—
Peso S	750	435	425	425
Phoenix C	600	615	610	615
P Ridge	—	16	15½	—
Pitt Gold	1500	5	5	5
P Potash	41000	12	8	12
Que Chib	3000	66	65	66
Que Cobolt	—	155	155	—
Que Explo	1500	16	16	16
Queenston	500	25	25	25
Rancheria	500	21½	21	21½
RA Pete "B"	1500	123	119	120
Rusty Lake	—	6½	6½	—
St-L Colum	—	225	222	—
St Lucie Ex	4000	18	17½	18
St Maurice	1000	15½	15½	15½
Select Fin	—	420	420	—
Silver Reg	4500	73	72	73
Silver Sum	—	13	12½	—
Silver Town	900	80	80	80
Sintra	—	5½	5¼	—
S Dufault	3000	17	17	17
Spartan Air	1000	96	96	96
Stairs Ex	—	11	10½	—
Sturgeon	6500	50	48	50
Subeo	100	235	235	235
Superpack	100	20	20	20
Tache	2500	9	9	9
Tazin	—	8	7½	—
Teck Corp	—	600	600	—
Tib Expl	2000	3	3	3
Timrod	500	46	46	46
Titan	—	10	10	—
Trsterre	500	16½	16½	16½
Un Obalski	—	101	100	—
Upton Coop	—	15	15	—
Val-Mar	600	14⅛	14	14
V Der Hout	950	7⅞	7¼	7¼
West Hill	4000	36	36	36
West Tin	500	8	8	8
Wisconsin	500	34	34	34

titres au comptoir

Source : Bonsard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	12	15
Abitibi Asbestos	3	3½
Aconic	1	3
Advance RL	4	6
Albatross	10	15
Alscape	1¾	2
Amal Mng	5	—
Amer Chib	2	3
Americ	60	65
Bald Mtn	2	4
Beacon	23	27
Beauport Holdings	12	17
Bodun	32	37
Buma Chib	12	18
Bracemac	9	11
Cambridge	11	13
Chesibar	37	40
Clearwater	40	50
Clero	23	27
Chibtown	30	35
Crewell	70	80
Cuvier	2	5
Dasson	—	—
Delesseps	60	65
Dral	1 00	—
Dubisson	3	5
Ducras	54	59
Expo Ungava	70	80
Frebert	15	17
Fundy	32	37
Ganda Silver	12	15
Gaspe Copper	44	46
Gaspesia	30	40
Gold Star	3	6
Great Lakes Nickel	600	650
Great Lake Silver	80	90
Hucamp	75	85
Imp Minerals	20	25
Independant	2	4
Jack Waite	2	5
Jubilee	60	80
Juma	4	6
Kewagama	5	7
Kukatush	4 00	4 50
Lake Beaver H	12	15
Leeds Metals	9	12
Lun Echo	25 30	—
Madex	10	20
Main Oka	2	7
Martin Bird	1	2
Mattagami Ex	—	5
Midland Nickel	80	85
Mogar	75	80
Molybia	10	15
Mt Cartier	25	35
Naganta	80	90
Nat. Malartic	2 60	2 70
Nemrod	50	60
New Assoc Devp	4	7
New Baska	5	15
New nsco	16	19
New arle	8	10
New Miller Copper	3	5
New Pascallis	35	45
Nipiron	20	25
Norque	5	8
North Bord	20	24
North Shore	50	—
Nouvelle	30	—
Oklend	1	2
Prado	5¼	5¾
Que Uranium	62	67
Quejo	4	6
Radex	1 20	1 30
Radio Hill	45	55
Ram Pete	2 50	2 75
Rand Mal	1	3
Scandia Mng	42	47
Seaway	2	4
Sullico	5	6
Tagami	10	15
Thunder Bay	2 75	3 25
Tri-Hope	3 50	4 00
Waco Pete	5	8
Watson Lake	1	3
Weegee	75	1 25
Westville	5	15

SECTION INDUSTRIELLE

Source: Kippen and Co.

Bque d'Economie Que	5 25	5 75
B C Molyb wts	6	7
Cdn Foreign Sec	13 00	15 00
Cntral Dynamics	8½	9
Chartered Credit	10¾	11¼
Computel	49	51
Consol Theo A	5½	7
Crown Life	28	30
Electronic A	19½	20½
Grenache	3 75	4 25
District Trust	8 00	9 00
East Can Savings	5 00	5 75
Halton and Peel Tr	19½	22
Hamilton Trust	8	9
Income Life	6 00	7 00
I Systcms	10	10½
La Prevoyance	16	18
La Stabilitee	4 00	5 00
London Life	9	62
Les Prevoyants	—	6 00
Lincoln Trust	4 00	5 00
Marigot Inv	5 25	5 75
Marigot wts	2 50	3 50
North West Life	6 50	8 00
NS L Pow	57	—
Id 4½ priv	65	—
Id 5 priv	35½	—
Nova Scotia Tr	42	—
Paco Corp	5¼	5¾
People Stores	13	14
Permeatre Corp	31	32
Rapid Data	7	7½
Seaboard Life	6 50	8 00
Stadman Indt	18	19
Scc d'sm et de Fid	19 50	21 00
Unican Security	7 25	7 75
Wellington Bk A	1 00	1 50
Zodiac A	3¾	4¼
Supersol	4½	5½

Les échanges mondiaux en 1968 s'élèveront à plus de $200 milliards

WASHINGTON (A F P) — Pour la première fois dans l'histoire, le commerce mondial dépassera 200 milliards de dollars en 1968.

Le Fonds monétaire international indique en effet que les exportations mondiales ont dépassé 200 milliards de dollars pendant la période octobre 1967 — septembre 1968. Le rythme annuel des expéditions s'est chiffré à 209 milliards pendant le troisième trimestre, à comparer à 206.8 milliards au second trimestre et à 199.4 milliards au premier trimestre. Sur cette base, il faudrait une rechute considérable, et peu probable au quatrième trimestre, pour que le montant des expéditions ne dépasse pas les 200 milliards cette année.

Le FMI souligne que le commerce mondial a ainsi doublé depuis 1959. Il observe cependant que l'expansion des ventes a été très variable suivant les pays. Les exportations des pays industrialisés ont augmenté de 116 pour cent bien que celles des Etats-Unis n'aient avancé que de 91 pour cent et que celles du Royaume-Uni n'aient progressé que de 45 pour cent. Les ventes des pays producteurs de pétrole se sont accrues de 76 pour cent mais celles des autres pays en voie de développement n'ont augmenté que de 59 pour cent.

du parquet de la bourse

Légère hausse à Montréal, ton hésitant à N.York

Après avoir débuté dans une tendance étroite et inégale, les cours se raffermissent à la **Bourse de Montréal** cet après-midi. A l'indice, tous les principaux secteurs du marché sont en hausse et le combiné s'inscrit à 184.17, en hausse modérée de 0.46.

Parmi les titres les plus actifs, Cominco mène avec un gain de ¾ à 36¼. Trizec gagne 10 cents à 2.90, Brinco ⅛ à 5⅛, Abitibi ¼ à 9½, Macmillan Bloedel ⅜ à 28¾. Consolidated Bathurst perd 1¼ à 20¼ et Massey ⅜ à 22⅝.

Ailleurs parmi les autres changements importants, Great Britain & Canada Investment hausse de 2 points à 22, Radio Engineering de 1½ à 45½, Pacifique Canadien de ½ à 76½, Hudson Bay Mining de ⅝ à 75, Simpsons de ½ à 35¾ et Shell Canada de ¾ à 31¾.

Sont en baisse, Union Carbide de ½ à 19½, Canadian International Power de 1 à 35, Bell de ½ à 47⅞ et Industrial Acceptance de ⅜ à 25½.

A la Bourse Canadienne, Deltec Panam aux industrielles hausse de 1⅜ à 7⅞ et Val Mar de ½ à 14. Dans le secteur minier, Bethlehem Copper gagne 1⅞ à 18.25. Aux minières, Prime Potash gagne .05½ à 11½ cents, Mt. Pleasant .02 à 35 et Dominion Explorers .03 à 1.09.

* * *

A **Toronto**, la hausse qui se poursuit depuis les sept dernières séances perd un peu d'élan ; la tendance dans l'ensemble est mixte cet après-midi.

Aux industrielles, Koffler perd 1 point à 37½, Dofasco ⅛ à 23. Mindustrial et Bartaco à 17½ se replient de ¾ respectivement. Parmi les titres les plus actifs, Revenue Properties gagne ⅜ à 19½ et Tru-Wall Concrete 27 cents à 5.12. Canadian Tire "A" gagne 1¼ à 74¾, United Westburne ¾ à 14½ et Macmillan ½ à 28¾. Aux métaux non ferreux Bethlehem Copper gagne ⅝ à 18⅜ et Giant Mascot 25 cents à 2.50.

Aux mines et pétroles spéculatifs, Highland-Bell qui s'était affaissé hier de 13.25 est en hausse de 25 cents à 5.75 et Leitch en baisse de 8.25 hier, perd 20 cents à 3.80. New Continental Oil et Numac gagnent 30 cents chacun à 3.10 et 7.20 respectivement.

* * *

Le marché est incertain et perd même un peu de terrain cet après-midi à **Wall Street** dans une atmosphère modérément active. Le nombre des baisses par rapport aux hausses l'emportent sur ces dernières par environ 200 titres.

Le marché accuse une allure incertaine depuis hier à la suite de l'annonce de l'augmentation des taux d'intérêt des prêts bancaires industriels. Toutefois, malgré ceci, la plupart des aciers réagissent favorablement à l'augmentation hebdomadaire de la production sidérurgique pour la semaine se terminant le 30 novembre, tandis que les caoutchoucs évoluent dans une tendance étroite et inégale en dépit des prédictions de ventes record pour l'an prochain.

A midi, le Dow Jones industriel s'inscrit à 982.78, en baisse très étroite de .56 et l'indice des 60 titres clés de la Presse Associée se replie de .5 à 368.1.

* * *

Mixte et étroite hier, la tendance se raffermit à **Londres** aujourd'hui sous l'impulsion de la nouvelle du fusionnement important des sociétés EMI et AB Picture Corp.

Les titres de premier plan toutefois sont plutôt ternes et déprimés à la suite de l'augmentation du taux d'intérêt des prêts bancaires aux Etats-Unis.

* * *

PARIS — Les valeurs françaises qui n'avaient que modérément baissé hier, ont enrégistré de nets replis aujourd'hui à la Bourse de Paris.

Aux étrangères, les valeurs allemandes enrégistrent de nouveaux reculs. Légère hausse des américaines et irrégularité des néerlandaises. Bonne tenue des mines d'or.

denrées agricoles

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92 points, 64 cents ; 93 points, 65 cents. Prix de vente de la Commission canadienne du lait, 65 cents.

Fromage : livré à Montréal, arrivages courants, québécois blanc en agros 47½, coloré 47¾.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sac 20 à 22, procédé par rouleau no 1 en sac 18 à 19, autres catégories pour nourrissante 14 à 14¾. Poudre de lait de beurre 13½ à 14. Poudre de lait 5½ à 6.

Pommes de terre : prix de gros, Québec, nouvelles : $1.00 à $1.10 les 50 livres, .27 à .28 les 10 livres, I.-P.-E. .34 à .35 les 10 livres, 71.65 à 1.90 les 75 livres, $1.25 à $1.35 les 50 livres, N.-B .28 à .30 les 10 livres, $1.05 à $1.10 les 50 livres.

Prix des oeufs : en cartons d'une douzaine : A-extra gros 65.1 ; A-gros 62.3 ; A-moyens 56.8 ; A-petits 46.0.

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et la Colonisation.

Pommes : McIntosh, $2.25 à $2.75; 3 po. et plus, $3 à $3.50; Lobo, Cortland et Greening, $2 le minot.

Betteraves : $1.25 à $1.50 pour 50 lbs; petites, $2 pour 50 lbs.

Carottes : $1 à $1.25 pour 50 lbs; $1.50 à $1.75 pour 10 cellos de 5 lbs ou 24 cellos de 2 lbs.

Choux : verts $1 les 50 lbs; Savoie, $1.50 à $1.75 la doz.; rouges, $1.25 à $1.50 la doz.

Choux chinois : $1.25 à $1.50 pour 12.

Oignons : $1.50 à $1.75 pour 50 lbs; gros $2.25 à $2.50 pour 50 lbs.

Panais : $2.50 à $2.75 le boisseau; $2.50 pour 12 cellos de 2 lbs.

Pommes de terre : .90 à $1.00 les 50 lbs; petites, .65 à .75 les 50 lbs; grosses, $1.25 les 50 lbs.

Poireaux : .90 à $1.25 la doz.

Rutabaga : $1.25 à $1.50 le minot; $1 à $4.25 les 50 lbs.

Salsifi : $2 la doz.

americaine

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3 h.	Net
Amco In	16	12	11½	11¾	— ⅛
Asamera O	440	12¾	12¼	12½	— ¼
BellPh 2.50	x6	47	47	47	
Brazil 1	94	17⅞	17½	17¾	+ ⅛
BA Oil 1.10	15	52⅞	52	52⅞	+1⅜
Camp Ch	73	8⅜	8 7-16	8½	+1-16
C Javelin	53	14¼	13¾	14⅛	+ ⅛
CMarc .10	48	9¼	8¾	8¾	— ⅛
CnCdnF	52	4 3-16	4	4	— ⅛
Creole 2.60a	19	39⅜	39	39	— ⅜
CrownPet .60	6	31½	31¼	31½	+ ¼
Dome Pet	43	80⅝	80	80⅝	— ¼
Dosco	9	9½	9⅜	9½	+ ¼
Domtar .60	80	14⅛	13¾	14	
Delectrn	121	16⅛	15⅝	15¾	+ ⅛
FordCan 5a	z150	274½	272½	272½	—3½
GiantYl .40	68	12½	12⅛	12½	
Goldfield	224	11½	10½	10½	— ⅜
Hollgr 1.20	1	31½	31½	31½	— ⅛
HntChA .32	9	50¼	50⅛	50⅛	+ ⅛
Imp Oil 2a	67	78⅛	77½	77½	— ½
Jup Cp	101	14¾	14¼	14⅜	+ ⅛
L Shore	135	7	6¾	7	+ ⅛
Merrill 1	87	2 3-16	2⅛	2⅛	
Molyb C	89	2 1-16	2	2 1-16	+1-16
Molybd	25	33⅛	32⅞	32⅞	— ⅜
NCdn Oils	212	7	6¾	6 13-16	—1-16
Peel Elder	25	48	47	47⅜	
PowCan .44	6	11	11	11	
PrattL 1.60a	4	42¾	42½	42¾	+ ¼
Preston .25e	1	19	19	19	— ¼
RaymEng .36	17	21⅜	20½	20½	— ¾
Scurry Rn	337	41⅜	40¼	40¾	+ ⅜
Syntex .40	570	77⅞	75	77½	+2⅜
U Asb .07e	80	7 7-16	7⅛	7¼	+1-16
Dtahl .80a	7	18	17¾	18	+ ½
WrHarg	217	3½	3⅜	3 7-16	....

Investors Int. Mutual Fund

Investors International Mutual Fund a connu une excellente croissance au cours de l'année fiscale qui s'est terminée le 30 septembre 1968. Le président, M. C.E. Atchison, a déclaré dans son rapport aux actionnaires que les actifs administrés ont augmenté de 140 pour cent au cours de l'année, passant de $39,178,000 à $94,199,000.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	1.40	Ch. Net
Abitibi	14988	$9⅜	9¼	9⅜	— ⅛
Acklands	994	$14⅜	14½	14⅜	
Ackind 2p